This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

B 3 946 513

NOUVELLE BIBLIOTHEQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES

Digitized by Google

BERKELEY
LIBRARY
UNIVERSITY OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUE
DES AUTEURS
ECCLESIASTIQUES

Digitized by Google

Digitized by Google

HISTOIRE
DES
CONTROVERSES
ET DES
MATIERES ECCLESIASTIQUES
TRAITE'ES
DANS LE DOUZIE'ME SIECLE.

PAR MESSIRE LOUIS ELLIES DU-PIN
DOCTEUR EN THEOLOGIE DE LA FACULTE' DE PARIS,
ET PROFESSEUR ROYAL EN PHILOSOPHIE.

SECONDE PARTIE.

A PARIS,
Chez ANDRE' PRALARD, ruë Saint Jacques,
à l'Occasion.

M. DC. XCIX.
AVEC PRIVILEGE ET APPROBATIONS.

Digitized by Google

BR270
A12D82
1699a
v.2

All rights reserved. No part of this publication may be reproduced, stored in a retrieval system, or transmitted, in any form or by any means, electronic, mechanical, photocopying, recording, or otherwise, without the prior permission of Gregg International Publishers Limited

cat for Loan

Complete set - ISBN 0 576 72236 7
This volume - ISBN 0 576 72965 5

Republished in 1970 by Gregg International Publishers Limited
Westmead, Farnborough, Hants., England

Printed in offset by Franz Wolf, Heppenheim/Bergstrasse
Western Germany

2d
4/15/71

Digitized by Google

HISTOIRE DES CONTROVERSES ET DES MATIERES ECCLESIASTIQUES, traitées dans le douziéme Siecle.

CHAPITRE XI.

VIES ET ECRITS DES PRINCIPAUX Auteurs qui ont fleuri dans le 12e. Siecle.

GEOFROI ABBE' DE VENDOME.

Geofroi Abbé de Vendôme.

GEOFROY étoit d'Angers, issu d'une famille de qualité. Il fut élevé par Garnier Archidiacre d'Angers, & entra fort jeune dans le Monastere de Vendôme qui avoit été fondé l'an 1050. par Godefroy Martel Comte d'Angers. Peu de temps aprés il en

Digitized by Google

Geofroi Abbé de Vendôme. fut fait Abbé l'an 1093. n'étant encore que Diacre. Ce fut Ives de Chartres qui le benit, & exigea de lui une profession par laquelle il se soumettoit à l'Evêque de Chartres. Cet Abbé se repentit ensuite de l'avoir faite, & s'en fit relever par le Pape. Ses Successeurs ne voulurent plus la renouveller, parce que le Monastere de Vendôme dépendoit immédiatement du saint Siege. Ce fut pour l'aquitter de ce qu'il lui devoit que Geofroy alla à Rome la même année qu'il fut fait Abbé, où il rendit un service tres-considerable au Pape Urbain II. en lui fournissant de quoi rachetter le Palais de Latran de Ferruchius qui le tenoit pour l'Antipape Guibert. Il receut l'Ordre de Prêtrise de la main de ce Pape, qui le fit Cardinal de Sainte Prisque. Etant ainsi revenu en France l'an 1094. chargé de gloire & d'honneurs, il prit le soin de son Monastere de Vendôme, & fut emploïé dans les plus grandes affaires de l'Eglise & de l'Etat. Il fut mandé par les Papes aux Conciles, & choisi par le Roi Loüis le Gros pour arbitre d'un different que ce Prince avoit avec le Comte d'Angers. Il soutint fortement les interêts du saint Siege, passa douze fois les Alpes pour son service, fut pris trois fois par ses ennemis, & eut enfin en son particulier de grands procés à demêler avec les Evêques, les Abbez & les Seigneurs, pour les droits & les biens de son Monastere, qu'il conserva & même augmenta considerablement. On ne sçait pas précisement l'année de sa mort. Il vivoit encore sous le Pontificat d'Honoré II. l'an 1129.

Le premier Livre des Lettres de cet Abbé en contient 31. adressées aux Papes Urbain II. Paschal II. Calixte II. Honoré II. & aux Legats

Digitized by Google

du S. Siege. Elles sont presque toutes écrites pour la conservation des Immunitez & des biens de son Abbaïe, dont il demande aux Papes la protection, comme d'une chose qui lui appartient, parce que tous les biens de son Monastere par sa fondation, étoient un Aleu du saint Siege pour lequel il lui payoit une redevance.

Geofroi Abbé de Vendôme.

Le second Livre en contient 32. adressées à Ives Evêque de Chartres & à son Successeur Geofroy, dans la plûpart desquelles il défend l'exemption de son Monastere, & soûtient qu'il dépend uniquement du Saint Siege; que l'Evêque de Chartres n'y a aucun droit, ni sur les personnes, ni sur les biens; qu'ils ne sont point pour cela Acephales, parce qu'ils ont Jesus-Christ pour chef & aprés lui le Souverain Pontife; que la promesse qu'il avoit faite entre les mains d'Ives de Chartres avoit été surprise & extorquée, & ensuite declarée nulle par le Pape Urbain. Il y a quelques-unes de ces Lettres sur des differents qu'il avoit avec les Moines de Marmoutier & la Comtesse de Vendôme. Il traite dans la dix-neuviéme la question de la reïteration de l'Onction des malades, & il décide comme Ives de Chartres, qu'on ne la doit pas reïterer, parce que c'est un Sacrement.

Le troisiéme Livre contient 43. Lettres écrites à differens Evêques, & particulierement aux Evêques d'Angers & du Mans. Il y en a quelques-unes purement morales; quelques autres sur la discipline Monastique, plusieurs autres sur des affaires particuliers: On y trouve qu'un Moine accusé par son Abbé ne doit pas être laissé sous sa conduite à sa discretion. Il y combat fortement les Investitures; il y montre qu'il est défendu aux

Digitized by Google

Geofroi Abbé de Vendôme.

Evêques d'exiger un revenu annuel pour les Autels qu'ils accordent aux Moines ; & enfin il y remarque qu'il est juste que les Eglises qui ont des biens dans le territoire d'autres Eglises, payent à celles-ci la dixme de ces biens.

Le quatriéme Livre en contient 50. adressées à des Abbez ou à des Moines ; qui sont la plûpart ou des Lettres morales, ou des Lettres sur des affaires particulieres. Il y en a une entr'autres qui est la 47. adressée à Robert d'Arbrisselles qui a fait beaucoup de bruit. Il y écrit à cet Abbé Fondateur de l'Ordre de Fontevrault, que l'on dit de lui dans le monde une chose qui ne lui fait pas d'honneur & dont il doit promptement se corriger si ce qu'on en rapporte est vrai : sçavoir qu'il a une si grande familiarité avec les femmes, qu'il leur permet de demeurer avec lui ; qu'il a avec elles des entretiens particuliers & secrets, & qu'il n'a pas même de honte de coucher avec elles, sous pretexte de se mortifier en souffrant les éguillons de la chair ; ce qui est un nouveau genre de martyre inouï, mais tres-dangereux, & d'un tres-mauvais exemple. Nous avons une autre Lettre de Marbodus Evêque de Rennes, qui fait le même reproche à Robert d'Arbrisselles. Ces deux Lettres prouvent bien que les ennemis de Robert avoient fait courir dans le monde ces faux bruits contre lui : mais elles ne sont pas une preuve qu'il fût coupable de ce qu'on lui reprochoit malicieusement ; & sa conduite est assez justifiée par les témoignages avantageux que lui ont rendu les Auteurs de ce tems-là, qui l'ont consideré comme un homme d'une grande sainteté. Cependant les Moines de Fontevrault ont crû que pour mieux

Digitized by Google

défendre la memoire de leur Fondateur, il falloit aussi attaquer la verité de ces deux monumens, & les faire passer pour des Ouvrages supposés. Le Pere Mainferme s'en est chargé au nom de ses Confreres, & en a fait le sujet d'une partie de son Livre intitulé, *Le Bouclier de l'Ordre de Fontevrault.* Entre toutes les conjectures qu'il allegue contre la Lettre de Geofroy, il n'y en a qu'une seule directe, & qui mérite quelque consideration: sçavoir qu'Abaëlard dans une de ses Lettres dit que Roscelin dont nous avons parlé dans le Siecle précedent, avoit fait une Lettre emportée contre l'excellent Prédicateur de Jesus-Christ, Robert d'Arbrisselles, d'où le Pere Mainferme conclud que c'est celle de Geofroy, ou celle de Marbodus & peut-être toutes les deux : mais il n'a pas bien pris le sens d'Abaëlard ; car cet Auteur ne dit pas que Roscelin eût composé une ou deux Lettres sous le nom d'autrui, pour décrier Robert d'Arbrisselles ; mais qu'il avoit fait une Lettre contre lui & contre Saint Anselme. Cela n'a aucun rapport avec les Lettres de Geofroy & de Marbodus. Quant à celle de Geofroy dont nous parlons ici, on ne peut pas raisonnablement disconvenir qu'elle ne soit de lui : car 1°. elle est de son stile, & pour peu qu'on la compare avec les autres, on sera persuadé qu'elle est du méme Auteur. 2°. Non seulement elle est dans le Manuscrit du Mans dont le Pere Sirmond s'est servi ; mais encore dans deux anciens Manuscrits, l'un de la Bibliotheque de la Reine Christine de Suede, & l'autre de la Bibliotheque de Sainte Croix de Florence, qui sont du temps même de Robert d'Arbrisselles, que le Pere Mabillon a vûs & dont il fait mention

Geofroi Abbé de Vendôme.

Digitized by Google

Geofroi Abbé de Vendôme. dans la Relation de son voïage d'Italie.

Le cinquiéme Livre contient 28. Lettres adressées à divers particuliers, qui sont des Lettres de morale & de compliment. Il établit dans la 16. la necessité de la Confession pour tous les crimes; & dans la derniere il prétend qu'une personne qui a pris l'habit Monastique, & vêcu quelque tems dans un Monastere, ne peut pas retourner dans le monde, quoiqu'elle n'ait point fait de profession expresse, ni receu de benediction.

Les Lettres sont suivies de plusieurs Opuscules sur diverses matieres Ecclesiastiques.

Le premier est un Traité du Corps & du Sang de Jesus-Christ, dans lequel il établit le changement du pain & du vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, dans l'Eucharistie; ensorte qu'aprés la consecration il ne reste rien de la matiere ni de la substance du pain & du vin, mais seulement les apparences exterieures, & qu'en verité c'est la même Chair de Jesus-Christ, qui est née de la Vierge, & qui a souffert sur la Croix: que les méchans la reçoivent en Sacrement, mais qu'ils n'en reçoivent pas les effets, ni les graces, qui ne sont données qu'à ceux qui sont en état de justice.

Le deuxiéme est composé sur l'Election des Evêques & contre les Investitures. Il soûtient que comme le Baptéme fait un homme Chrétien, de méme l'Election & la Consecration font un Evêque; & que comme il est impossible d'étre Chrétien sans avoir receu le Baptême, il est de méme impossible d'étre Evêque sans Election & sans Consecration; que ces deux choses sont tellement necessaires, que la Consecration sans l'Election, & l'Election sans la Consecration ne

Digitized by Google

BIBLIOTHEQUE
DES AUTEURS
ECCLESIASTIQUES

Digitized by Google

Geofroi Abbé de Vendôme. Clercs qui recevront l'Investiture de la main des Laïques : que cette Heresie est encore plus grande que la Simonie ; parce que la Simonie se fait ordinairement en secret ; au lieu que les Investitures se donnent toûjours publiquement : que les Apôtres ont interdit aux Laïques le pouvoir de donner le Ministere Ecclesiastique ; qu'ainsi l'Investiture qui est un Sacrement ou un signe sacré, par lequel l'Evêque est distingué des autres hommes ; & mis en possession du gouvernement de l'Eglise, ne doit point être receuë de la main des Laïques, mais de celui qui a donné la consecration, que les Laïques qui ne peuvent pas conferer les Sacremens de l'Eglise, ne doivent pas donner l'Anneau & le Bâton Pastoral, qui sont des Sacremens comme le sel & l'eau, le Chréme & les Saintes-Huiles, quand ils sont donnés par ceux qui en ont le pouvoir & avec les ceremonies requises.

Le troisiéme Opuscule est encore contre les Investitures ; il y repete les mémes choses, & y soûtient qu'elles ne sont pas moins une Heresie que la Simonie.

Il continuë la méme matiere dans le quatriéme Opuscule, où il prouve que les Rois ne peuvent pas méme donner l'Investiture des Benefices avec l'Anneau & le Bâton ; parce que c'est une Ceremonie Ecclesiastique, & qu'à proprement parler ils ne peuvent pas donner l'Investiture des biens Ecclesiastiques, parce qu'ils appartiennent déja à l'Eglise : mais il avouë qu'ils peuvent aprés une Election canonique & la Consecration, donner l'Investiture Roïale des biens Ecclesiastiques, en mettre le Titulaire en possession, & lui accor-

Digitized by Google

der leur secours & leur protection ; ce qui se peut faire par des signes exterieurs qui ne portent aucun préjudice aux droits de l'Eglise ; qu'aureste il n'est pas à propos d'excommunier les Rois pour ce sujet, parce que cela pourroit être cause d'un plus grand mal.

Geofroi Abbé de Vendôme.

Dans l'Opuscule suivant il établit un principe qui a encore rapport aux Investitures, sçavoir que l'on doit quelquefois user de condescendance dans l'Eglise, & accorder des dispenses ; mais qu'il faut qu'on le fasse dans une bonne intention pour le bien de l'Eglise, ou par necessité & non pas pour de l'argent, ou par faveur ; & qu'on ne doit jamais tolerer ni permettre ce qui est absolument mauvais.

Dans le sixiéme il établit trois principes ; que l'Eglise doit être Catholique, libre & chaste : comme Catholique, qu'elle ne peut être ni venduë ni achettée ; comme libre, qu'elle ne doit être soûmise à aucune Puissance seculiere ; comme chaste, qu'elle ne doit point être corrompuë par des presens.

Le septiéme Opuscule contient des explications allegoriques de l'Arche d'alliance & du Tabernacle par rapport à l'Eglise.

Dans le huitiéme il explique quels sont les effets du Baptême, de la Confirmation, de l'Onction des malades & de l'Eucharistie. Il dit que le Baptême remet les pechez par la vertu du Saint-Esprit ; que dans la Confirmation l'on invoque le Saint-Esprit, afin qu'il vienne faire sa demeure dans l'habitation qu'il a sanctifiée, qu'il la défende & qu'il la protege : que ce Sacrement est conferé par les Evêques pour marquer qu'il don-

Digitized by Google

Geofroi Abbé de Vendôme.

ne la derniere perfection ; que l'Onction des malades accorde la remission des pechez, afin que les Chrétiens puissent obtenir misericorde & pendant la vie & à l'heure de la mort : qu'enfin dans la Communion du Corps & du Sang de Jesus-Christ, l'ame Chrétienne est guerie des maladies de ses vices, & rétablie dans un état de salut éternel & fait un méme Corps avec Jesus-Christ.

Dans le neuviéme il traite de la reïteration des Sacremens, & il dit qu'on ne reïtere point ceux dans lesquels il sembleroit qu'on voudroit recommencer ce qu'on a déja fait ; mais qu'on peut reïterer une méme Ceremonie, quand c'est pour une autre fin & qu'elle a un autre effet ; qu'ainsi l'on donne le Saint Chrême sur le front, aprés en avoir oingt le sommet de la tête, parce que ces Onctions produisent de differens effets ; que l'Onction des malades ne doit point étre reïterée, parce que c'est un Sacrement.

Dans le dixiéme, il prouve que les Evêques ne doivent rien exiger pour les Benedictions & les Consecrations ; & il prétend que c'est une espece de Simonie à un Evêque, non seulement de recevoir de l'argent pour la benediction d'un Abbé, mais encore d'exiger de lui une profession par laquelle il s'oblige envers son Evéque.

L'onziéme est un Reglement sur la maniere dont les Moines doivent s'accuser & se défendre dans leur Chapitre.

Dans le douziéme il explique en peu de mots trois vertus necessaires aux Pasteurs de l'Eglise ; la justice, la discretion & la prévoïance.

Le treiziéme & le quatorziéme sont des Discours entre Dieu qui reproche au pecheur son in-

Digitized by Google

gratitude, & le pecheur qui reconnoît sa faute & implore la misericorde de Dieu.

Geofroi Abbé de Vendôme.

Le quinziéme & le seiziéme sont des Prieres d'un Pecheur à Dieu, par lesquelles il implore sa misericorde, & lui demande pardon de ses fautes.

Ces Opuscules finissent par quatre Hymnes ou Proses; l'une adressée à la Vierge, & les trois autres sur la Penitence de Marie Madeleine.

Ces Ouvrages sont suivis d'onze Sermons sur la Nativité, sur la Resurrection, sur l'Ascension de Jesus-Christ, sur la Purification, sur les Fêtes de la Vierge, sur Marie Madeleine qu'il confond avec la pecheresse; sur le bon Larron, & sur Saint Benoît. Ces Sermons sont secs & n'ont rien d'éloquent, & generalement parlant tous les Ouvrages de cet Auteur ne sont pas écrits avec beaucoup d'élegance ni de politesse; il compose neanmoins assez naturellement, & s'explique facilement. Le Pere Sirmond les a fait imprimer à Paris en 1610. sur deux Manuscrits, & y a joint des Notes sur les Lettres qui servent beaucoup à faire connoître les personnes, & à éclaircir quantité de faits historiques dont il y est parlé.

Digitized by Google

HILDEBERT.

Evêque du Mans, & depuis Archevêque de Tours.

Hildebert Evêque du Mans.

HILDEBERT né à Lavardin dans le Diocese du Mans de parens de mediocre condition, joignit l'étude des belles Lettres à la Science Ecclesiastique. Il fut élû Evêque du Mans l'an 1098. Les commencemens de son Episcopat furent troublez par la Guerre qui survint entre Helie Comte du Mans & Guillaume le Roux Roi d'Angleterre. Ce Comte aïant été pris prisonnier par le Roi, la Ville du Mans tomba entre les mains de Foulques Comte d'Angers. Le Roi d'Angleterre vint avec une Armée pour s'en emparer : l'Evêque & les Habitans craignant que le Comte d'Angers ne s'accommodât à leurs dépens, la lui livrerent, à condition qu'il mettroit leur Comte en liberté. Le Comte aïant ramassé des Troupes, rentra dans la Ville du Mans, & assiegea les Forteresses qui étoient occupées par les Troupes du Roi d'Angleterre ; mais il fut repoussé ; & le Roi demeura maître de la Ville. Hildebert fut accusé d'avoir eu part à cette entreprise, & obligé d'aller en Angleterre pour se justifier. Le Roi lui ordonna de faire abattre les Tours de son Eglise. Hildebert étant revenu avec cet ordre, trouva son Eglise desolée par les violences que l'on avoit faites aux Ecclesiastiques, par les déprédations des biens d'Eglise & par les incendies de la Ville.

Digitized by Google

Mais le Roi d'Angleterre étant mort peu de tems aprés l'an 1100. le Comte Helie rentra dans la Ville, reçût à composition les Soldats du Roi qui étoient dans les Forteresses, & rétablit l'ordre & la paix dans cette Ville. Quand Hildebert vit son païs en paix, il entreprit le voïage de Rome, & il alla trouver le Pape Paschal II. de qui il fut tres-bien reçû. Il revint de Rome comblé d'honneurs & de bienfaits. Quelque temps aprés son retour il fut arrêté prisonnier à Nogent le Rotrou, où il étoit allé porter le Testament du Comte de Rotrou detenu prisonnier au Mans. Au sortir de cette prison il celebra avec solemnité la Consecration de l'Eglise Cathedrale du Mans nouvellement bâtie, & continua de gouverner son Diocese en paix jusqu'à l'année 1125. qu'il fut transferé à l'Archevêché de Tours aprés la mort de Guillebert. Il se broüilla dés le commencement qu'il fut élevé à cette dignité avec le Roi Louïs le Gros; parce qu'il ne voulut pas disposer des Benefices de cette Eglise, & principalement du Doïenné & de l'Archidiaconé suivant la volonté de ce Prince. Le Roi fit saisir ses revenus & lui défendit d'entrer sur ses Terres. Celui qu'il avoit nommé Doïen eut des affaires avec ses Chanoines qui furent soûtenus par la Cour: cela causa des broüilleries dans l'Eglise de Tours. Enfin ces querelles furent appaisées; il rentra dans les bonnes graces du Roi, & mourut l'an 1132. aprés avoir été vingt-sept ans Evêque du Mans, & six ans six mois Archevêque de Tours.

Hildebert Evêque du Mans.

Les Lettres de cet Auteur sont ce qu'il y a de plus estimable dans ses Ouvrages: elles sont écrites d'un stile Epistolaire tres-pur & d'une manie-

Digitized by Google

Hildebert Evêque du Mans.

re fort naturelle, & elles contiennent des points importans de Morale, de Discipline & d'Histoire. Voici les Extraits de celles qui concernent ces matieres ; nous omettrons celles qui ne sont que de purs complimens ou des affaires particulieres, telles que sont les six premieres. Ainsi nous commencerons par la septiéme, dans laquelle il decide qu'une fille mariée dans un âge dans lequel elle n'étoit pas encore nubile, dont le mari estoit mort sans avoir eu de commerce charnel avec elle, ne pouvoit pas étre mariée au frere de son premier mari ; parce que ce n'est pas le commerce charnel qui fait le mariage, mais la volonté des parties. La dix-septiéme est encore sur le méme sujet.

Dans la neuviéme, il déclare qu'il ne veut point assister à la Consecration de celui qui avoit été élû Evêque d'Angers, parce que c'étoit un jeune homme qui n'étoit point dans les Ordres ; qui n'avoit pas été élû canoniquement par le Clergé, mais proclamé par un tumulte populaire, & contre l'Election duquel le Doïen, le Chantre, les Archidiacres & la plus grande partie du Chapitre avoient reclamé. Il mande les mémes choses à cet élû dans les Lettres 12. & 13. & l'exhorte à ne pas souffrir qu'on le consacre.

Par la quatorziéme il dépose un homme qui avoit donné de l'argent pour se faire ordonner Diacre.

La dix-huitiéme est une Lettre écrite à Paschal II. & composée avec beaucoup d'art pour excuser les Chanoines de S. Martin de Tours qui avoient offensé le Pape, en poussant trop loin quelques-uns de leurs Privileges.

Dans la dix-neuviéme il s'excuse de ce qu'il ne peut pas se trouver à un Concile ; parce que son

Digitized by Google

Eglise & sa Ville ont été dépoüillées & maltraitées par la tyrannie des Consuls ; qu'il a été obligé de faire un voïage en Angleterre pour rendre raison de ce qu'il n'avoit pas voulu abatre les Tours de son Eglise, & qu'il étoit sur le point d'en faire un autre à Rome ; ce qui le mettoit hors d'état de faire la dépense necessaire pour aller au Concile.

Hildebert Evêque du Mans.

Par la vingt-&-uniéme il demande à un Evêque d'Angleterre la Dispute de Saint Anselme contre les Grecs dans le Concile de Bari touchant la Procession du Saint Esprit ; & le remercie dans la Lettre suivante de ce qu'il la lui a envoïée.

Dans la vingt-troisiéme il prie un Abbé pour un Religieux qui retournoit à son Monastere, dont il étoit sorti, afin qu'il le traite avec misericorde.

Dans la trentiéme il reprend fortement un Prêtre qui avoit fait donner la question à une personne qu'il soupçonnoit de l'avoir volé.

Il donne dans la trente-&-uniéme de tres-belles instructions à une Dame qui avoit renoncé au monde : Et il reprend dans la trente-troisiéme un riche Seigneur de son orgueil & de son avarice.

Dans la trente-quatriéme il declare qu'il a refusé d'approuver le mariage d'un Comte avec une de ses parentes, quoi qu'il pût finir une guerre qui étoit entre lui & son futur Beau-pere.

Dans la trente-sixiéme il fait voir à une Vierge Chrétienne les avantages de la Virginité, & lui donne des avis salutaires, principalement sur l'humilité.

Dans la trente-septiéme il console un homme qui avoit regret de ce qu'on l'avoit detourné de la vie contemplative, en le chargeant du soin pasto-

Digitized by Google

Hildebert Evêque du Mans.

ral ; & lui fait voir par des exemples de l'Ecriture qu'il est bon de joindre la vie active à la contemplative.

Dans la trente-huitiéme il écrit à l'Evêque d'Angoulême Legat du Saint Siege les desordres des Moines & de l'Abbé d'Evron, afin qu'il lui mande de quelle maniere il en doit agir.

La trente-neuviéme est une Lettre circulaire qu'il écrit aux Evêques, aux Prêtres, & generalement à tous les Chrétiens sur sa détention. Il avoit été mandé par le Comte de Rotrou qui étoit prisonnier ; avoit reçû sa Confession & son Testament, par lequel il donnoit ses biens à l'Eglise : il avoit porté ce Testament à sa mere qui lui avoit fait un bon accueil. Cependant il avoit été arrêté prisonnier le lendemain par le Comte Hubert Chancelier de Rotrou, qui le retenoit malgré les prieres de Rotrou & l'excommunication de l'Evêque de Chartres, & qui ne le vouloit point laisser aller qu'il n'eût payé une rançon. Il dit qu'il est indigne d'un Evêque de la payer, & qu'il aime mieux perdre sa vie, que de la rachetter.

Dans la quarantiéme il exhorte Serlon Evêque de Seez d'excommunier Hubert qui le retenoit prisonnier.

La quarante-&-uniéme contient des avis salutaires à une jeune Veuve, laquelle aprés avoir été dans le desordre, s'étoit donnée à Dieu. Il lui donne des remedes contre les tentations.

Dans la quarante-deuxiéme il avertit un Evêque qu'on ne doit pas excommunier Lisiard comme coupable de sacrilege & de rapt ; puisque la fille qu'il a épousée n'avoit été mise dans un Monastere que pour s'instruire, & qu'elle en étoit sortie

Digitized by Google

sortie pour l'épouser par ordre de sa Mere & de sa Tante.

Hildebert Evêque du Mans.

Dans la quarante-quatriéme il décide qu'un Prêtre qui avoit offert le Sacrifice avec du pain ordinaire, n'en aïant point trouvé d'autre, devoit être puni, plûtôt à cause du scandale qu'il avoit donné, que pour la faute qui étoit legere.

Dans la quarante-neuviéme il louë l'action d'un Evêque, qui avoit empesché qu'on n'enlevât de l'Eglise des personnes qui s'y étoient refugiées.

Dans la cinquante-& uniéme il refute amplement un homme qui renouvelloit l'erreur de Vigilance, & soûtenoit que les prieres des Saints étoient inutiles; parce qu'ils n'entendent pas nos prieres, & ne sçavent rien de ce qui se passe ici-bas. Cet homme se vantoit que Hildebert étoit de son avis; c'est ce qui l'oblige non seulement de desavoüer ce sentiment, mais encore de montrer par les témoignages des Peres, que les Saints entendent nos prieres, & qu'ils intercedent pour nous auprés de Dieu.

Dans la cinquante-troisiéme il s'excuse envers Clarembaud Chanoine d'Oxford, de ce qu'il ne lui avoit pas envoïé plûtôt l'Histoire des Miracles arrivez à Oxford, parce qu'il avoit égaré son Memoire. Il l'avertit que le second Memoire qu'il lui avoit adressé contenoit quelques-uns des mêmes Miracles avec des circonstances differentes, mais qu'il n'avoit pas crû pour cela devoir changer sa premiere Histoire; qu'il lui laissoit la liberté de la corriger ou de la supprimer.

Dans la cinquante-cinquiéme il congratule l'Evêque de Clermont de ce qu'il avoit donné un Archidiaconé à un des Soudiacres de l'Eglise du

Hildebert Evêque du Mans.

Mans, tres-digne de remplir cette dignité par sa science & par sa vertu ; & declame contre l'usage qui s'étoit introduit de retenir les Benefices dans une famille, comme par droit de succession. Il cite plusieurs passages contre cet abus.

La cinquante sixiéme est une Lettre de consolation à un Roi touchant la mort de son fils ; elle contient de tres-belles Maximes morales & Chrétiennes sur la constance avec laquelle le Sage & le Chrétien doivent supporter les afflictions.

Dans la cinquante-neuviéme il détourne un Comte de faire le voïage de Saint Jacques de Compostelle, parce que son devoir l'obligeoit de demeurer dans le Païs où il étoit necessaire.

Dans la soixantiéme il écrit à l'Evêque de Chartres au sujet d'un Prêtre, lequel aïant été attaqué par un Voleur, l'avoit blessé d'un coup de pierre, dont il étoit mort : Son Evêque aprés l'avoir privé pendant sept ans de la celebration de l'Office Divin, consulte enfin Hildebert pour sçavoir s'il doit le rétablir. Celui ci décide qu'il lui semble qu'un Prestre qui a commis un homicide ne doit plus offrir le saint Sacrifice, quoi-qu'il l'ait fait en son corps défendant : il prétend avec Saint Ambroise, qu'il n'est pas permis de tuer, mesme pour défendre sa vie ; & que quand cela seroit permis, on ne doit pas le faire. Il conclut que si pareille chose étoit arrivée à un de ses Diocesains, il l'adresseroit au S. Siege.

Dans la soixante-&-uniéme il reprend des Moines qui avoient refusé de donner le couvert à l'Evêque de Chartres. Il y fait voir que la perfection d'un Moine ne consiste pas à s'acquitter de ses devoirs exterieurs, mais à pratiquer l'humili-

Digitized by Google

té & la charité. Sur ce que ces Moines s'excusoient de n'avoir pas reçû l'Evêque de Chartres à cause de leur pauvreté, il prétend qu'ils devoient vendre ou engager les ornemens de leur Eglise, pour pratiquer l'hospitalité envers cet Evéque.

Hildebert Evêque du Mans.

Dans la soixante & deuxiéme il recommande à une Veuve qui s'étoit donnée à Dieu, de faire des aumônes aux pauvres.

Dans la soixante & troisiéme il louë la Comtesse Adele de ce que s'étant convertie, au lieu de faire un pelerinage à la Terre-sainte, elle avoit embrassé la Vie Monastique.

Dans la soixante & quatriéme il blâme la coûtume d'un Monastere, où l'on ne donnoit pas les deux especes de l'Eucharistie separément, mais celle du pain trempé dans celle du vin. Il y soutient que le pain trempé que Nôtre-Seigneur donna à Judas n'étoit pas l'Eucharistie.

Dans la soixante & cinquiéme écrite par Hildebert, aussi bien que les suivantes, depuis qu'il fut passé de l'Evéché du Mans à l'Archevêché de Tours; il informe le Pape qu'il avoit fait un voïage en Bretagne, dans lequel il avoit tenu un Synode à Nantes (l'an 1127.) pour la reforme de l'Eglise, principalement touchant les Mariages incestueux & les successions des Parens dans les Benefices. Que le Prince avoit remis dans ce Synode le droit que les Seigneurs prétendoient, de s'emparer des biens meubles des morts, & celui que le fisc avoit de s'attribuer tout ce qui venoit des naufrages. Que l'on y avoit aussi ordonné que les Evêques publieroient dans leurs Synodes, & les Prêtres dans leurs Eglises, que ceux qui contracteroient à l'avenir des Mariages défendus

Digitized by Google

Hildebert Evêque du Mans.

seroient excommuniez ; & que l'on y avoit declaré bâtards les enfans qui naîtroient de cette conjonction. Que l'on y avoit renouvellé les Loix Ecclesiastiques touchant les qualitez necessaires aux personnes qui veulent recevoir les Ordres : Que l'on y avoit défendu d'ordonner les Enfans des Prêtres, s'ils ne se faisoient Chanoines Reguliers ou Moines ; & qu'à l'égard de ceux qui étoient ordonnez, on leur avoit fait défenses de desservir les Eglises de leurs Peres, pour empescher qu'ils ne leur succedassent : que l'on avoit enfin défendu tres-fortement que les Benefices passassent comme par succession. Il prie le Pape de confirmer ce qu'ils avoient fait, & principalement la remise que le Prince avoit faite du droit qu'il avoit sur les naufrages. Le Pape Honoré II. lui accorde cette confirmation dans la Lettre qui suit immédiatement celle dont nous venons de parler.

Dans la soixante & septiéme il se plaint à ce Pape de ce que le Roi de France avoit confisqué des biens appartenans à son Eglise, & de ce qu'il ne lui permettoit pas d'entrer dans le païs qui étoit de son Roïaume, parce qu'il n'avoit pas disposé de ses Benefices suivant la volonté de ce Prince. Il lui écrit aussi touchant le different survenu dans l'Eglise de Tours entre le Doïen & quelques Chanoines, qui avoit été si loin qu'un des Chanoines avoit été mutilé par un des freres & par des amis du Doïen : celui ci fut accusé d'avoir eu part à cette action ; mais il le dénia, & ne s'étant point trouvé de preuve contre lui, il se purgea par son serment & par celui de sept autres Prestres.

Dans la soixante & huitiéme il dit au Pape qu'il a fait ce que sa Sainteté souhaitoit de lui,

Digitized by Google

aïant rendu à Bracerius sa Prébende qu'il avoit meritée de perdre par l'énormité de ses crimes, & en lui envoïant Radulphe Doïen de Saint Maurice. C'est celui dont il est parlé dans la Lettre précedente. Il y soutient l'innocence de ce Doïen, & informe le Pape du Jugement rendu en sa faveur.

Hildebert Evêque du Mans.

Dans la soixante & neuviéme il prie le Pape de confirmer une Donation que le Roi d'Angleterre faisoit à l'Eglise de Fontevrault.

Dans la soixante & dixiéme il console la Reine d'Angleterre de sa sterilité, & l'avertit qu'elle ne la doit pas considerer comme un opprobre, mais comme un moïen de faire son salut en adoptant les pauvres pour ses enfans.

Dans la soixante & onziéme il exhorte à la perseverance une Comtesse qui avoit quitté le monde pour embrasser la vie Monastique.

La soixante & quatorziéme est une reprimende qu'il fait à un Ecclesiastique qui ne menoit pas une vie reguliere.

Dans la soixante & quinziéme il se plaint de ce que pas un de ses amis n'entreprend de défendre les interêts de son Eglise auprés du Roi de France.

Dans la soixante & dix neuviéme il décide que les Religieuses qui sont dans un Monastere, ne doivent point en sortir seules, mais avec une de leurs meres. Il reprend celles qui en usent autrement les jours de Fêtes. Il remarque qu'il y avoit environ trente ans qu'il avoit écrit un Traité touchant la Virginité. Enfin il declame contre quelques Religieuses, qui demeurent dans des maisons particulieres pour mener une vie plus libre.

Digitized by Google

Hildebert Evêque du Mans.

La quatre-vingtiéme est une Lettre de Marbodus Evêques de Rennes, dont nous parlerons en son lieu.

La quatre-vingt deuxiéme est une excellente Lettre addressée au Pape Honoré, dans laquelle il lui parle avec soumission & avec liberté contre les Appellations au saint Siege si frequentes dans ce Siecle-là. Il le prie d'abord que sa Lettre ne l'aigrisse pas, & de ne pas attribuer à une présomption, ce qu'il est obligé de faire par necessité, & dans la crainte que l'Eglise ne soit blessée par les armes dont il a senti les effets. Il ajoûte qu'il espere que sa remontrance ne lui sera pas désagreable, parce que c'est pour la Justice qu'il écrit. Il lui déclare ensuite que l'on n'a jamais approuvé deça les Alpes, & que ce n'est point une chose fondée sur les Loix Ecclesiastiques, que l'on reçoive à Rome toutes sortes d'Appellations : que si cette nouveauté a lieu, l'autorité des Papes sera aneantie, & que toute la vigueur de la discipline Ecclesiastique perira ; car, dit-il, où est le Ravisseur qui n'appelle aussi-tôt qu'il sera menacé d'Anatheme ? qui est le Clerc qui ne demeurera pas dans ses desordres en se mettant à couvert par une Appellation declinatoire ? Par quel moïen les Evêques pourront-ils venger la moindre désobeïssance ? une appellation arrêtera sa censure, affoiblira sa constance, amolira sa fermeté, lui imposera silence, & rendra les crimes impunis. Il avouë que l'Eglise Cisalpine a reconnu quelques Appellations, & qu'il est juste que ceux qui ont des griefs legitimes, puissent avoir le secours de l'Appellation ; que ceux des Juges ennemis ou suspects, ou qui craignent la violence du Peuple,

Digitized by Google

peuvent aussi se mettre à couvert par la voïe de l'Appellation : mais il soûtient que les Appellations qui ne sont interjettées que pour arrêter le Jugement & tirer l'affaire en longueur, ne doivent point être autorisées, & il prie le Pape de n'en plus recevoir de cette nature. *Hildebert Evêque du Mans.*

La Lettre quatre vingt-troisiéme qui est la derniere de ce Recueil, n'est point une Lettre de Hildebert, mais une partie de la Préface d'Yves de Chartres sur son Decret : Ainsi c'est par erreur que l'on a mis cette piece entre les Lettres de Hildebert.

Le Pere Dachery nous a donné dans le quatriéme Tome du Spicilege, neuf Lettres de Hildebert, entre lesquelles il y en a deux tres éloquentes sur la prison du Pape Paschal II. & depuis il en a encore donné quinze autres qui se trouvent à la fin du treiziéme Tome. Il y en a quelques-unes parmi celles-ci qui concernent la persecution que Hildebert souffrit de la part du Roi de France ; & le different du Doyen de Tours avec ses Chanoines. Il prie le Pape dans la neuviéme de ne pas accorder le *Pallium* à l'Evêque de Dol.

Les autres Oeuvres de Hildebert sont deux Proses sur la Nativité de Nôtre-Seigneur ; une Paraphrase du Canon de la Messe en vers ; un Sermon sur ces paroles d'Isaïe Ch. 35. *Alors les yeux des Aveugles seront ouverts* ; un autre Sermon sur ces paroles de Jesus-Christ, en S. Luc Ch. 12. *On demandera beaucoup à celui qui aura beaucoup reçû* : un Discours synodique à ses Curez. Tous ces Ouvrages & ces Lettres sont dans les Bibliotheques des Peres.

On trouve encore en differens endroits d'autres

Digitized by Google

Hildebert Evêque du Mans.

Ouvrages attribués à Hildebert : sçavoir la Vie de S. Hugues Abbé de Cluny, dans la Bibliotheque de Cluny donnée par du Chesne ; l'Epitaphe de Berenger rapportée par Guillaume de Malmesbury ; une Lettre au Moine Reginolde, & la Préface de la Vie de Sainte Radegonde, donnée par le Pere Mabillon dans le premier Tome de ses Analectes, avec le commencement de cette vie que ce Pere a manuscrite. Rosveide fait mention d'une Vie de sainte Marie Egyptienne en vers par Hildebert, que l'on dit être dans la Bibliotheque de Lipsic. Il y a dans les Bibliotheques plusieurs Opuscules attribués à Hildebert. Nous avons perdu le Traité de la Virginité qu'il avoit composé. Outre ces Ouvrages le Pere Hommey Religieux de l'Ordre des Hermites de S. Augustin, nous a encore donné dans le Recueil de quelques Ouvrages des Peres qu'il a fait imprimer en 1685. un Traité de Hildebert en Prose & en vers sur le combat de la chair & de l'esprit, composé à l'imitation de Boëce : un autre Ouvrage envers de la concorde de l'ancien & du nouveau Testament dans lequel Hildebert fait voir que les figures de la Loi ont été accomplies par Jesus-Christ & particulierement dans l'Institution de l'Eucharistie & du Baptême : Trois prieres en Prose rimée, adressées aux trois personnes de la Trinité : une Piece en vers élegiaques sur son exil : deux autres pieces sur la Ville de Rome ruinée & reparée par la Religion, & quelques autres Poësies sur le Sacrifice de la Messe. Ce Religieux a joint à ces Ouvrages de Hildebert, des Notes sur toutes les Lettres, dans lesquelles il a découvert les noms de ceux à qui elles sont écrites, supplée

Digitized by Google

quelques lacunes, & corrigé plusieurs passages sur la foi des Manuscrits. Travail tres-utile pour ceux qui voudroient entreprendre une nouvelle Edition des Oeuvres de Hildebert. *Hildebert Evêque du Mans.*

Il s'en faut bien que les autres Ouvrages de cet Auteur soient de l'élegance & de la beauté de ses Lettres : ses pieces Poëtiques sont grossieres, & il n'y a pas même observé les Regles de la quantité. Ses Sermons sont foibles & languissans. Au reste cet homme a été un grand Prelat qui a fait paroître dans toute sa vie, beaucoup de sagesse, de conduite & de fermeté.

GUIBERT
Abbé de Nogent.

GUIBERT Abbé de Nogent sous-Coucy naquit dans un Village du Diocese de Beauvais, d'une famille riche & puissante. Il perdit dans sa jeunesse son Pere Evrard, & fut élevé par sa Mere, qui eut un soin particulier de son éducation : s'étant ensuite retirée dans un Monastere, & aïant appris que son Fils ne suivoit pas les instructions qu'elle lui avoit données ; elle fit ensorte qu'il se mit dans l'Abbaïe de Saint Germain du Diocese de Beauvais, pour y vivre sous la conduite de son ancien Maître qui s'étoit fait Moine dans cette Abbaïe. Guibert n'y fut pas long-tems sans avoir envie de prendre l'habit Monastique ; & il executa ce dessein contre l'avis de sa Mere & de son Maître. Aprés s'être fait Moine il fut tour- *Guibert Abbé de Nogent.*

Digitized by Google

Guibert Abbé de Nogent. menté par quantité de tentations ; mais enfin il s'en délivra par le moïen de la priere & de l'étude, & fut élû l'an 1104. Abbé de Nogent sous-Coucy à l'extremité du Diocese de Laon, où il mourut l'an 1124.

On a mis à la tête des Oeuvres de Guibert un petit Traité de la Prédication, qui est la Préface de ses Commentaires moraux sur l'Ecriture, tres-instructif & tres-méthodique. Il commence par remarquer qu'il est fort dangereux à une personne obligée par le devoir de sa charge de prêcher, de ne pas s'acquitter de ce devoir ; parce que comme c'est une chose damnable de donner de mauvais exemples, de même c'est une tres-grande faute de ne pas vouloir contribuer à la guerison des pecheurs par des instructions salutaires. Il ajoûte que les hommes ont differens motifs de s'abstenir de la Prédication ; que les uns le font par orgueil, de crainte de passer pour des Prêcheurs, qualité que l'on méprise dans le monde : les autres par envie, pour ne pas faire part aux autres de ce qu'ils sçavent ; les autres par dégoût & par paresse, ou parce qu'ils ne s'y croïent pas obligés, à cause qu'ils n'ont point charge d'ames. Il soûtient que tous les Chrétiens qui ont quelque science de l'Ecriture Sainte sont obligés d'enseigner la parole de Dieu, & qu'ils ne doivent avoir d'autre fin de leur Prédication, que Dieu même qui en fait le sujet : que les Evêques, les Abbez, les Curez & en general tous les Chrétiens sont obligés non seulement de s'abstenir de faire le mal & de donner mauvais exemple, mais qu'ils sont encore obligés de procurer tout le bien qu'ils peuvent & par leur exemple & par leur doctrine. Il conclud

Digitized by Google

de ce principe qu'il faut joindre ensemble la pratique des Vertus & l'Instruction des autres. Un Prédicateur doit mener une vie innocente, & celui qui vit bien doit s'occuper à instruire les autres. Il veut que la Prédication soit précedée de l'Oraison, afin que l'ame embrassée de l'amour de Dieu, puisse exprimer avec ardeur les sentimens qu'elle a de Dieu pour enflamer les Auditeurs du feu qu'elle sent en elle-même. Car, dit-il, un discours prononcé d'une maniere tiede & languissante, n'étant pas même agréable à celui qui le prononce, ne peut pas plaire à ceux qui l'écoutent, & ce seroit une merveille si un discours prononcé par une personne qui n'est point animée, étoit capable d'animer les autres. Il faut aussi prendre garde ajoûte-t-il, que la parole se répandant suivant l'effusion du cœur, le discours ne devienne ennuïeux par sa longueur, & ne soit à charge aux Auditeurs. Ainsi quelque grande que soit la ferveur du Prédicateur : quelque vaste que soit son sujet, quelque heureuse que soit sa memoire, quelque facilité qu'il ait de parler avec ornement, il doit avoir égard à la foiblesse de ses Auditeurs, & songer qu'il vaut mieux débiter un petit nombre de veritez qui seront reçûës agréablement, que de dire une infinité de choses, qu'on ne pourra retenir ; & qu'il est à-propos de finir avant que d'ennuïer ses Auditeurs, afin, quand il parlera une autre fois, de les trouver disposés à l'écouter. Il avertit encore les Prédicateurs qu'ils doivent prêcher pour les ignorans & pour les sçavans, & expliquer les choses qu'ils avancent, d'une maniere intelligible à tout le monde, & qu'il est à propos de mêler des Sentences de l'An-

Guibert Abbé de Nogent.

Digitized by Google

Guibert Abbé de Nogent.

cien Testament dans leurs discours, parce qu'elles paroissent nouvelles & réveillent leurs Auditeurs.

Il traite ensuite des sujets que les Prédicateurs doivent prendre, qu'il rapporte aux quatre sens de l'Ecriture; le Litteral, l'Allegorique, le Tropologique & l'Anagogique. Il observe, que quoique les Allegories mêlées dans le reste du discours soient agréables, & qu'il soit à propos d'expliquer quelquefois le sens Litteral de quelques endroits de l'Ecriture; le principal secret du Prédicateur doit être de découvrir l'interieur de l'homme; c'est à-dire ses pensées, ses mouvemens, ses passions, & d'en faire des portraits si naturels que » chacun y reconnoisse ce qui se passe en soi. Au » reste, dit-il, on ne doit pas seulement donner » des avertissemens sur la pratique des Vertus, mais » encore sur la liaison des vices, & sur les moïens » de les éviter ..... Quelquefois un discours de » la nature du vice n'est pas moins utile qu'un dis- » cours sur la vertu; car comment aimer la beauté » de la vertu, si l'on ne connoît pas la laideur du » vice; & comment fuïr le vice, si l'on ne connoît » pas la vertu? Il faut faire connoître l'un & l'au- » tre, & apprendre à l'homme ce qu'il est, & lui » representer son interieur.

Cet interieur de l'homme est dépeint parfaitement selon Guibert dans les Morales de Saint Gregoire & dans les Conferences de Cassien; mais on ne l'apprend bien que par sa propre experience, & par l'exercice dans la Vie spirituelle. Il ne veut pas que ceux qui n'y sont pas exercés hazardent des allegories nouvelles; & il donne des regles à ceux qui se sont perfectionnés dans la

Digitized by Google

Spiritualité, pour marcher sûrement dans une route, où il est si facile de s'écarter.

Guibert Abbé de Nogent.

Il avertit les Prédicateurs de prêcher ensorte qu'il paroisse qu'ils n'ont d'autre intention que d'instruire & de procurer le Salut de leurs Auditeurs, & qu'ils ne cherchent point à tirer de la gloire de leur éloquence : Car rien, dit-il, n'offense davantage un Auditeur, que quand il pense que le Prédicateur ne parle que par ostentation ou par interêt. Celui qui a ce caractere irrite plûtôt qu'il n'instruit ; & plus son discours a d'ornemens, plus il est méprisé par ses Auditeurs.

Il traite enfin des principales matieres qui doivent servir de sujet aux Prédicateurs, & il leur recommande de representer aux Pecheurs non seulement les supplices qu'ils souffriront éternellement, mais encore les peines, les tourmens, les inquietudes & les autres maux qu'ils ont à souffrir en cette vie. C'est là le sujet de cette Préface, qu'il a apparemment composée pour servir d'Apologie contre le sentiment de son Abbé, qui ne lui vouloit pas permettre de prêcher ni d'écrire. Elle est suivie de dix Livres de Commentaires moraux sur la Genese, composés à l'imitation de ceux de saint Gregoire sur Job ; & de cinq autres Livres de Commentaires de même nature sur les Propheties d'Osée & d'Amos, & sur les Lamentations de Jeremie ; auxquels il a donné le nom de Tropologies.

Le Traité de Guibert contre les Juifs est une Refutation d'un écrit plein de blasphêmes contre Jesus Christ : il y traite particulierement de la Conception de Jesus-Christ dans les entrailles d'une Vierge, & il traite à l'occasion de cette

Digitized by Google

Guibert Abbé de Nogent. question, du peché Originel & de la concupiscence. Il y a un passage sur les Images, dans lequel il dit que nous honorons dans des signes visibles les choses invisibles; où plûtôt que nous arrêtons nôtre esprit errant & vagabond à la contemplation des choses spirituelles par les regards que nous jettons sur des peintures qui nous servent comme d'avertissement.

Dans le Traité de la verité du Corps de Jesus-Christ, il agite deux questions : la premiere sur le morceau de pain trempé que Nôtre-Seigneur donna à Judas, & la seconde sur la Réalité du Corps de Nôtre Seigneur dans ce Sacrement. Sur la premiere il décide que Judas a reçû l'Eucharistie avec les autres Apôtres; mais que le morceau qui lui fut donné par Nôtre-Seigneur, n'étoit point un Sacrement ou un Signe sacré, mais le Signe de la trahison. Sur la seconde il refute le sentiment de ceux qui nient la Réalité, & qui croient que le Corps de Jesus-Christ n'est qu'une figure dans l'Eucharistie.

Le Traité des Loüanges de la Vierge Marie contient quantité d'Eloges de la Mere de Dieu, & l'Histoire de quelques miracles arrivés par son intercession. Il finit par une Hymne ou Prose en son honneur.

Il traite dans l'Ouvrage sur la Virginité non seulement de son excellence, mais aussi des moïens de la conserver, des vertus qui la doivent accompagner, & des vices qui lui sont contraires.

Dans le Traité des Gâges ou des Reliques des Saints, Guibert aprés s'être justifié dans la Préface de l'expression qu'il avoit avancée que l'Eucharistie tenoit lieu de Jesus-Christ, traite de

Digitized by Google

l'honneur des Saints, de leurs Reliques, & des abus qui s'y commettent. 1°. Que les coûtumes des Eglises peuvent être differentes sur des choses de discipline, comme sur les jeûnes, sur les manieres de chanter, &c. 2°. Qu'il est necessaire de recevoir les Sacremens du Baptême & de l'Eucharistie; ensorte toutefois que l'on ne peut être sauvé sans être baptisé, & qu'on peut l'être sans avoir reçû actuellement le Corps & le Sang de Jesus-Christ, comme il paroît par les exemples de quelques Martyrs qui ne l'ont jamais reçû, & de quelques Hermites qui le recevoient tres-rarement. 3°. Qu'il y a des pratiques qui ne sont pas necessaires pour le salut, que l'on observe neanmoins dans les Eglises; comme des Reliques des Saints & des choses qui leur ont servi que nous respectons & que nous honorons pour suivre leur exemple & obtenir leur protection. 4°. Que l'on ne devroit reconnoître pour Saints que ceux qui sont reconnus pour tels par une tradition ancienne, ou par des relations certaines; & non pas ceux à qui l'on a donné cette qualité par fantaisie ou sur des fausses Relations. 5°. Il blâme ceux qui inventent des faussetez, & il veut qu'on examine avec soin les Histoires des Saints, & que l'on n'honore que ceux dont la Sainteté est certaine, & qui sont morts de la mort des Justes. 6°. Il distingue plusieurs sortes de personnes par lesquelles Dieu opere des miracles. Les uns ne sont que comme des Canaux ou des instrumens dont Dieu se sert pour faire des prodiges qui sont utiles aux autres & inutiles à eux-mêmes. Dieu fait à d'autres des graces qu'ils n'ont point meritées, & les en rend dignes par sa pure misericorde: Quelquefois il les accor-

Guibert Abbé de Nogent.

Digitized by Google

Guibert l'Abbé de Nogent.

de aux Fideles pour la récompense de leur foi & de leur justice. 7°. Il prouve que l'on doit punir severement ceux qui supposent de faux miracles. 8°. Il examine qui sont ceux que l'on doit honorer comme Saints : Les Martyrs sont les premiers ; mais il faut qu'il soit constant qu'ils ont été martyrisés pour la Foi de l'Eglise. A l'égard des Confesseurs, il veut que l'on n'honore en cette qualité que ceux qui ont été d'une Sainteté tout-à-fait éminente, & du salut desquels on est moralement sûr : car quand on a lieu d'en douter, il ne veut pas qu'on les invoque. Il propose à cette occasion l'Exemple de l'Eglise, qui n'a point voulu assûrer que le Corps de la Vierge soit ressuscité & glorifié, quoiqu'il y ait bien des raisons qui portent à le croire. 9°. Il remarque qu'à l'égard des Saints reconnus & averés, il y a beaucoup d'erreurs touchant leurs Reliques : puisque le Corps, la tête & les autres membres d'un méme Saint se trouvent en differens endroits, & que chacun prétend avoir le veritable. 10. Il soûtient que les Corps des Saints étant de la terre comme les autres, il eût été plus à propos de les laisser dans leurs Tombeaux, que de
» les mettre dans des Chasses d'or & d'argent, les
» transporter & les diviser comme on a fait. Certes,
» dit-il, si les Corps des Saints fussent demeurés
» dans des lieux où ils avoient été selon l'ordre de
» la nature, c'est à dire dans leurs Tombeaux, il
» n'y auroit point eu d'erreur ni de contestation sur
» la verité de leurs Reliques ; car cela n'arrive que
» parce qu'on les tire de leurs Tombeaux, qu'on les
» coupe par morceaux, & qu'on les porte de côté
» & d'autre. Il est vrai que la pieté a donné occa-
» sion à les porter ainsi ; mais la cupidité a corrom-

pu

pu dans la suite ce que l'on faisoit d'abord avec simplicité . . . . . Que les autres pensent ce qu'ils voudront, pour moi je ne ferai point de difficulté d'assûrer que l'on n'a point fait une chose agréable à Dieu ni à ses Saints, en ouvrant leurs Tombeaux, ou en divisant ainsi leurs membres. Les Païens mêmes ont eu du respect pour les Sepultures. Saint Gregoire répond à une Imperatrice qu'il n'oseroit pas lui envoïer la Tête de Saint Pierre; & les Saints ont souvent donné des marques de l'indignation qu'ils avoient contre ceux qui vouloient ainsi démembrer leurs Corps. II. Il avouë neanmoins que ceux qui honorent de fausses Reliques sans le sçavoir, & les croïant de quelque Saint, ne pechent pas; & que celui qui invoque un homme qui n'est pas Saint, le croïant veritablement, peut être exaucé de Dieu qui connoît sa bonne intention. Enfin il blâme le gain sordide que l'on fait de ces Reliques en les vendant, ou en tirant de l'argent pour les montrer, pour les porter en procession, pour les exposer, &c. Voila les principaux points que Guibert décide dans ce premier Livre des Gâges des Saints: ils sont accompagnés de quantité d'exemples de vrais & de faux miracles, de vrais & de faux Saints, de vraies & de fausses Reliques, qui sont capables de divertir le Lecteur.

Guibert Abbé de Nogent.

Dans le second Livre, pour refuter ceux qui faisoient valoir des Reliques qu'ils soûtenoient être de Nôtre-Seigneur, comme une de ses Dents, son Prépuce, &c. il traite du Mystere dans lequel Jesus-Christ nous a laissé son Corps. Il soûtient que Jesus-Christ ne nous a point laissé de Reliques de son Corps; mais qu'il nous donne

Digitized by Google

Guibert Abbé de Nogent.

son Corps tout entier dans l'Eucharistie : Que ce Corps n'est point divisé & distribué aux Fideles par parcelles, mais qu'il est donné tout entier sous chaque Hostie : que ce Sacrement est reçû par les méchans comme par les bons, quoi-que les premiers ne reçoivent pas la grace du Sacrement : qu'il peut méme être mangé par les Rats & par les autres animaux, & entrer dans leur ventre, sans qu'il arrive rien d'indigne au Corps de Jesus-Christ, & que la corruption & les autres changemens qui paroissent à nos yeux arrivent aux especes, & non pas au Corps méme de Jesus-Christ : que ce Corps n'est point dans l'Eucharistie en état de mort ou de crucifié, mais en état de vivant, & tel qu'il est dans sa gloire. Il traite en passant une question, sçavoir si des pains qui étoient dans un Ciboire sur l'Autel pendant la Consecration, sans que le Prestre le sçût, ont été consacrés ; & il décide que non, & que si l'on mettoit une Hostie sous la Palle, ou quelque goûte de vin dans le Calice, sans que le Prêtre le sçût, elles ne seroient pas consacrées.

Aprés avoir parlé de la veritable Relique de Jesus-Christ dans ce Livre, il combat dans le troisiéme les fausses Reliques de Jesus-Christ, » que quelques uns prétendoient avoir. Il le com- » mence par cette belle maxime : il faut approuver » la devotion que l'on a pour Dieu & pour ses » Saints ; mais tant que cette devotion ne s'écarte » pas des bornes de la vraïe Religion ; autrement » il arrive que le Devot au lieu de recevoir la ré- » compense de son action, se trouve coupable par » son erreur. Car quand on dit quelque chose de » Dieu, ou qu'on lui rend un culte contraire aux

Digitized by Google

témoignages de la verité, on peche d'autant plus dangereusement, que la pieté en est le prétexte; parce que rien n'est pire que de faire le mal, & de croire que ce qu'on fait est un bien: car comment corriger une faute, si non seulement on ne croit pas que ce soit une faute, mais qu'on soit encore persuadé que c'est une action qui merite récompense? Il refute ensuite fortement l'opinion des Moines de Saint Medard qui se vantoient d'avoir une Dent de Nôtre-Seigneur, & se fonde principalement sur ce que Nôtre-Seigneur étant ressuscité, toutes ses parties doivent être reünies à son Corps glorieux. Il est vrai qu'ils pouvoient objecter, qu'il étoit à croire que les premieres dents de Nôtre-Seigneur étoient tombées comme aux autres enfans, & que celle qu'ils avoient en étoit une. Guibert se propose aussi cette objection en leur nom, & l'élude, en disant qu'il a bien d'autres raisons pour refuter leur prétention, & qu'ils n'en ont aucune pour l'établir. La principale qu'il apporte est qu'il n'est pas vraisemblable qu'on ait gardé en ce tems-là les cheveux, les dents, le prépuce, & les autres choses qui tomboient du Corps de l'Enfant JESUS: qu'il n'y a aucune apparence que la Vierge les ait conservés: il se mocque aussi du Lait prétendu de la Vierge que l'on gardoit dans l'Eglise de Laon, & en quelques autres endroits. Les Religieux de Saint Medard alleguant des Miracles pour défendre leur Relique, il répond que cette dent peut être la dent de quelque Saint; ou que ces Miracles s'étoient faits en consideration de la foi de ceux qui y étoient venus pour honorer une Relique qu'ils croioient être de Jesus-Christ.

« *Guibert* « *Abbé de* « *Nogent.*

Digitized by Google

Guibert Abbé de Nogent.

Il traite dans le dernier Livre, intitulé *Du Monde interieur*, des Visions & des Apparitions des Demons ou des Ames. Il fait voir que les visions des Prophetes sont des visions de choses corporelles. Il avouë que les Demons sont répandus & presens dans ce monde visible. Il soûtient que la Beatitude des Elûs & les peines des Damnés ne sont point corporelles quant à present, mais spirituelles, & croit que le feu qui tourmente les Demons n'est point un feu materiel & corporel, mais le déplaisir cuisant qu'ils ont de se voir privés pour toûjours de la Beatitude & de la vûë de Dieu, comme le bonheur des autres consiste dans le plaisir qu'ils ont de voir la gloire de Dieu. Enfin il prouve que les Ames sont spirituelles, qu'elles n'ont point de figure, qu'elles ne sont capables que de simpathies spirituelles, & que les corps ne peuvent agir sur elles.

L'Ouvrage intitulé *Gesta Dei per Francos*, Actions que Dieu a faites par les François, est divisé en huit Livres, & adressé à Lisiard Evêque de Soissons; il contient une Histoire ample & exacte de la premiere Croisade des François, & des conquêtes qu'ils firent en Orient & dans la Terre-Sainte, particulierement sous la conduite de Boëmond Duc de la Poüille, & de Godefroy de Boüillon Roi de Jerusalem: elle est écrite d'un stile ampoulé; il y a mêlé quelques Vers avec la Prose; mais elle est assez fidele, & il a évité de rapporter des Histoires qui n'avoient d'autre fondement que des bruits populaires.

La Vie de Guibert qu'il a lui même écrite, n'est pas une Relation simple de ce qui lui est arrivé, mais un Ouvrage en partie de Morale à l'i-

Digitized by Google

mitation des Confessions de Saint Augustin & en partie Historique : il y fait de longues digressions sur differens sujets ; y rapporte l'Histoire des Abbaïes de Saint Germaire de Nogent sous-Coucy, & celle des Eglises de Laon, de Soissons, &c. On y trouve aussi quantité de miracles, de visions, d'apparitions, & d'autres faits historiques de son tems.

Guibert Abbé de Nogent.

On a encore parmi les Ouvrages de Saint Bernard un Sermon sur ces paroles du dernier Verset du septiéme Chapitre de la Sagesse : *La Sagesse surmonte la malice, & elle atteint avec force depuis une extremité jusqu'à l'autre, & dispose de tout avec douceur*, que l'on attribuë à Guibert de Nogent ; parce qu'il dit dans le seiziéme Chapitre du premier Livre de sa Vie qu'il fit un Sermon sur ce sujet.

Guibert avoit écrit outre ces Ouvrages, un Traité sur des Sentences tirées des Evangiles & des Prophetes, dont il parle dans le seiziéme Chapitre du premier Livre de sa Vie ; mais cet Ouvrage n'a point vû le jour, & n'a peut-être jamais été achevé. Le Pere Oudin remarque qu'il a trouvé dans les Bibliotheques des Abbaïes de Vauclair & d'Igny, des Commentaires de Guibert sur les Prophetes Abdias, Jonas, Michée, Zacharie, Joël, Nahum, Abacuc & Sophonie.

Cet Auteur aïant donné beaucoup de tems à l'étude de la Grammaire & de la Poësie, écrivoit assez purement, & faisoit des Vers passablement bons. Il raisonne assez juste dans ses Traitez Dogmatiques, & traite les choses avec methode. Il dépeint assez bien le cœur humain dans ses Traitez de Morale ; il est trop fleuri & trop diffus dans les Historiques.

Digitized by Google

Guibert Abbé de Nogent.

Ses Oeuvres ont été données au Public par le Pere Dom Luc Dachery, & imprimées in folio à Paris chez Billaine l'an 1651. Il y a joint de sçavantes Notes & de longues Observations, dans lesquelles il raporte quantité de Monumens anciens, & fait l'Histoire de diverses Abbaïes. Il a aussi mis dans le même Volume pour le rendre d'une juste grosseur les Vies de Saint Germaire, de Saint Simon Comte de Crépy, & de Sainte Salberge premiere Abbesse de Saint Jean de Laon qui fonda ce Monastere vers l'an 640. Trois Livres de Hugues Archevêque de Roüen contre les Heretiques de son temps, & la Continuation de la Chronique de Sigebert par Robert de Torigny Abbé du Mont Saint Michel; avec un Traité du même de la Reforme de plusieurs Abbaïes, & des Catalogues des Doyens de la Cathedrale de Laon & des Abbez de Saint Jean & de Saint Martin de la même Ville. L'Histoire de la Croisade de Guibert avoit déja été donnée par Jacques Bongars dans la Collection qu'il a faite de ses Historiens imprimée en 1611. à laquelle il a donné le Titre que Guibert avoit donné à son Ouvrage, *Gesta Dei per Francos.*

Digitized by Google

SIGEBERT,
Moine de Gemblours.

Sigebert Moine de Gemblours.

SIGEBERT Moine de Gemblours, aprés avoir enseigné publiquement dans le Monastere de Saint Vincent de Mets, revint à son Monastere, où il se donna tout entier à écrire & à composer des Livres. Il défendit fortement le parti des Empereurs Henri IV. & Henri V. contre les Papes. Il est mort l'an 1113.

Voici le Catalogue qu'il a fait lui-même de ses Ouvrages. Il composa étant encore à Saint Vincent de Mets la Vie de Saint Thierri Evêque de cette Ville & Fondateur de cette Abbaïe, avec un Eloge de ce Saint en Vers heroïques : la Passion de Sainte Luce en Vers Alcaïques : une Réponse à ceux qui avoient repris la Prophetie de cette Sainte, dans laquelle on lui faisoit prédire que la persecution cesseroit biên-tôt, Diocletien étant chassé, & Maximilien mort : un Sermon à la loüange de cette Sainte, dans lequel il rapportoit l'Histoire de ses Translations de Sicile à Corfou, & de Corfou à Mets : la Vie de Saint Sigebert Roi de France, Fondateur de l'Eglise & de l'Abbaïe de Saint Martin proche de Mets.

Etant revenu au Monastere de Gemblours, il composa les Ouvrages suivans.

La Passion des Martyrs Thebeens en Vers heroïques : la Vie de Saint Guibert Fondateur de

Digitized by Google

Sigebert Moine de Gemblours.

l'Eglise de Gemblours. Il reforma l'ancienne Vie de Saint Lambert, & en fit une nouvelle ornée de Comparaisons tirées des Anciens : il fit une Réponse à la Lettre que le Pape Gregoire VII. avoit écrite à Hermain Evéque de Mets : une Apologie à l'Empereur Henri contre ceux qui blâment les Messes des Prêtres mariez : une Lettre écrite au nom des Eglises de Liege & de Cambray contre la Lettre de Paschal II. par laquelle ce Pape ordonnoit au Comte de Flandres de leur faire la guerre : une Réponse aux Habitans de Tréves sur le Jeûne des Quatre-tems : l'Ecclesiaste en Vers heroïques selon les sens litteral, allegorique & mytologique : la continuation de la Chronique d'Eusebe aprés Saint Jerôme jusqu'à l'an 1111. un Traité sur la reformation des Cycles, & enfin un Ouvrage des Hommes illustres, à l'imitation de Saint Jerôme & de Gennade.

Il ne nous reste de ces Ouvrages que la continuation de la Chronique de Saint Jerôme depuis l'an 381. jusqu'à l'an 1112. Le Traité des Auteurs Ecclesiastiques : la Lettre écrite au nom du Clergé de Liege & de Cambray : les Vies de Saint Sigebert, de S. Guibert & de S. Maclou, raportées par Surius.

Cet Auteur est exact : il avoit des belles Lettres & de l'érudition,

Digitized by Google

HONORE' LE SOLITAIRE
Ecolâtre de l'Eglise d'Autun.

HONORE' Prêtre & Ecolâtre de l'Eglise d'Autun, surnommé le Solitaire, a fleuri vers l'an 1120. sous l'Empire de Henri V. On sçait peu de chose de sa Vie; mais on a beaucoup de ses Ouvrages. *Honoré le Solitaire Ecolâtre d'Autun.*

Le plus considerable est son Traité des Lumieres de l'Eglise ou des Ecrivains Ecclesiastiques, donné d'abord par Suffridus, & ensuite par Aubert de la Mire dans leurs Collections des Auteurs qui ont écrit sur les Ecrivains Ecclesiastiques. Honoré a divisé cet Ouvrage en quatre Livres : les trois premiers ne sont presque qu'un Abregé des Traitez sur les Auteurs Ecclesiastiques de Saint Jerôme, de Gennade & d'Isidore. Il traite dans le dernier de quelques Auteurs depuis Bede jusqu'à son tems. Ce Traité ne contient presque que les noms & les qualitez des Auteurs, & les Titres de leurs Ouvrages : il est suivi d'un autre Traité de même nature, contenant les noms des anciens Heretiques & leurs principaux dogmes, imprimé à Basle en 1544. On peut ajoûter à ces deux Traitez un Catalogue Chronologique des Papes depuis Saint Pierre jusqu'à Innocent II. qui se trouve aussi parmi les Oeuvres d'Honoré d'Autun.

Le Traité intitulé *La Perle de l'Ame*, ou *De l'Office Divin*, est divisé en quatre Livres; il

Digitized by Google

Honoré le Solitaire Ecolâtre d'Autun.

traite dans le premier du Sacrifice de la Messe, de ses Ceremonies & de ses Prieres ; de l'Eglise, de ses parties & de ses ornemens ; des Ministres de l'Autel, & de leurs Habits. Dans le second il traite des Heures Canoniales, & de l'Office Ecclesiastique du jour & de la nuit. Dans le troisiéme, des principales Fêtes de l'année ; & dans le quatriéme, de la concorde ou accord de l'Office de toute l'année, avec les jours & les tems dans lesquels on le celebre. Ces Livres sont pleins de quantité de raisons & d'explications mystiques, qui n'ont d'autre fondement que l'imagination de l'Auteur : ils ont été imprimés à Lipsic en 1514. & dans les Collections des Auteurs qui ont traité des Offices Ecclesiastiques.

Le Traité de l'Image du Monde est divisé en trois Livres : dans le premier il traite du Monde & de ses parties : dans le second, du Tems & de ses parties : le troisiéme est une suite Chronologique des Rois, des Empereurs, & des autres Souverains depuis le commencement du monde jusqu'à Frederic Barberousse.

L'Ouvrage intitulé *La Philosophie du Monde*, divisé en quatres Livres, est un Traité sur le Systême du Monde & sur ses principales Parties : il est suivi d'un Ecrit de même nature touchant le mouvement du Soleil & des Planetes.

Le Traité de la Prédestination & du Libre-Arbitre est composé en forme de Dialogue, & a pour sujet l'Explication de la Question commune : Comment accorder le Libre-Arbitre avec la certitude de la Prédestination ? Il definit la Prédestination, une préparation éternelle de la gloire, ou de la peine, à ceux qui ont bien ou mal

Digitized by Google

fait : il dit qu'elle n'impose point de necessité de faire le bien ou le mal, parce que Dieu ne prédestine à la gloire ou à la peine, qu'en vûë des merites. Il rejette le sentiment de ceux qui prétendent que le Libre-Arbitre consiste dans le pouvoir de faire le bien ou le mal, & il le définit un pouvoir d'observer la Justice volontairement & sans contrainte : il assûre que l'homme a par sa nature le pouvoir de garder la Justice, quoi qu'il ait besoin de la Grace pour la faire, & qu'il puisse resister à cette grace : il dit que Dieu a fait toutes les Créatures raisonnables pour la gloire, mais qu'il les a laissées libres de faire le bien & le mal par leur propre volonté : qu'il veut le salut de tous les hommes ; mais que c'est leur Libre-Arbitre qui est cause de leur damnation. Il explique ensuite pourquoi Dieu a fait des Créatures qu'il sçavoit qui l'offenseroient, & qui seroient damnées : Pourquoi le Verbe s'est incarné : Comment depuis le peché l'homme ne meritant plus que la peine, Dieu laisse les uns dans la masse de perdition, qui se damnent par leur liberté, & sauve les autres par sa grace qu'ils n'ont point meritée, comment le salut doit être plûtôt attribué à la Grace qu'au Libre-arbitre, quoi-que le Libre-arbitre coopere à la Grace. Il remarque que les Enfans qui sont damnez, le sont par justice, & que ceux qui sont sauvez, le sont par une grace qu'ils n'ont point méritée ; & qu'à l'égard des Adultes, ils sont sauvez par la Grace & par le Libre-Arbitre, & que ceux qui sont damnez, le sont par justice & par leur liberté. Que la Prédestination ne sauve ni ne damne personne par violence, quoi-que tous les Prédestinez soient in-

Honoré le Solitaire Ecolâtre d'Autun.

Digitized by Google

Honoré le Solitaire Ecolâtre d'Autun.

failliblement sauvez, & les Reprouvez infailliblement damnez ; mais que comme on ne sçait point si l'on est du nombre des Prédestinez ou de celui des Damnez, il faut travailler de toutes ses forces pour acquerir le salut : que le nombre des Prédestinez est certain, parce que Dieu a sçû de toute éternité ceux qui mourroient en bon état. Il ajoûte que l'homme depuis le peché d'Adam peut tomber par son Libre Arbitre ; mais qu'il ne sçauroit se relever que par la Grace, & que Dieu refuse quelquefois cette Grace à ceux qui ont trop de présomption ; que l'on doit raporter à Dieu tout ce qui arrive dans le monde, ou parce qu'il le fait, ou parce qu'il le permet, ou parce qu'il ne l'empêche pas ; qu'il tourne tout à sa gloire ; qu'il fait misericorde à qui il veut en lui donnant sa Grace, & qu'il endurcit qui il lui plaît en le laissant dans sa malice : qu'il permet le mal pour en tirer du bien. Enfin aprés quelques reflexions morales, il conclut cet Ouvrage par une recapitulation des principes qu'il y a établis.

Il n'est point parlé dans le Catalogue des Ouvrages d'Honoré d'Autun des Questions sur les Proverbes & sur l'Ecclesiaste ; mais elles sont assez de son stile & de son genie.

Le Commentaire sur le Cantique des Cantiques est précedé d'une Préface touchant les differens sens de l'Ecriture, la division des Livres Sacrez, & les Questions generales qui regardent le Cantique des Cantiques. Il y explique le Texte de ce Livre suivant les quatre sens qu'il a marquez dans sa Préface, l'Historique, l'Allegorique, le Tropologique & l'Anagogique.

Ce Traité est suivi d'un autre intitulé *Seeau*

Digitized by Google

de la Bienheureuse Vierge Marie, dans lequel il applique à Jesus-Christ & à la Sainte Vierge ce qui est dit de l'Epoux & de l'Epouse dans le Cantique des Cantiques.

Honoré le Solitaire Ecolâtre d'Autun.

Tous ces Ouvrages ont été recueillis par les soins d'André Scot & de Jean Coven, & imprimez dans le douziéme Tome de la Bibliotheque des Peres de Cologne, & dans le vingtiéme de celle de Lion.

Voici ceux que nous avons perdus : Un Eclaircissement divisé en trois Livres, dont le premier étoit sur Jesus-Christ : le second de l'Eglise, & le troisiéme de la Vie éternelle. Ce ne peut pas être celui qui a été attribué à Saint Anselme, & qui se trouve parmi ses Oeuvres ; parce que le sujet des trois Livres de celui-ci est tout different: le Miroir de l'Eglise composé de Discours moraux : le Traité intitulé, le Scandale touchant l'Incontinence des Prêtres : un Sommaire Historique : un Traité sur l'Eucharistie : la Connoissance de la Vie, ou Traité de Dieu & de la Vie éternelle : l'Echelle du Ciel, ou des degrez de la Vision : Quelques Extraits de Saint Augustin en forme de Dialogue de l'Ame & de Dieu : un Traité du Pape & de l'Empereur : un Commentaire sur tous les Pseaumes & les Cantiques : des Homelies sur les Evangiles qui n'ont point été expliqués par Saint Gregoire : la Clef de la Physique touchant la nature des choses : la nourriture de l'esprit : touchant les Fêtes de Nôtre-Seigneur & des Saints, & quelques Lettres. Il est fait mention de ces ouvrages & de ceux que nous avons à la fin de son Traité des Ecrivains Ecclesiastiques & dans Trithême.

Digitized by Google

Honoré le Solitaire Ecolâtre d'Autun.

Il y a à la fin des œuvres d'Honoré d'Autun un Commentaire sur le Cantique des Cantiques plus moral que mystique, que quelques-uns lui ont attribué ; mais qui n'est pas son veritable Commentaire.

Honoré d'Autun n'est estimable ni par son stile ni par son exactitude, ni par ses pensées ; mais par son travail & par ses recherches.

ERNULPHE ou ARNULPHE
Evêque de Rochester.

Ernulphe ou Arnulphe Evêque de Rochester.

ERNULPHE ou ARNULPHE Moine de Saint Lucien de Beauvais, se retira de son Monastere à cause du déreglement où il étoit, & vint trouver. Lanfranc Archevêque de Cantorbie, sous lequel il avoit étudié à l'Abbaïe du Bec. Il fut long-tems simple Moine dans son Monastere de Cantorbie. Il en fut fait Prieur par saint Anselme, & ensuite Abbé de Burck. Enfin l'an 1115. il fut fait Evêque de Rochester, & gouverna cette Eglise pendant neuf ans & quelques jours. Il mourut l'an 1124. âgé de 84. ans.

Le Pere Dachery nous a donné deux Lettres de cet Evêque dans le second Tome de son Spicilege, qui sont deux petits Traitez.

La premiere est adressée à Waquelin Evêque de Windsor, pour répondre à une question que cet Evêque lui avoit proposée dans un entretien qu'ils avoient eu ensemble à Cantorbie : Sçavoir si une femme qui avoit commis un adultere avec le Fils

de son mari, qu'il avoit eu d'une autre femme, devoit être separée d'avec son mari. Il avoit soûtenu l'affirmative, & l'Evêque à qui il écrit la négative. Il répond dans ce Traité aux Objections de cet Evêque, en faisant voir que tous les passages de l'Ecriture dans lequel il est défendu de separer le mari & la femme, ne doivent s'entendre que d'une séparation volontaire entre des personnes qui ne sont point coupables d'adultere; & il établit ensuite son sentiment en montrant que les Evêques pour empêcher les desordres ont souvent condamné des adulteres à s'abstenir pour toûjours de l'usage du Mariage; que c'est la coûtume de l'Eglise: que cette peine est ordonnée dans les Livres Penitentiels; que l'on sépare bien pour l'alliance spirituelle, quoiqu'elle ne soit pas exceptée dans l'Ecriture comme l'adultere. Il soûtient qu'il n'est point injuste de séparer le mari d'avec sa femme, quoiqu'il soit innocent de la faute qu'elle a commise. Il prétend qu'il y a encore plusieurs autres causes pour lesquelles un Mari est obligé de se séparer de sa femme.

Ernulphe ou Arnulphe Evêque de Rochester.

La seconde Lettre du même est adressée à un homme appellé Lambert, qui lui avoit proposé cinq questions, quoiqu'il ne fût point connu de lui. La premiere est, sçavoir pourquoi on donne presentement l'Eucharistie d'une maniere differente & presque contraire à celle que Jesus-Christ a pratiquée; parce que l'on avoit coûtume en ce tems-là de donner une Hostie trempée dans le vin, au lieu que Jesus-Christ a donné son Corps & son Sang séparément. Ernulphe répond à cette question; que Nôtre-Seigneur étant venu au monde pour le salut des hommes, leur a pres-

Digitized by Google

Ernulphe ou Arnulphe Evêque de Rochester.

crit ce qu'il étoit necessaire de faire pour l'obtenir, sans leur en marquer les manieres en particulier : qu'ainsi il ne leur a pas dit, Baptisés de telle ou de telle maniere ; plongés par trois fois celui que vous baptisés : ne faites point d'abord des Catecumenes consacrés du Saint Chrême ; mais seulement, Baptisés-les : que par ce moïen il est aisé de connoître les choses qui sont absolument necessaires, & celles que l'on peut quelquefois ômettre ou changer : que c'est pour cela que quelques pratiques qui étoient en usage dans la Primitive Eglise n'ont pas été long temps observées : qu'il est certain, par exemple, que les Apôtres ont reçû l'Eucharistie aprés souper, quoiqu'on la reçoive à jeûn : qu'ils l'ont celebrée sur une table de bois, quoi-qu'à present on l'offre sur un Autel de pierre : que les Pains dont ils se servoient, étoient des Pains communs, & que ceux dont on se sert sont en forme déliée ; qu'ainsi on ne doit pas s'étonner si l'on donne ce Pain trempé ; quoique cette pratique n'ait pas été autrefois en usage que le Prêtre mêle une parcelle de l'espece du Pain avec le vin : qu'on en use de cette maniere, de crainte qu'il n'arrive quelque accident dans la distribution du vin seul, & qu'il n'en demeure sur les poils de la barbe ou de la moustache, ou que le Ministre n'en répande.

La seconde question est, pourquoi on met une quatriéme partie de l'Hostie dans le Calice. Il répond que la coûtume n'est pas de diviser l'Hostie en quatre parties ; qu'on ne la partage qu'en trois ; mais que la troisiéme que l'on met dans le Calice, est de la grandeur de la quatriéme partie de l'Hostie ; quoique dans quelques Eglises on prenne

Digitized by Google

prenne garde de la faire de la grandeur de la troisiéme partie. Il prétend que cet usage s'est introduit : parce que le Prêtre ou l'Evéque qui celebre, doit communier de celle qu'il jette dans le Calice, & distribuer les deux autres au Diacre & au Soudiacre qui sont Assistans. Il ajoûte une raison mystique de cette Pratique : sçavoir, que le Corps de Jesus-Christ que l'on offre sur l'Autel, est le Sacrement ou la figure du Corps mystique de Jesus-Christ, qui est l'Eglise composée de trois Ordres, des Superieurs, des Vierges & des Personnes mariées ; ou bien que cela se fait pour figurer le Mystere de la Trinité, ou pour marquer les trois états de Jesus-Christ, mortel, mort & ressuscité.

Ernulphe ou Arnulphe Evêque de Rochester.

La troisiéme Question, pourquoi l'on reçoit le Sang de Jesus Christ, séparément du Corps ; & pourquoi on le reçoit sans le Corps. Il répond que ceux qui reçoivent les deux especes séparément le font à l'imitation de Jesus Christ & que quoique l'on reçoive le Corps de Jesus-Christ tout entier sous chaque espece, cependant on reçoit chaque espece séparément, parce que Jesus-Christ a distingué ces deux choses, en nous voulant marquer par son Corps, sa Chair & ses Membres, tels qu'ils paroissoient, solides & entiers ; & par son Sang, celui qui devoit être répandu sur la Croix.

La quatriéme est, sçavoir si l'on reçoit Jesus-Christ sans ame, ou Jesus-Christ animé. Il répond d'abord que ces sortes de questions se font ordinairement par des gens qui veulent paroître sçavans, & qui tâchent de tendre par là des pieges à la Foi des simples, qui croient humblement

Ernulphe ou Arnulphe Evêque de Rochester.

ce que le Saint Esprit leur enseigne. Qu'il est à propos de ne pas entrer dans ces questions : que quoique l'on ne puisse pas comprendre comment le Pain & le Vin sont faits le Corps & le Sang de Jesus-Christ, on ne peut pas neanmoins en douter, puisque Jesus-Christ a dit, *Ceci est mon Corps, ceci est mon Sang*. Que c'est une folie de vouloir penetrer les secrets incomprehensibles de nos Mysteres, & celui-là particulierement qui est un Mystere de Foi. Qu'il est certain que la substance du Pain & du Vin est changée au corps & au Sang de Jesus-Christ, quoiqu'il paroisse aux sens que c'est du pain & du vin, & qu'il en ait toutes les qualitez : que comme les qualitez du Pain s'y trouvent, quoique la substance n'y soit pas : on peut dire de-méme que les qualitez de la Chair n'y sont pas, quoique la substance de la Chair y soit : & qu'ainsi c'est mal-à-propos que l'on demande si la Chair de Jesus-Christ dans l'Eucharistie est morte ou immortelle ; si elle est animée, ou si elle ne l'est pas.

La derniere question est sur le sens de ces paroles du Prophete Joël : *Qui sçait si Dieu ne changera pas, & s'il ne pardonnera pas ? s'il ne laissera point aprés lui de benediction ?* Il dit que le changement de Dieu consiste dans la remission du peché qu'il accorde à ceux qui se convertissent, & que quand il est dit qu'il laisse sa benediction aprés lui, c'est-à-dire à ceux qui le suivent.

Digitized by Google

S. BRUNO & GUIGUE
Prieur des Chartreux.

LA Ville de Cologne est le lieu de la Naissance de S. BRUNO, Instituteur de l'Ordre des Chartreux : ses parens qui étoient d'une condition médiocre, eurent soin de le faire étudier. Il réüssit & se rendit habile dans les sciences Ecclesiastiques & profanes. Aprés avoir été pendant quelque tems Chanoine de Saint Cunibert de Cologne, il fut appellé à Rheims, fait Chanoine & Ecolâtre ou Theologal de cette Eglise, & chargé du soin d'y enseigner publiquement la Theologie. Il eut des differens avec son Archevêque Manasses, dont il ne pouvoit souffrir les déreglemens, & fut un de ses Accusateurs. Cela l'obligea de quitter la Ville de Rheims, & lui fit prendre la resolution de se retirer entierement du monde. Il eut pour compagnons dans ce dessein, Lauduin, deux Chanoines de Saint Ruf nommés Estienne, l'un de Burgos, l'autre de Die; Hugues qu'ils appelloient leur Chapelain, parce qu'il étoit le seul d'entre eux qui fût Prêtre, & deux Laïques nommés André & Guarin. Ces sept personnes touchées vivement du desir de leur salut, cherchant un lieu propre pour y mener une vie extrêmement solitaire & separée du commerce des hommes, allerent à Grenoble, & s'adresse- *S. Bruno.*

Digitized by Google

S. Bruno. rent à Hugues Evêque de cette Ville, Prélat d'une grande Sainteté, qui les reçût avec tous les témoignages de charité qu'ils pouvoient souhaiter, & leur indiqua la solitude de la Chartreuse, où ils s'établirent l'an 1086. Saint Bruno qui étoit le plus habile d'entr'eux, fut choisi pour leur premier Prieur. Il fut appellé en Italie l'an 1090. par Urbain II. & se retira avec sa permission dans une solitude de Calabre appellée la Tour, où il mourut le 6. d'Octobre de l'an 1101. Lauduin lui succeda dans le Prieuré de la grande Chartreuse. Celui qui prit la place de Lauduin s'appelloit Pierre, à ce Pierre succeda Jean, à celui-ci Guigue de Castre originaire de Valence en Dauphiné, cinquiéme Prieur de la grande Chartreuse, qui redigea par écrit les Statuts de cet Ordre. Il gouverna la grande Chartreuse pendant 27. ans depuis l'an 1110. jusqu'à l'an 1137.

On a attribué à Saint Bruno des Ouvrages qui sont de Brunon Evêque de Signi, & il n'y a veritablement de lui parmi les Ouvrages imprimés à Cologne l'an 1611. par les soins de Theodore de Camp Chartreux de cette Ville que deux Lettres écrites par Saint Bruno de sa solitude de Calabre; l'une adressée à Radulphe le Verd Prevôt de l'Eglise de Rheims, qu'il exhorte à se retirer du monde; & une autre adressée à ses Religieux de la grande Chartreuse.

Guigue Prieur de la grande Chartreuse. GUIGUE a fait outre les anciens Statuts de son Ordre nouvellement imprimés dans le premier Tome des Annales des Chartreux, la Vie de S. Hugues Evêque de Grenoble rapportée par Surius au premier d'Avril; des Meditations, ou plûtot des Pensées morales, imprimées dans la

Digitized by Google

Bibliotheque des Peres : un Traité de la Vie contemplative, ou l'Echelle du Cloître, ou des quatre Exercices de la Cellule, qui se trouve dans les Oeuvres de Saint Bernard : un Traité de la Verité & de la Paix, qui n'est que manuscrit dans la Bibliotheque de la Chartreuse de Cologne, & quelques Lettres dont quatre nous sont restées, & nous ont été données par le Pere Mabillon dans le second Tome des Oeuvres de Saint Bernard.

Guigue Prieur de la grande Chartreuse.

La premiere est adressée à Haimeric Chancelier de l'Eglise de Rome ; il y parle contre le faste & contre le luxe des Ecclesiastiques, principalement de la Cour de Rome ; & y soutient qu'on ne point se servir des armes, ni de la puissance seculiere pour soûtenir ou pour agrandir l'Eglise.

Dans la seconde adressée à Hugues Prieur des Chevaliers du Temple, il lui declare qu'il ne l'exhorte point à faire la guerre aux ennemis visibles de l'Eglise, mais à ses ennemis invisibles, & qu'il l'invite à combattre les vices, plûtôt qu'à attaquer les Infidelles. Il lui recommande sur tout l'humilité.

Dans la troisiéme il console le Pape Innocent II. & l'exhorte à ne se pas étonner des efforts que les Schismatiques font contre lui : il y assûre qu'il ne peut y avoir qu'un seul Pape, & que tout le monde doit être presque consideré comme son Diocese.

Dans la derniere il écrit aux Moines de la Chartreuse de Durbon proche de Marseille, qu'il a fait recueillir les Lettres de Saint Jerôme, & corriger quantité de fautes qui s'y étoient glissées ; & remarque qu'il a retranché de cette collection celles que le stile ou la difference des pensées lui

Digitized by Google

Guigue Prieur de la grande Chartreuse.

avoit fait connoître être indignes de ce grand homme. Il fait un Catalogue de celles-ci, & en porte un jugement tres-veritable, qui fait voir que la solitude & la pieté n'empêchent pas qu'on ne puisse s'appliquer à l'étude, & que la critique n'est pas incompatible avec la spiritualité & la morale.

S. NORBERT.

S. Norbert.

SAINT NORBERT natif de Santen Bourg du Païs de Cleves, Fils de Herbert & de Harwige, élevé prés de Frederic Archevêque de Cologne, & ensuite appellé à la Cour de l'Empereur Henri V. entra dans le Clergé, & receut dans un même jour les Ordres du Diaconat & de la Prêtrise. Il fut fait Chanoine en son païs & posseda plusieurs autres Benefices. Mais ensuite poussé d'un Saint zele, il s'adonna à la Prédication avec la permission du Pape Gelase II. & aïant quitté ses Benefices, & distribué son bien de patrimoine aux Pauvres, il embrassa une vie plus réguliere. Il convertit par ses prédications plusieurs Heretiques & plusieurs pecheurs. Etant venu à Laon il fut prié par Barthelemy Evêque de cette Ville de ne point quitter son Diocese; il se rendit à la priere de cet Evêque, & choisit pour sa demeure une solitude affreuse appellée Prémontré, où il se retira l'an 1120. & y fonda l'Ordre des Chanoines Reguliers, qui porte le nom de Prémontré, confirmé cinq ans

Digitized by Google

aprés par le Pape Honoré II. L'an 1125. Saint Norbert fut appellé à Anvers pour combattre l'Heretique Tanchelin ou Tanchelme, & fut forcé l'année suivante d'accepter l'Archevêché de Magdebourg : il assista au Concile de Rheims tenu l'an 1131. en faveur d'Innocent II. & fit le voïage de Rome quand ce Pape fut rétabli par l'Empereur Lothaire. Il mourut l'an 1134. On n'a de lui qu'un petit Discours moral en forme d'exhortation, adressé à ceux de son Ordre.

S. Norbert.

ESTIENNE HARDINGUE Abbé de Cisteaux.

ROBERT Abbé de Molesme qui fonda le premier l'an 1098. le Monastere de Cisteaux avec vingt & un Religieux de son Abbaïe qu'il avoit menés dans cette solitude, n'en eut pas long temps la conduite ; car dés l'année suivante il fut obligé par l'ordre du Pape de retourner dans son Monastere. Alberic qui lui succeda & gouverna Cisteaux pendant l'espace de neuf ans & demi, ne donna point d'autre Regle à ses Religieux que son exemple. Estienne Hardingue issu d'une illustre famille d'Angleterre, l'un des vingt & un Religieux qui étoient venus de Molesme avec Robert, lui aïant succedé, s'appliqua à la perfection de cet Ordre ; & peut avec raison en passer pour l'Instituteur : car il fut le premier qui tint des Chapitres generaux des Maisons de cet Ordre, & qui dressa une espece

Estienne Hardingue Abbé de Cisteaux.

Digitized by Google

Estienne Hardingue Abbé de Cisteaux.

de Regle, commune à tous ces Monasteres ; il la nomma la Chartre de la Charité & la publia l'an 1119. Elle fut approuvée par le Pape Calixte II. Elle est divisée en trente Chapitres qui contiennent les Regles particulieres de l'observance de Cisteaux, & est comprise dans le Monologe de Cisteaux imprimé à Anvers en 1635. & dans les Annales de cet Ordre imprimées à Lion en 1642. On trouve encore dans la Bibliotheque de Cisteaux un Traité intitulé *Le petit commencement de l'Ordre de Cisteaux* : un Sermon sur la mort d'Alberic, & un discours adressé à Saint Bernard quand il reçût l'habit Monastique, qui portent le nom de cet Abbé de Cisteaux.

BRUNON
Evêque de Signi.

Brunon Evêque de Signi.

BRUNON d'Ast, Chanoine de l'Eglise Cathedrale de cette Ville, & ensuite de celle de Sienne, alla à Rome sous le Pontificat de Gregoire VII. en la presence duquel il disputa contre Berenger, & fut fait en recompense Evêque de Signi. Il se retira au Mont-Cassin sous le Pontificat de Paschal II. qui fut fâché contre lui de cette retraite, & le tira de ce Monastere pour l'envoïer en qualité de Legat en France & en Sicile. Il gouverna quelque tems l'Abbaïe du Mont-Cassin ; mais il revint enfin à son Evêché où il mourut l'an 1123.

Digitized by Google

Brunon Evêque de Signi.

Les Ouvrages de cet Auteur ont été donnés par Maurus Marchesius Moine du Mont Cassin, qui les a fait imprimer à Venise en 1651. en deux Tomes.

Le premier contient les Commentaires de cet Auteur sur les cinq Livres de Moïse, sur le Livre de Job, sur les Pseaumes, sur le Cantique des Cantiques & sur l'Apocalypse, dans lesquels il s'est plus attaché au sens moral, qu'aux autres sens.

Le second contient cent quarante-cinq Sermons sur les Evangiles de toute l'année, dont la plûpart avoient été imprimés sous le nom d'Eusebe d'Emese, ou de Saint Eucher : Un Traité sur le Cantique de Zacharie ; un Traité de l'Incarnation & de la Sepulture de Jesus-Christ, dans lequel il examine combien de temps Nôtre-Seigneur a été dans le Sepulchre : un Ecrit pour prouver l'usage des Azymes contre les Grecs: une Explication de quelques Ceremonies de l'Eglise: la Vie du Pape Leon IX. un Traité sur la corruption de son Siecle, qu'il prétend venir de la Simonie, dans lequel il traite de l'invalidité des Ordinations faites par les Simoniaques, & de celles des Simoniaques : La Vie de Saint Pierre d'Anagnia : deux Lettres, l'une à l'Evêque de Porto, & l'autre au Pape Paschal, six Livres de Sentences ou de Discours moraux sur divers sujets ; que quelques-uns ont attribués à Saint Bruno Fondateur de l'Ordre des Chartreux ; mais que Marchesius restituë à Brunon de Signi, sur le témoignage de Pierre Diacre, à cause de la conformité du style, & parce que l'Auteur de ces Discours fait connoître qu'il observoit la Regle de S.

Digitized by Google

Benoît, & qu'il avoit écrit sur l'Apocalypse.

Odon Moine Benedictin d'Ast.

Ces Ouvrages sont suivis d'un Commentaire sur les Pseaumes D'ODON Moine Benedictin d'Ast, adressé à Brunon de Signi.

Le Traité des Sacremens ou des Rites de l'Eglise de Brunon de Signi a été donné par le Pere Dom Luc Dachery dans le douziéme Tome du Spicilege comme une nouvelle piece, quoiqu'il fût imprimé dans l'Edition de Venise.

MARBODUS, Evêques de Rennes.

Marbodus Evêque de Rennes.

MARBODUS fleurit à Angers sur la fin du siecle précedent en qualité de Chanoine, d'Archidiacre, & de Grand Maître des Ecoles de cette Eglise. Il fut ensuite choisi par Urbain II. pour remplir l'Evêché de Rennes, & ordonné dans le Concile de Tours de l'an 1096. Il gouverna cette Eglise pendant vingt huit ans. Quand il se sentit prés de sa fin, il quitta son Evêché, & se retira dans le Monastere de Saint Aubin d'Angers, où il prit l'Habit de Saint Benoît, & y mourut l'an 1123. au commencement du mois de Septembre. Sigebert dit qu'il avoit écrit un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, mais on ne l'a plus. Il a composé plusieurs Ouvrages Poëtiques imprimés à Rennes l'an 1524. On trouve dans cette Edition des Hymnes sur la Magdelaine, trois Prieres à Dieu, une à la Vierge, des Epigrammes & des Lettres en Vers

Digitized by Google

plusieurs Poësies morales ; une Piece sur le Naufrage de Jonas, une autre sur le Martyre des Machabées, des Passions de plusieurs Martyrs en Vers ; la Vie de Saint Maurille d'Angers en Vers, soixante Pieces Poëtiques sur les Pierres précieuses, & autres sujets ; dix autres Pieces Poëtiques sur les sujets suivans ; sur la Maniere d'écrire, sur le Tems, sur l'Eternité, contre les Femmes débauchées, sur la Loüange des femmes, sur la Vieillesse ; contre ceux qui croient que les Astres ont une influence sur les hommes ; contre la volupté, sur la veritable Amitié, sur les avantages de la Mort & de la Resurrection.

Marbodus Evêque de Rennes.

Ces Poësies sont suivies de six Lettres. Dans la premiere adressée à l'Evêque d'Angers (c'étoit Renaud) il se plaint de ce qu'aprés l'avoir persecuté & déchiré, il l'avoit condamné publiquement pour avoir écrit au Pape que la malice d'Angers l'avoit empêché d'aller à Rome. Il lui reproche les services qu'il lui avoit rendus pour le faire élire Evêque d'Angers, & les secours qu'il lui avoit donnés pour aller à Rome faire confirmer son Election ; & de ce qu'au lieu d'en avoir de la reconnoissance, il n'étoit pas plûtôt revenu de Rome, qu'il l'avoit privé des honneurs & des bienfaits que ses Prédecesseurs lui avoient accordés, sans qu'il eût pû seulement obtenir de lui un delai de six mois pour se retirer honnêtement : que sur les plaintes qu'il avoit faites de ce qu'on l'avoit traité si indignement, il l'avoit cité à Rome, sçachant bien qu'il n'étoit pas en état d'y aller : qu'il y avoit obtenu le pouvoir de le condamner, & qu'il avoit publié une Sentence contre lui, sous prétexte qu'il étoit inscrit dans deux Eglises.

Digitized by Google

Marbodus Evêque de Rennes.

Aprés lui avoir fait ces reproches, il lui conseille de moderer ses emportemens, de ne pas suivre le feu de sa jeunesse, de porter du respect à ses Anciens, & de prendre garde de ne pas verifier par sa conduite ce que quelques-uns disent, que le bonheur & l'élevation où il est ont fait connoître son esprit. Il ajoûte qu'il ne lui dit pas cela afin qu'il devienne plus doux & plus honnête à son égard; mais de crainte qu'il n'abuse de son exemple pour en traiter d'autres de la même maniere.

La seconde est adressée à Robert d'Arbrisselles qu'il reprend, comme avoit fait Geofroy de Vendôme, de sa trop grande familiarité avec des femmes, & de ce qu'il souffroit que les hommes & les femmes demeurassent & vêcussent ensemble. Il lui fait voir le danger de cette frequentation, & le scandale qu'elle peut causer : il le reprend aussi de ce qu'il porte un habit déchiré, qui ne convient ni à la profession de Chanoine Regulier, qui est celle qu'il a premierement embrassée, ni à l'Ordre de Prêtrise auquel il a été élevé : il l'accuse en cela d'affectation & de singularité, & lui conseille de reprendre l'habit de Chanoine Regulier, & de revenir dans le monde. Il trouve encore mauvais de ce qu'il reprend dans ses Sermons les vices des Ecclesiastiques absens, & de ce qu'il fait des invectives contre des Ordres & des personnes constituées en dignité; il dit que cela ne sert qu'à inspirer du mépris pour les Superieurs, à renverser l'ordre de l'Eglise, & même que cela fait croire à plusieurs qu'il ne declame contre les autres que pour être seul estimé du peuple : quoi-qu'il n'ait pas cette opinion de lui, cependant on ne peut pas nier que ses Prédications

Digitized by Google

n'aïent cet effet, & que plusieurs de ceux qui les ont entenduës n'abandonnent leurs Curés, & ne veüillent plus recevoir d'eux les Sacremens, ni leur payer les dixmes; au lieu qu'ils courent aprés lui, attirez plûtôt par la nouveauté & par la curiosité que par la pieté, puisque l'on ne voit pas qu'ils changent de vie ni de mœurs. Il le reprend enfin de ce qu'il donne l'habit de Religieux à tous ceux qui touchés de ses Prédications le demandent, sans les éprouver, & qu'il ne se soucie pas qu'ils soient bien convertis, pourvû que le nombre de ses Disciples augmente: qu'aprés qu'ils ont donné leur nom il n'en a plus soin, & les laisse agir comme ils veulent; que quelques-uns s'assemblent & courent par les Villes & par les Campagnes, vêtus d'habits bigarez, portant de grandes barbes, & marchant nuds pieds; & quand on leur demande qui ils sont, ils disent qu'ils sont à leur Maître. Il ne veut pas lui imputer les folies que font ces gens, mais il trouve qu'il est fâcheux qu'ils se prévalent de son autorité, & se disent ses Disciples. A l'égard des Filles qu'il enfermoit dans des Cellules sans les avoir éprouvées, il dit qu'il y en a quelques-unes qui ont rompu l'entrée de leurs Cellules pour s'enfuïr, & que d'autres ont accouché dans leurs Cellules; ce qui ne seroit pas, ajoûte-t-il, arrivé, si vôtre prudence eût éprouvé leurs forces. Il finit en lui marquant qu'on le blâme de ce qu'il a quitté la Vie Canoniale qu'il avoit embrassée, & le Monastere dans lequel il avoit fait vœu de stabilité où il avoit été établi Superieur de ses Freres, pour mener un genre de vie extraordinaire, & prendre la conduite de ses Sœurs. Il lui demande une réponse

Marbodus Evêque de Rennes.

Digitized by Google

Marbodus Evêque de Rennes.

raisonnable sur ces plaintes, sinon il lui témoigne qu'il craint beaucoup pour son salut. Il y a de l'apparence que Robert d'Arbrisselles se justifia de ces reproches auprés de Marbodus ; mais il n'y en a point que cette Lettre soit supposée comme le Pere Mainferme l'a prétendu. Dans un Manuscrit de l'Abbaïe de Saint Victor, elle est attribuée à Hildebert Archevêque de Tours ; cependant elle est plûtôt du stile de Marbodus que de celui de Hildebert.

Dans la troisiéme, il reprend un Hermite nommé Ingilquier & sa Congregation, de ce que le zele qu'ils avoient contre les méchans Prêtres les portoient trop loin, & que non seulement ils ne vouloient pas assister à leurs Oblations, mais même défendoient aux Laïques de recevoir les Sacremens de leurs mains. Il leur montre par plusieurs Passages de Saint Augustin, que les Sacremens peuvent être administrez valablement par de mauvais Ministres, & qu'on ne doit pas les mépriser à cause de l'indignité de ceux qui les administrent.

Ce Solitaire lui aïant fait réponse qu'il ne s'éloignoit pas de la Doctrine de l'Eglise sur la validité des Sacremens administrez par les mauvais Prêtres ; mais qu'il étoit persuadé qu'il falloit éviter les Heretiques, & déposer les Prêtres fornicateurs ; Marbodus lui répond par la quatriéme Lettre qu'il est de son avis ; mais qu'il estime qu'il n'appartient pas à tout le monde de les condamner, & qu'on ne doit le faire que suivant les Regles de l'Eglise ; ainsi il conseille à ces Hermites de reprendre les pecheurs avec douceur, de prier pour eux, & de les accuser, s'ils le trouvent à

Digitized by Google

propos, par devant ceux à qui il appartient de les juger, afin qu'ils soient déposez, s'ils sont convaincus, ou s'ils avoüent leur faute.

Marbodus Evêque de Rennes.

La cinquiéme est une Priere qu'il fait à Vital qui avoit fondé un Couvent de Religieuses, d'y recevoir une pauvre Orpheline; parce que, quoiqu'elle fût bien instruite & propre à la Religion, elle ne pouvoit pas esperer d'être reçûë dans les anciens Monasteres, où par une mauvaise coûtume qui étoit devenuë commune, on préferoit l'argent à la science & à la pieté.

La derniere est adressée à une Religieuse nommée Agenoride, à laquelle il donne divers conseils salutaires pour s'avancer dans la Vie Chrétienne & Religieuse.

Voila tous les Ouvrages contenus dans l'ancienne Edition de Marbodus qui est devenuë tres-rare. Ses Poësies ne sont pas en fort beaux Vers ni d'un stile bien poëtique; mais elles sont pleines de pensées, justes & solides. Ses Lettres sont bien écrites & remplies de bons principes & de passages de l'Ecriture Sainte & des Peres tres-bien appliquez. Les Moines de Saint Aubin d'Angers écrivirent une Lettre circulaire, pour donner avis de sa mort suivant la coûtume de l'Ordre de Saint Benoît, dans laquelle ils font son Eloge, & Ulger Evêque d'Angers a fait des Vers à sa loüange, ces deux monumens sont à la tête des Oeuvres de Marbodus.

Digitized by Google

ARNULPHE ou ARNOUL, Evêque de Lizieux.

Arnoul Evêque de Lizieux.

ARNULPHE, ou ARNOUL Archidiacre de Seez fut élevé l'an 1141. à l'Evêché de Lizieux. Il accompagna l'an 1147. Louïs le Jeune Roi de France dans son voïage de la Terre-sainte. L'an 1160. il fut envoïé en qualité de Legat en Angleterre par le Pape Alexandre III. & ensuite emploïé dans les Negociations entre Henri II. Roi d'Angleterre & Thomas Becket Archevêque de Cantorbie ; mais aïant pris trop fortement le parti de ce dernier, il encourut la disgrace du Roi d'Angleterre, & fut obligé de se retirer l'an 1180. dans le Monastere de Saint Victor proche de Paris, où il mourut le dernier jour d'Aoust de l'an 1182.

C'est Arnoul lui même qui a fait le Recueil de ses Lettres à la priere de Gilles Archidiacre de Roüen, à qui il les adresse par la premiere Lettre.

Elles sont écrites avec beaucoup d'élegance & d'esprit, pleines de pensées ingenieuses, & de Sentences morales, ce qui les rend utiles & agréables.

Il y en a plusieurs qui ne sont que de compliment, ou pour des affaires particulieres ; mais il y en a d'autres qui concernent des affaires Ecclesiastiques, & contiennent des points de Discipline, comme celles qu'il adresse au Pape Adrien IV. dans la premiere desquelles il recommande à ce

Digitized by Google

à ce Pape de faire justice à un homme qui avoit recours au Saint Siege, pour avoir raison des mauvais traitemens qu'on lui avoit faits dans son Païs, où il n'avoit reçû aucun secours de son Evêque Arnoul remarque dans cette Lettre que l'on commençoit à n'avoir plus le même respect que l'on avoit eu pour le Saint Siege, & que ceux qui y appelloient, bien loin d'être délivrés, se trouvoient plus maltraités qu'auparavant; ce qui étoit arrivé à celui en faveur de qui il écrit, qui n'avoit pas plûtôt appellé, qu'il avoit été mis en prison, dont il n'avoit pû sortir qu'en donnant de l'argent à son persecuteur, & en acquiescant à la Sentence de l'Evêque. Il exhorte donc le Pape à le vanger; parce que si l'on souffroit que l'on éludât ainsi le recours que l'on peut avoir au S. Siege, sa protection deviendroit inutile.

Arnoul Evêque de Lizieux.

Par une autre Lettre adressée à ce même Pape, il lui demande qu'il renvoïe l'Evêque de Baïeux qui étoit fort souhaité dans son Diocese, & qui y avoit fait beaucoup de bien.

Il a encore écrit à ce Pape sur le differend qui étoit entre l'Abbé & les Moines de Jumieges. Ces Moines avoient accusé leur Abbé de quantité de crimes, & principalement d'incontinence: plusieurs Témoins avoient déposé contre lui, mais ils rendoient tous témoignage sur differens faits; de sorte qu'il n'y avoit point de preuve complete contre lui, parce que chaque fait n'étoit prouvé que par un seul témoin: là-dessus Arnoul l'avoit reçû à se purger par son serment, & par celui de trois Abbez & de trois Moines de probité connuë. Les Moines avoient appellé au Saint Siege de ce Jugement, & demandé des Lettres de ren-

Arnoul Evêque de Lizieux.

voi, ce qu'il appelle *Apostolos* (c'est la premiere fois que j'ai trouvé ce terme dans cette signification.) Il mande au Pape Adrien qu'il les leur a accordées, & qu'il a cependant ordonné aux parties de ne rien faire qui pût porter préjudice à cet appel.

Il écrit à l'Abbé de Saint Evrou, qu'il est obligé d'acquitter les dettes contractées de bonne foi par ses Prédecesseurs, & il l'interdit, s'il ne satisfait ses Creanciers avant la Pentecôte. Par une autre Lettre il enjoint à cet Abbé, à peine de suspension, de recevoir un Moine qu'il avoit chassé de son Monastere, sans vouloir écouter sa justification.

Dans une Lettre écrite à Guillaume Evêque du Mans, il lui demande qu'il désigne un autre lieu que Poitiers pour juger le Tresorier de Roüen, parce qu'il auroit beaucoup plus de chemin à faire pour y venir, que son adversaire qui étoit plus prés de cette Ville.

Arnoul aïant eu un differend avec un Seigneur qui ne vouloit pas reconnoître sa Jurisdiction, il avoit été ordonné par les Legats du Saint Siege, que ce Seigneur lui rendroit ce qu'il lui avoit pris; qu'il feroit faire satisfaction par ceux de ses Vassaux qui étoient excommuniez, & qu'il lui presenteroit un Prêtre pour gouverner sous son autorité l'Eglise & le Peuple de ce lieu, comme étant de son Diocese. Ce Seigneur faisoit offre à Arnoul de lui presenter ce Prêtre par la main de Hugues Archevêque de Roüen. Arnoul répond à cet Archevêque qui lui avoit fait cette proposition, que si cela se faisoit ainsi, on pourroit croire qu'on ne lui avoit pas ajugé la possession de ce lieu, mais

Digitized by Google

qu'on l'avoit mis en sequestre ; ce qui préjudicieroit à son droit, quand il s'agiroit du petitoire. Que de plus il ne suffisoit pas qu'on lui presentât un Prêtre, qu'il falloit executer tout ce qui avoit été ordonné : qu'au reste s'il s'agissoit d'un accommodement qui finit entierement le differend, il conviendroit facilement des temperamens qu'il jugeroit à propos ; mais qu'il n'étoit pas raisonnable de fournir des armes à son adversaire, qui se préparoit de toutes ses forces au combat.

Arnoul Evêque de Lizieux.

Le Schisme arrivé dans l'Eglise de Rome aprés la mort d'Adrien IV. entre Alexandre III. & Octavien, donna occasion à Arnoul d'écrire plusieurs Lettres. La premiere est adressée à Alexandre III. pour le congratuler de son Election : il l'assûre que Dieu qui n'abandonne jamais son Eglise, quoi-qu'il permette qu'elle soit quelque-fois persecutée, le rendra victorieux de ses ennemis, & paisible possesseur du Saint Siege, comme il avoit fait le Pape Innocent, quoi-qu'il eût un Adversaire encore plus redoutable & plus puissant que n'étoit Octavien. Il lui témoigne la joie qu'il a de son Election, & lui marque qu'il a eu soin de prévenir le Roi son Maître (c'étoit Henri II. Roi d'Angleterre) touchant cette affaire, & de l'instruire de la validité de son Election & des défauts de celle de son Adversaire : que sur son témoignage il s'étoit declaré pour lui, & avoit promis avec joïe qu'il ne reconnoîtroit point d'autre Pape ; qu'aïant ensuite reçû une Lettre de l'Empereur qui le prioit de differer de se declarer pour lui, il avoit surcis la publication de sa Declaration ; mais qu'il étoit demeuré dans sa premiere resolution, & que quelque parti que prît

Arnoul Evêque de Lizieux.

l'Empereur, il ne le suivroit point s'il en prenoit un mauvais. Il lui promet enfin de veiller continuellement pour empêcher qu'on ne le fasse décharger de son serment.

Alexandre fit réponse à Arnoul, qu'il avoit été sensiblement touché de l'affection qu'il lui témoignoit dans sa Lettre; qu'il l'avoit fait lire publiquement comme une preuve & de la droiture de ses intentions & de son éloquence : qu'il n'ignoroit pas quelle fin avoit eu le Schisme arrivé du tems du Pape Innocent; qu'il esperoit qu'avec le secours du Seigneur, la tempête qui troubloit à present l'Eglise de Rome, cesseroit bien-tôt; qu'il rendoit graces à Dieu que le Roi Henri demeurât attaché avec fermeté à l'unité de l'Eglise : qu'il le prioit de s'emploïer auprés de lui pour empêcher que les frequentes sollicitations de l'Empereur ne le fissent changer de sentiment; qu'il le nomme pour cet effet son Nonce auprés de ce Prince, & des Evêques de ses Etats. Il lui mande que Frederic n'a cessé depuis qu'il est Empereur de persecuter & d'opprimer l'Eglise de Rome : que du vivant d'Adrien il avoit fait arrêter prisonniers les Prélats qui revenoient de Rome; qu'il avoit maltraité les Legats du Saint Siege; qu'il s'étoit emparé du bien appartenant à l'Eglise de Rome, & qu'il avoit fait tous ses efforts pour chasser Adrien, & faire ordonner Pape en sa place Octavien : que ce qu'il n'avoit pû executer du vivant de ce Pape, il avoit entrepris de le faire reüssir aprés sa mort, en favorisant l'intrusion de cet homme qui s'étoit voulu emparer du Saint Siege, soûtenu seulement par trois Prélats, & au préjudice de l'Election Canonique qui avoit

Digitized by Google

été faite par les autres de sa personne ; que pour la soûtenir il avoit assemblé des Prélats à Pavie, & qu'Octavien avoit quitté en sa presence les marques du Souverain Pontificat ; que l'Empereur les lui avoit ensuite renduës, l'avoit investi du Pontificat avec l'anneau & le bâton, & contraint par force les Evêques de ce Concile de le reconnoître pour Pape. Il fait sçavoir à Arnoul qu'il a excommunié Frederic & ses fauteurs au jour de la Cene. Cette Lettre est datée du premier jour d'Avril.

Arnoul Evêque de Lizieux.

Arnoul aïant reçû cette Lettre, en écrivit une aux Archevêques & aux Evêques d'Angleterre, pour leur faire connoître la justice de la cause d'Alexandre : il y dit que si l'on compare les personnes des deux Contendans, on trouvera qu'Alexandre a toute la science & toute la vertu que l'on peut souhaiter dans un Prélat ; au lieu que son Adversaire n'a aucun autre merite personnel que sa qualité ; & que si l'on considere les deux Elections, on sera convaincu que celle d'Alexandre est selon l'ordre, solemnelle & raisonnable, & que celle de l'autre au contraire est temeraire & déraisonnable. Car peut-on soûtenir, dit-il, « que l'Election d'un seul Evêque & de deux Car- « dinaux puisse étre opposée à l'autorité de toute « l'Eglise, ou qu'une Consecration mendiée faite « par quelques particuliers puisse étre préferée à « celle qui a été faite avec les solemnitez requises « & avec l'approbation de tout le peuple ? Peut- « on approuver le procedé d'Octavien qui a pris « les Habits Pontificaux, & qui par une temerité « inouïe s'est assis dans la Chaire Pontificale, & « s'est emparé du Palais, pendant qu'Alexandre, «

Arnoul Evêque de Lizieux.

» élû d'un consentement unanime, refusoit par hu-
» milité & par modestie d'accepter cette dignité ?
» Et la violence qu'Octavien a exercée ensuite en
» assiegeant avec des gens armés Alexandre & ses
» Electeurs, peut-elle lui donner quelque droit ;
» & peut-il sous ce prétexte alleguer qu'il a été
» neuf jours en possession du Saint Siege avant
» Alexandre ? Celui-ci aïant été élû par le Senat,
» a été conduit au lieu où l'on gardoit les Habits
» Pontificaux : il a été consacré par l'Evêque d'O-
» stie, à qui il appartient de droit de consacrer les
» Papes ; il a été reconnu par les Legats qui étoient
» dans differens Païs ; & toute l'Eglise seroit en
» paix, si son adversaire ne se fût refugié vers l'Em-
» pereur, qu'il sçavoit être prêt de le secourir. Il ajoûte que ce Prince avoit été ravi de trouver cette occasion qu'il cherchoit à l'exemple de ses Prédecesseurs, qui avoient depuis long-temps conçû le dessein de soûmettre l'Eglise de Rome à leur Empire ; & dans cette vûë favorisé les Schismatiques, & suscité des divisions dans Rome : Qu'Octavien l'avoit fait entierement le maître de son sort ; qu'il avoit jetté à ses pieds les marques de la Dignité Pontificale, & qu'il avoit ensuite reçû de lui l'Investiture de l'Eglise de Rome par l'anneau & le bâton, faisant triompher l'Empire sur le Sacerdoce : Que l'Empereur avoit assemblé un Concile pour confirmer ce choix, & contraint les Evêques par violence à signer un Ecrit par lequel ils reconnoissoient Octavien pour Pape : Que cet Ecrit étoit plein de faussetez : que ces Evêques n'ont pas pû par leur jugement rendre valable une Election nulle dans son commencement. Qu'au reste l'Eglise Gallicane qui avoit

Digitized by Google

toûjours eu le bonheur de reconnoître & de défendre la justice & la verité, & d'être le refuge des Papes persecutez par les Princes Allemans, aprés avoir fait examiner les Elections d'Alexandre & d'Octavien dans un Concile assemblé par ordre du Roi pour ce sujet, avoit décidé en faveur d'Alexandre; mais que le Roi avoit par prudence differé la publication de cette resolution, à cause de l'union qui étoit entre lui & le Roi d'Angleterre, afin d'agir de concert ensemble: Que ce dernier s'étoit aussi assez declaré en faveur d'Alexandre, puisqu'il avoit reçû ses Lettres, & dit en particulier qu'il ne reconnoîtroit pas d'autre Pape, au lieu qu'il avoit rejetté celles d'Octavien: Que cependant il les avertissoit de prendre garde que l'injustice ne prévalût sur la verité par la malice de quelques Grands d'Angleterre, qui se disoient parens d'Octavien, & les exhortoit, quand ils seroient assemblés, de soûtenir librement la verité sans craindre de les offenser.

Arnoul Evêque de Lizieux.

Dans une autre Lettre écrite aux Cardinaux, il rapporte en particulier plusieurs circonstances remarquables des Elections d'Alexandre & d'Octavien; que l'Evêque de Frescati qui étoit le premier des trois Electeurs d'Octavien étoit un homme qui aimoit la bonne chere, & qu'il se retira de bonne heure de l'Election, parce que l'heure de dîner étoit venuë; qu'un des deux autres étoit chagrin de ce qu'on lui avoit refusé la Chancellerie, & que le troisiéme étoit parent d'Octavien; que ces trois aïant porté leurs suffrages en faveur d'Octavien, il avoit lui-même pris la Chape & l'avoit jettée sur ses épaules avec tant de précipitation, que ce qui doit être sur le col, étoit tom-

Arnoul Evêque de Lizieux.

bé jusqu'à terre : qu'en cet état il étoit monté dans la Chaire, & qu'aïant fait ouvrir les portes de l'Eglise, elle avoit été aussi-tôt remplie de ses Satellites qui l'avoient conduit jusqu'au Palais Que le Roi de France avoit tenu une Assemblée des plus considerables de son Roïaume, tant de son Clergé, que de la Noblesse pour examiner laquelle des deux Elections devoit subsister ; que quelques uns avoient été d'avis, qu'il ne falloit rien précipiter dans une affaire de cette consequence, & differer encore quelques tems, parce qu'il étoit dangereux de commettre le Roi avec l'Empereur pour ce sujet : qu'ils avoient ajoûté que l'Eglise de Rome avoit toûjours été onereuse aux Princes ; qu'il falloit secoüer ce joug, puisque l'occasion s'en presentoit ; que la mort des deux Contendans mettroit fin à cette question ; que la conduite des Evêques pouvoit suffire jusqu'à ce que Dieu fit connoître plus clairement sa volonté : que la consideration des Ambassadeurs de l'Empereur qui étoient presens, & celle du Roi d'Angleterre, dont le Roi de France avoit déclaré qu'il suivroit le sentiment, avoient fait prendre ce parti. Sur la fin de la Lettre il avertit les Cardinaux de ne pas éloigner le Roi d'Angleterre par leurs ménaces, mais de l'adoucir ; puisque l'obeïssance des Roïaumes de France, d'Angleterre, d'Espagne, d'Hibernie & de Norwege dépend de sa declaration.

Quoi qu'Arnoul eût rendu ces services considerables à Alexandre III. ce Pape ne laissa pas sur les accusations intentées contre lui par Silvestre Tresorier de son Eglise, & par Jean Neveu de l'Evêque de Seez, de nommer les Evê-

Digitized by Google

ques du Mans & d'Avranches Commissaires pour juger cette affaire. Arnoul comparut devant eux, & Guillaume Evêque de Paris & Cardinal fut present au Jugement de cette affaire. Le Tresorier reconnut en presence des Juges la fausseté des plaintes qu'il avoit faites contre son Evêque, & promit de ne les plus renouveller à l'avenir. Jean soûtint ce qu'il avoit avancé; mais le Jugement ne lui aïant pas été favorable, il en appella au Saint Siege, quoi-que le Pape eût donné commission aux deux Evêques de juger sans appel : Cependant Arnoul qui pouvoit sur ce fondement se dispenser d'aller à Rome, & ne point souffrir que sa cause y fût examinée de nouveau, aprés avoir mandé au Pape de quelle maniere ceci s'étoit passé, assûre Sa Sainteté qu'il se rendra à Rome le plûtôt qu'il pourra, & la prie de retenir Jean jusqu'à ce qu'il y soit arrivé; pour montrer que cet homme & l'Evêque de Seez son Oncle ont peché contre l'Eglise & contre le Saint Siege.

Arnoul Evêque de Lizieux.

Il explique ceci dans la Lettre suivante adressée à Alexandre. Il avoit eu un de ses parens Evêque de Seez qui avoit établi des Chanoines Reguliers dans cette Eglise au lieu de Seculiers; cet établissement avoit été approuvé par les Papes Honoré II. Eugene III. & Adrien III. & par Henri II. Roi d'Angleterre leur avoit fait une Donation. Ces Chanoines devoient avoir tous leurs biens en commun selon leur fondation : Les Evêques ses Successeurs devoient aussi prêter serment avant que d'être ordonnés, de conserver cet établissement. L'Evêque qui étoit alors vouloit le ruiner, ou du moins obtenir du Pape permission

Digitized by Google

Arnoul Evêque de Lizieux.

de conferer les Archidiaconez à des Seculiers, afin d'avoir de quoi donner à ses Neveux & à ses parens. Arnoul écrit au Pape que cet Evéque palliera cette affection charnelle par un prétexte de pieté, en exposant qu'il n'y a personne dans cette Eglise qui soit capable de remplir ces Dignitez ; comme si la simplicité de ces Chanoines n'étoit pas préferable à la prudence charnelle des autres, ou qu'en cas qu'il n'y en eût point de Seez, qui fût digne de posseder ces Benefices, on ne pouvoit pas en prendre de l'Eglise de Saint Victor & de Saint Ruf. Il ajoûte qu'aïant été Archidiacre de Seez & élevé dans cette Eglise, il se trouve obligé de la secourir & de l'assister, & que c'est la raison pour laquelle il lui en écrit.

Nonobstant cet avertissement, le Pape accorda à l'Evéque de Seez la secularisation de son Archidiaconé. Arnoul lui récrivit une Lettre tres-forte sur ce sujet, dans laquelle il lui remontre qu'il n'a pas pû détruire ainsi un établissement fait par ses prédecesseurs ; sous prétexte qu'ils n'avoient pû imposer une loi à leurs Successeurs : il soûtient que cette maxime est fausse, & qu'elle tend à la ruïne de tous les établissemens des Saints : que les privileges des Pontifes Romains sont comme des Testamens qui ne sont pas annullez ; mais plûtôt confirmez par la mort des Testateurs : qu'il est vrai que les erreurs des Prédecesseurs peuvent être corrigées par les Successeurs ; que ceux-ci peuvent changer en mieux ce que les autres ont fait, quand c'est pour l'utilité publique, & que la Religion n'en souffre point : que c'est pour cette raison qu'on a pû changer des Chanoines Seculiers en Re-

Digitized by Google

guliers, parce que l'Ordre de ceux-ci est plus parfait ; mais qu'on ne peut pas changer un Institution plus sainte en une moins parfaite, & autoriser par-là le relâchement : qu'il y a des gens si prodigues de dispenses, qu'ils ne reservent rien à la Loy, & qu'ils donnent tout aux considerations & aux passions des hommes. Il reproche au Pape de n'avoir pas eu en cette occasion assez de fermeté pour soûtenir les interêts de l'Eglise : il lui fait connoître qu'il l'a scandalisée en revoquant l'excommunication portée par ses Prédecesseurs contre les Seculiers qui voudroient entrer dans le Chapitre de Seez ; en ajugeant à un Seculier tous les biens de l'Archidiaconé, dont les Chanoines Reguliers joüissoient en commun, & dont ils faisoient part aux pauvres ; en permettant qu'un homme superbement vêtu prît place parmi des Chanoines couverts de cilice. Il ajoûte que ce qui fait craindre davantage, c'est qu'on laisse l'autre Archidiaconé vacant, parce qu'il est destiné pour un autre petit Neveu, quand il aura l'âge : que cependant l'Evéque a chassé le Prieur des Chanoines, & a mis en sa place une personne qui n'a aucun merite, afin de se rendre maître des biens de l'Eglise. Il exhorte donc ce Pape à revoquer ce qu'il avoit accordé par surprise, afin de rétablir la Regle dans ce Chapitre, & de faire cesser les plaintes & le murmure que cette nouveauté y a excités.

Arnoul Evêque de Lizieux.

Les quatre Lettres suivantes sont adressées à ce même Pape ; elles sont écrites sur des affaires particulieres. Dans la derniere il lui témoigne que le Roi d'Angleterre est mécontent de Sa Sainteté parce qu'elle lui refuse à Rome les graces qu'il demande.

Digitized by Google

Arnoul Evêque de Lizieux.

Il congratule dans une autre Gilbert Evêque de Londres de ce que le Pape a ordonné que son affaire seroit jugée sans appel, & il remarque que les Appellations à Rome sont souvent cause que les Calomniateurs vexent les autres & leur donnent lieu d'éviter la peine qu'ils méritent.

Il fait des réproches dans une autre Lettre à un Abbé de ce qu'il étoit sorti de son Monastere pour aller à la Cour solliciter des procés, & lui ordonne d'y retourner.

Dans la Lettre qu'il écrit à Henri Cardinal Evêque de Pise en lui envoïant les œuvres d'Ennodius, il porte un Jugement tres desavantageux de cet Auteur.

Dans la Lettre écrite à l'Evêque d'Angoulême, il décide que l'engagement d'un enfant que son Oncle avoit obligé pour de l'argent envers un Clerc, ne doit pas substituer, & que cet Evêque ne peut pas souffrir qu'il le retienne.

„ Dans la Lettre écrite à Arnaud Abbé de Bon-
„ neval, il traite de l'utilité du Sacrifice de la Messe.
„ On ne peut, dit-il, rien offrir de plus précieux
„ que Jesus-Christ, rien de plus efficace, que ce
„ Sacrifice, rien de plus utile à celui qui l'offre &
„ à celui pour qui il est offert, si l'indignité des per-
„ sonnes ne le rend inutile. Il faut que celui qui
„ l'offre ait les mains pures, & que celui pour qui
„ il est offert en connoisse le prix par la Foi, qu'il
„ le souhaite ardemment & qu'il l'aime d'une chari-
„ té parfaite. O que ce bienfait est grand, qui sert
„ & à celui qui le reçoit, & à celui qui le donne!
„ car quelque étenduë que soit la charité du Prêtre
„ envers certaines personnes, ce Sacrifice reste tout
„ entier pour tous en particulier. Il est communi-

Digitized by Google

qué à plusieurs, sans que sa vertu soit diminuée pour chacun en particulier & differentes personnes y participent sans qu'il souffre aucune division; *Quoscumque enim Sacerdos effusa Charitatis latitudine complectatur, totum uniuscujusque est sigillatim, nec integritatem dividit communicatio plurium, nec soliditatem minuit participatio diversorum.* «*Arnoul Evêque de Lizieux.*

Il a mis parmi ses Lettres le Discours qu'il fit au Concile de Tours de l'an 1163. en presence & par l'ordre du Pape Alexandre III. Il dit dans l'exorde qu'il y a trois choses necessaires dans un Predicateur : la Sainteté de la vie, pour faire respecter ce qu'il dit; une science parfaite pour pouvoir enseigner les veritez necessaires; & l'éloquence pour les faire goûter, afin que ses discours soient saints, sçavans & sublimes. Le Corps de ce Sermon est de l'unité & de la liberté de l'Eglise. Il fait voir que ces deux qualitez sont necessaires à l'Eglise, & que les Ministres doivent travailler de toutes leurs forces à les conserver, particulierement dans ce tems où l'une & l'autre sont attaquées : la premiere par l'ambition des Schismatiques; la seconde par la violence des Tyrans : que cependant il est impossible que les uns ou les autres viennent à bout de leurs desseins: que quoique les premiers se separent de l'unité de l'Eglise, elle n'est pas pour cela divisée, mais que la paille est separée du bon grain : & que quoique les derniers s'emparent des biens temporels de l'Eglise, elle ne cesse pas d'être libre & d'exercer sa puissance spirituelle avec autorité : que neanmoins les Evêques doivent faire tous leurs efforts pour ramener les uns à l'unité de l'Eglise,

Digitized by Google

Arnoul Evêque de Lizieux.

& pour faire quitter aux autres le dessein de s'emparer injustement de ses biens. C'est le sujet d'une longue & forte exhortation qu'il fait aux Evêques du Concile. Dans la suite de ce discours il souhaite que l'Empereur s'humilie sous la main toute-puissante de Dieu ; qu'il reconnoisse que la principauté de l'Eglise est au-dessus de la sienne, & qu'il se soumette à l'Eglise de Rome qui a donné l'Empire à ses Prédecesseurs. Il remarque que les Evêques peuvent posseder de grands biens, pourvû qu'ils ne s'en croïent pas les maîtres, mais les dispensateurs ; & qu'ils soient persuadés que le Patrimoine de Jesus-Christ est le Patrimoine des Pauvres, qui leur doit être distribué, & que ceux qui en font un autre usage sont des voleurs.

Ce Discours est suivi d'un autre prononcé dans un Synode tenu sur l'Ordination d'un Evêque. Il le commence par les loüanges de l'Eglise, & rejette ensuite la personne de Girard que l'on proposoit, prétendant que quoi-qu'il y eût eu une forme d'Election, on ne devoit pas neanmoins l'ordonner ; parce qu'il ne faut pas que la liberté des Elections qui a été introduite en faveur des Eglises leur porte préjudice : que l'Election de Girard est nulle, aïant été faite par un petit nombre de personnes dévoüées à ses interêts.

Il écrit dans une des Lettres suivantes, au Pape Alexandre sur les désordres effroïables des Moines d'une Abbaïe de son Diocese, qui étoient allés si loin, qu'il s'étoit commis plusieurs meurtres parmi eux : il avoit chassé les homicides, mais il souhaite que tous les Moines de cette Abbaïe soient dispersés dans des Monasteres reglés, &

Digitized by Google

que des Chanoines Reguliers soient mis en leur place.

Arnoul Evêque de Lizieux.

Il mande à ce Pape dans une autre Lettre, qu'il a jugé en faveur de Hugues Abbé de Senlis, la cause qui étoit entre cet Abbé & le Prêtre Garnier touchant l'Eglise de Marine, dans laquelle il avoit été nommé Commissaire avec Henri Evêque de Senlis. Il lui écrit aussi dans la suivante que le Roi d'Angleterre a bien reçû ses Lettres & ses Nonces, & qu'il a rétabli l'Archevêque de Cantorbie : mais il se plaint que les Nonces n'ont pas donné les mains à la paix : il conjure le Pape de la faire.

Il écrit encore à ce Pape dans une autre Lettre qu'il a reglé la contestation qui étoit entre l'Abbé de la Coûture & le Prêtre Hermier pour l'Eglise de Breule.

Il décide dans une des dernieres Lettres adressées aux Legats du Pape Albert & Theodin, qu'il n'est pas à propos de donner les Autels ; c'est-à-dire les Benefices aux Fils des Prêtres, de crainte que cela ne fomente le desordre.

Ensuite il écrit au Pape Alexandre contre les Moines qui ne veulent pas obéïr à leur Evêque, & qui prétendent retenir les Cures & les Dixmes.

Il se plaint en particulier de l'Abbé de Saint Evrou, qui avoit celebré au préjudice de l'interdit qu'il avoit prononcé contre lui.

Les Poësies de cet Auteur sont de peu de consequence pour les matieres, mais elles sont exactes pour ce qui regarde les regles de la Poësie & les Vers en sont assez beaux : la premiere est sur la Nativité de Nôtre-Seigneur : la seconde est un

Digitized by Google

Arnoul Evêque de Lizieux.

Éloge de l'Evêque de Windsor ; les suivantes sur le changement des saisons & sur quelques autres sujets prophanes. On y trouve deux Epitaphes de la Reine Mathilde, une Epitaphe d'Algare Evêque de Coutnaces, & une autre de Hugues Archevéque de Roüen.

Le Pere Dachery nous a donné dans le second Tome du Spicilege, un excellent Discours adressé à Geofroy Evêque de Chartres, composé par Arnoul lorsqu'il étoit encore Archidiacre de Seez, contre Pierre de Leon Antipape, & contre Girard Evêque d'Angouléme son Legat. Il est écrit avec beaucoup de vehemence & de force ; il y dépeint d'une maniere tres-vive les desordres & les vices de cet Antipape & de son Legat, défend l'Election & les actions d'Innocent II. & fait voir que celui-ci est le veritable Pape.

Le Pere Dachery nous a encore donné à la fin du treiziéme Tome de son Spicilege ; un Sermon sur l'Annonciation de la Vierge, & cinq Lettres de cet Auteur.

Les autres Oeuvres d'Arnoul ont été imprimées à Paris sur un Manuscrit de la Bibliotheque d'Adrien Turnebe l'an 1585. & ensuite dans les Bibliotheques des Peres.

JEAN

Digitized by Google

JEAN DE SALISBERY
Evêque de Chartres.

JEAN DE SALISBERY ami de S. Thomas Archevêque de Cantorbie, & Compagnon de son exil, fut enfin fait Evêque de Chartres l'an 1179. & mourut trois ans aprés. C'étoit un des plus beaux esprits de ce Siecle, des plus polis & des plus habiles dans la belle litterature; son Ouvrage intitulé *Policratique, ou des Badineries des Seigneurs de la Cour*, en est une preuve évidente. On y trouve, dit Juste Lipse, plusieurs lambeaux de pourpre, & des fragmens d'un meilleur Siecle. Pierre de Blois lui témoigne qu'il en a été charmé, & qu'il y a trouvé une érudition bien rangée, & une infinité de matieres que la varieté rend tres-agreables. C'est un Ouvrage excellent sur les emplois, les occupations, les devoirs, les vertus & les vices des gens du monde, & principalement des Princes & des Grands Seigneurs; qui contient une infinité de pensées morales, de Sentences, de beaux endroits des Auteurs, d'exemples, d'Apologues, de traits d'Histoire, de lieux communs. Il est divisé en huit Livres & écrit d'un stile facile & coupé. Ce stile convient mieux aux Lettres que cet Auteur a écrites en grand nombre aux Papes Adrien & Alexandre, aux Rois d'Angleterre, à divers Princes, à Saint Thomas Archevêque de Cantorbie, à plusieurs Evêques d'Angleterre & à quantité d'autres personnes; ou sur

Jean de Salisbery Evêque de Chartres.

Digitized by Google

Jean de Salisbery Evêque de Chartres.

des affaires generales, comme sont le Schisme d'Octavien & l'Election d'Alexandre III. le different du Pape & de l'Empereur Frederic, & celui du Roi d'Angleterre avec l'Archevêque de Cantorbie; ou sur des affaires particulieres des Eglises d'Angleterre, ou sur quelques points de Doctrine & de discipline, comme la 172. sur le nombre & les Auteurs des Livres Canoniques de l'Ancien & du Nouveau Testament: la soixante & septiéme sur la nullité du Mariage d'une femme qui s'étoit remariée, aprés s'être séparée d'avec son premier mari qui s'étoit fait Prêtre. La soixante & huitiéme sur l'habitation des femmes avec les Clercs. La soixante & neuviéme sur les sommes que l'on exigeoit des Vicaires des Eglises. Il paroît dans ces Lettres fort attaché à Saint Thomas de Cantorbie, dont il reprend neanmoins quelque fois la conduite: il y paroît aussi dévoüé aux volontez du Pape, quoiqu'il n'approuve pas toûjours tout ce qui se fait à Rome, & qu'il condamne la lâcheté des Cardinaux en certaines occasions. Il approuve ouvertement la déposition de l'Empereur Frederic & la conduite du Pape Alexandre à son égard. Ses Lettres sont pleines d'allusions à l'Histoire Sacrée & d'exemples tirés de l'Ecriture Sainte: il y mêle aussi plusieurs passages des Auteurs profanes. Le nombre de ces Lettres est de 301. Elles ont été imprimées à Paris en 1611. avec la Vie de Saint Thomas de Cantorbie du même Auteur. On lui attribuë encore des Commentaires sur les Epîtres de Saint Paul, imprimés à Amsterdam en 1646.

Digitized by Google

PIERRE DE CELLES
Evêque de Chartres.

Pierre de Celles Evêque de Chartres.

PIERRE surnommé DE CELLES du nom de sa premiere Abbaïe appellée vulgairement Monstier-la-Celle dans un Fauxbourg de la Ville de Troyes, étoit d'une honnête famille de Champagne. Il fit ses études, & apparemment son Noviciat à Paris dans le Monastere de S. Martin des Champs. Il fut élû Abbé de Celles vers l'an 1150. & de-là transferé à l'Abbaïe de Saint Remy de Rheims l'an 1162. & enfin fait Evêque de Chartres l'an 1182. à la place de Jean de Salisbery. Aprés avoir gouverné cette Eglise pendant cinq ans, il mourut le 17. de Février de l'an 1187. Voici les Oeuvres de cet Auteur qui ont été recueillies & données au public par le Pere Dom Ambroise Janvier de la Congregation de S. Maur, & imprimées chez Loüis Billaine en 1571. Les premieres sont plusieurs Sermons sur toutes les Fêtes de l'année qui n'avoient point encore été imprimés. Quelque reputation qu'ils aient eus de son tems, le Pere Janvier remarque qu'ils sont foibles; & que Pierre de Celles ne s'y arrête point à prouver à fond une verité, mais qu'il voltige d'une matiere à une autre; quoiqu'ils soient remplis de pensées tres-pieuses, de fleurs de l'Ecriture, & d'instructions assez utiles. Il pouvoit encore remarquer qu'ils sont pleins de jeux de mots, d'Antitheses affectées, d'allusions froides,

Digitized by Google

Pierre de Celles Evêque de Chartres.

de descriptions peu nobles, & de pensées qui n'ont pas toute la gravité que doivent avoir ces sortes de discours. On trouve dans le huitiéme Sermon de la Cene de Nôtre-Seigneur le terme de Transubstantiation, qui est aussi dans Estienne Evêque d'Autun, qui vivoit dans ce même Siecle: ce sont les deux Auteurs qui s'en sont servis les premiers. Les trois livres des Pains, adressés à Jean de Salisbery, contiennent quantité de reflexions mystiques sur tous les Pains dont il est parlé dans l'Ecriture Sainte. L'Exposition mystique & morale du Tabernacle, est un Ouvrage à-peu-prés de même nature. Le Traité de la Conscience adressé au Moine Aliber est tout de spiritualité. Le Traité de la discipline du Cloître, contient quantité d'instructions morales sur les exercices de la Vie Religieuse, dont il y avoit trente ans qu'il faisoit profession : il avoit été donné par le Pere Dachery dans le troisiéme Tome du Spicilege.

Le dernier Ouvrage dans cette Edition sont les Lettres de Pierre de Celles, qui avoient été déja données au Public par le Pere Sirmond l'an 1613. avec des Notes. Elles sont divisées en neuf Livres: ce sont ou des Lettres spirituelles, ou des Lettres sur des affaires particulieres, ou enfin des Lettres de compliment : elles sont mieux écrites que ses autres Ouvrages, d'un stile plus naturel & moins affecté : on y trouve neanmoins encore plusieurs jeux de mots. Il y a trois Lettres dans ce Recueil sur la Fête de la Conception de la Vierge. Pierre de Celles y défend fortement le sentiment de Saint Bernard touchant la Fête de la Conception de la Vierge. NICOLAS Moine

Digitized by Google

de Saint Alban étoit d'avis contraire, & avoit avancé que la Vierge n'avoit jamais senti le peché. C'est le sujet de la vingt-troisiéme Lettre du sixiéme Livre. Ce Moine soûtient son opinion dans la neuviéme Lettre du dernier, & combat celle de Saint Bernard en témoignant neanmoins beaucoup d'estime pour la personne de ce Saint. Il ne ménage pas de la même maniere Pierre de Celles, qui se trouvant choqué, lui fit une réponse un peu aigre; c'est la dixiéme Lettre du même Livre. Pierre étoit alors Evêque de Chartres.

Nicolas Moine de S. Alban.

PIERRE DE BLOIS
Archidiacre de Bath.

PIERRE surnommé DE BLOIS, lieu de sa Patrie originaire de Bretagne, étudia les Humanitez & les belles Lettres à Paris, le Droit Civil & Canonique à Boulogne; & aprés avoir excellé dans les Sciences profanes, se donna tout entier à la Theologie, dans laquelle il eut pour maître Jean de Salisbery Evêque de Chartres. Il y a de l'apparence que Pierre de Blois fut Chanoine de cette Ville. Etant passé l'an 1167. en Sicile avec Estienne fils du Comte du Perche & Cousin de la Reine de Sicile, il fut choisi pour être Précepteur, & ensuite Secretaire de Guillaume II. Roi de Sicile: mais il fut obligé de quitter bien-tôt ce païs, quand Estienne Comte du Perche, qui avoit été fait Chancelier du Roïaume & Archevéque de Palerme en fut chassé. Etant de re-

Pierre de Blois.

Digitized by Google

Pierre de Blois.

tour en France il fut appellé en Angleterre par le Roi Henri II. & aprés avoir passé quelque tems à sa Cour, il se retira auprés de Richard Archevéque de Cantorbie, dont il fut Chancelier. Il fut député de la part de cet Archevéque vers le Roi Henri II. vers les Papes Alexandre III. Urbain III. pour les affaires de l'Eglise de Cantorbie. Henri II. étant mort, il demeura quelque tems auprés d'Eleonore Reine d'Angleterre. Sur la fin de sa vie il fut depoüillé de l'Archidiaconé de Bath qui lui avoit été donné quand il vint en Angleterre; mais quelque tems aprés on lui donna celui de Londres, dans lequel il trouva beaucoup de travail & peu de revenu. Il mourut en Angleterre l'an 1200.

Il a lui-méme fait le Recueil de ses Lettres par l'ordre de Henri II. Roi d'Angleterre, comme il le marque dans sa premiere Lettre adressée à ce Prince, dans laquelle il observe qu'elles ne sont pas toutes égales; que quelquefois le nombre des affaires pressées l'avoit obligé de les écrire avec moins de soin; que quelquefois la matiere ne lui avoit pas permis de s'étendre, & que quelquefois le peu de capacité de ceux à qui il écrivoit l'avoit engagé à les écrire d'un stile plus simple. Il s'excuse de ce qu'il cite les Auteurs profanes, & de ce qu'il parle avec liberté, & ose reprendre son Prince. Il proteste qu'il ne se souvient point d'avoir jamais rien écrit dans le dessein de flater, & que c'est l'affection & le zele qui l'a toûjours fait parler.

La seconde est une Lettre de consolation adressée à ce méme Prince sur la mort de son fils Henri III. dans laquelle il lui fait esperer le salut de

Digitized by Google

le Prince qui étoit mort dans des ſentimens de penitence. *Pierre de Blois.*

Dans la troiſiéme il reprend fortement un grand Seigneur qui avoit reproché à ſon Chapelain la baſſeſſe de ſon extraction, & lui fait voir que la nobleſſe ni les richeſſes ne doivent point étre un ſujet d'élevation.

Dans la quatriéme il congratule le Prieur de Ciſteaux du repos dont il joüit dans ſa ſolitude : lui témoigne qu'il envie ſon état, & le prie de ſe ſouvenir de lui dans ſes Sacrifices.

Dans la cinquiéme il reprend Richard ſucceſſeur de Saint Thomas dans l'Archevéché de Cantorbie, de ce qu'il étoit plus appliqué aux interéts temporels de ſon Egliſe, qu'au ſoin du ſpirituel de ſon Dioceſe, & lui remontre que ſon Peuple & ſon Prince ſont fort ſcandaliſés de cette conduite.

Dans la ſixiéme, pour repouſſer les reproches qu'un homme qui faiſoit profeſſion d'enſeigner les belles Lettres, avoit faits aux Clercs qui vivent dans les Palais des Evéques, il lui ſoutient que ſa profeſſion eſt plus contraire à l'Eſprit Eccleſiaſtique que la conduite que tiennent ces Clercs.

Dans la ſeptiéme il reprend un Profeſſeur ſujet à l'ivrognerie.

Dans la huitiéme il ſe juſtifie d'avoir comparé les differens états de l'Egliſe aux differentes faces de la Lune, & ſoûtient qu'on peut ſe ſervir des termes & des maximes de la Philoſophie & du Droit Civil, en parlant de la Religion, quand cela vient à propos.

Dans la neuviéme il reprend un de ſes Diſci-

Digitized by Google

Pierre de Blois.

ples, lequel aprés avoir fait ses études, vouloit se reposer pendant deux ans avant que d'étudier la Theologie, & lui fait voir que cette oisiveté lui seroit tres-préjudiciable.

Dans la dixiéme écrite au Chapelain du Roi de Sicile contre le dessein que ce Prince avoit de faire Evêque d'Agrigento un jeune Seigneur, qui n'étoit nullement propre à s'acquitter des devoirs de cette Dignité, il avertit ce Chapelain que sa Charge l'oblige de continuer à faire des remontrances au Roi, pour l'empêcher de disposer ainsi de cet Evêché.

Dans l'onziéme il exhorte un Clerc qui avoit promis à Dieu d'entrer en Religion, de s'acquitter de son vœu.

La douziéme est une Lettre de consolation, adressée à un de ses neveux affligé de la mort de son oncle, de l'embrasement de sa maison, & d'une blessure au pied.

Dans la treiziéme il reprend un jeune Moine qui vouloit avoir un Prieuré, sous prétexte qu'il y gagneroit beaucoup d'ames à Dieu; & lui remontre qu'un Moine ne doit point souhaiter de retourner au monde, desirer des Dignitez, ni affecter de vouloir enseigner les autres.

Dans la quatorziéme adressée aux Chapelains de la Cour du Roi d'Angleterre, il leur fait part des reflexions qu'une maladie lui a fait faire sur le malheureux état des Ecclesiastiques, qui sont obligez d'être à la Cour des Princes, dont il fait une peinture tres-naïve, & les exhorte de suivre son exemple, & de quitter la Cour.

La quinziéme est une Instruction à Renaud nouvellement élû Evêque de Chartres sur les de-

Digitized by Google

voirs & les vertus d'un Evêque : Il dit que la premiere chose que l'on fait quelquefois, est de s'informer du revenu de l'Evêché, & non pas de l'état où il est. Il reprend le luxe & la magnificence de quelques Evêques de son tems, le soin qu'ils avoient d'amasser des richesses & de plaire aux Princes, & la vie mondaine qu'ils menoient. *Pierre de Blois.*

Dans la seiziéme il exhorte un Evêque accablé d'affaires, de choisir une vie plus tranquille pour penser à son salut.

Dans la dix-septiéme il montre qu'un Clerc qui fait negoce, n'est gueres moins coupable qu'un Clerc usurier, & que tout empressement de gagner & d'amasser des richesses est indigne d'un Ecclesiastique.

Dans la dix-huitiéme il dépeint vivement les mœurs déreglées d'un Evêque qui vouloit l'avoir auprés de lui.

Dans la dix-neuviéme il résoud deux Questions qui lui avoient été faites par un de ses amis qui étudioit en Droit à Paris : la premiere, sçavoir si une femme qui s'est faite Religieuse, croïant son mari mort, est obligée de retourner avec lui s'il revient ; & la seconde, qu'en cas qu'elle y soit obligée, si elle doit aprés son decés retourner en Religion. Il répond que le Vœu de Chasteté qu'elle a fait étant en puissance de mari ne l'oblige point, & qu'elle doit retourner avec son mari, & peut se remarier aprés sa mort. Il y a dans cette Lettre une Remarque tres-avantageuse aux Ecoles de Paris, desquelles il dit que comme autrefois il passoit en Proverbe, que ceux qui avoient à faire quelque question devoient s'adresser à Avila ; de même il passoit presentement en proverbe, que

Digitized by Google

Pierre de Blois. ceux qui vouloient avoir la décision de quelque question devoient s'adresser à Paris, où l'on donnoit des solutions aux plus grandes difficultez.

Dans la vingtiéme il se plaint de ce que les Domestiques de Rainaud Evêque de Chartres, l'éloignoient de la maison de cet Evêque, dont il blâme la trop grande liberalité.

Dans la vingt-&-uniéme il reprend le faste & l'orgueil d'un Chanoine, qui avoit été autrefois de ses amis.

Dans la vingt-deuxiéme adressée à Jean de Salisbery il louë sa constance & celle de S. Thomas de Cantorbie, & les avertit de perseverer, & de ne se pas ébranler par les adversitez & par les persecutions.

Dans la vingt-troisiéme adressée à Octavien Legat du Pape, il declame contre l'abus qui regnoit alors de pourvoir les Evêchez de personnes indignes & incapables, qui les obtenoient par brigues ou par de l'argent.

Dans la vingt-quatriéme il prie les amis de S. Thomas Archevêque de Cantorbie d'engager ce Prélat de pardonner à l'Archidiacre de Salisbery qui vouloit se reconcilier avec lui.

Dans la vingt-cinquiéme il exhorte un Official de quitter cet emploi qu'il croit tres-dangereux.

» Je croi, dit-il, que les Officiaux ont été ainsi ap-
» pellez; non pas du nom d'Office, mais du Verbe
» *Officio*, qui veut dire nuire, ou faire du mal; car
» toute la fonction d'un Official est de tondre ou
» d'écorcher, selon la volonté de l'Evêque, les
» pauvres Oüailles qui sont de sa Jurisdiction: ce
» sont les sangsuës des Evêques, qui rejettent le
» sang qu'elles ont succé, & qui semblables à des

Digitized by Google

éponges, lesquelles étant pressées, rendent l'eau « *Pierre*
dont elles sont abreuvées, répandent dans le sein « *de Blois.*
de leurs Maîtres les biens qu'ils ont extorqués, en «
sorte qu'il ne leur reste de ces acquisitions execra- «
bles que la tache du peché ; car ce qu'ils amassent «
en opprimant les pauvres, sert au plaisir des Evê- «
ques, & est cause du supplice des Officiaux. On «
peut les comparer à ces portes secretes, par les- «
quelles les Ministres de Belus emportoient en «
cachette les Sacrifices que l'on mettoit sur l'Autel «
de ce faux Dieu : l'Evêque se servant de leurs «
mains pour piller le bien d'autrui, & faisant re- «
tomber sur eux toute la note d'infamie, & la faute «
dont ils profitent . . . . . L'Office des Offi- «
ciaux est à present de confondre le droit, de sus- «
citer des procez, de casser des Transactions, de «
prolonger des procedures ; de supprimer la verité, «
de soûtenir le mensonge, de ne chercher qu'à gâ- «
gner, de vendre la Justice, de faire des actions «
injustes, & de se servir de fourberies & d'artifices «
pour tromper les autres. Ce sont eux qui chargent «
leurs Hôtes d'une grande suite de personnes & «
d'équipages ; qui cherchent des mets délicats, pro- «
digues du bien d'autrui, avares du leur : ils épient «
tous les mots, & glosent toutes les syllabes pour «
dresser des pieges aux autres, afin d'en tirer de «
l'argent : ils interpretent les Loix à leur fantaisie, «
les reçoivent ou les rejettent comme il leur plaît, «
corrompent ce qu'il y a de bon, renversent les «
allegations justes, fomentent les divisions, dissi- «
mulent les crimes, cassent les Mariages legitimes, «
penetrent dans le secret des maisons, diffament «
les innocens, renvoient les coupables absous, & «
enfin sont capables de tout faire pour de l'argent. «

Digitized by Google

Pierre de Blois. Voila la peinture que Pierre de Blois fait des Officiaux de son tems bien differens de ceux qui remplissent à present ces places dans nos Eglises.

Dans la vingt-sixiéme il écrit à son ami, qu'il étudie la Theologie à Paris, aprés avoir quitté l'étude du Droit Civil, à laquelle il s'étoit appliqué à Boulogne, parce qu'un Ecclesiastique ne doit pas s'y donner tout entier. Il blâme en passant la conduite interessée des Avocats de son tems, qui ne travailloient que pour de l'argent.

Dans la vingt-septiéme il écrit aux Chanoines de Beauvoir sur la mort de Saint Thomas de Cantorbie, & leur fait voir que bien loin de le plaindre, on doit se rejoüir de son bonheur. Il parle aussi de la division qui étoit dans son Eglise touchant l'Election d'un Successeur.

La vingt-huitiéme est écrite au nom de Rotrou Archevêque de Roüen à Guillaume Archevêque de Sens & Legat du S. Siege, qu'il exhorte de s'emploier pour détourner les malheurs qui étoient prêts de fondre sur les Terres appartenantes à l'Eglise de Roüen à cause de la guerre des deux Rois.

Dans la vingt-neuviéme adressée à l'Abbé & aux Religieux de Saint Alban, il se plaint de ce qu'un de leurs Prieurs avoit refusé de lui donner le couvert, & fait voir combien l'hospitalité est recommendable, particulierement parmi les Moines.

Dans la trentiéme il fait part à son ami Renaud élû Evêque de Bath, du songe qu'il avoit eu sur sa promotion à l'Episcopat.

La trente-uniéme est écrite à l'Abbé de Fontaines, sur une maladie que Pierre de Blois avoit euë.

Digitized by Google

La trente-deuxiéme est une Lettre de recommendation adressée au Prieur de Cantorbie. *Pierre de Blois.*

La trente-troisiéme est écrite au nom de Rotrou Archevêque de Roüen à Henri III. fils de Henri II. Roi d'Angleterre qui se préparoit à faire la guerre à son pere, pour le prier de mettre sous sa protection Andely & les autres Terres de l'Eglise de Roüen.

Dans la trente-quatriéme il s'excuse envers l'Evêque de Perigueux qui lui avoit offert sa maison, de ce qu'il n'accepte pas son offre, parce qu'il est retenu par les promesses de son ancien Maître.

La trente-cinquiéme & la trente-sixiéme sont des exhortations à une Religieuse.

La trente-septiéme est un Billet d'excuse au Prieur de Jumieges, de ce qu'il ne lui renvoïoit pas un Livre qu'il lui avoit prêté.

La trente-huitiéme est une Apologie adressée à Albert Cardinal de l'Eglise de Rome, de la conduite de l'Archevêque de Cantorbie, accusé d'être ignorant des Loix, avare & trop attaché à élever sa famille.

La trente-neuviéme est un Billet écrit en confidence à un de ses amis, par lequel il lui mande que la Cour de Rome l'a suivant sa coûtume chargé de plusieurs dettes, & que s'il peut s'en débarrasser, il ne retombera plus dans ce gouffre.

Dans la quarantiéme il condamne la conduite d'un Evéque qui parloit mal de son Prince.

Par la quarante-&-uniéme il prie Henri II. Roi d'Angleterre de lui faire sçavoir le lieu où il est, afin qu'il se rende auprés de lui, & lui mande que les Envoiez de Sa Majesté sont revenus de Rome déchargez d'argent & chargez de plomb, sans

Digitized by Google

Pierre de Blois. avoir été honorez de presens considerables, & que des Ambassadeurs du Roi d'Espagne sont venus le trouver pour le faire Mediateur de la paix entr'eux.

La quarante-deuxiéme est écrite à Robert Prevôt d'Aire en Flandres élû Evêque de Cambray, auquel il fait des reproches de ce qu'il se contente de joüir du revenu de son Evêché, sans se mettre en état de faire les Fonctions Episcopales, & de ce qu'il mene une vie seculiere & profane.

La quarante-troisiéme est une Consolation assez agréable qu'il fait sur la maladie d'une personne, par laquelle il fait assez connoître qu'il avoit étudié la Medecine.

Dans la quarante-quatriéme il conseil à Arnoul Evêque de Lizieux de ne pas quitter son Evêché à cause des contradictions qu'il peut y trouver de la part de son Prince, de son Chapitre, ou de son Peuple; au lieu qu'il lui conseilleroit de le quitter, s'il y étoit parvenu par brigues.

Dans la quarante-cinquiéme il justifie Renaud Evêque de Bath de ce qu'on lui imputoit d'avoir persecuté ou été cause de la mort de S. Thomas de Cantorbie; & remarque que s'il a dit quelque chose de trop dur contre lui dans le tems que cet Archevêque avoit excommunié l'Evêque de Salisbery, on le lui doit pardonner aussi-bien que ce qu'il pourroit avoir fait contre lui par ignorance, d'autant plus qu'il a expié cette faute par une penitence tres-rigoureuse.

Dans la quarante-sixiéme écrite à Richard Evêque de Syracuse, aprés s'être excusé de retourner en Sicile, il s'étend sur les loüanges de S. Thomas de Cantorbie.

Digitized by Google

La quarante-septiéme est écrite au nom de Richard Archevêque de Cantorbie, qui exhorte Henri fils du Roi Henri II. de cesser de faire la guerre à son pere, & le menace d'excommunication, s'il ne se rend à ses remontrances. *Pierre de Blois.*

Dans la quarante-huitiéme il congratule Guillaume Cardinal Evêque de Pavie de ce que le Schisme entre le Pape Alexandre & l'Empereur Frederic est enfin éteint par ses soins, & déclame contre Octavien & ses Electeurs.

Dans la quarante-neuviéme il se plaint de ce que quelques Chanoines de Chartres qu'il croioit être de ses amis, avoient donné des memoires contre lui dans un procés qu'il avoit avec Robert de Salisbery pour une prébende de Chartres, & que ne pouvant trouver à redire à sa vie, ils avoient calomnieusement attaqué la memoire de son pere.

Dans la cinquantiéme il prie l'Evêque de Bayeux, de pardonner à un homme qui avoit fait un meurtre en son corps défendant, & qui touché d'un sensible regret de cette action avoit fait penitence.

Dans la cinquante & uniéme il avertit Jocelin Evêque de Salisbery de payer ses dettes, & de ne pas avoir trop de condescendance pour ses Neveux.

Dans la cinquante-deuxiéme il mande à l'Archevêque de Cantorbie qui l'avoit envoié vers le Roi d'Angleterre, qu'il avoit été battu d'une cruelle tempête en passant en Normandie, & l'assûre qu'il est prêt de tout entreprendre & de tout souffrir pour son service.

La cinquante-troisiéme est une Lettre circulaire à tous les Evêques d'Angleterre, écrite au nom

Digitized by Google

Pierre de Blois. de Richard Archevêque de Cantorbie & Primat du Roïaume, par laquelle il leur ordonne de ne pas souffrir que des personnes dont l'Ordination n'est pas constante, fassent les Fonctions Episcopales dans leurs Dioceses, & de dénoncer excommuniez ceux qui falsifient les Bulles des Papes, ou contrefont les Sceaux des Evêques.

Dans la cinquante-quatriéme il conseille à l'Archidiacre de Poitiers de ne pas forcer sa Niece Adelecie à se faire Religieuse, parce que cet état ne doit pas être embrassé avec moins de liberté que celui du mariage.

Dans la cinquante-cinquiéme il congratule Adelecie de ce qu'elle veut entrer en Religion, & en a fait vœu secretement, & l'exhorte d'executer au plûtôt ce dessein.

Dans la cinquante-sixiéme il détourne Gautier Evêque de Rochester de la passion qu'il avoit pour la Chasse.

Dans la cinquante-septiéme adressée à un de ses amis Moine de l'Abbaïe d'Aulnay en Normandie, qui s'étoit attendu d'être délivré des tentations aussi-tôt qu'il seroit entré en Religion, il lui écrit sur le combat continuel de la Chair & de l'Esprit, & lui envoie une Prose sur ce sujet.

Dans la cinquante-huitiéme il se plaint à Renaud Evêque de Bath de ce qu'il avoit interdit son Vice-Archidiacre, sans avoir fait préceder les Monitions Canoniques, & au préjudice du privilege qui lui avoit été accordé au Concile de Latran, de ne pouvoir être excommunié, ni aucun de ceux qui lui appartenoient, par aucun Evêque; & lui témoigne qu'il est encore plus fâché que ce qui a donné lieu à cette excommunication soit une petite

Digitized by Google

petite somme qu'il lui devoit, & qu'il avoit donné ordre qu'on lui payât. *Pierre de Blois.*

Dans la cinquante-neuviéme il exhorte cet Evêque de se reconcilier avec un nommé Henri, & de chasser de sa compagnie Simon, qui est un flateur & un calomniateur.

Dans la soixantiéme il approuve les plaintes d'un de ses amis, qui trouvoit mauvais que les Evêques enrichissent leurs Neveux du bien de l'Eglise, au lieu d'en nourrir les pauvres : il remarque que ce desordre n'est pas nouveau, mais que la pauvreté doit être préferée aux richesses.

Dans la soixante & uniéme il détourne un Archidiacre de l'exercice de la Chasse.

La soixante & deuxiéme est écrite au nom de Geofroy Evêque de Lincolne à un nommé le Blond qu'il reprend de desobeïssance, parce qu'il a quitté cet Evêque pour prendre divers emplois; & il lui défend de ne pas s'opposer aux interêts de l'Archevêque de Cantorbie.

La soixante & troisiéme est un Billet de remerciement à Pierre Evêque d'Arras.

La soixante & quatriéme est écrite au nom de Gautier Archevêque de Roüen & des Evêques de Normandie au Pape Celestin III. pour prier Sa Sainteté de s'emploier fortement pour obtenir la délivrance de Richard Roi d'Angleterre arrêté prisonnier à son retour de la Terre sainte par le Duc d'Autriche.

La soixante & cinquiéme est écrite contre les superstitions de ceux qui veulent deviner l'avenir par les songes, ou par d'autres voies de cette nature.

Dans la soixante & sixiéme il congratule Gautier Archevêque de Palerme de sa promotion à cet

Pierre de Blois. Archevêché ; il lui fait le portrait de Henri II. Roi d'Angleterre, & le justifie du meurtre de S. Thomas de Cantorbie.

Dans la soixante & septiéme il prouve par plusieurs raisons au Roi Henri II. qu'il doit faire étudier son Fils.

La soixante & huitiéme est écrite au nom de Richard Archevêque de Cantorbie au Pape Alexandre III. contre l'Abbé de Malmesbury qui vouloit se soustraire à la Jurisdiction de son Evêque. Il y parle contre les Privileges que l'on accorde à Rome aux Abbez pour de l'argent, qui leur donnent occasion de s'élever contre leurs Primats & contre leurs Evêques, de perdre le respect qu'ils doivent avoir pour eux, & de secoüer le joug de l'obeïssance qui étoit la seule esperance du salut & le remede de l'ancienne prévarication : Les Ab-
» bez, dit-il, ont horreur d'avoir au-dessus d'eux
» un Superieur qui puisse corriger leurs defauts ; ils
» veulent pouvoir tout faire avec impunité, & ils
» negligent la Discipline Monastique pour satisfaire
» leurs passions : c'est ce qui fait que presque tous
» les biens des Monasteres sont en proie & au pilla-
» ge ; car d'un côté les Abbez n'ont soin que de ce
» qui peut contenter leurs plaisirs, & ne se sou-
» cient que de faire bonne chere ; & d'autre côté
» les Moines étant comme acephales, passent leur
» vie dans l'oisiveté & dans des contestations con-
» tinuelles. C'est un mal, ajoûte-t-il, qui demande
» un prompt remede ; car si on ne l'apporte bien-
» tôt, il est à craindre que comme les Abbez se-
» coüent le joug des Evêques, les Evêques ne se-
» coüent celui des Archevêques, & que les Doyens
» & les Archidiacres ne veulent aussi être exempts

Digitized by Google

de la Jurisdiction de leurs Evêques, Hé quelle « *Pierre*
forme de Justice ! ou plûtôt quelle difformité de « *de Blois.*
droit ! d'empêcher que les Disciples n'écoutent «
leur Maître, que les enfans n'obeïssent à leur «
pere, que les Soldats ne suivent leur Prince, que «
les serviteurs ne soient pas soûmis à leur Maître ! «
Qu'est-ce qu'exempter des Abbez de la Jurisdi- «
ction de leur Evêque, si ce n'est leur comman- «
der la desobeïssance & la rebellion, & armer les «
enfans contre leur pere ? C'est à ceux qui jugent «
le monde à juger de cela, & à y prendre garde, «
de crainte que les injustices ne partent du Tribu- «
nal où l'on s'adresse pour avoir des Loix. «

Dans la soixante & neuviéme adressée à Radulphe Evêque d'Angers, il déplore la faute du Peuple de cette Ville, qui avoit abandonné Henri II. dans la guerre qu'il avoit contre son fils.

Dans la soixante & dixiéme il conseille à Jean Evéque de Chartres de donner plûtôt des Benefices à ses Neveux qui sont honnêtes gens & pauvres, qu'à des gens étrangers qui n'en sont pas si dignes.

Les deux Lettres suivantes ne contiennent rien de remarquable.

La soixante & treiziéme adressée au nom de Richard Archevéque de Cantorbie à tous les Evéques d'Angleterre est contre une pratique établie dans ce Roïaume, de ne punir que par l'excommunication les meurtriers des Clercs & des Evéques, au lieu que l'on punissoit de mort les autres meurtriers.

Les Lettres suivantes jusqu'à la quatre-vingt-deuxiéme, ne contiennent rien de bien remar-

Pierre de Blois.

quable touchant la discipline de l'Eglise.

Dans la quatre-vingt-deuxiéme écrite au nom de Richard Archevêque de Cantorbie à l'Abbé & aux Moines de Cisteaux aprés avoir loüé cet Ordre, il y trouve un defaut, qui est de refuser de payer les dixmes aux Clercs & aux Moines; il leur remontre que c'est une injustice qu'ils leur font; que quand ils auroient pû joüir de cette immunité pendant qu'ils étoient pauvres, ils ne le pourroient pas à present qu'ils sont riches; que quelques privileges qu'ils puissent avoir de Rome, ils ne peuvent pas s'en servir en conscience pour usurper le bien d'autrui; & enfin il les menace d'excommunication, s'ils continuent à retenir ces dixmes.

Dans la quatre-vingt-troisiéme écrite au nom de Gautier Archidiacre d'Oxford à Barthelemi Evêque d'Exchester, il l'avertit de declarer nul un Mariage contracté entre Robert & sa parente Ismene suivant l'ordre exprés qu'il en avoit reçû du Pape.

La quatre-vingt-quatriéme est écrite au nom de Richard Archevêque de Cantorbie au Pape Alexandre III. pour justifier les Evêques qui sont à la Cour du Roi, afin d'y soûtenir les droits & les
» interêts de l'Eglise: Car, dit-il, s'il n'y avoit des
» Evêques dans le Conseil & dans la faveur du Prin-
» ce, les méchans accableroient l'Eglise, & la pré-
» somption des Laïques opprimeroit le Clergé d'une
» maniere insupportable; au lieu qu'à present si l'on
» entreprend quelque chose au préjudice de l'Egli-
» se, les Evêques s'y opposent; si le Roi s'emporte
» contre des innocens, sa colere est fléchie par les
» prieres des Evêques. C'est par leur moien que la

Digitized by Google

rigueur de la Justice est adoucie; que les cris des « *Pierre*
pauvres vont jusqu'au Prince; que la dignité de « *de Blois.*
l'Eglise est soûtenuë; que l'indigence des pauvres «
est soulagée, que la devotion des Laïques est aug- «
mentée; la Religion défenduë, les Jugemens di- «
rigés, les Loix acceptées, les Decrets de Rome «
reçûs, & les biens des Eglises augmentés. Il ajoû- «
te que les Archevêques & les Evêques de Sicile demeurent aussi à la Cour de leur Prince; qu'on avoit eu dessein en Angleterre d'empêcher que les Evêques ne demeurassent à la Cour; mais que des gens sages & prudens avoient jugé qu'il étoit necessaire qu'ils y demeurassent, & que si on les privoit de l'accés qu'ils avoient auprés du Prince, on priveroit en même temps les Monasteres de leur repos, les affligez de consolation, & l'Eglise de sa liberté; qu'ainsi quoiqu'ils eussent grand desir de sortir de la Cour à cause des incommoditez qu'ils y souffrent, ils y sont neanmoins retenus comme par force par la consideration du bien public.

La quatre-vingt-cinquiéme est une forte reprimande qu'il fait à Robert Evêque de Salisbery, de ce qu'il aimoit la bonne chere, & faisoit une si grosse dépense pour sa table qu'il laissoit fondre les Bâtimens de son Eglise.

Dans la quatre-vingt-sixiéme il détourne un Moine Chartreux appellé Alexandre du dessein qu'il avoit de sortir de son Ordre, sous prétexte que l'on n'y disoit pas la Messe tous les jours; & lui montre que S. Benoist n'avoit jamais été Prêtre, & qu'il avoit passé bien du tems sans entendre la Messe, ne sçachant pas même un jour de Pâques, que ce fût cette grande Fête; que S. Paul &

Digitized by Google

Pierre de Blois.

S. Antoine premiers Hermites passoient plusieurs jours sans entendre la Messe, & qu'on ne lit point que de grands Saints aient offert tous les jours le saint Sacrifice; que cette frequentation des Sacremens peut les rendre méprisables, & que la rareté en augmente le respect; que nous pechons à la verité continuellement, & qu'il doit y avoir un remede continuel pour expier nos pechez; mais qu'on ne doit neanmoins offrir cette Hostie d'un prix infini qu'avec un esprit d'humilité & un cœur contrit. Il cite là-dessus plusieurs passages des Peres; il prétend enfin que le motif secret qui porte ce Religieux à vouloir quitter son Ordre, est pour mener une vie moins austere & plus libre.

Dans la quatre-vingt-septiéme il console Guillaume Evêque d'Ely, qui étoit déchû de l'administration des affaires du Roïaume d'Angleterre par la trahison de quelques Seigneurs qui avoient parlé au Roi Richard contre lui; ce qui sert d'occasion à Pierre de Blois de declamer contre ceux qui donnent de mauvais conseils aux Princes. La quatre-vingt-neuviéme est écrite sur le même sujet à un Evêque qui avoit contribué à la disgrace de Guillaume.

Dans la quatre-vingt-huitiéme il prie un Abbé de recevoir un Religieux qui vouloit retourner dans son Monastere.

Dans la quatre-vingt-dixiéme il rend compte à son frere Guillaume Abbé de Mani, des raisons de son départ de Sicile, & lui écrit en même tems sur la nouvelle qu'il avoit reçûë que cet Abbé avoit obtenu du Pape de porter la Mitre, l'Anneau & les Sandales. Il soûtient que l'usage de ces ornemens dans un autre que dans un Evêque est une

Digitized by Google

orgueilleuse vanité, & une ostentation présomptueuse; qu'on ne doit s'en servir que pour dédier des Eglises, consacrer des Vierges, ou faire des Ordinations; & qu'ainsi ils sont inutiles à un Abbé, qui n'a point droit de faire ces fonctions; qu'ils lui sont plus à charge qu'à profit, & qu'ils lui font plus de deshonneur que d'honneur: que cet abus n'a aucun fondement ni dans l'Evangile, ni dans la Regle de Saint Benoist; qu'il fomente la désobéïssance des Abbez & les contestations qu'ils ont avec les Evêques: qu'on ne doit point se flatter que le Privilege de Rome puisse excuser cette désobéïssance devant Dieu; ainsi il le conjure par le salut de leur Pere commun, & par les mamelles de leur mere de quitter ces ornemens Pontificaux, ou s'il ne le peut pas faire sans scandale de quitter plûtôt sa dignité. Guillaume touché de sa remontrance remit son Abbaïe entre les mains du Pape, comme il paroît par la Lettre 93. dans laquelle Pierre de Blois le congratule de ce qu'il a préferé l'humilité d'un simple Moine à la dignité d'Abbé, & la demeure de la France à celle de la Sicile.

Pierre de Blois.

Dans la quatre-vingt-onziéme il reprend Radulphe Evêque de Lizieux d'avarice & d'usure, & principalement de ce qu'il n'avoit pas ouvert ses greniers dans un tems de cherté.

Les Lettres suivantes ne contiennent rien de bien remarquable.

Dans la quatre-vingt-dix-septiéme adressée à l'Abbé d'Evesham, il fait voir que la diversité des Ordres Monastiques est avantageuse à l'Eglise, mais qu'on ne doit point passer legerement d'un Ordre à un autre. Il remarque sur la fin que la longueur de la Psalmodie est tres-utile, si on peut la

Digitized by Google

Pierre de Blois. soutenir avec devotion : & que si elle est accompagnée d'ennui, elle ne laisse pas d'être une occupation honnête. A l'égard du travail des mains, il dit qu'il ne le reprend ni le louë dans un Moine: *Labores autem manuales in Monacho nec arguere, nec laudare præsumo*

Les quatre-vingt-dix-huitiéme & quatre-vingt-dix-neuviéme sont écrites au nom de Richard Archevêque de Cantorbie : la premiere à ses Suffragans sur la necessité de secourir la Terre-Sainte ; & la seconde à Urbain III. pour le congratuler de son élevation au Pontificat, & le remercier du *Pallium* qu'il lui avoit envoié.

Dans la centiéme il défend un Archevêque accusé d'être trop doux.

La cent & uniéme adressée à Robert Archidiacre de Nantes, est un Jugement qu'il porte de l'esprit de deux de ses neveux, dont il lui avoit donné la conduite.

La cent deuxiéme contient une longue plainte de l'Abbé de Reddinges qui vouloit renoncer à sa dignité, & la réponse que lui fait Pierre de Blois, par laquelle il lui conseille de ne le pas faire.

Les Lettres suivantes ne contiennent rien de bien remarquable touchant la discipline de l'Eglise.

Dans la cent douziéme écrite à l'Evêque d'Orleans il défend l'Immunité de l'Eglise, & soûtient que le Roi de France ne doit exiger des Ecclesiastiques que des prieres pour tout secours dans la guerre qu'il se prépare de faire aux Sarrasins dans la Terre-Sainte.

Dans la cent treiziéme il exhorte Geofroy Archevêque d'Yorck de s'opposer à de nouveaux Heretiques qui étoient venus dans son Diocese,

Digitized by Google

& de publier contre eux une Ordonnance si forte que les autres soient effraïés de la rigueur de leur châtiment. *Pierre de Blois.*

Dans la cent quatorziéme il congratule Jean de Salisbery de ce qu'il a été fait Evêque de Chartres, & louë la Vie qu'il a faite de Saint Thomas de Cantorbie.

Dans la cent quinziéme aprés avoir montré en quel degré Robert & Adelecie sont parens, il rapporte les divers empêchemens du Mariage & les renferme en six vers.

La cent seiziéme est écrite à Hugues Abbé de S. Denis, à qui il adresse un de ses Livres pour l'examiner, & le console de l'injustice que lui faisoit le Roi de France.

Dans la cent dix-septiéme il reprend Geofroy Abbé de Marmoutier de ce qu'il avoit fait assigner en jugement le Prieur de Saint Côme pour quelques terres qu'il prétendoit lui appartenir.

Il n'y a rien de remarquable dans les Lettres suivantes jusqu'à la cent vingt-troisiéme, par laquelle il refuse d'être élevé au Sacerdoce, non par mépris, mais par respect.

Dans la cent-vingt-quatriéme il console Gautier Archevêque de Roüen exilé de son Eglise, & justifie sa retraite. Il l'avertit dans la cent vingt-cinquiéme de fuïr l'oisiveté dans le lieu de son exil, & de s'appliquer à la lecture de l'Ecriture sainte.

Dans la cent vingt-sixiéme écrite à l'Abbé de Glochester, il fait l'éloge d'Odon Chantre de Bourges élû Evêque de Paris; auquel il écrit la cent vingt-septiéme pour renoüer l'ancienne amitié qu'ils avoient euë ensemble.

Digitized by Google

Pierre de Blois.

Dans la cent vingt huitiéme il se plaint à Guillaume Archevêque de Sens de ce que ce Prelat n'execute pas la parole qu'il lui avoit donnée de le recevoir dans sa maison, & de lui conferer un Benefice.

Dans la cent vingt-neuviéme il écrit contre l'Archidiacre d'Orleans qui avoit introduit des usages Simoniaques dans son Eglise.

Dans la cent trentiéme écrite à Jean Evêque de Chartres, il se justifie de ce dont on l'accusoit de s'être servi de la recommandation du Roi d'Angleterre, des Seigneurs & du Pape pour obtenir une Prébende de l'Eglise de Chartres.

Dans la cent trente & uniéme il reprend un de ses neveux Prieur d'un Monastere, de ce que négligeant l'étude des belles Letttes, & la solitude, il fréquentoit le monde & recherchoit la faveur des Grands-Seigneurs.

Les cent trente-deuxiéme & cent trente-quatriéme adressées à de nouveaux Abbez, contiennent des Instructions tres-utiles à des Superieurs.

Dans la cent trente-troisiéme écrite au Doyen & au Chapitre de Salisbery, il soûtient qu'il n'est pas obligé de resider à sa prebende de Salisbery; attendu la modicité du revenu qui ne suffiroit pas pour faire un voiage à ce lieu-là.

La cent trente-cinquiéme est une dispense de resider accordée par l'Archevêque de Cantorbie à un Chanoine de Salisbery.

La cent trente-sixiéme est une Lettre de Henri II. Roi d'Angleterre au Pape Alexandre III. dans laquelle il se plaint de la rebellion de ses enfans, & implore le secours de ce Pontife.

Dans la cent trente-septiéme il congratule un

Digitized by Google

Religieux Novice, & lui donne des Instructions salutaires. *Pierre de Blois.*

Dans la cent trente-huitiéme il témoigne à Gautier Archevêque de Roüen la joïe qu'il a de son retour d'exil.

Dans la cent trente-neuviéme il prie l'Abbé & les Religieux de Cisteaux d'offrir leurs prieres à Dieu pour lui demander qu'il lui fasse la grace de s'acquitter dignement des fonctions du Sacerdoce, auquel il va être élevé, & explique les raisons pour lesquelles il a differé jusqu'à present à recevoir cet Ordre.

Dans la cent quarantiéme il exhorte Pierre Diacre de quitter l'étude de la Jurisprudence pour se donner tout entier à l'étude de l'Ecriture-sainte & de la Theologie. On trouve dans cette Lettre le terme de Transsubstantiation en parlant de l'Eucharistie : Vous voiés, dit-il, dans un seul Sacre- « ment un abîme profond & impenetrable à la rai- « son humaine dans le Pain & le vin transsubstan- « ciés par la vertu des paroles celestes, au Corps & « au Sang de Jesus-Christ, les accidens qui y « étoient y demeurant sans sujet ; & quoique le « Corps de Jesus-Christ soit Chair & non pas Es- « prit, il nourrit neanmoins l'Esprit plûtôt que le « Corps. Le même Corps se trouve en divers en- « droits & sur divers Autels, contre la nature des « Corps sans cesser d'être dans le Ciel : car quoique « par sa nature il ne puisse être qu'en un seul endroit « d'une maniere circonscriptible, il est toutefois en « plusieurs endroits par sa vertu toute puissante & « d'une maniere spirituelle.

Dans la cent quarante & uniéme il se plaint à Gautier Archevêque de Roüen de ce qu'un parti-

Digitized by Google

Pierre de Blois. culier avoit retenu les revenus d'une Prébende qui lui appartenoit, & prie ce Prélat de lui en faire faire restitution.

Dans la cent quarante-deuxiéme il console le Prieur & les Moines d'Evesham qui étoient dans une grande affliction, & les exhorte à la souffrir avec patience.

Les quatre Lettres suivantes sont écrites sur la detention de Richard Roi d'Angleterre pour procurer sa liberté.

Dans la cent quarante-septiéme il reprend Robert Evêque de Banchor qui vouloit retenir un Benefice qu'il avoit donné à un autre.

Dans la cent quarante-huitiéme il exhorte Savaric Evêque de Bath de revenir à son Diocese, & de ne pas quitter son Eglise pour voiager.

Dans la cent quarante-neuviéme il se plaint de ce qu'on veut lui ôter sur la fin de sa vie son Archidiaconé.

Dans la cent cinquantiéme il adoucit ce qu'il avoit dit dans la quatorziéme Lettre contre les Ecclesiastiques qui demeurent à la Cour des Grands.

Dans la cent cinquante & uniéme il prie le Pape Innocent III. d'augmenter les revenus de l'Archidiaconé de Londres qui lui étoit offert sur la fin de sa vie : il lui represente qu'il y a bien quarante mille hommes dans cet Archidiaconé & plus de six vingts Eglises, & qu'il ne peut tirer aucun des droits qu'on a coûtume de payer aux Archidiacres.

Dans la cent cinquante-deuxiéme il prie ce Pape de changer un Chapitre dont il étoit Doyen en un Monastere de l'Ordre de Cisteaux.

La cent cinquante-troisiéme est écrite au nom de

Digitized by Google

Rotrou Archevêque de Roüen & d'Arnoul Evêque de Lizieux à Henri II. Roi d'Angleterre ; par laquelle ils lui rendent compte de ce qu'ils avoient fait auprés du Roi de France vers lequel il les avoit envoïés. *Pierre de Blois.*

La cent cinquante-quatriéme est écrite au nom du même Archevêque, qui prie Eleonore Reine d'Angleterre de se reconcilier elle & ses enfans avec le Roi Henri II.

Dans la Lettre suivante cet Archevêque s'excuse envers le Prieur & les Moines de la Charité, de ce qu'il ne se retire pas chez eux, à cause qu'il ne pouvoit pas quitter son troupeau pendant la guerre.

Les Lettres suivantes jusqu'à la cent quatre-vingt-troisiéme & derniere, ne contiennent rien de bien remarquable sur les matieres Ecclesiastiques. Il y en a plusieurs de consolation.

Il n'y a point d'Auteur qui ait plus rempli ses Lettres de citations de Livres sacrés, Ecclesiastiques & profanes que Pierre de Blois ; elles n'en sont presque qu'un tissu. Ce qui est de lui est plein d'Antitheses & de jeux de mots : il parle avec liberté, reprend fortement les vices & maintient la discipline & les Regles Ecclesiastiques.

Ses Sermons sont écrits à peu-prés comme ses Lettres, en stile coupé & sententieux, & sont au nombre de soixante & cinq. Il n'y explique pas des points de morale dans toute leur étenduë ; mais il les remplit de plusieurs veritez & de maximes qui ne sont accompagnées d'autres ornemens, que d'Antitheses & d'arrangement de mots.

Il traite plus au long les matieres dans ses Opuscules, qui sont au nombre de dix-sept.

Le premier est un discours moral sur la Trans-

Digitized by Google

Pierre de Blois.

figuration de Nôtre-Seigneur.

Le deuxiéme un autre discours de même nature sur la conversion de Saint Paul.

Le troisiéme un Commentaire abregé sur le commencement & la fin du Livre de Job.

Le quatriéme une Exhortation assez vive pour porter les Princes Chrétiens à secourir la Terre-sainte.

Le cinquiéme une Instruction écrite au nom d'Alexandre III. au Souldan d'Icone.

Le sixiéme un Traité sur la Confession Sacramentale, & sur la Penitence.

Le septiéme des devoirs & des vertus d'un Confesseur, & de la maniere dont il doit se conduire dans l'administration du Sacrement de Penitence.

Le huitiéme intitulé *Canon Episcopal*, contient des Instructions pour les Evêques.

Le neuviéme est une invective contre un Censeur de ses Ouvrages, qui l'accusoit d'être flateur des Princes & Calomniateurs des Ecclesiastiques & des Moines; il s'y justifie de l'un & de l'autre en faisant le Catalogue de ses Livres, dans lesquels il soûtient que l'on ne trouvera rien qui puisse le convaincre de ce qu'on lui impose & qu'on y trouvera le contraire. Il fait l'Eloge de l'Ordre Monastique, & explique quelques endroits de ses Ouvrages qu'on lui avoit objectés, & entr'autres ce qu'il avoit dit du Libre-Arbitre, qu'on l'accusoit d'avoir confondu avec la Grace. Il soûtient que le Libre-Arbitre est appuïé, & dépend tellement de la Grace, que la misericorde de Dieu ne porte point de préjudice au mérite, ni la Grace au Libre-Arbitre.

Le dixiéme est un Traité contre les Juifs, dans

Digitized by Google

lequel il a recueilli exactement toutes les Propheties qui concernent Jesus-Christ. *Pierre de Blois.*

L'onziéme est un long Traité de l'amitié Chrétienne & de la Charité envers Dieu & envers le prochain ; dans lequel il s'étend sur les causes, les devoirs, les parties & les effets de ces vertus.

Le douziéme est de l'utilité des Tribulations, dont il fait voir les divers avantages.

Le treiziéme intitulé Quels sont-ils, *quales sunt ?* est une Satyre contre les mauvais Pasteurs. Il s'y justifie d'abord de ce qu'il entreprend d'écrire contre eux, & remarque qu'il n'attaque point les bons Pasteurs & qu'il n'en veut qu'aux méchans qui n'ont point de foi, qui ne sont point entrés dans la Bergerie par la porte, qui ne méritent pas les noms de Pasteur, de Pontife, d'Evêque, de Prelat, parce qu'ils n'ont aucune des qualitez signifiées par ces noms; qui enrichissent leurs neveux des biens de l'Eglise, leur donnent les Chanoinies & les Benefices, ou qui étant d'une extraction basse & d'une famille inconnuë, n'ont aucune élevation d'esprit, mais beaucoup de bassesse sans humilité ; dont la dignité corrompt aussi-tôt les mœurs & l'esprit. Il y fait voir qu'on ne doit point flater ces sortes d'Evêques, mais découvrir leurs défauts ; enfin que l'on doit bien examiner ceux qui se presentent pour entrer dans les Ordres Sacrés, & prendre un tems considerable pour s'asûrer de leur conduite.

Le quatorziéme est un Fragment d'une Lettre qu'il avoit écrite sur le Silence.

Le quinziéme un Fragment de son Livre des tromperies de la Fortune.

Le seiziéme un Ecrit sur les Livres & les Au-

Digitized by Google

Pierre de Blois.

teurs de l'Ancien & du Nouveau Testament.

Le dix-septiéme un Ouvrage Poëtique sur l'Eucharistie.

La premiere Edition des Oeuvres de Pierre de Blois est de Mayence ; la seconde de l'an 1519. à Paris : la troisiéme de Mayence de l'an 1600. par Busée qui y fit une addition de quelques Opuscules en 1605. Cette Edition fut copiée dans la Bibliotheque des Peres de Cologne ; mais dans toutes ces Editions on avoit mis les Sermons de Pierre le mangeur pour ceux de Pierre de Blois : enfin Monsieur de Goussainville a donné une nouvelle Edition de tous les Ouvrages de Pierre de Blois, où se trouvent les veritables Sermons de cet Auteur, imprimée à Paris, l'an 1667. C'est celle qu'on a suivie dans la derniere Bibliotheque des Peres de Lion.

ESTIENNE
Evêque de Tournai.

Estienne Evêque de Tournai.

ESTIENNE Abbé de Sainte Geneviéve & ensuite Evêque de Tournai, naquit à Orleans l'an 1135. Il fit ses études dans les Ecoles des Eglises Cathedrales d'Orleans & de Chartres. Il s'appliqua particulierement au Droit Canon, & se fit Chanoine Regulier l'an 1165. dans le Monastere de Saint Everte, où la reforme de Saint Victor avoit été établie l'an 1158. par Roger qui en fut le premier Abbé depuis cette réforme. Estienne lui succeda dans cette

Digitized by Google

cette charge, & l'Abbaïe de Sainte Geneviéve étant venuë à vaguer l'an 1177. par la mort de l'Abbé Aubert, Estienne fut élû en sa place. Il fut élevé l'an 1192. à l'Evêché de Tournai, qu'il gouverna jusqu'à l'an 1203. qui fut celui de sa mort.

Estienne Evêque de Tournai.

Cet Auteur a composé un Commentaire sur le Decret de Gratien, des Sermons & des Lettres. On trouve tous ces Ouvrages manuscrits : mais le Pere du Moulinet n'a pas jugé que le Commentaire sur le Decret & les Sermons fussent dignes de voir le jour, & ne nous a donné, que la Préface de ce Commentaire, le premier Sermon & les Textes de l'Ecriture, sur lesquels étoient composés les 30. autres avec les Lettres qu'il a divisées en trois Parties.

La premiere Partie contient les Lettres qu'il a écrites étant Abbé de Saint Everte, depuis l'an 1163. jusqu'à l'an 1177.

La premiere est une plainte tres-patetique qu'il recita dans le Synode des Evêques de la Province tenu à Sens, touchant le meurtre commis en la personne de Jean Doïen d'Orleans par un Seigneur, des mains duquel il avoit voulu retirer quelques biens du Chapitre d'Orleans qu'il avoit usurpés.

Il fut chargé par cette méme Assemblée d'écrire au Roi pour lui demander justice de cet attentat : Il le fit d'une maniere capable de l'exciter à la vengeance d'une action aussi noire que celle-là. Le Roi ne reçût pas bien cette Lettre & en conçût de l'indignation contre Estienne, ce qui donna lieu à ses ennemis de le persecuter, & de le menacer de piller ses biens & de le faire

Estienne Evêque de Tournai.

mourir, s'il ne se desistoit de la poursuite de cette affaire. Il eut recours à Guillaume Evêque de Chartres Fils de Thibaud Comte de Champagne, qui appaisa le Roi & remit Estienne dans ses bonnes graces, comme celui ci l'en avoit prié par sa seconde Lettre.

La troisiéme est une Lettre de Ponce Evêque de Clermont, par laquelle il demande à Maurice Evêque de Paris & à Estienne Abbé de Saint Everte, la solution d'un cas touchant la validité du Baptéme des enfans que l'on plonge dans l'eau en recitant ces paroles, *au Nom du Pere, du Fils, & du Saint-Esprit*; sans exprimer l'action par ces paroles, *Je te baptise*. Un Pere avoit ainsi baptisé son enfant, & c'étoit la coûtume de baptiser de cette maniere dans le cas de necessité.

Maurice fait réponse par la Lettre quatriéme que ce Baptême est nul, & le décide avec assûrance en peu de mots. Estienne répond au contraire dans la cinquiéme Lettre, que ce Baptême est bon, pourvû que l'on invoque les trois personnes Divines, & qu'il n'est pas necessaire d'ajoûter ces mots, *Je te baptise*; parce qu'il n'est pas dit dans l'Evangile, allés, baptisez les Nations en disant, je vous baptise au nom du Pere, &c. mais seulement, baptisez-les au nom du Pere, &c. Il confirme son sentiment par des passages des Peres, qui ne requierent que l'invocation de la Sainte Trinité pour la validité du Baptême. Il prétend que ces termes, *Je vous baptise*, sont ajoûtés par l'Eglise, & qu'ils ne sont que pour la solemnité de l'action, & non pas de la substance du Sacrement : *de solemnitate ministerii, non de substantiâ Sacramenti.* Il ajoûte que

Digitized by Google

si l'on étoit d'un autre sentiment, il faudroit damner une infinité d'enfans baptisés par des Laïques dans le cas de necessité ; parce que la plûpart de ces gens grossiers ont coûtume de baptiser en disant *En nome Patres & Files, & Esperites santes.* Il avertit neanmoins que l'on doit reprendre & mettre en penitence les Prêtres qui par negligence ou par ignorance ômettent quelque chose de ce qui regarde la solemnité de l'administration du Baptême. Mais il soûtient qu'il ne faut pas rebaptiser l'enfant qui a été baptisé au Nom de la Trinité ; quoi que le Pere n'ait point exprimé l'action par ces termes ; *je te baptise.* Il ajoûte que celui qui baptise un enfant, contracte une affinité spirituelle avec la mere, qui l'empêche de pouvoir contracter Mariage avec elle, ou de vivre avec elle comme avec sa femme, s'ils étoient mariés auparavant.

Estienne Evêque de Tournai.

Les autres Epîtres contenuës dans cette premiere Partie sont des Lettres de recommandation pour diverses Personnes, ou des Lettres qui regardent des affaires particulieres ; comme le retablissement de l'Eglise de Saint Everte, qui avoit été brûlée par les Normans, pour lequel il demande du secours au Chapitre de Saint Martin de Tours & à ses amis ; la revocation d'un Prieur qui avoit dissipé le bien de son Monastere ; l'affaire de l'Eglise de S. Samson qui avoit été maltraitée par le Chapitre de Sainte-Croix, &c.

La seconde Partie contient les Lettres écrites par Estienne de Tournai pendant qu'il étoit Abbé de Sainte Geneviéve depuis l'an 1177. jusqu'à l'an 1192. La plûpart de ces Lettres sont de compliment ou de recommandation, & ne contiennent

Digitized by Google

Estienne Evêque de Tournai.

rien de bien remarquable. Il y en a plusieurs écrites en faveur de l'Archevêque de Tours sur le different qu'il avoit avec l'Evéque de Dol, comme sont les 40. 107. 108. 110. 140. quelques-unes contre des Chanoines Reguliers de Saint Jean des Vignes, qui vouloient avoir leur pecule & qui étant pourvûs de Cures vouloient se soustraire à l'obéïssance de leur Abbé & ne dépendre que de leurs Evéques : il prétend qu'ils doivent toûjours dépendre de l'Abbé & étre amovibles à sa volonté suivant l'usage qu'il assûre avoir toûjours été pratiqué, sans quoi toute la discipline Reguliere periroit, & il y auroit autant d'Abbés que de Curés. Voïés les Lettres 61. 95. 162. Il prouve dans la soixante & onziéme que ceux qui ont fait vœu de passer de l'Ordre de Grandmont dans celui de Cisteaux, doivent s'acquitter de ce vœu, & generalement que l'on peut passer d'un Ordre plus relâché dans un plus austere. Il raporte dans la 143. un Jugement rendu par le Roi en faveur de quelques Clercs de l'Ordre de Grandmont contre le Prieur & des Freres Convers du méme Ordre, & écrit au Pape en son nom & au nom des Abbez de Saint Germain des Prez & de Saint Victor, & méme au nom de ses Clercs, afin que ce Jugement soit confirmé. Dans la 141. il écrit au Doyen de l'Eglise de Rheims d'empêcher que les Chanoines de cette Cathedrale n'abolissent ce qui leur étoit resté de l'ancienne regularité, sçavoir de manger toûjours en commun dans un méme Refectoir & de demeurer dans un méme Cloître. Les 146. 147. 148. 149. 153. sont écrites au Roi de Danemarc & à des Evéques de ce Roïaume & de Suede, afin qu'ils lui

Digitized by Google

faſſent achetter du plomb d'Angleterre pour couvrir l'Egliſe de Sainte Geneviéve brûlée & pillée par les Normans. Il y fait en paſſant une oppoſition agreable entre le plomb que l'on achete à Rome pour des Bulles & celui que l'on achette en Angleterre, & dit que l'un ſert à appauvrir les Egliſes & l'autre à les couvrir : *Anglico plumbo teguntur Eccleſiæ, nudantur Romano.* Il demande deux diſpenſes au Pape, l'une pour le Chancelier de France qu'on refuſoit de recevoir dans le Clergé, parce qu'il n'étoit pas né en legitime Mariage dans la Lettre 82. & l'autre pour un homme qui avoit été Procureur Fiſcal, afin qu'il fût promû aux Ordres Sacrés. (dans la Lettre 113.) Il remarque dans la premiere que la Loi de ne point recevoir dans le Clergé ceux qui n'étoient pas nés en legitime Mariage, n'étoit pas reçûë dans toutes les Egliſes. Il demande auſſi au Pape la Confirmation de l'Immunité de l'Abbaïe de Saint Everte d'Orleans par les Lettres 58. & 59. & la conſervation des revenus des prébendes de la Cathedrale de Paris affectées à l'Egliſe de Saint Victor par la 155. La 159. eſt ſur la difficulté & la pratique de la Vie Eremitique. Evrard d'Aveſnes Evêque de Tournai étant mort l'an 1191. le Clergé choiſit d'abord Pierre Chantre de l'Egliſe de Paris pour Evêque ; Eſtienne écrivit en ſa faveur à l'Archevêque de Rheims la Lettre 175. & derniere de la ſeconde Partie ; mais cette Election aïant été jugée nulle, il fut lui-méme fait Evêque de Tournai, l'an 1192. & fit élire en ſa place ſon Neveu Abbé de Sainte Geneviéve.

Eſtienne Evêque de Tournai.

Les premieres Lettres de la troiſiéme Partie ſont écrites ſur ſa promotion. Dans la 202. il dé-

Digitized by Google

Estienne Evêque de Tournai.

cide que le Mariage d'un Novice sorti du Noviciat pour se marier est valable. Dans la 208. il fait un détail de la maniere dont il vit, pour se justifier contre Bertier Archidiacre de Cambrai, qui l'accusoit de ne pas mener une vie conforme » à celle d'un Evêque : Je sors dit-il, fort peu de » la Ville ; j'assiste le plus souvent que je puis à » tout l'Office ; j'annonce la parole de Dieu à mes » Diocesains le mieux qu'il m'est possible ; je de- » clame contre les nouvelles heresies ; je confere » gratuitement les Sacremens que j'ay reçûs gratui- » tement ; je deteste la Simonie ; je ne reçois point » de presens défendus ; je donne des conseils salu- » taires à tous ceux qui viennent se confesser à moi ; » je leur impose des penitences salutaires ; je con- » sole autant qu'il m'est possible les affligés ; je passe » les heures dans lesquelles je ne suis point occupé, » à lire & à méditer sur l'Ecriture-sainte ; je reçois » avec plaisir mes hôtes : ma table est bien couver- » te, & je ne mange jamais seul ; je ne prodigue » point le Patrimoine de Jesus-Christ aux Come- » diens & aux Farceurs, telle est ma conduite à » l'exterieur ; quant à l'interieur, il n'est connu que de Dieu. Les 224. 225. & 226. sont écrites touchant l'Abbé de Saint Martin de Tournai qu'il avoit interdit, parce qu'il ne menoit pas une vie reguliere, & retabli à la priere de l'Evéque d'Arras, à condition qu'il observeroit les regles qu'il lui avoit prescrites, & qui sont rapportées dans la Lettre 224. La 231. & les suivantes sont écrites contre l'Interdit que Melior Legat du Pape vouloit porter contre la Flandre. Dans la 243. & dans les suivantes il fait des plaintes des habitans de Tournai qui ne lui étoient pas soûmis. Dans

Digitized by Google

la 248. & la 249. il se plaint de ce que l'Evêque d'Arras confere des Ordres à des Moines de Saint Amand sans sa permission. La 251. est une Declamation adressée au Pape sur ce qu'on neglige l'étude des Peres, pour celle de la Scholastique & des Decretales : Les Etudians, dit-il, « n'aïant de goût que pour les nouveautez, & les « Maîtres cherchant plûtôt leur gloire que l'instruction des autres, composent tous les jours de « nouvelles Sommes & de nouveaux Ouvrages de « Theologie qui amusent les auditeurs & les trompent, comme si les Ecrits des Peres ne suffisoient « pas, eux qui ont expliqué l'Ecriture sainte par le « méme esprit que les Apôtres & les Prophetes « l'ont composée : ces nouveaux Docteurs apportent de nouveaux mets inconnus & étrangers dans « le tems que les Nôces du Roi sont tout apprêtées, que les bœufs & la volaille sont tuez, & « qu'il ne reste plus aux Conviez qu'à se mettre à « table pour manger : on dispute publiquement « contre les Décisions de l'Eglise touchant la Divinité incomprehensible ; la Chair & le Sang disputent avec irreverence sur l'Incarnation du Verbe ; la Trinité indivisible est divisée & déchirée, « pour ainsi dire, dans les lieux publics, en sorte « qu'il y a presque autant d'erreurs que de Docteurs, « autant de scandale que d'auditoire, autant de « blasphémes que de places : que si l'on passe de la « Theologie aux Jugemens des affaires qu'il faut « décider par le Droit Canon, sur lesquelles vous « commettez des Juges, ou dont les Ordinaires « doivent connoître, on nous apporte une forêt de « Lettres Decretales faites sous le nom d'Alexandre « d'heureuse memoire, dont il est impossible de se «

Estienne Evêque de Tournai.

Estienne Evêque de Tournai.

» tirer, & l'on ne fait aucun cas des anciens Ca-
» nons ; au contraire on les rejette, on les mépri-
» se. Dans cet embarras il arrive que les Ordon-
» nances salutaires des anciens Conciles ne sont
» point suivies dans les nouveaux, & qu'on ne juge
» point les affaires suivant leurs dispositions ; parce
» que les Epîtres Decretales l'emportent, qui sont
» peut-être forgées sous le nom des Pontifes Ro-
» mains par de nouveaux Canonistes : on en a fait
» un Volume qui se lit dans les Ecoles, & que l'on
» vend publiquement au grand profit des Ecrivains,
» qui trouvent moins de peine, & gâgnent plus
» d'argent à copier ces Ouvrages suspects. Le troi-
» siéme défaut qui se trouve dans les études, est
» que les Arts Liberaux ont perdu leur ancienne
» liberté, & sont tellement asservis, que les Chai-
» res sont remplies de jeunes gens, & qu'on donne
» la qualité de Maîtres à des personnes, qui ne
» meritent pas d'être disciples, lesquels sans s'atta-
» cher aux regles de l'Art, s'amusent à arranger des
» mots, & à faire des sophismes avec lesquels ils
» attrapent les sots, comme les mouches se laissent
» prendre aux toiles d'araignée : La Philosophie a
» beau crier qu'on arrache ses habits, qu'on la dé-
» chire ; elle n'a plus d'ancien pour la consoler, &
» elle ne console plus d'Ancien. Ces abus deman-
» dent Tres-saint Pere que vous mettiez la main
» pour les reformer ; & que vous établissiez par
» vôtre autorité une maniere uniforme d'enseigner,
» d'apprendre, & de disputer ; de crainte que la
» Theologie ne devienne méprisable, & que l'on
» ne dise, Jesus Christ est ici, & il est là ; ou que
» les choses saintes ne soient jettées aux Chiens, &
» les pierres précieuses aux Pourceaux. Dans la 255.

Digitized by Google

Il combat un autre abus, sçavoir les Appellations interjettées au Saint Siege par les Inferieurs, pour éviter la correction des Superieurs, & il veut que les Abbez & les Prélats aïent un pouvoir absolu de corriger leurs inferieurs, & de changer les Officiers qui dépendent d'eux sans que l'Appellation au Saint Siege puisse les en empescher. Dans la 262. il fait l'Eloge de la Reine Ingelburge femme de Philippe Roi de France, & lui conseille dans la suivante de ne pas souffrir la dissolution de son Mariage. Les autres Lettres ne contiennent rien de bien remarquable; il y en a en tout 287. dans la derniere Edition du Pere du Moulinet, imprimée à Paris en 1689. Il n'y en avoit que deux cens quarante dans celle de Masson de l'an 1611. Le stile de ces Lettres est concis & serré; mais les termes n'en sont pas toûjours purs ni bien choisis; elles se font lire neanmoins agréablement, parce que les pensées en sont justes & naturelles.

Estienne Evêque de Tournai.

AUTEURS QUI ONT ECRIT contre les Albigeois & les Vaudois.

GRETSER nous a donné l'an 1514. trois Auteurs qui ont écrit contre les Albigeois & les Vaudois sur la fin du douziéme siecle; ces trois Auteurs sont EBERARD de BETHUNE en Artois; BERNARD Abbé de Fontcaud & ERMENGARD ou ERMENGAUD.

Le premier combat dans son Ouvrage. 1°. L'er-

Digitized by Google

Eberard de Bethune.

reur Manichéenne touchant la Loi de Moïse & les Prophetes, en montrant que l'on ne doit point rejetter la Loi ? que les Patriarches & les Prophetes ont été sauvés ; que c'est le vrai Dieu qui a donné la Loi, & créé le monde. Il passe ensuite aux autres erreurs communes à tous les Heretiques de ce tems-là touchant les Sacremens & les pratiques de l'Eglise, établit contre eux, les Dogmes suivans : que l'on doit baptiser les enfans : qu'il est permis de se marier ; que le Sacrifice de l'Eucharistie contient le Corps de Jesus-Christ ; que les seuls Prêtres ont pouvoir de l'offrir ; & qu'ils le doivent faire dans les Eglises ; que l'Onction des malades est utile ; que les pelerinages de devotion sont loüables : qu'il est permis de jurer avec verité ; que l'on peut punir, & même faire mourir les malfaiteurs ; que nous ressusciterons avec la méme chair que nous avons ; que la foi doit être préferée aux bonnes œuvres ; que l'on doit honorer la Croix ; que les femmes seront sauvées, & ressusciteront avec la marque de leur sexe ; que l'on peut se sauver par differentes voïes, & dans differens états ; qu'il est permis de manger de la chair : enfin il fait voir que ces Heretiques sont coupables, puisqu'ils se cachent ; & que quoiqu'ils se vantent de renoncer aux biens de ce monde, ils cherchent à s'enrichir par une autre voïe ; qu'ils entendent mal l'Ecriture sainte ; que tous les caracteres des Heretiques leur conviennent. Il ajoûte que les uns s'appellent Valois, les autres Xabatates ; qu'ils déchirent leur souliers, & demeurent tout le jour exposez au Soleil jusqu'à l'heure du souper qu'ils se presentent dans les places publiques. Il finit ce Traité

Digitized by Google

par un Catalogue de tous les Heretiques, tiré d'Isidore, & par la resolution de plusieurs questions qu'il se propose.

Bernard Abbé de Fontcaud.

Le second Auteur qui est BERNARD Abbé de Fontcaud a dédié son Livre au Pape Luce III. Il y combat les Vaudois, que Bernard Archevêque de Narbonne avoit condamnés par deux fois aprés les avoir entendus. Il y parle particulierement de l'obeïssance qui est dûë au Pape & aux Prélats; contre la permission que ces Heretiques donnent aux Laïques & méme aux femmes de précher; contre ce qu'ils avancent que les aumônes, les Jeûnes, les Sacrifices & les prieres des Vivans ne servent de rien aux Morts; contre ceux qui nient le Purgatoire, & contre ceux qui soûtiennent que les Ames ne sont ni dans le Ciel, ni dans l'Enfer jusqu'au Jour du Jugement; & contre la prétention de ces Heretiques qu'il ne faut point s'assembler dans les Eglises pour prier. Ainsi cet Auteur n'attaque précisément que les Vaudois.

Ermengard ou Ermengaud.

Le troisiéme combat d'abord les erreurs des Manichéens touchant la Loi, le Mariage, l'Incarnation, la Passion, la Mort & la Resurrection de Jesus Christ, & passe ensuite aux autres erreurs sur les Sacremens & sur la Discipline de l'Eglise: il prouve que l'on doit avoir des Eglises & des Autels; que le chant des loüanges de Dieu est utile & raisonnable; que le Sacrement du Corps & du Sang de Jesus-Christ doit être celebré dans l'Eglise, & que les paroles de son Institution doivent s'entendre d'une maniere propre, & non pas figurée; que le Baptême est necessaire pour le salut, & qu'on doit l'administrer

Digitized by Google

Ermengard ou Ermengaud.

aux enfans ; que la penitence est necessaire à ceux qui sont tombez dans le peché, & qu'elle est composée de trois parties, de la Contrition, de la Confession & de la Satisfaction ; & que la Confession au Prêtre est necessaire : il refute en particulier l'usage pratiqué par ces Heretiques dans l'imposition des mains, qu'ils appelloient Consolation, & qu'ils donnoient en la maniere suivante : Celui qui étoit le Superieur parmi eux, aprés avoir lavé ses mains, prenoit le Livre des Evangiles, & avertissoit ceux qui venoient pour recevoir la Consolation, de mettre toute leur confiance & l'esperance du salut de leur Ame dans cette consolation ; & ensuite mettant le Livre des Evangiles sur les têtes, il disoit sept fois l'Oraison Dominicale & le commencement de l'Evangile de Saint Jean depuis *In principio* jusqu'à ces paroles, *Gratia & veritas per Jesum Christum facta est.* Ainsi finit la ceremonie de leur consolation : s'il arrive qu'il ne se trouve point de Superieur, quelqu'un des Consolez fait cette ceremonie, & les femmes méme le font aux malades en l'absence des hommes : ils croïent que cette consolation remet les pechez méme mortels, & que sans elle il est impossible d'être sauvé. Enfin ils soutiennent que ceux qui sont en peché mortel ne la peuvent donner valablement : il prouve ensuite contre eux qu'il est permis de manger de la viande, & de faire serment, & établit la Resurrection des Morts, l'Invocation des Saints, & la Priere pour les Défunts.

Ces trois Auteurs ne se servent presque que des Passages de l'Ecriture Sainte pour refuter les erreurs qu'ils attaquent, & pour établir les veri-

Digitized by Google

tez qu'ils soutiennent ; ils en rapportent un grand nombre entre lesquels il s'en rencontre quelquefois qui ne prouvent pas clairement ce qu'ils prétendent.

Ermengard ou Ermengaud.

CHAPITRE XII.

DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES moins considerables qui ont fleuri en Occident dans le douziéme Siecle.

APRE's avoir traité dans le Chapitre précedent des Auteurs Ecclesiastiques plus celebres, & dont les Oeuvres sont en plus grand nombre ou plus considerables, nous parlerons dans celui-ci d'une grande quantité d'autres moins connus, qui ont composé divers petits Traitez, nous reservant à parler des Historiens & des Auteurs Grecs dans les Chapitres suivans.

L'Auteur que l'on nomme communement le MICROLOGUE, parce qu'il n'est connu que par un petit Ouvrage sur les Rites & ceremonies de l'Eglise, auquel il a donné ce titre, a fleuri au commencement de ce siecle, puisqu'il parle de Gregoire VII. comme étant mort depuis quelques années & d'Anselme de Lucques comme aïant reçû de lui l'usage de faire quatre Croix avec l'Hostie sur le Calice *Chap.* 14. & 17.

Cet Auteur est appellé JEAN dans quelques manuscrits : Il y en a méme, où on lui donne la qualité d'Evéque. Ce qui semble pouvoir étre

Digitized by Google

confirmé par le Chapitre 17. que nous venons de citer, duquel on peut du moins inferer qu'il étoit Prêtre, cet endroit peut encore faire conjecturer qu'il étoit Italien d'autres croïent qu'il étoit François, parcequ'il cite dans le Chapitre II. l'Ordre Gallican; mais il y a bien plus d'apparence qu'il étoit Italien, puisqu'il suit par tout l'Ordre Romain. C'est tout ce qu'on sçait de lui. Son Ouvrage est assez exact, & un des meilleurs qui aïent été faits en ce genre, parce qu'il s'étend moins sur les raisons mystiques & d'écrit plus nettement & plus précisément les Rites & les Ceremonies.

Anselme Doyen de Laon.

ANSELME Doïen de l'Eglise de Laon, fleurit au commencement de ce Siecle. Il fit des Leçons publiques à Châlons, dans lesquelles il donnoit des explications de l'Ecriture Sainte. On le croit Auteur en partie de la Glose ordinaire. Quelques-uns lui attribuent les Commentaires sur le Cantique des Cantiques, sur Saint Mathieu, sur les Epîtres de Saint Paul, & sur l'Apocalypse, qui ont été imprimés sous le nom de Saint Anselme Archevêque de Cantorbie; mais ils sont de Hervé Moine de Bourdieux, dont ils portent le nom dans les Manuscrits.

Gislebert ou Gilbert

GISLEBERT ou GILBERT, surnommé Crispin, Disciple de Saint Anselme, aprés avoir fait ses études dans l'Abbaïe du Bec, fit un voïage à Rome, & en revenant eut une conference avec un Juif de Maïence; étant ensuite de retour, fut fait Abbé de Westminster en Angleterre vers l'an 1106. Il mit par écrit la Conference qu'il avoit euë avec ce Juif, & l'adressa à Saint Anselme, parmi les Oeuvres duquel elle se trou-

Digitized by Google

ve dans la derniere Edition du Pere Gerberon. Mr Cave nous avertit que l'on trouve dans les Bibliotheques d'Angleterre des Homelies manuscrites de cet Auteur sur le Cantique des Cantiques, & des Discours sur les Préfaces de Saint Jerôme sur la Bible, avec un Traité contre les pechez de pensée, de parole & d'action. La Conference de cet Auteur est differente de celle qui se trouve parmi les Oeuvres de Saint Augustin, sous le titre de *Contestation de la Synagogue & de l'Eglise*, & est beaucoup meilleure. Il mourut l'an 1114. selon quelques-uns, ou 115. selon quelques autres.

Crispin Abbé de Westminster.

PIERRE ALPHONSE Juif Espagnol qui portoit le nom de Moïse, converti l'an 1106. baptisé à Huesca, & tenu sur les Fonts par Alphonse Roi d'Espagne, a composé un Ouvrage en forme de Dialogue entre un Juif, & un Chrétien sur la verité de la Religion Chrétienne, divisé en douze Chapitres. Il montre dans le premier que les Juifs expliquent trop charnellement les paroles des Prophetes, & qu'ils les entendent mal. Dans le second, il fait voir que la cause de la Captivité des Juifs est la Mort du Messie; qu'elle a été prédite par les Prophetes, & qu'elle ne finira qu'avec le monde. Dans le troisiéme, il refute l'opinion des Juifs qui croioient que leurs Morts ressusciteroient un jour pour demeurer sur la terre, & qu'ils s'y multiplieroient. Dans le quatriéme, il montre que les Juifs n'observent plus les principaux Articles de la Loi de Moïse, & que ce qu'ils en observent n'est pas agréable à Dieu. Le cinquiéme est contre la Religion des Mahometans. Il y fait voir que Mahomet est un

Pierre Alphonse Juif Espagnol converti.

Digitized by Google

Pierre Alphonse Juif Espagnol converti.

faux Prophete sans miracles, sans science, sans Religion, sans probité. Dans le sixiéme, il prouve la Trinité par l'Ancien Testament. Dans le septiéme, il montre par les Prophetes que le Messie devoit naître d'une Vierge & être conçû par l'Operation du Saint Esprit. Dans le huitiéme, que le Verbe de Dieu s'est fait Homme, & que le CHRIST est Dieu & Homme. Dans le neuviéme, que Jesus-Christ est venu dans le tems prédit par les Prophetes, & que les Propheties du Messie sont accomplies en lui. Dans le dixiéme, qu'il est mort volontairement pour racheter le Genre Humain, ainsi que les Prophetes l'avoient prédit. Dans l'onziéme, qu'il est ressuscité & monté au Ciel. Dans le douziéme, que la Loi des Chrétiens n'est point contraire à celle des Juifs. Ce Traité est un des meilleurs que nous aïons en ce genre : Il y traite ces matieres avec beaucoup d'ordre, de netteté, & de solidité.

Thibaud Clerc de l'Eglise d'Etampes.

THIBAUD Clerc de l'Eglise d'Etampes, & ensuite Professeur dans les Ecoles de Caën & d'Oxford a fleuri vers le commencement de ce Siecle, & a écrit quelques Lettres que le Pere Dachery a données dans le troisiéme Tome de son Spicilege.

La premiere est adressée à l'Evêque de Lincoln touchant quelques personnes qui doutoient de la misericorde de Dieu : il y fait voir qu'un Pecheur peut en tout tems faire penitence, & obtenir la remission de son peché, & que la bonne volonté suffit pour une entiere conversion.

La seconde est adressée à Farice Abbé d'Abendon : il y prouve que les enfans qui meurent sans Baptême sont damnez.

La

Digitized by Google

La troisiéme est une Lettre de compliment à Marguerite Reine d'Angleterre.

La quatriéme est une Lettre de consolation à un de ses amis calomnié injustement.

Et la derniere est une Lettre contre Roscelin, par laquelle il prouve que les fils des Prêtres ne peuvent pas être admis aux Ordres sacrez.

Radulphe ou Raoul l'Ardent.

RADULPHE ou RAOUL, surnommé l'Ardent né à Poitiers, Prédicateur de Guillaume III. Duc d'Aquitaine, fleurit au commencement de ce Siecle. Il a composé quantité de Sermons sur les Dimanches & les Fêtes de l'année, imprimez à Paris en 1568. & 1583. à Anvers en 1576. & à Cologne en 1604.

Odon Evêque de Cambray.

ODON Abbé de Saint Martin de Tournay, & fait Evêque de Cambray l'an 1105. en fut chassé pour ne vouloir pas en recevoir l'Investiture des mains de l'Empereur Henri IV. Il se retira à Doüay où il mourut l'an 1113. Il a composé un Commentaire sur le Canon de la Messe, dans lequel il explique litteralement par une espece de paraphrase le Texte : Trois Livres assez Scholastiques sur le peché originel : un Traité en forme de Dialogue contre un Juif touchant la necessité de l'Incarnation du Fils de Dieu & de la Grace de Jesus-Christ : Un Ecrit touchant le peché de blasphême contre le Saint-Esprit: Un autre Ecrit pour expliquer la Concordance des Evangelistes, & un Sermon sur la Parabole de l'Evangile du méchant Fermier. Il y a beaucoup de Philosophie dans ces Traitez.

Gillebert Evêque de Limerik.

GILLEBERT Evêque de Limerik en Hibernie & Legat du S. Siege en ce Païs-là, y tint un Concile l'an 1110. pour regler les Limites des

Evêchez de ce Roïaume. Il assista l'an 1115. à l'Ordination de Bernard Evêque de S. Davids, qui fut faite à Westminster. Ne pouvant plus s'acquitter des Fonctions de sa Legation, il la remit entre les mains du Pape l'an 1139. & mourut peu de tems aprés. Il a écrit un petit Livre sur l'état de l'Eglise, & deux Lettres; l'une aux Evêques & aux Prêtres d'Hibernie, & l'autre à Saint Anselme Archevêque de Cantorbie, qui se trouvent dans le Recueil des Lettres d'Hibernie, donné par Usserius.

Francon Abbé d'Afflighem.

FRANCON second Abbé du Monastere d'Afflighem proche de Bruxelles, a composé vers le commencement de ce Siecle douze Livres de la Grace & de la Misericorde de Dieu, qui contiennent une Histoire des principaux bienfaits que Dieu a accordés aux hommes depuis le commencement du monde jusqu'au jour de la Beatitude: une Lettre dans laquelle il prouve qu'un Moine qui a quitté son Habit & sa Profession, ne peut pas être sauvé: une autre Lettre à des Religieuses, pour leur servir de consolation & d'exhortation. L'Ouvrage en Vers de la Gloire de l'autre Vie, qui lui est attribué par Trithême, n'est apparemment pas different de quelques Vers sur ce sujet qui sont à la fin de son douziéme Livre des Graces de Dieu; mais nous n'avons plus les Sermons sur la Vierge de cet Auteur, dont Trithême fait aussi mention. Il fut fait Abbé l'an IIII. & mourut sous le Pontificat d'Innocent II. Il avoit commencé ses Livres étant encore simple Religieux, & les acheva étant Abbé.

Guillaume de Cham-

GUILLAUME DE CHAMPEAUX ainsi appellé du nom du Village de Champeaux proche de Melun en Brie, aprés avoir étudié à Laon

Digitized by Google

sous Anselme Doyen de l'Eglise de cette Ville, fut fait Archidiacre de Paris, & chargé d'enseigner la Dialectique dans les Ecoles de cette Eglise. Quelque tems aprés il se retira avec quelques-uns de ses Disciples dans une Maison Religieuse où étoit la Chapelle de S. Victor proche de Paris, & y fonda l'Abbaïe de Chanoines Reguliers. Il continua d'y enseigner, & fut le premier, à ce qu'on croit, qui professa publiquement la Theologie Scholastique. Il fut fait Evêque de Châlons l'an 1113. & mourut l'an 1121. sur la fin de Janvier. Il y a de l'apparence qu'un homme aussi sçavant que celui-ci a écrit quelques Ouvrages : cependant nous n'en avons aucun ; car le Dialogue d'un Chrétien avec un Juif, qui a été donné sous son nom dans la derniere Bibliotheque des Peres de Lion, est de Gilbert de Westminster. On dit qu'il a écrit un Livre de Sentence avant Pierre Lombard, qui se trouve manuscrit dans la Bibliotheque de Nôtre-Dame de Paris.

peaux Evêque de Châlons.

ESTIENNE fait Evêque d'Autun l'an 1113. renonça l'an 1129. à cet Evêché pour se faire Religieux dans l'Abbaïe de Cluny, où il passa le reste de ses jours. Il est Auteur d'un Traité sur les Prieres & les Ceremonies de la Messe, & sur les Fonctions des Ministres de l'Autel, donné l'an 1517. par Jean de Montolon Chanoine & Chantre d'Autun, & inseré dans les Bibliotheques des Peres.

Estienne Evêque d'Autun.

GAUTIER Evêque de Maguelone en Languedoc & Legat du Saint Siege, gouverna cet Evêché depuis 1103. jusqu'à l'an 1129. Il publia au commencement de ce siecle un Traité intitulé, *Fleurs sur les Pseaumes*, composé par Lietbert ou Lietbert Abbé de Saint Ruf, & l'adressa à Ro-

Gautier Evêque de Maguelone.

Digitized by Google

bert Prevôt de Lisle son parent, & au Chapitre de cette Eglise par une Lettre que le Pere Mabillon nous a donnée dans le premier Tome de ses Analectes.

Drogon ou Dreux Cardinal Evêque d'Ostie.

DROGON ou DREUX Prieur de S. Nicaise de Rheims, & ensuite fait premier Abbé de Saint Jean de Laon par Barthelemy Evêque de cette Ville l'an 1128. & depuis appellé à Rome l'an 1136. par Innocent II. qui le fit Cardinal & Evêque d'Ostie, a composé les Opuscules suivans : un Sermon sur la Passion de Jesus Christ : un Traité de la Création & de la Redemption du premier Homme : un Ecrit sur les sept Dons du Saint-Esprit : & un Traité sur l'Office Divin. Cet Auteur est mort l'an 1138.

Pierre Bibliothecaire du Mont-Cassin.

PIERRE Bibliothecaire du Mont-Cassin, fut mis l'an 1115. dans cette Abbaïe âgé seulement de cinq ans par son pere appellé Gilles, qui étoit d'une famille illustre de Rome : aprés y avoir fait ses études sous l'Abbé Girard des mains de qui il avoit reçû l'Habit de Religion, il fut fait Diacre de l'Eglise d'Ostie & Bibliothecaire du Mont-Cassin. Il fut chassé de ce Monastere l'an 1128. par l'envie de ses Confreres, & ensuite emploié dans des Negociations par l'Empereur Lothaire qui le reçût dans sa Cour, & le fit son Secretaire d'Etat & son Chapelain. Il a composé un Livre des Hommes illustres du Mont-Cassin, imprimé à Rome en 1655. & inseré dans la derniere Bibliotheque des Peres. Il est aussi Auteur du quatriéme Livre de la Chronique du Mont-Cassin ; & on a imprimé à Venise en 1525. un Traité de lui, adressé à l'Empereur Conrad touchant les Lettres Romaines. Dans le dernier Chapitre de

Digitized by Google

son Traité des Hommes illustres, il fait le Catalogue de ses Ouvrages, qui contient plusieurs Vies de Saints, quelques Sermons, l'Histoire des Justes du Mont-Cassin; une Exposition de la Regle de Saint Benoist, des Scholies sur l'Ancien Testament; quelques Hymnes; des Livres d'Histoire ou de Science profane, & quelques Lettres. Il y a dans la Bibliotheque du Mont-Cassin des Manuscrits de plusieurs Vies des Saints qu'il a composées.

Richard Abbé du Mont-Cassin.

Son Livre des Hommes illustres du Mont-Cassin a été continué par Richard Abbé de ce Monastere, mort dans le siecle suivant. Ces deux Auteurs donnent, à l'exemple de S. Jerôme, le Catalogue des Ouvrages des Auteurs dont ils parlent.

Anselme Evêque de Havelberg.

ANSELME Evêque de Havelberg dans le Marquisat de Brandebourg, a fleuri sous l'Empire de Lothaire II. qui l'envoia en Ambassade à Constantinople vers l'Empereur Grec : il eut diverses Conferences sur la Religion, qu'il a depuis recueillies & mises par écrit en trois Livres, adressés au Pape Eugene III. Cet Ouvrage a été donné par le Pere Dom Luc Dachery dans le treiziéme Tome du Spicilege : dans le premier Livre il fait voir que la créance a toûjours été la même depuis le commencement du monde, quoi-que les pratiques & la maniere de vivre aient été differentes. Il y explique des sept Etats de l'Eglise ce qui est dit dans l'Apocalypse de l'ouverture des sept Sceaux & des Chevaux qui sortoient à mesure qu'on les ouvroit. Le premier est celui de l'Eglise primitive, éclatante par les miracles & par la pureté de la foi & des mœurs des Fidéles. Le second est celui de l'Eglise persecutée par les Juifs & par

Digitized by Google

Anselme Evêque de Havelberg.

les Gentils. Le troisiéme est celui de l'Eglise combatuë par les Heresies. Le quatriéme est celui de l'Eglise pleine de faux Freres & d'Hypocrites, ausquels il oppose les Ordres des Moines & des Chanoines Reguliers. Le cinquiéme est l'état des Ames des Justes qui sont en repos en attendant la Resurrection. Le sixiéme est la persecution de l'Antechrist, & le dernier est l'état de la Beatitude. Dans le second Livre écrit en forme de Dialogue entre lui & un Archevêque de Nicomedie, il refute le sentiment des Grecs touchant la Procession du Saint-Esprit, & traite plusieurs Questions sur le Mystere de la Trinité. Le troisiéme est encore écrit en forme de Conference avec le même Archevêque touchant les autres differens des Grecs & des Latins, & principalement sur l'usage des Azymes dans les sacrez Mysteres, sur la primauté & sur l'autorité de l'Eglise de Rome qu'il y fait beaucoup valoir. Il y refute aussi l'usage des Grecs qui ne mettent de l'eau dans le Calice qu'aprés la Consecration, & reprend la Coûtume qu'ils avoient, de se servir d'Onction pour recevoir ceux des Latins qui venoient dans leur Societé. Enfin on propose de part & d'autre un Concile general pour procurer la réünion des deux Eglises : ce Traité est sçavant & assez bien écrit.

Hervé Moine Benedictin de Dol.

HERVE' Moine Benedictin du Bourg de Dol, fleurit vers l'an 1130. Il a composé un Commentaire sur les Epîtres de Saint Paul, qui est parmi ses Oeuvres de Saint Anselme de l'Edition de Cologne. Le Pere Labbe nous assûre qu'il y a encore un grand Commentaire manuscrit de cet Auteur sur le Prophete Isaïe dans la Bibliotheque du

Digitized by Google

College de Clermont. Sa Vie se trouve dans une Lettre circulaire écrite par les Moines de ce Monastere aprés sa mort : ils y font aussi le Catalogue de ses Ouvrages qui sont une Exposition sur le Livre de Saint Denis des Hierarchies des Anges: des Commentaires sur Isaïe, sur les Lamentations de Jeremie, sur la fin de la Prophetie d'Ezechiel, sur le Deuteronome, sur l'Ecclesiaste, sur les Livres des Juges, de Ruth & de Tobie, dans lesquels il s'attache à éclaircir le sens litteral pour les personnes qui ne sont pas bien intelligentes: un grand Commentaire sur les Epîtres de Saint Paul, un Commentaire sur les douze petits Prophetes & sur la Genese; plusieurs Sermons sur les Evangiles, & sur quelques Cantiques ; un Traité sur les Leçons qui se lisent dans les Eglises, où il avoit remarqué les differences de ces Leçons d'avec le Texte sacré : un Livre des Miracles de la Vierge : une Explication du Traité de la Cene, attribué à S. Cyprien.

Hervé Moine Benedictin de Dol.

HUGUES DE FOLIET Moine de Corbie, a fleuri vers l'an 1130. & composé divers Traitez qui se trouvent attribués à Hugues de S. Victor ; sçavoir, les quatre Livres du Cloître de l'Ame, le Livre de la Medecine de l'Ame, les deux premiers Livres des Oiseaux adressés à Rainier; deux Livres des Nôces charnelles & spirituelles, un Traité de la fuite du Mariage, un Ecrit intitulé le Miroir du Pecheur, imprimé entre les Oeuvres supposées de S. Augustin.

Hugues de Foliet Moine de Corbie.

ESTIENNE Evêque de Paris eut l'an 1132. un démêlé avec un Archidiacre de son Diocese, qui avoit mis mal-à-propos son Archidiaconé en interdit, & contre Estienne de Guarlende son

Estienne Evêque de Paris.

Digitized by Google

ennemi. Ces contestations font le sujet de quelques Lettres de cet Evêque, de Henri Archevêque de Sens, de Geofroi Evêque de Chartres, du Clergé de Paris, & de quelques autres qui se trouvent dans le troisiéme Tome du Spicilege du Pere Dachery page 153. & suivantes.

Hugues Archevêque de Roüen.

HUGUES passa d'Amiens, lieu de sa naissance, en Angleterre, où il fut fait Abbé de Reddinges, & ensuite élû Archevêque de Roüen, & consacré l'an 1130. Il fut un des plus grands, des plus pieux & des plus sçavans Archevêques de son tems, & gouverna l'Eglise de Roüen avec beaucoup de dignité jusqu'à l'an 1164. qu'il mourut. Il a écrit trois Livres pour servir d'instruction à son Clergé contre les Heretiques de son tems. Dans le premier, aprés avoir expliqué en peu de mots ce qu'on doit croire de la Trinité & de l'Incarnation, il traite des Sacremens du Baptême, de la Confirmation & de l'Eucharistie, & refute les erreurs des Heretiques de son tems contre la necessité du Baptême; le Baptême des Enfans, l'utilité & la necessité de l'Eucharistie. Dans le second, il traite des Ordres Sacrez & de leurs Fonctions. Dans le dernier, il parle de la dignité de la Clericature, des mœurs des Clercs, du Celibat qu'ils sont obligez de garder, du Vœu de Chasteté, de l'Unité, & des autres marques de l'Eglise Catholique. On a encore deux Lettres de cet Archevêque; l'une adressée à Thierri Evêque d'Amiens sur l'absolution que l'on accordoit aux penitens qui venoient travailler au Bâtiment de l'Eglise, pourvû qu'ils se fussent confessez, qu'ils eussent reçû la penitence, & qu'il se fussent reconciliez avec leurs ennemis. La seconde

Digitized by Google

est une Lettre de compliment au Comte de Toulouse. Ces Ouvrages ont été donnés par le Pere Dom Luc Dachery à la fin des Oeuvres de Guibert de Nogent.

Hugues Metellus Chanoine Regulier.

HUGUES METELLUS Chanoine Regulier de l'Abbaïe de S. Leon dans l'Evêché de Toul, Disciple de Saint Anselme de Laon, a fleuri vers le commencement de ce siecle, & écrit plusieurs Lettres que l'on trouve manuscrites dans la Bibliotheque des Jesuites du College de Clermont. Le Pere Mabillon en a fait imprimer une dans le troisiéme Tome de ses Analectes adressée à un Moine appellé Gerard ou Gerland, dans laquelle il prouve la presence réelle du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, & répond aux Passages de Saint Augustin sur lesquels ce Moine se fondoit pour douter de la réalité.

Thomas Abbé de Maurigny.

THOMAS Abbé de Maurigny a écrit une Lettre à S. Bernard qui se trouve dans les Oeuvres mêlangées de Monsieur Baluse Tome 4. p. 459.

Bernard Moine de Cluny.

Il y eut sous Pierre Abbé de Cluny un Anglois nommé BERNARD Moine de ce Monastere, qui lui dédia trois Livres en Vers-rimés sur le mépris du monde. Cet ouvrage a été imprimé diverses fois en Allemagne, à Brême en 1597. & à Lunebourg en 1640.

Ulger Evêque d'Angers.

ULGER Evêque d'Angers a écrit une Lettre au Pape Innocent II. pour l'Abbaïe de Sainte Marie de Roë qui étoit en contestation avec l'Abbaïe de Vendôme touchant une Eglise. Il obtint de ce Pape ce qu'il demandoit avec un Privilege en faveur de l'Abbaïe de Roë, & un autre pour l'Eglise d'Angers. Cette Lettre & ces deux Privileges ont été données par Monsieur

Digitized by Google

Baluſe dans le ſecond Tome de ſes Oeuvres mêlangées. Ulger a fait un Eloge en Vers de Marbodus Evêque de Rennes, qui eſt à la tête des Ouvrages de cet Auteur.

Rodulphe Abbé de S. Tron.

RODULPHE né à Munſter, aprés avoir fait ſes études à Liege, fit un voiage en Allemagne, dans lequel il prit la reſolution d'embraſſer la Vie Monaſtique. Il entra dans pluſieurs Monaſteres, mais n'en aiant point trouvé de bien reglés, il ſe retira enfin dans celui de Saint Trudon ou Saint Tron au Dioceſe de Liege, qui étoit moins déreglé que les autres, & il y fut chargé de l'inſtruction des jeunes Religieux : Thierri qui en étoit alors Abbé le choiſit pour Prieur, & ils travaillerent enſemble à la Reforme entiere de ce Monaſtere. Aprés la mort de Thierri, Rodulphe fut élû Abbé à ſa place l'an 1108. Son Monaſtere fut pillé & brûlé peu de tems aprés : il le rétablit, en fut chaſſé, fit deux voiages à Rome, mit la reforme dans le Monaſtere de Saint Pantaleon de Cologne, & en fit Prieur Sibert l'un des Religieux de ſon Abbaïe. Il mourut aprés l'an 1136.

Il a compoſé une Chronique de l'Abbaïe de Saint Tron depuis ſa Fondation juſqu'à l'an 1136. donnée par le Pere Dachery dans le ſeptiéme Tome du Spicilege : elle eſt fort longue & diviſée en treize Livres, dont les cinq derniers contiennent ce qui s'eſt paſſé de ſon tems dans cette Abbaïe.

Il eſt auſſi Auteur de la Vie de Saint Liebert Evêque de Cambray, qui eſt à la fin du ſeptiéme Tome du Spicilege.

Il avoit compoſé pluſieurs autres Ouvrages, dont il fait mention dans ſa Chronique, & par-

Digitized by Google

ticulierement un Traité contre les Simoniaques, partagé en sept Livres que le Pere Mabillon a trouvé manuscrit dans la Bibliotheque de Gemblours avec une Lettre de Sibert Prieur de Saint Pantaleon à Rodulphe, & la Réponse que celui-ci lui fait. *Rodulphe Abbé de S. Tron.*

Voici les Argumens des Livres de la Simonie, ainsi qu'ils sont rapportés par le Pere Mabillon. Il montre dans le premier Livre que la Simonie est la premiere & la plus grande heresie. Dans le second, il deplore l'abus qui regnoit alors; qu'il n'y avoit rien dans la Maison de Dieu qui ne fût venal. Dans le troisiéme, il décrit de quelle maniere on donne les Benefices de Campagne. Dans le quatriéme, il dépeint la maniere dont on trafique des Prébendes, & des autres Benefices plus considerables. Dans le cinquiéme, il dit qu'on lui pourra objecter qu'il dissimule les simonies que commettent les Moines, & rapporte les reproches qu'on leur fait. Dans le dernier il y répond, & les justifie de cette accusation.

Le Pere Mabillon a donné la Lettre de SIBERT & la Réponse de Rodulphe. Sibert lui demande ce qu'il devoit répondre à un homme riche & avare, qui vouloit mettre son fils dans le Monastere de Saint Pantaleon sans lui donner de dot, sçavoir si les Moines devoient exiger de lui quelque chose, ou le recevoir sans dot. Rodulphe fait deux choses dans sa Réponse: il condamne d'un côté l'avarice de cet homme, & l'accuse d'une espece de sacrilege, en ce que voulant donner son fils à Dieu, il lui refuse la part qui lui appartient dans sa succession: il remarque encore que les Monasteres ne sont pas établis pour dé- *Sibert Prieur de S. Pantaleon.* *Rodulphe Abbé de S. Tron.*

Digitized by Google

Rodulphe Abbé de S. Tron.

charger les familles des Riches, mais pour nourrir & recevoir les pauvres qui veulent servir Dieu. Il ne veut pas d'un autre côté que les Moines exigent rien pour la reception des Enfans; il dit qu'ils peuvent bien avertir les parens qu'ils doivent offrir une partie de la portion hereditaire de leurs Enfans; mais qu'on ne doit pas les y contraindre: Que comme il est libre au Monastere de recevoir le Religieux ou de le refuser, il doit être libre au Pere de donner, ou de ne pas donner; & qu'on ne peut rien exiger pour la reception d'un Religieux sans simonie: Car, dit-il, tout ce qu'on exige ou que l'on veut avoir, ou même tout ce qu'on fait dans l'esperance de retribution pour les choses Ecclesiastiques, est une simonie; & s'il ne paroît pas tel aux yeux des hommes, il l'est devant Dieu. Il y a une Prose à la fin de cette Lettre, dans laquelle il conseille à ceux qui se font Religieux, de faire trois parts de leurs bien; d'en donner une aux pauvres, l'autre au Monastere où ils se retirent, & de laisser la troisiéme à sa famille: & aux parens qui font leurs fils Religieux, de leur donner une partie de leur portion hereditaire, afin qu'ils l'apportent avec eux dans le Monastere où ils entrent.

Rodulphe écrit passablement bien: il sçavoit assez les Loix de l'Eglise, & avoit lû les Peres Latins.

Waselin Momalius Prieur de S. Laurent de Liege.

WASELIN surnommé MOMALIUS, Prieur du Monastere de Saint Laurent du Fauxbourg de Liege, mort l'an 1147. a écrit une Lettre adressée à Gauselin Abbé de Saint Florin du même Diocese dans laquelle il traite la question, sçavoir si un Mari & une Femme qui ont eu un com-

Digitized by Google

merce charnel ensemble la nuit qui précede une Fête, peuvent communier le lendemain : il fait voir par plusieurs raisons & par des autôritez que la continence est prescrite à ceux qui veulent s'approcher des Sacremens. Cependant il croit qu'on peut permettre de communier à ceux qui étant tombez la nuit par fragilité dans cet inconvenient, en demandent pardon à Dieu le lendemain matin, s'en confessent & en font penitence. Il laisse à la prudence du Prêtre de leur permettre de s'approcher des Sacremens, ou de leur refuser. Cette Lettre a été donnée par le Pere Mabillon dans le premier Tome de ses Analectes.

Amedée Evêque de Lausane.

On a attribué à AMEDE'E Abbé de Haute-Combe de l'Ordre de Cîteaux, ensuite Evêque de Lausane depuis l'an 1144. jusqu'à 1149. huit Sermons à la loüange de la Vierge Marie, imprimez d'abord à Bâle en 1537. & ensuite donnez par Richard Gibbon Jesuite, imprimez à Anvers en 1613. & depuis inserez dans le Recueil des Sermons de Saint Leon & d'autres Peres, & dans les Bibliotheques des Peres.

Pothon Moine de Prom.

POTHON Moine de Prom, a fleuri sous le Regne de l'Empereur Conrad. Il a écrit cinq Livres fort mystiques sur l'état de la Maison de Dieu, c'est-à-dire sur l'Eglise militante & triomphante, dans lesquels il débite quantité de considerations tres-abstraites, aussi-bien que dans un autre Ecrit intitulé, *De la grande Maison de la Sagesse.*

Philippe Evêque de Tarente.

PHILIPPE Evêque de Tarente, Fauteur de Leon Antipape, fut déposé pour ce sujet dans le Concile de Latran de l'an 1139. il se retira ensuite dans le Monastere de Clairvaux, où il prit l'Habit de la main de Saint Bernard. Il fut

fait Prieur de ce Monastere l'an 1150 & six ans aprés Abbé du Monastere de l'Aumône de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocese de Chartres. Il revint sur la fin de sa vie à Clairvaux, où il mourut. Charles de Wisch a donné à la fin de son Ouvrage des Auteurs de l'Ordre de Cîteaux, vingt-cinq Lettres qu'il prétend être de ce Philippe.

Serlon Moine de Cerisy.

SERLON Moine de Cerisy, élû Abbé de Savigny l'an 1146. a composé des Sermons donnez par le Pere Tissier dans le sixiéme Tome de la Bibliotheque de Cîteaux. Il se retira sur la fin de sa vie à Clairvaux, où il mourut l'an 1158. Il y a dans la Bibliotheque de Monsieur Colbert un Manuscrit, qui contient un Traité de Serlon sur l'Oraison Dominicale.

Gautier de Mortagne Evêque de Laon.

GAUTIER DE MORTAGNE Evêque de Laon, a fleuri vers l'an 1150. & écrit quelques Lettres données par le Pere Dom Luc Dachery dans le second Tome de son Spicilege.

La premiere est adressée à un Moine appellé Guillaume qui doutoit si les enfans baptisez par les Heretiques recevoient la grace du Baptême; il y prouve qu'ils la reçoivent, parce que c'est Jesus-Christ qui baptise.

Il explique dans la seconde le Mystere de l'Incarnation.

Il refute dans la troisiéme le sentiment d'un Docteur appellé Thierri, qui soûtenoit que Dieu étoit par tout par sa Puissance, mais non pas en Essence.

Dans la quatriéme, il combat le sentiment d'un autre Docteur appellé Alberic, qui soûtenoit que Jesus-Christ n'avoit point craint la mort, & n'avoit point eu de douleur ni de trouble avant sa

Digitized by Google

Passion. Il y explique en quel sens il avoit peur de la mort, & de quelle sorte de crainte & de tristesse Jesus-Christ étoit susceptible.

Gautier de Mauritanie Evêque de Laon.

Dans la cinquiéme, il reprend Pierre Abaëlard de ce qu'il vouloit expliquer le Mistere de la Trinité, & le faire connoître par la raison; & attaque en particulier quelques-unes des propositions qu'il avoit avancées, ou que ses Disciples soûtenoient.

La derniere est une Lettre adressée à Hugues de Saint Victor, donnée par le Pere Matou dans ses Notes sur Robert Pullus.

Wolberon Abbé de S. Pantaleon.

WOLBERON Abbé de Saint Pantaleon de Cologne a composé vers l'an 1150. un Commentaire sur le Cantique des Cantiques divisé en quatre Livres, & imprimé à Cologne l'an 1650. Cet Auteur est mort l'an 1167.

Luc Abbé de S. Corneille.

LUC Abbé de S. Corneille de l'Ordre de Premontré proche de Liege, a composé un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, extrait de celui d'Aponius, adressé à Milon Evêque de Teroüane. Cet Auteur est mort en 1157. Son Ouvrage a été imprimé à Fribourg en 1538. & est dans la Bibliotheque des Peres.

Barthelemi de Foigny Evêque de Laon.

BARTHELEMI DE FOIGNY Evêque de Laon fut suspendu l'an 1142. par Yves Cardinal & Legat du Pape Innocent II. pour avoir autorisé le divorce illegitime d'entre Raoul Comte de Vermandois & sa femme. Il renonça ensuite tout-à-fait à son Evêché, & entra dans la Congregation de Cisteaux. Il a écrit une Lettre à Samson Archevêque de Rheims, pour se justifier de l'accusation que l'on avoit formée contre lui d'avoir dissipé les biens de l'Evêché de Laon, en faisant

Digitized by Google

voir, que ce qu'il en a donné à l'Eglise Cathedrale, & aux autres Eglises de son Diocese qui en avoient besoin, est fort peu de chose, & que son Successeur a tort de vouloir le leur enlever. Cette Lettre se trouve dans la derniere Collection des Conciles Tom. 10. p. 1184.

Raoul le Noir Moine de Saint Germer.

RAOUL LE NOIR Moine de Saint Germer dans le Diocese de Beauvais, a fleuri vers l'an 1157. Il est Auteur de vingt Livres de Commentaires sur le Levitique, imprimez dans le Tome 17. de la derniere Bibliotheque des Peres: on lui attribuë aussi un Commentaire sur le Cantique des Cantiques qui étoit parmi les Oeuvres de S. Gregoire: on dit qu'il a encore écrit un Commentaire sur les Epîtres de Saint Paul: une Histoire de France & une Chronique; mais on n'a aucune connoissance de ces Ouvrages.

S. Aelrede Abbé de Reverbi.

S. AELREDE ou ETHELREDE de l'Ordre de Cisteaux, Abbé de Reverby au Diocese d'York en Angleterre, fleurit vers le milieu du douziéme siecle, & mourut l'an 1166. Il s'appliqua à la Spiritualité, & tâcha d'imiter Saint Bernard dans sa maniere d'écrire. Nous avons de lui trente Sermons sur le 13. Chapitre d'Isaïe touchant les malheurs de Babylone, des Philistins & des Moabites; un Traité intitulé *Le Miroir de Charité*, divisé en trois Livres, avec l'Abregé de ce Traité: trois Livres de l'Amitié spirituelle, & un Discours sur ces paroles de Saint Luc: Jesus-Christ *étant âgé de douze ans*; un Fragment de son Histoire d'Angleterre, & vingt-cinq Sermons imprimés dans la Bibliotheque de Cisteaux. Son Miroir de Charité est un tres-bel Ouvrage plein de maximes solides sur l'Amour de Dieu, &

Digitized by Google

& sur les autres Vertus Chrétiennes. Le Traité de l'Amitié est composé en forme de Dialogue : il y fait voir qu'il ne peut y avoir de veritable amitié qu'entre les personnes Chrétiennes & vertueuses. Surius a donné plusieurs Vies de Saints d'Angleterre sous le nom de cet Auteur, mais qu'il a lui-même composées de son stile. Nous avons parmi les Historiens d'Angleterre la Vie de Saint Edoüard, composée par S. Aelrede, & quelques autres Traitez d'Histoire de ce Roïaume. Les autres Oeuvres de Saint Aelrede ont été données au Public par le Jesuite Gilbon, & imprimées à Doüay l'an 1631. dans la Bibliotheque de Cisteaux, & dans la derniere Bibliotheque des Peres. La Regle des Religieuses attribuée faussement à Saint Augustin, se trouve sous le nom de Saint Aelrede dans le Recueil des Regles donné par Holstenius. Gilbert d'Hoilande a fait l'Eloge d'Aelrede dans la Continuation du Commentaire de Saint Augustin sur les Pseaumes.

S. Aelrede Abbé de Reverbi.

SAINTE HILDEGARDE Allemande née à Spanheim l'an 1098. fille de Hildebert & de Mathilde, reçût l'Habit de Religion à l'âge de huit ans, & fut dans la suite élûë Abbesse du Mont-Saint-Rupert proche de Binghen sur le Rhin. Ses revelations & ses miracles la mirent en si grande reputation, que quand Eugene III. vint à Tréves l'an 1148. Henri Archevêque de Mayence, & Saint Bernard lui parlerent des merveilles que Dieu operoit dans sa Servante Hildegarde : le Pape en étant surpris, envoïa vers cette fille Albert Evêque de Verdun avec d'autres personnes dignes de foi, afin de s'informer avec douceur, & sans bruit de ce qui

Sainte Hildegarde Abbesse du Mont-Saint-Rupert.

Sainte Hildegarde Abbesse du Mont-Saint-Rupert.

en étoit. Ces personnes l'aïant interrogée, elle leur dit avec naïveté ce qu'elle étoit, & les renvoïa chargées des Livres qu'elle avoit écrits par revelation divine. Le Pape les fit lire publiquement en presence de tous les Prélats, & en lût lui-même une bonne partie : ils surprirent tous les Assistans, qui prierent le Pape de ne pas laisser éteindre une si belle lumiere. Le Pape lui récrivit une Lettre, par laquelle il la congratule des graces que Dieu lui a faites, & l'exhorte de les conserver : il lui accorde aussi la permission de demeurer dans le lieu qu'elle a choisi pour y vivre regulierement avec ses Sœurs selon la Regle de Saint Benoît. Les Papes Successeurs d'Eugene, Anastase IV. Adrien IV. Alexandre III. l'honorerent aussi de leurs Lettres & de leurs avertissemens, aussi-bien que les Archevêques de Mayence, de Cologne, de Tréves, de Salzbourg, & plusieurs autres Prélats d'Allemagne, sans parler des Empereurs Conrad & Frederic : elle fit réponse à leurs Lettres sans sortir de son caractere, en stile mystique & prophetique. On a le Recueil de toutes ces Lettres, plusieurs Visions adressées à divers particuliers, des Réponses à plusieurs Questions sur l'Ecriture Sainte, des Explications de la Regle de Saint Benoît & du Symbole de Saint Athanase. Ces Ouvrages ont été imprimées à Cologne en 1566. & dans les Bibliotheques des Peres. On a encore trois Livres de Revelations qui portent le nom de cette Sainte, imprimées avec celles de Sainte Brigite à Paris en 1513. & à Cologne en 1628. Sainte Hildegarde est morte l'an 1180. Sa Vie a été écrite vers l'an 1200. par THIERRI Abbé de l'Orde de S. Benoît.

Thierri Abbé de

Digitized by Google

Sainte ELISABETH Abbesse de Schonaw au Diocese de Tréves proche du Monastere de Saint Florin, dont son frere Ecbert étoit Abbé, fut aussi celebre par ses Revelations. Elle fleurit vers l'an 1155. & mourut l'an 1165. âgée de 36. ans. Il y a trois Livres de Visions ou de Revelations de cette Sainte, & un Livre de Lettres imprimés à Cologne en 1628. Son frere ECBERT a fait, outre les treize Discours contre les Cathares, dont nous avons parlé, la Vie de sa Sœur, qui est à la tête de ses Revelations. On dit qu'il a aussi écrit d'autres Lettres.

l'Ordre de S. Benoît Sainte Elisabeth Abbesse de Schonaw.

Ecbert Abbé de S. Florin.

ODON Chanoine Regulier de Saint Augustin a écrit vers l'an 1160. sept Lettres sur les devoirs des Chanoines Reguliers : elles se trouvent dans le second Tome du Spicilege du Pere Dom Luc Dachery.

Odon Chanoine Regulier.

JEAN DE CORNWALL eut pour Maître Pierre Lombard ; mais ensuite il eut bien des querelles avec lui. Il travailla long-tems à Rome, & fut fort dans les bonnes graces d'Alexandre III. On n'a point de ses Ouvrages imprimés. Monsieur Cave fait mention de deux Traitez manuscrits de cet Auteur ; l'un adressé au Pape Alexandre, intitulé *Discussion de la Philosophie humaine & des Heresies*, & l'autre intitulé *Somme de la maniere que se fait le Sacrement de l'Autel par la vertu de la Croix, & des sept Canons ou Ordres de la Messe.*

Jean de Cornwall.

Du tems d'Alexandre III. FOLMAR Prévôt de Trieffenstein proche de Wirtzbourg en Franconie fut accusé de soûtenir les erreurs de Nestorius & d'Elipandus sur la Personne & l'adoption de Jesus-Christ, & de publier ces erreurs dans

Folmar Prevôt de Trieffenstein.

Digitized by Google

la Baviere. Deux Moines de ce païs, sçavoir GEROHUS Prévôt de l'Abbaïe de Reichersperg, & un autre Doyen du même Monastere écrivirent contre lui ; le premier dans un Traité de l'Antechrist, & le second dans un Ouvrage exprés. Leurs Ouvrages se trouvent dans des Bibliotheques d'Allemagne au raport de Stevart qui nous assûre qu'ils sont dignes de voir le jour, quoiqu'ils semblent être dans l'erreur opposée des Entychiens, ou des Ubiquitaires, en enseignant que les perfections divines sont passées dans la nature humaine, & que celle-ci est devenuë égale à la Divinité. Stevart nous a donné dans sa Collection la Préface du Traité du Doyen de Reichersperg adressée à Henri Doyen de l'Eglise de Wirtzbourg, & elle se trouve dans le vingt-troisiéme Tome de la derniere Bibliotheque des Peres.

Gerohus Prevôt de Reichersperg.

Anonyme Doyen de Reichersperg.

GEROHUS a encore fait un Traité en faveur de Gregoire VII. donné par Gretper & un Ouvrage de l'Etat corrompu de l'Eglise que n'est que Manuscrit.

GILBERT FOLIOTH Anglois Abbé de Leycester, transferé l'an 1161. de l'Evêché d'Hertford qu'il avoit obtenu l'an 1149. à celui de Londres, & l'un des principaux adversaires de Saint Thomas de Cantorbie, a composé un Commentaire sur le Cantique des Cantiques, donné au Public par Junius, & imprimé à Londres en 1638. in 4°. Il y a aussi sept de ses Lettres dans le Recueil de celles de Saint Thomas. Il mourut l'an 1187.

Gilbert Folioth Evêque de Londres.

PHILIPPE DE HARVENG Abbé de Bonne-Esperance de l'Ordre de Prémontré en Hainaut, surnommé l'Aumônier, à cause de la

Philippe de Har-

Digitized by Google

Charité qu'il avoit pour les pauvres, a fleuri vers l'an 1150. & est mort en 1183. Ses Oeuvres ont été données au Public par les soins de Nicolas Chamart Abbé de Bonne-Esperance, & imprimées à Doüay l'an 1621. En voici le Catalogue: Vingt & une Lettres: un Commentaire sur le Cantique des Cantiques: des Moralitez sur ce même Livre: des Discours sur le Songe de Nabuchodonosor, sur la Chûte du premier Homme, & sur la Damnation de Salomon: Six Traitez sur la Dignité, la Science, la Justice, la Continence, l'Obeïssance & le Silence des Clercs: les Vies de Saint Augustin Evêque d'Hippone, de Saint Amand Abbé de Tongres: la Passion de Saint Cyrice & de Sainte Julite: celle de Saint Salvius: les Vies de Saint Foillan, de S. Gisléne, de Saint Landelin, de Sainte Ide, de Sainte Valtrude: la Passion de Sainte Agnés en Vers élegiaques: diverses Pieces poëtiques, & quelques Epitaphes.

venę Abbé de Bonne-Esperance.

ADAM Ecossois Chanoine Regulier de Saint Augustin de l'Ordre de Prémontré, a fleuri vers l'an 1160. & est mort l'an 1180. Il a composé un Commentaire sur la Regle de Saint Augustin: un Traité du Triple Tabernacle de Moïse: un autre Traité des trois genres de Contemplation, & quarante-sept Sermons. Ces Ouvrages ont été imprimés à Anvers en 1659. Le Pere Oudin dit qu'il a vû cinquante trois autres Sermons & un Soliloque de l'Ame de cet Auteur dans la Bibliotheque des PP. Celestins de Mante.

Adam Ecossois Chanoine Regulier.

JEAN BOURGUIGNON Magistrat & Citoyen de la Ville de Pise aïant été envoïé à Constantinople vers l'Empereur Manuel Comne-

Jean Bourguignon

Magistrat de Pise.

ne pour les affaires de sa Republique, y trouva des Exemplaires des Homelies de Saint Chrysostome sur Saint Jean & sur Saint Matthieu, qu'il traduisit en Latin. Il a aussi traduit le Traité de la Foi Orthodoxe de Saint Jean Damascene & les huit Livres de la Philosophie de Nemesius. Ce dernier Ouvrage a été imprimé à Strasbourg l'an 1512. Cet Auteur a fleuri vers l'an 1150. & est mort l'an 1194. Ses Traductions ne sont pas bien polies, mais assez fidéles.

Pierre de Riga Chanoine de Reims.

PIERRE DE RIGA Chantre & Chanoine de l'Eglise de Reims fleurit vers l'an 1170. Il a composé sept Livres ausquels il a donné le nom d'*Aurore*, qui contiennent les deux Livres des Rois & les quatre Evangiles en vers, suivant le sens litteral & allegorique. On trouve cet Ouvrage dans les Bibliotheques, & le Pere Oudin nous assûre qu'il les avoit tout-prêts à faire imprimer. Le Public pourra bien s'en passer sans perdre beaucoup ; ces sortes d'Ouvrages étant de peu d'utilité.

Henri Archevêque de Reims.

HENRY Archevêque de Reims écrivit l'an 1170. deux Lettres en faveur de Dreux Chancelier de l'Eglise de Noïon que le Pape Alexandre III. vouloit condamner, l'une aux Cardinaux & l'autre au Pape même : elles sont toutes deux écrites avec beaucoup de liberté, & il s'y plaint de ce qu'aprés les services qu'il a rendus au Saint Siege, on a si peu de consideration pour les personnes qu'il considere. Ces deux Lettres nous ont été données par Monsieur Baluse dans le second Tome de ses Ouvrages mélangez. Le Pape se contenta de lui faire une réponse fort honnête, sans lui accorder ce qu'il lui demandoit ; en lui

Digitized by Google

marquant que s'il ne faisoit pas ce qu'il souhaitoit, ce n'étoit pas qu'il n'eût tout le desir possible de le satisfaire, mais parce que les affaires ne s'y trouvoient pas disposées.

ROBERT PAULULUS Prêtre d'Amiens a composé vers l'an 1178. trois Livres des Offices de l'Eglise imprimés séparément & sous le nom de Hugues de Saint Victor parmi les Oeuvres de cet Auteur. Il faut encore restituer à ce Robert le Traité intitulé Canon de la Purification Mystique, qui est aussi parmi les œuvres de Hugues de Saint Victor. *Robert Paululus Prêtre d'Amiens*

MAURICE surnommé DE SULLY du nom de sa Patrie, petite Ville sur la Loire, quoique d'une famille obscure, fut élevé par son merite & par sa science à l'Evêché de Paris l'an 1164. aprés la mort de Pierre Lombard. Henri de Gand nous assûre qu'il avoit composé des Sermons pour tous les Dimanches & Fêtes de l'année, & des Instructions pour ses Prêtres, que l'on trouve manuscrits dans la Bibliotheque du Roi & dans celle de Saint Victor. Il mourut l'an 1196. & fut enterré dans l'Abbaïe de Saint Victor. *Maurice Evêque de Paris.*

GERVAIS Prêtre de Chicester ami de Saint Thomas de Cantorbie, fut en grande reputation de doctrine. Il a écrit un Commentaire sur le Prophete Malachie, que Jamesius dit avoir été dans la Bibliotheque de Lomlei. *Gervais Prêtre de Chicester.*

ODON de la Province de Kent en Angleterre, Prieur du Monastere de Cantorbie, & ensuite Abbé de Bel, ami & défenseur de Saint Thomas de Cantorbie, a écrit plusieurs Ouvrages : il ne nous en reste qu'une Lettre adressée à son frere Novice dans l'Abbaïe d'Igny, par la- *Odon Abbé de Bel.*

Digitized by Google

quelle il l'exhorte à faire bientôt Profession. Cette Lettre a été donnée par le Pere Mabillon dans le premier Tome de ses Analectes.

Laborant Cardinal.

LABORANT Cardinal du Tître de Sainte Marie, qui fleurit vers l'an 1180. a composé une Collection de Canons, un Traité de la Justice, divisé en quatre Parties, & adressé au Gouverneur de Sicile : un autre Traité à Hugues Archevêque de Palerme : une Lettre à ce méme Hugues contre les Sabelliens, & une autre Lettre à Vivien Cardinal de Saint Estienne sur les Appellations. Tous ces Traitez sont dans un Manuscrit de Saint Pierre de Rome cité par Baronius & par Possewin.

Alulfe Moine de S. Martin de Tournai.

ALULFE Moine de Saint Martin de Tournai a composé un Recueil de Sentences & de pensées tirées des Ouvrages de Saint Gregoire intitulé Gregorial. Il se trouve manuscrit dans plusieurs Bibliotheques ; & le Pere Mabillon nous en a donné la Préface dans le premier Tome de ses Analectes.

Baudoüin Archevêque de Cantorbie

BAUDOUIN de Devonshire de la Ville d'Exchester, de Maître d'Ecole devint Archidiacre ; il se fit ensuite Moine de Cisteaux, & devint Abbé de Perden : de cette Abbaïe il fut transferé à l'Evêché de Winchester l'an 1181. & enfin élevé l'an 1185. à la dignité d'Archevêque de Cantorbie. Il accompagna le Roi Richard dans le voïage de la Terre-Sainte où il mourut l'an 1191. ou 1192. On dit que le Pape Urbain lui adressa une Lettre, dont l'inscription portoit ; *à Baudoüin Moine tres-fervent, chaud Abbé, tiede Evêque, & Archevêque mol.* On a dans le cinquiéme Tome de la Bibliotheque de Cisteaux du Pere

Digitized by Google

Tissier, les Ouvrages suivans de cet Auteur : seize Traitez de pieté sur differens sujets, comme sur l'amour de Dieu, la double Resurrection, le repos, la vertu de la parole de Dieu, la salutation Angelique, &c. Un Traité de la recommendation de la Foi, & un autre Traité du Sacrement de l'Autel adressé à Barthelemy Evêque d'Exchester.

Baudoüin Archevêque de Cantorbie

ISAAC Abbé de l'Etoile Ordre de Cisteaux au Diocese de Poitiers a fleuri vers la fin du Siécle. Il a fait des Sermons donnés dans le sixiéme Tome de la Bibliotheque de Cisteaux, & est Auteur du Traité de l'Esprit & de l'Ame attribué à Saint Augustin : on le croit aussi Auteur d'une Lettre sur le Canon de la Messe qui est dans le premier Tome du Spicilege.

Isaac Abbé de l'Etoile.

L'ABBAÏE de Clairvaux nous fournit sur la fin de ce Siecle trois Abbez que l'on peut mettre au rang des Auteurs Ecclesiastiques ; sçavoir HENRI septiéme Abbé qui a fait un Traité intitulé *De peregrinante civitate Dei* ; & quelques Lettres. PIERRE huitiéme Abbé qui a écrit quelques Lettres, & son Successeur GARNIER qui a composé plusieurs Sermons. Consultez sur ces Ouvrages le troisiéme Tome de la Bibliotheque de Cisteaux.

Henri.

Pierre.

Garnier Abbés de Clairvaux.

GILBERT de Sempringham Anglois Fondateur de l'Ordre des Chanoines surnommés Gilbertins en Angleterre, fleurit vers la fin de ce Siecle. Il a fait deux Livres de Constitutions pour son Ordre qui se trouvent dans le *Monasticum Anglicanum.*

Gilbert de Sempringham.

NOUS avons dans la Bibliotheque de Saint Germain des Prez un Recueil manuscrit de di-

Chrétien.

Digitized by Google

Chrétien. vers Sermons qui portent le nom de CHRE'TIEN quelques-uns ont crû que cet Auteur étoit Abbé de Saint Pierre au Val dans le Diocese de Chartres ; d'autres l'attribuent à Chrétien Archevêque de Mayence mort en 1183. qui a écrit à ce qu'on croit l'Histoire de l'Empereur Frederic à la Terre-sainte. D'autres avec plus de vrai-semblance, à un des deux Chrétiens Moines de Clairvaux & Disciples de Saint Bernard, qui furent faits Abbez & Evêques en Hibernie, dont il est parlé dans le Chapitre 8. du second Livre de la Vie de Saint Bernard. Quoi-qu'il en soit cet Auteur a tiré plusieurs pensées des œuvres de Saint Bernard.

Gautier de Châtillon GAUTIER surnommé DE CHATILLON natif de l'Isle en Flandres Auteur de l'Alexandreïde ou du Poëme des actions d'Alexandre, imprimé à Strasbourg en 1531. & à Lion en 1558. a aussi composé trois Livres en forme de Dialogues contre les Juifs, que le Pere Oudin nous assûre avoir vû manuscrits dans la Bibliotheque du Monastere de Prémontré de Braine.

Garnier de Saint Victor. GARNIER Chanoine & Souprieur de l'Abbaïe de Saint Victor de Paris, a composé sur la fin de ce Siécle un Traité intitulé *Gregorien* ; contenant des Explications allegoriques sur la Bible tirées des Livres de Saint Gregoire Pape. Cet Ouvrage a été imprimé à Paris l'an 1608.

Thomas Moine de Cisteaux. THOMAS Moine de Cisteaux est Auteur d'un Commentaire sur le Cantique des Cantiques partagé en douze Livres, & adressé à Ponce Evêque de Clermont, quoique quelques-uns l'aïent attribué à quelques Auteurs de même nom, & que Paul de Reatino Cordelier ait eu la hardies-

Digitized by Google

se de le faire imprimer à Rome en 1655. sous le nom de Jean Duns surnommé Scot ; ce qui souleva contre lui le Procureur general de l'Ordre de Cisteaux, qui obtint une Sentence du Maître du Sacré Palais, par laquelle il fut declaré que mal-à-propos ce Commentaire avoit été imprimé sous le nom de Scot, & il fut fait défenses de le vendre ou de le publier sous ce nom, mais seulement sous celui de Thomas de Cisteaux. Charles de Wisch qui avoit fait imprimer cet Ouvrage dans la Bibliotheque de Prémontré, l'avoit attribué à plusieurs Thomas ; & ensuite Jean le Page Collecteur de la Bibliotheque de Prémontré, l'avoit attribué à un certain Thomas Chanoine de l'Ordre de Prémontré au Monastere du Quesnoi : mais son veritable Auteur est Thomas Moine de Cisteaux, ainsi qu'il est justifié par les anciens manuscrits qui se trouvent dans les Bibliotheques de cet Ordre. Il porte aussi son nom dans les premieres Editions qu'on en a faites à Paris en 1521. chez Badius, & à Lion l'an 1571. Cet Auteur a fleuri vers la fin du Siecle.

Thomas Moine de Cisteaux.

PIERRE surnommé LE MANGEUR natif de Troyes en Champagne, Prêtre & Doïen de l'Eglise de Saint Pierre de cette Ville, s'acquit tant de reputation qu'il fut appellé à Paris, & fait Chancelier de l'Université. Il se retira sur la fin de sa vie dans le Monastere de Saint Victor où il mourut l'an 1198. Son principal Ouvrage est l'Histoire Scholastique divisée en seize Livres, qui comprend en Abbregé toute l'Histoire Sainte, depuis le commencement de la Genese jusqu'à la fin des Actes des Apôtres : il y mêle de l'Histoire Prophane & des narrations fabuleuses. Cet

Pierre le Mangeur Doien de S. Pierre de Troyes.

Digitized by Google

Pierre le Mangeur Doïen de S. Pierre de Troyes.

Ouvrage a été imprimé pour la premiere fois à Rutlingen en 1473. & ensuite à Strasbourg en 1483. à Bâle en 1486. & à Lion en 1543. Les Sermons que Busée avoit fait imprimer sous le nom de Pierre de Blois, sont de cet Auteur, aussi bien quelques autres qui se trouvent dans les Bibliotheques.

Robert de Flamesbure.

ROBERT DE FLAMESBURE Chanoine Regulier de Saint Augustin, & Penitencier dans l'Abbaïe de S. Victor, fut en grande reputation de science. Il a composé un grand Penitentiel qui se trouve manuscrit dans la Bibliotheque de saint Victor, & dans celle du College des Cholets.

Barthelemi Evêque d'Oxford.

LES Anglois ont toûjours été curieux de Livres Penitentiels. Sur la fin de ce Siecle deux Auteurs Anglois en dresserent; le premier est BARTHELEMI Evêque d'Oxford, dont l'Ouvrage se trouve manuscrit dans la Bibliotheque de Saint Victor, & l'autre ODON DE CHIRTON dont l'Ouvrage intitulé *Somme de la Penitence*, se trouve dans plusieurs Bibliotheques d'Angleterre, avec plusieurs Homelies du même Auteur.

Odon de Chirton.

Elie de Coxide Abbé de Dunes.

ELIE DE COXIDE, ainsi appellé du nom d'un Village du Territoire de Furnes en Flandres lieu de sa naissance, Moine de Cisteaux, & Abbé de Dunes, nous a laissé deux longs Discours qu'il fit dans le Chapitre de Cisteaux qui se trouvent dans la Bibliotheque des Auteurs de cet Ordre. Il mourut l'an 1203.

Jean Moine Chartreux des

JEAN Chartreux du Monastere des Portes a fleuri sur la fin de ce Siecle & composé cinq Lettres spirituelles. La premiere de la fuïte du monde; la seconde & la troisiéme sur la Priere; la quatriéme du soin que l'on doit avoir des mouve-

Digitized by Google

mens de son cœur ; & la cinquiéme de la constance dans l'état que l'on a embrassé, adressée à son Neveu Bernard Chartreux qui étoit tenté de quitter cet Ordre. *Portes.*

Il y a encore une Lettre d'un Moine de cette même Chartreuse, appellé ESTIENNE DE CHAULMET, sur la perseverance dans l'Ordre que l'on a embrassé, adressée aux Novices du Monastere de Saint Sulpice de l'Ordre de Cisteaux. Ces deux Auteurs ont écrit les dernieres années de ce Siecle. *Estienne de Chaulmet Chartreux des Portes.*

ZACHARIE selon quelques-uns Chanoine Regulier de l'Ordre de Prémontré dans le Monastere de S. Martin de Laon, selon d'autres Evêque de Chrysople, a fait un Commentaire sur la concorde Evangelique d'Ammonius qui a été imprimé à Cologne l'an 1535. & dans le 19. Tome de la Bibliotheque des Peres. On ne sçait rien de certain de la vie, de la qualité ; ni du tems de cet Auteur. *Zacharie Evêque de Chrysople.*

Digitized by Google

CHAPITRE XIII.

DES AUTEURS DU XII. SIECLE qui ont composé des Ouvrages d'Histoire Ecclesiastique.

LE douziéme Siecle nous fournit un si grand nombre d'Historiens & d'Ouvrages d'Histoire tant Ecclesiastique que Prophane, qu'il est comme impossible de parler de tous en détail. Nous avons tâché neanmoins d'en faire le Catalogue, & d'indiquer au moins les Auteurs & leurs Ouvrages; mais afin de le faire plus commodément & plus methodiquement, nous les avons rangez sous divers titres.

AUTEURS QUI ONT ECRIT l'Histoire Universelle.

Florent Bravon Moine de vvinchester.

FLORENT BRAVON Anglois Moine de Winchester, a composé une Chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1118. tirée en partie de celle de Marianus Scotus imprimée à Londres en 1595. & à Francfort en 1601. & un Livre de la Genealogie des Rois d'Angleterre, qui se trouve aussi dans l'Edition de Londres. Il est mort l'an 1119.

Eckard

ECKARD Abbé d'Urangen dans le Diocese

Digitized by Google

de Wirtzbourg a fleuri vers l'an 1130. & nous a laissé une Chronique. Tritheme fait aussi mention d'un Ouvrage de cet Auteur intitulé *Lanterne des Moines*. On a encore quelques Lettres & quelques Sermons de lui. *Abbé d'Urangen.*

HUGUES Moine de Fleury a composé vers l'an 1120. une Chronique depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 840. qui a été imprimée à Munster l'an 1638. Ce même Auteur a écrit deux Livres de la Puissance Roïale & de la Dignité Sacerdotale, adressés à Henri Roi d'Angleterre, donnés par Monsieur Baluse dans le quatriéme Tome de ses Oeuvres mélangées. *Hugues Moine de Fleury.*

ORDERIC VITAL né en Angleterre à Attinges-ham sur la rivierre de Severne l'an 1075. fut envoïé à l'âge d'onze ans en Normandie, & mis dans l'Abbaïe de Saint Evrou où il prit l'habit & fit ses études. Il y reçût les Ordres Sacrez & y passa toute sa vie. Il a écrit treize Livres d'Histoire Ecclesiastique depuis la Naissance de Jesus-Christ, jusqu'à l'an 1142. qui ont été donnés au Public par Monsieur du Chesne dans le Volume des Historiens de Normandie. *Orderic Vital Moine de S. Evrou.*

ANSELME Abbé de Gemblours en Brabant a continué la Chronique de Sigebert depuis l'an 1112. jusqu'à l'an 1137. Cette continuation avec deux autres dont la premiere va jusqu'à l'an 1149. & la seconde jusqu'à l'an 1225. ont été données par Aubert de la Mire, & imprimées à Anvers l'an 1608. *Anselme Abbé de Gemblours.*

LA Naissance d'Othon Evêque de Frisinghen, n'est pas moins illustre que la reputation qu'il s'est acquise par son Histoire. Il étoit fils de Leopold Marquis d'Autriche & d'Agnés fille de *Othon Evêque de Frisinghen.*

Digitized by Google

Othon Evêque de Frisinghen.

l'Empereur Henri IV. Cette Princesse fut mariée deux fois, la premiere à Frederic Duc de Soüabe, dont il eut deux Fils, Conrad Empereur & Frederic Duc de Soüabe. De son second Mariage avec Leopold, elle eut Leopold Duc de Baviere, Henri Duc d'Autriche, Gertrude Duchesse de Boheme, Berthe Duchesse de Pologne, Ite Marquise de Montferrat, Othon & Conrad Ces deux derniers aïant été destinés par leur Pere à l'Etat Ecclesiastique, Othon fut chargé de la conduite du College que son Pere avoit fait bâtir à Neubourg, & où ce Prince vouloit être enterré. Othon se déchargea bien-tôt de ce soin sur Opolde; & poussé du desir de se perfectionner dans les sciences, il vint à Paris, où il fit ses études. Quelques années aprés il se fit Moine de Cisteaux dans l'Abbaïe de Morimond, avec quinze de ses Compagnons. L'an 1138. l'Empereur Conrad son Frere lui donna l'Evêché de Frisinghen en Baviere, & l'honora des dignitez de Chancelier & de Secretaire d'Etat. Il accompagna ce Prince l'an 1147. dans son voïage de la Terre-Sainte. Enfin l'an 1156. il quitta son Evêché & se retira à l'Abbaïe de Morimond où il mourut au mois de Septembre de la même année. Il a composé une Histoire Chronologique de ce qui s'est passé depuis le commencement du monde jusqu'à son tems divisée en sept Livres, & y en a joint une huitiéme de la Persecution de l'Antechrist & de la Resurrection des morts. Il écrit assez purement pour le Siécle où il vivoit & beaucoup mieux que les autres Historiens de ce temps là. Il avoit bien étudié la Scholastique & la Philosophie d'Aristote, & il fut un des premiers qui selon la remarque de Ra-

de Radewic, introduisit cette science en Allemagne. Cela étant il ne faut pas s'étonner qu'il ait été assez favorable à Gilbert de la Porrée dans la narration qu'il fait de son Histoire : elle a été donnée pour la premiere fois au Public par Jean Cuspinien & imprimée à Strasbourg l'an 1515. ensuite à Bâle en 1569. & parmi les Historiens d'Allemagne à Francfort en 1585. & 1670 Othon a aussi écrit deux Livres contenant l'Histoire des actions de Frederic Barberousse, qui sont à la fin de sa Chronique. Wolfgang Lazius dit qu'il a vû une Histoire d'Autriche composée par Othon ; mais on n'en a point oüi parler depuis, & elle n'a été imprimée en aucun endroit.

Othon Evêque de Frisinghen.

GODEFROY DE VITERBE du nom de sa Patrie, Prêtre, Aumônier & Secretaire des Empereurs Conrad III. Frederic I. & Henri VI. a composé une Chronique universelle adressée au Pape Urbain III. intitulée *Pantheon*, à cause de la grande quantité de faits qu'elle contient : elle finit à l'an 1186. On la trouve parmi les Historiens d'Allemagne recueillis par Pistorius, & imprimés à Francfort en 1584. On dit que cet Auteur avoit emploïé quarante ans à voïager, que dans ses voïages il avoit fait un prodigieux Recueil de toutes sortes d'observations, & qu'il avoit appris les Langues Grêque, Latine, Hebraïque & Chaldaïque. Lambecius fait mention d'un autre Ouvrage du même Auteur qui est manuscrit dans la Bibliotheque de l'Empereur, intitulé *Miroir des Rois*, ou *des Genealogies de tous les Rois & Empereurs depuis le déluge jusqu'à Henri VI.*

Godefroy de Viterbe

ROBERT DE TORIGNY Moine & en-

Robert de

Torigny Abbé du Mont S. Michel.

suite Prieur de l'Abbaïe du Bec, & enfin Abbé du Mont Saint Michel a composé un Supplément de la Chronique de Sigebert & une continuation jusqu'à l'an 1184. un Traité des Monasteres & des Abbaïes de Normandie, l'Histoire du Monastere du Mont Saint Michel, un Commentaire sur les Epîtres de Saint Paul tiré de Saint Augustin, & l'Histoire de Henri II. Roi d'Angleterre. Le Pere Dom Luc Dachery a fait imprimer à la fin des Oeuvres de Guibert le Supplément & la continuation de la Chronique de Sigebert & le Traité des Abbaïes de Normandie, avec une Lettre de Robert & sa Préface du Commentaire sur les Epîtres de Saint Paul.

Othon de S. Blaise.

OTHON DE S. BLAISE a continué la Chronique d'Othon de Frisinghen jusqu'à l'an 1190.

Jean Brompton Abbé de Jorval.

On attribuë à JEAN BROMPTON Moine Anglois de l'Ordre de Cisteaux & Abbé de Jorval au Diocese d'Iorck, une Chronique depuis l'an 588. jusqu'à l'an 1198. mais Seldenus prétend que Brompton n'en est pas Auteur; qu'il l'a seulement fait copier, & qu'il n'a point vêcu dans ce Siecle-ci.

HISTORIENS d'Angleterre.

L'ANGLETERRE a porté dans ce Siecle tant d'Auteurs qui ont eu soin d'écrire son Histoire qu'ils meritent un article particulier.

Digitized by Google

HENRI DE HUNTINGTON Anglois Fils d'un Prêtre marié nommé Nicolas, disciple d'Albin Andegavius Chanoine de Lincolne, fut fait Chanoine de cette derniere Eglise, & ensuite Archidiacre de Huntington par Alexandre Evêque de Lincolne qu'il accompagna dans un voïage qu'il fit à Rome. Il a écrit l'Histoire des Anglois depuis leur commencement jusqu'à la mort du Roi Estienne arrivée l'an 1154 Elle est adressée à cet Alexandre Evêque de Lincolne & divisée en huit ou dix Livres & elle est entre les Ecrivains Anglois dans la Collection de Savil imprimée à Londres en 1596. & à Francfort en 1601. Le Pere Dom Luc Dachery nous a donné dans le huitiéme Tome de son Spicilege un petit Traité de cet Auteur, du Mépris du Monde, adressé à Gautier. Il y fait voir le mépris qu'on doit faire des choses de ce monde, en raportant plusieurs exemples des malheurs arrivés aux Grands de son Siécle, & de la mort miserable de plusieurs méchans. Il remarque dans la Préface de ce petit écrit, qu'il avoit auparavant adressé à ce même homme un Recueil d'Epigrammes, & un Poëme sur l'Amour. Il y a dans les Bibliotheques de Cambrige & d'Oxford, d'autres Ouvrages manuscrits de cet Auteur, comme une Lettre sur les Rois Bretons adressée à Warin; un Opuscule sur les Provinces de Bretagne: un Traité de l'Image du monde, & un Traité des Saints d'Angleterre.

Henri Archidiacre de Hutington.

GUILLAUME LE PETIT né à Bridlington proche d'Iorck l'an 1136. fut élevé dans le Monastere des Chanoines Reguliers de Neuthrige, où il embrassa la vie Réguliere. Il a composé une Histoire d'Angleterre assez ample, divisée en cinq

Guillaume le Petit Chanoine Regulier de Neut-

brige. Livres depuis l'an 1066. jusqu'à l'an 1197. Cette Histoire est fidéle & écrite d'une maniere simple & intelligible. Elle a été imprimée à Anvers l'an 1567. & à Heydelberg l'an 1587. & enfin plus ample à Paris avec les Notes de Jean Picard l'an 1610. On croit qu'il est mort l'an 1208.

Gautier Archidiacre d'Oxford. GAUTIER de la Province de Galles en Angleterre Archidiacre & selon quelques-uns même Evêque d'Oxford a traduit d'Anglois en Latin l'Histoire d'Angleterre, composée par Godefroy de Monmouth & l'a continuée jusqu'à son temps.

Jean Pike. JEAN PYKE Anglois a fait une Histoire des Rois Anglois, Saxons & des Rois Danois qui ont regné en Angleterre. Ces deux Auteurs ont fleuri sous le Regne de Henri I. Roi d'Angleterre.

Gervais Moine de Cantorbie GERVAIS Moine de Cantorbie a composé plusieurs Traitez concernant l'Histoire d'Angleterre qui se trouvent dans le Recueil des Historiens Anglois de Seldenus, sçavoir un Traité de l'embrasement & de la reparation de l'Eglise de Cantorbie; l'Image des discordes entre les Moines de Cantorbie & Baudoüin leur Archevêque: une Chronique depuis l'an 1122. jusqu'à l'an 1199. & les Vies des Archevéques de Cantorbie.

Geofroi Arthure Evêque de Saint Asaph. GEOFROI ARTHURE Archidiacre de Saint Asaph, fut élû Evêque de cette Eglise l'an 1151. Il quitta son Evêché, à cause de quelques troubles arrivés dans la Province de Galles, & se retira prés de Henri II. Roi d'Angleterre, qui lui donna en commende l'Abbaïe d'Abendon. Dans le Concile tenu à Londres l'an 1175. le Clergé de Saint Asaph, fit proposer à Geofroi

Digitized by Google

par l'Archevêque de Cantorbie, de retourner à son Evêché, ou de permettre qu'on mit un autre Evêque en sa place. Il refuta de retourner, croïant garder son Abbaïe; mais on pourvût à l'Abbaïe & à l'Evêché & il se trouva sans aucun tître. Il a écrit ou plûtôt traduit de l'Anglois en Latin une Histoire de la Grande Bretagne depuis le commencement jusqu'à son tems, pleine de fables, adressée à Robert Duc de Glocestre, & divisée en douze Livres: elle a été imprimée à Paris en 1517. à Lion chez Potelier en 1587. & chez Commelin la même année; elle se trouve aussi parmi les Historiens d'Angleterre imprimés cette année-là à Heidelberg. On dit qu'il a encore traduit d'Anglois en Latin les anciennes Propheties de Merlin, qui ont été imprimées à Francfort avec des remarques d'Alanus l'an 1603.

Geofroi Arthûre Evêque de Saint Asaph.

L'Histoire de l'Eglise de Durham a été écrite par plusieurs Historiens.

Le premier est TURGOT Moine de cette Eglise, qui en a écrit l'Histoire depuis son commencement jusqu'à 1096.

Turgot Moine de Durham.

SIMEON DE DURHAM a copié presque mot-à-mot l'Histoire de Turgot depuis l'an 635. jusqu'à l'an 1096. & l'a continuée jusqu'à l'an 1154. Il a encore écrit l'Histoire des Rois d'Angleterre & de Danemark depuis l'an 731. jusqu'à l'an 1130. une Lettre à Hugues Doyen d'Iorck sur les Archevêques de cette Ville, & une Relation du Siege de Durham. Ces trois dernieres Pieces ont été données par le Pere Labbe dans le premier Tome de sa Bibliotheque des Manuscrits. Les Histoires de Durham de Turgot & de Simeon ont été imprimées à Londres, avec les au-

Simeon de Durham.

Digitized by Google

autres Historiens d'Angleterre en 1652.

Guillaume de Sommerset Moine de Malmesbury.

GUILLAUME DE SOMMERSET Moine de Malmesbury est, avec raison, le plus estimé de tous les Historiens Anglois. Son Histoire d'Angleterre, divisée en cinq Livres, contient ce qui s'est passé de plus considerable dans ce Roïaume depuis l'arrivée des Saxons jusqu'à la vingt-huitiéme année de Henri I. Roi d'Angleterre, c'est-à-dire depuis l'an 449. jusqu'à l'an 1127. Il y a ensuite ajoûté deux Livres qui continuent cette Histoire jusqu'à l'an 1143. & a joint à cet Ouvrage quatre Livres, contenans l'Histoire des Evêques d'Angleterre, depuis Saint Augustin Apôtre de ce Roïaume, jusqu'à son tems. Ces Ouvrages ont été imprimés à Londres en 1596. & à Francfort en 1601. par les soins de Savil. Le Pere Mabillon a publié la Vie de Saint Adelme Evêque de Salisbery, composée par cet Auteur dans le premier Tome de ses Siecles Benedictins. Il mourut l'an 1143.

Jean de Hexam Prevôt de d'Hagulstad.

JEAN DE HEXAM de la Province de Northumberland Moine & Prévôt du Monastere de Hagulstad, fleurit vers l'an 1160. Il a continué l'Histoire des Rois d'Angleterre & de Danemarck par Simeon de Durham depuis l'an 1130. jusqu'à l'an 1154. Cet Ouvrage se trouve parmi les Historiens d'Angleterre imprimés à Londres en 1652.

Silvestre Giraud Evêque de Saint Davids.

SILVESTRE GIRAUD du Païs de Galles, a fleuri sur la fin du Regne de Henri II. Roi d'Angleterre, auquel il a dédié une Histoire naturelle, une Topographie d'Hibernie, & une Histoire en forme de prédiction de la Conquête d'Hibernie par Henri II imprimée à Anvers. Ces Ouvrages ont été donnés au Public par Camb-

Digitized by Google

den, & imprimés à Francfort en 1602. Il a fait encore un Itineraire du Païs de Galles sur la Visite qu'il en fit avec Baudoüin Archevêque de Cantorbie, pour exciter le Peuple de ce Païs à faire le voïage de la Terre-sainte. Ce dernier Ouvrage se trouve avec les autres, & a aussi été imprimé à Londres en 1585. avec une Description du Païs de Galles. Il a encore écrit les Vies de plusieurs Saints, & est mort Evêque de Saint Davids au commencement du siecle suivant. Il y a une de ses Lettres dans la Collection des Lettres d'Hibernie d'Usserius, & l'on trouve plusieurs autres Ouvrages de cet Auteur dans les Manuscrits des Bibliotheques d'Angleterre.

Silvestre Giraud Evêque de Saint Davids.

ROGER DE HOVEDEN Officier de Henri II. Roi d'Angleterre, & ensuite Professeur Royal en Theologie dans l'Academie d'Oxford, a écrit des Annales d'Angleterre depuis l'an 731. où finit Bede jusqu'à l'an 1202. Cet Ouvrage est parmi les Historiens Anglois, donnés par Savil, & imprimés à Londres en 1595. & à Francfort en 1601.

Roger de Hoveden Professeur Roïal en Theologie.

HISTORIENS de la Croisade.

L'Histoire de la fameuse Croisade, qui fut instituée sous Urbain II. & les Conquêtes ou les Prises que les Occidentaux firent en Orient depuis l'an 1095. jusqu'à l'année 1099. fournit de matiere à plusieurs Historiens contemporains,

Digitized by Google

dont la plûpart étoient témoins oculaires des choses qu'ils racontent.

Pierre Theutbode. Le premier qui a écrit cette Histoire est PIERRE THEUTBODE qui avoit vû la plûpart des choses qu'il a écrites ; c'est de lui que ceux qui ont écrit depuis ont tité une grande partie de ce qu'ils ont rapporté.

Anonyme Italien. Le second est un ANONYME Italien, qui avoit accompagné Boamond Roi de Sicile dans le voïage de la Terre Sainte. Son Ouuvrage est intitulé *Les Gestes des François & des autres Chrêtiens de Jerusalem*, & divisé en quatre Livres.

Robert Moine de S Remi de Rheims. Le troisiéme est ROBERT Moine de S. Remi de Rheims, qui assista au Concile de Clermont de l'an 1095. & fit ensuite le voïage de la Terre-sainte. Il écrivit à son retour l'Histoire de la Guerre de Jerusalem, divisée en huit ou neuf Livres assez courts. Il s'excuse lui même dans la Préface de la barbarie de son stile.

Baudry Evêque de Dol. Le quatriéme est BAUDRY Abbé de Bourgueil, qui fut fait ensuite Evêque de Dol l'an 1114. & mourut le 27 Janvier de l'an 1131. Son Histoire est divisée en quatre Livres : il n'a point été témoin de ce qu'il rapporte, quoiqu'il eût assisté au Concile de Clermont ; mais il ne fait que suivre & rétablir une ancienne Histoire Anonyme mal écrite, en y inserant ce qu'il avoit oüi dire des autres. Cet Auteur a encore composé la Vie de Saint Hugues Archevêque de Roüen, & un Memoire touchant le Monastere de Fescamp, donné dans le Livre intitulé *Neustria pia*. On lui attribuë aussi la Vie de Robert d'Arbrisselles, qui est dans Surius ; & l'Histoi-

Digitized by Google

re de la Translation, de la Tête de Saint Valentin qui se trouve dans la Collection de Bollandus au quatorziéme Février. On a encore remarqué qu'il avoit écrit une Vie de Saint Samson : il promet des Notes sur le Pentateuque dans la Préface de son Histoire : on dit enfin qu'il y a un petit Traité manuscrit de cet Auteur dans la Bibliotheque de Vienne en Autriche de la Visite des Malades. Il a travaillé à son Histoire sur la fin de sa vie. *Baudry Evêque de Dol.*

Le cinquiéme est RAIMOND D'AGILES Chanoine du Puy, Chapelain du Comte de Thoulouse témoin oculaire. Il écrivit cette Histoire à la priere de Pierre Ponce de Baladin ami du Comte de Thoulouse, qui fut tué dans le Siege d'Arache, & adressée à l'Evêque de Viviers. *Raimond d'Agiles.*

Le sixiéme est ALBERT ou ALBERIC Chanoine d'Aix en Provence, qui a écrit son Histoire sur la relation des autres : elle va jusqu'à la seconde année du Regne de Baudoüin II. c'est-à-dire jusqu'à l'an 1120. *Albert ou Alberic Chanoine d'Aix.*

Le septiéme est FOUCHER Moine de Chartres, qui accompagna Robert Duc de Normandie au voïage de la Terre-sainte de l'an 1095. Son Histoire va jusqu'à l'an 1124. Guibert de Nogent l'accuse d'avoir écrit des choses fabuleuses. *Foucher Moine de Chartres.*

GAUTIER, qui prend la qualité de Chancelier, est le huitiéme. Il a écrit l'histoire des avantages que les Chrétiens d'Occident eurent à Antioche l'an 1115. & des malheurs qui leur arriverent l'an 1119. il en étoit témoin oculaire, & il avoit été fait prisonnier de guerre. Son Histoire est mal écrite. *Gautier le Chancelier.*

Le neuviéme est GUIBERT Abbé de No- *Guibert*

Abbé de Nogent. gent Auteur celebre qui merite qu'on parle de ses Ouvrages dans un article particulier.

Anonyme. Le dixiéme est un ANONYME, qui n'a fait qu'abreger l'Histoire de Foucher jusqu'à l'an 1106. où il finit.

Anonyme. L'onziéme est un autre ANONYME qui a fait la même Histoire sous le nom d'Histoire de Jerusalem elle étoit divisée en deux parties ; on n'a que la seconde qui commence à l'an 1110. & finit à l'an 1124. Cet Auteur n'a fait encore que suivre Foucher.

Guillaume Archevêque de Tyr. Le douziéme & le plus considerable des Auteurs de cette Histoire, est GUILLAUME Archevêque de Tyr, qui l'a continuée depuis le commencement de la Croisade, jusqu'à l'an 1183. en vingt-trois Livres. Il y a apparence que cet Auteur étoit natif de Syrie : il passa fort jeune en Occident, où il fit ses études, & retourna ensuite en Orient, où il fut fait Archidiacre de l'Eglise de Tyr l'an 1167. Il fut ensuite emploïé aux Negociations que les Rois de Jerusalem firent avec les Empereurs Grecs ; & enfin il fut élevé l'an 1174. au mois de May à la dignité d'Archevêque de Tyr. Il assista l'an 1179 au Concile de Latran, dont il dressa les Actes. Il revint d'Italie par Constantinople ; & aprés avoir demeuré quelques temps dans cette Ville auprés de l'Empereur Manuel Comnene, il arriva à Tyr vingt mois aprés son départ. Le Siege Patriarchal de Jerusalem étant venu à vaquer, Guillaume de Tyr fut proposé pour le remplir ; mais un Clerc d'Auvergne nommé Heraclius Archevêque de Cesarée lui aïant été préferé, Guillaume ne voulut point le reconnoître, & le cita à Rome

Digitized by Google

où il se rendit incontinent, & y fut favorablement reçû du Pape. Heraclius avant que d'y arriver, y envoïa un Medecin qui empoisonna Guillaume de Tyr, qui prédit avant sa mort que les Chrétiens perdroient & la Ville de Jerusalem & la vraïe Croix sous le Patriarchat d'Heraclius, ce qui arriva peu de tems aprés Guillaume de Tyr a écrit son Histoire à la priere d'Amaury Roi de Jerusalem. Il s'est servi jusqu'au Regne de Baudoüin III. des Memoires des autres, & dans la suite il rapporte des choses dont il avoit été lui-même témoin. Le vingt-troisiéme Livre n'est pas achevé. Son stile est simple & naturel; il est prudent, judicieux, modeste & sçavant pour le tems où il écrivoit. Il avoit aussi fait l'Histoire des Princes d'Orient depuis l'an 614. jusqu'à l'an 1184. mais elle n'est pas venuë jusqu'à nous.

Guillaume Archevêque de Tyr.

Le treiziéme est JACQUES de Vitry qui n'a fleuri que dans le siecle suivant. Cet Auteur aprés avoir été Curé d'Argenteuil, se fit Chanoine Regulier dans le Monastere d'Oignies au Diocese de Namur. Il prêcha la Croisade contre les Albigeois, & ensuite contre les Sarrasins, & se croisa lui-même pour aller en Palestine. Il fut fait Archevêque de Ptolemaïde; & enfin pour récompense des services qu'il avoit rendus au S. Siege, il fut appellé à Rome par Honoré III. & fait Cardinal. Son zele le porta à venir encore en France en qualité de Legat, prêcher une nouvelle Croisade contre les Albigeois, aprés laquelle étant retourné à Rome, il y mourut l'an 1244. aprés avoir ordonné que son corps seroit porté à Oignies. L'Histoire de cet Auteur est divisée en trois Livres. Dans le premier il décrit l'état

Jacques de Vitry Cardinal.

Digitized by Google

Jacques de Vitry Cardinal. des Eglises d'Orient : dans le second celui des Eglises d'Occident ; & dans le dernier les évenemens qu'il avoit vûs lui-même arriver en Orient. Il y a aussi une Lettre de lui sur la prise de Damiete, qui suit son Histoire ; & une autre Lettre contenant la Relation de ce qui se passoit devant Damiete, écrite l'an 1219. au Pape Honoré III. donnée par le Pere Dachery dans le huitiéme Tome de son Spicilege.

Anonyme Le quatorziéme Auteur est un ANONYME du tems, qui a fait l'Histoire de Jerusalem depuis l'an 1177. jusqu'à l'an 1190.

Olivier de Cologne. On peut joindre à ces Auteurs diverses Lettres écrites par des Rois, par des Princes & par des Prélats au Roi Louïs le Jeune, la Relation d'OLIVIER touchant la Prise de Damiete, & quelques autres Monumens recueillis par Bongars dans sa Collection des Historiens des Croisades, intitulée *Gesta Dei per Francos*, imprimée à Hanaw l'an 1511. où se trouvent les Ouvrages dont nous venons de parler. Quelques uns ont été imprimés séparément, comme l'Histoire de Robert, dont il y a une vieille Edition sans nom d'Imprimeur, & sans date d'année, & une autre Edition de Basle de l'an 1533. Il n'y a qu'une partie de l'Histoire de Foucher dans cette Collection ; mais Monsieur Duchesne l'a donnée toute entiere parmi ses Historiens de France. L'Histoire d'Alberic a été imprimée à Helmstad l'an 1589. sous le nom de Chronique de Jerusalem. L'Histoire de Guillaume de Tyr a été donnée au Public par Poisnot, & imprimée à Basle l'an 1546. & ensuite par Henri de Pantaleon, imprimée au même endroit l'an 1560. Celle de Jacques de Vitry à Doüay en 1597.

Digitized by Google

AUTEURS DE CHRONIQUES & d'Histoires particulieres.

Hugues Abbé de Flavigni.

HUGUES Moine de Verdun & ensuite Abbé de Flavigni dans la Duché de Bourgogne, a composé la Chronique de Verdun divisée en deux parties, dont l'une commence à Jesus-Christ, & finit à l'an 1002. & l'autre continuë l'Histoire jusqu'à 1102. Cet Ouvrage a été donné par le Pere Labbe qui en fait une estime toute particuliere dans le premier Tome de sa Nouvelle Bibliotheque des Manuscrits. La seconde partie est beaucoup plus estimable que la premiere.

Baudry Evêque de Noyon & de Teroüane.

BAUDRY Secretaire de Gerard I. de Lietbert & de Gerard II. Evêques de Cambray, ensuite Chantre & Chanoine de Teroüane, & enfin Evêque de Noyon & de Teroüane, a composé l'Histoire des Eglises de Cambray & d'Arras sous le titre de Chronique de Cambray, donnée par Colvenerius, & imprimée à Doüay l'an 1615. Cet Auteur fut fait Evêque l'an 1097. & mourut l'an 1112.

Leon Cardinal.

LEON DE MARSI Moine & Bibliothecaire du Monastere du Mont-Cassin, fut fait d'Evêque de Sessa Cardinal Evêque d'Ostie par Paschal II. l'an 1101. Il se sauva de Rome avec Jean Evêque de Frescati, quand ce Pape y fut arrêté par l'Empereur Henri V. & courut par toute l'Italie pour exciter les Peuples à prendre les armes pour le Pape. Il a encore signé l'an 1115.

Digitized by Google

Leon Cardinal. à une Bulle du Pape Paschal II. & est mort peu de tems aprés. Il a écrit une Chronique de l'Abbaïe du Mont-Cassin divisée en trois Livres, qui commence au tems de Saint Benoît, & finit à l'Abbé Didier qui fut élû Pape sous le nom de Victor III. Cette Chronique a été imprimée à Venise en 1513. à Paris avec celle d'Aimoin en 1603. à Naples en 1616 & à Paris en 1668. On dit qu'il y a quelques autres Opuscules manuscrits de cet Auteur, particulierement quelques Sermons & quelques Vies de Saints. On a dans la Bibliotheque du Vatican plusieurs Lettres d'un

Autre Leon Cardinal. autre LEON aussi Cardinal Diacre, qui avoit été élevé à cette dignité par Urbain II. & qui a fait le Registre des Lettres de ce Pape.

Hariulfe Moine de S. Riquier HARIULFE Moine de S. Riquier nous a donné la Chronique de son Abbaïe imprimée dans le quatriéme Tome du Spicilege du Pere Dachery; la Vie de S. Arnoul de Soissons donnée par Surius; un Livre des Miracles de Saint Riquier, & la Vie de Saint Maldegisile donnée par le Pere Mabillon dans ses Siécles Benedictins. Cet Auteur a écrit au commencement du douziéme Siécle.

Rainier Moine de S. Laurent de Liege. RAINIER Moine de Saint Laurent de Liege qui a fleuri vers l'an 1130. est Auteur d'un Traité des hommes Illustres de son Monastere & de l'Evêché de Liege, donné par Chapeaville dans sa Collection des Monumens qui regardent l'Eglise de Liege.

Herman Abbé de S. Martin de HERMAN Moine de Saint Vincent de Laon & ensuite Abbé de S. Martin de Tournai, fleurit vers le commencement de ce Siecle. Il a composé une ample Relation du rétablissement de

Digitized by Google

l'Eglise de Saint Martin de Tournai, qui contient l'Histoire de cette Abbaïe depuis le Regne de Philippe Premier Roi de France jusqu'à son tems, c'est-à-dire jusqu'à l'an 1150. elle se trouve dans le douziéme Tome du Spicilege du Pere Dachery : il a aussi composé trois Livres des Miracles de Sainte Marie de Laon, imprimés avec les Ouvrages de Guibert de Nogent. Il y a un autre Traité manuscrit de cet Auteur sur l'Incarnation de Nôtre-Seigneur, adressé à Estienne Archevêque de Vienne. *Tournai.*

FALCON de Benevent établi Magistrat de cette Ville par le Pape Innocent II. nous a laissé une Chronique ou une Histoire depuis l'an 1102. jusqu'à l'an 1140. dans laquelle il rapporte particulierement ce qui regarde sa patrie. Cet Ouvrage a été donné au Public par le Pere Caracoli Theatin, & imprimé à Naples en 1626. *Falcon Magistrat de Benevent.*

UDASCALQUE Moine a écrit une Relation des Controverses entre Herman Evêque d'Augsbourg & Eginon Abbé de Saint Ulric, avec un Poëme du voïage & de la mort d'Eginon, donnés par Canisius dans le second Tome de sa Collection. Cet Auteur a écrit du temps du Pape Paschal II. & d'Arnoul Archevêque de Mayence, dont il a inseré des Lettres dans sa Relation. *Udascalque Moine*

ALEXANDRE Abbé en Sicile a écrit quatre Livres de la Vie & des actions de Roger Roi de Sicile imprimés à Saragoce l'an 1578. & dans l'Espagne illustrée. Cet Auteur a écrit aprés la mort de Roger arrivée en 1154. *Alexandre Abbé en Sicile.*

JEAN Moine de Marmoutier a écrit l'Histoire des actions de Godefroi Plante-Geneste Comte d'Angers & Duc de Normandie, donnée par du *Jean Moine de Marmou-*

Digitized by Google

ier.

Bouchel, & imprimée à Paris l'an 1610. & dans la Collection des Historiens de Normandie de Duchesne.

Geofroi ou Gautier de Vinesauf.

GEOFROI ou GAUTIER DE VINESAUF originaire de Normandie, & né en Angleterre, aprés avoir fait ses études dans son Païs, voïagea dans les Païs étrangers & y acquit de la reputation. Il a composé un Ouvrage en vers Hexametres, adressé au Pape Innocent III. intitulé de la nouvelle Poësie ou de l'art de parler; & un autre Traité de la culture des Arbres. Ces deux Ouvrages ne sont que manuscrits: mais on a dans le Tome second des Historiens d'Angleterre imprimés à Oxford en 1687. l'Histoire ou l'Itineraire de Richard Roi des Anglois à la Terre-sainte, que l'on avoit attribué à d'autres Auteurs. On trouve aussi au même endroit des vers sur le Roi Richard.

Odon de Deüil Abbé de S. Corneille de Compiegne.

ODON DE DEUIL Abbé de S. Corneille de Compiegne, & ensuite Successeur de Suger dans l'Abbaïe de Saint Denis, a composé une Relation du Voïage de Loüis VII. Roi de France en Orient, donnée par le Pere Chifflet dans son Traité de la Noblesse de Saint Bernard, imprimé à Paris l'an 1660. Cet Auteur est mort l'an 1168.

Laurent Moine de Liege.

Laurent Moine de Liege étant envoïé à Verdun dans le Monastere de Saint Viton, y composa une Chronique des Evêques de Verdun jusqu'à l'an 1148. imprimée dans le douziéme Tome du Spicilege. On dit qu'il a vêcu jusqu'à l'an 1179.

Suger Abbé de S. Denis.

SUGER Abbé de Saint Denis, aussi recommandable par sa science & par son zele pour le bien de l'Eglise, que par sa naissance & par les emplois

Digitized by Google

emplois considerables qu'il a eus dans l'Etat, a écrit la Vie de Loüis le Gros ; diverses Lettres sur les affaires du Roïaume pendant sa Régence; un Traité de ce qu'il a fait dans l'Abbaïe de S. Denis ; une Relation de la Consecration de cette Eglise, des Constitutions & un Testament. Ces monumens se trouvent dans le quatriéme Tome des Histoires de Duchesne, à l'exception de la Consecration de l'Eglise qui n'y est pas entiere, & dont le Pere Mabillon a donné un Supplément dans le premier Tome de ses Analectes. Suger fut élû Abbé de Saint Denis l'an 1122. pendant qu'il étoit à Rome, & beni l'an 1123. Il mourut l'an 1153.

Suger Abbé de S. Denis.

ALDEBERT ou ALBERT Abbé de Hildesheim fleurit vers l'an 1160 Il a écrit une Relation de la Restitution de son Monastere faite aux Benedictins sous le Pape Eugene III. donnée par Gretser & imprimée à Ingolstad l'an 1617.

Aldebert ou Albert Abbé de Hildesheim.

TEULFE Moine de Maurigny, a écrit vers l'an 1150. une Chronique de son Monastere depuis l'an 1008. jusqu'à l'an 1147. Elle se trouve dans les trois Tomes des Historiens de Duchesne.

Teulfe Moine de Maurigny.

HUGUES de Poitiers Moine Benedictin, Secretaire de l'Abbaïe de Vezelay, commença l'an 1156. par ordre de Ponce Abbé de Vezelay, l'Histoire de ce Monastere, & la finit l'an 1167. sous Guillaume Abbé de la même Abbaïe. Elle est divisée en quatre Livres, & a été donnée par le Pere Dachery dans le troisiéme Tome du Spicilege.

Hugues de Poitier Moine de Vezelay.

RICHARD Anglois de la Province de Nor-

Richard

Prieur de Hagulstad. thumberland Moine & Prieur du Monastere de Hagulstad, fleurit vers l'an 1180. & mourut l'an 1190. On a donné ses Ouvrages parmi les Historiens d'Angleterre imprimés à Londres l'an 1652. qui sont, l'Histoire de l'Eglise & des Evêques de Hagulstad, celle des actions du Roi Estienne, & celle de la guerre de Standardius depuis l'an 1135. jusqu'à l'an 1139.

Thierri Moine. THIERRI Moine a écrit vers l'an 1180. une courte Histoire des affaires Ecclesiastiques & des Rois de Norwege, donnée au Public avec

Anonyme. un autre Ouvrage d'un ANONYME, du Voïage que les Danois entreprirent pour la Terre sainte l'an 1185. donnée par Gaspar Kirkman sur les memoires de Jean Kirkman de Lubec son Oncle, & imprimée à Amsterdam l'an 1684.

Geofroi Prieur de Vigeois. GEOFROI Moine François du Monastere de Saint Martial de Limoges & ensuite Prieur de Vigeois dans le même Diocese, ordonné Prêtre l'an 1167. par Geraud Evêque de Cahors, a écrit une Chronique de l'Histoire de France depuis l'an 996. jusqu'à l'an 1184. que le Pere Labbe a donnée dans sa nouvelle Bibliotheque des Manuscrits Tome 2.

Gonthier Moine de Saint Amand. GONTHIER Moine de l'Abbaïe de Saint Amand, fut en réputation d'être bon Poëte, & a composé un Poëme des actions de Frederic Barberousse dans la Lombardie & dans la Ligurie, intitulé à cause de cela *le Ligurin*, & imprimé à Strasbourg l'an 1531. à Bâle en 1569. à Francfort en 1584. & parmi les Historiens d'Allemagne. Il a fait encore un Traité de la Priere, du Jeûne & de l'Aumône imprimé à Bâle en 1504. & 1507. On lui attribuë la Vie de saint

Digitized by Google

Cyrice & de Sainte Julite écrite en vers.

SAXON surnommé le GRAMMAIRIEN à cause de la pureté de son stile, étoit Danois de l'Isle de Selande. Il fut fait Prevôt de l'Eglise de Roschild & Chapelain d'Absalon Archevêque de Londen. Ce Prélat l'envoïa à Paris l'an 1177. pour amener des Religieux de Sainte Geneviéve en Damenarck. Il a écrit l'Histoire du Danemarck, jusqu'à l'an 1186. Erasme admire la vivacité de son esprit, la noblesse de son expression, l'abondance de son élocution, le grand nombre de ses Sentences, & la varieté admirable de ses figures, & s'étonne de ce qu'un Danois a pû être si éloquent dans ce Siecle. Il a imité particulierement Valere Maxime. Son Histoire a été donnée au Puplic par Christian Petri Chanoine de Londen, & imprimée à Paris l'an 1514. Jean Bebelius l'a fait imprimer à Bâle en 1534. Philippe Lonicier & Jean Fichard à Francfort en 1576. Enfin Jean Stephanius l'a donnée plus ample & plus correcte avec des Prolegomenes & des Notes; son Edition est de la Ville de Sora, & de l'an 1644. Cet Auteur mourut l'an 1204.

Saxon le Grammairien Prevôt de Roschild.

RAOUL DE DICETO Anglois de Nation Doïen de Saint Paul de Londres, connu par ses voïages & par son érudition, a composé une Chronique abregée depuis le commencement du monde jusqu'à l'an 1198. On n'en a point publié la premiere Partie, qui finit à Saint Gregoire le Grand, parce qu'elle ne contenoit rien que de trivial. Il a encore fait des Portraits historiques depuis l'an 1148. jusqu'à l'an 1200. Ces Ouvrages sont parmi les Historiens d'Angleter-

Raoul de Diceto Doyen de S. Paul de Londres.

re, imprimés à Londres en 1652.

AUTEURS DE VIES DE SAINTS & de Relations de Miracles.

Anscherus Abbé de S. Riquier.

ANSCHERUS Abbé de Saint Riquier, a composé vers l'an 1110. la Vie & les Miracles de Saint Angilbert Abbé de ce Monastere, donnés par le Pere Mabillon dans le premier Tome de ses Siecles Benedictins.

Theofroy Abbé d'Epternach.

THEOFROY Abbé d'Epternarch dans le Duché de Luxembourg a écrit une longue Vie de Saint Wilbrode premier Evêque d'Utrecht; quatre Livres d'Epitaphes de Saints, imprimés à Luxembourg l'an 1619. & quelques Sermons qui se trouvent dans les Bibliotheques des Peres.

Rainaud de Semur Archevêque de Lion.

RAINAUD de SEMUR fils de Dalmace de Semur & d'Aremberge du Vergey famille illustre de Bourgogne, frere de Hugues Abbé de Cluny, fut élû Abbé de Vezelay, & assista en cette qualité au Concile de Troyes de l'an 1104. Il fut ensuite élevé à l'Archevêché de Lion, & mourut l'an 1109. âgé de quatre-vingt-cinq ans. Il nous a laissé la Vie de Hugues son frere Abbé de Cluny que l'on trouve dans la Bibliotheque de Cluny donnée par Duchesne.

Nicolas Moine de Soissons.

NICOLAS Moine de Soissons, a écrit vers l'an 1120. la Vie de Saint Godefroy Evêque d'Amiens, adressée à Rohard Evêque de Soissons, & rapportée par Surius au huit de Novembre.

Domnison

DOMNISON Prêtre Italien vécut sur la fin

Digitized by Google

du siecle passé & au commencement de celui-ci sous les Empereurs Henri IV. & Henri V. Il a écrit en Vers heroïques la Vie de la Princesse Mathilde, imprimée l'an 1612. à Ingolstad par les soins de Sebastien Tingnagelius, avec les Lettres de Gebehard de Salzbourg, de Sigefroy de Mayence & d'Estienne de Halberstad, sur le different de Gregoire VII. avec l'Empereur; le Traité de Berthoul de Constance touchant les Excommuniez, les Vies de Saint Altman de Passau, de Thiemon de Salzbourg, & d'Anselme de Lucques écrites par des Anonymes, & le Traité de Hesson touchant ce qui se passa l'an 1119. entre le Pape Calixte II. & l'Empereur Henri V. *Prêtre*

AELNOTHE Moine de Saint Augustin à Cantorbie, a fleuri au commencement de ce siecle. Il passa une partie de sa vie en Danemarck, où l'on dit qu'il demeura vingt-quatre ans. Il a écrit vers l'an 1120. la Vie & la Passion de Canut Roi de ce Païs, donnée par Arnoul Huitfeld l'an 1602. & avec les Notes de Meursius à Hanaw en 1631. *Aelnothe Moine de Cantorbie.*

GUALBERT Moine de l'Abbaïe de Marchiennes, a composé vers l'an 1125. ou 1126. deux Livres de Miracles de Sainte Rictrude. *Gualbert Moine de Marchiennes.*

PANDULPHE DE PISE a fleuri vers l'an 1130. & écrit la Vie du Pape Gelase II. mort à Cluny l'an 1119. Elle a été imprimée à Rome en 1638. *Pandulphe de Pise.*

FABRICIUS TUSCUS Abbé d'Abendon en Angleterre, a écrit les Vies de Saint Adelme Abbé en Ecosse. Il a fleuri vers le commencement de ce siecle. *Fabricius Tuscus Abbé d'Abendon.*

AUCTUS Florentin Abbé de l'Ordre de

Digitized by Google

Auctus Abbé de l'Ordre de Valombre

Valombre, qui a fleuri vers le commencement du siecle, nous a laissé la Vie de Saint Jean Gualbert, & celle de Bernard Hubert Cardinal, avec une Relation de la Translation de la Tête de S. Jacques Apôtre.

Odon Abbé de S. Remy de Rheims.

Nous avons une Lettre d'ODON Abbé de S. Remi de Rheims au Comte Thomas Seigneur de Coucy qui contient la Relation d'un Miracle qu'il avoit oüi dire à Rome par un Archevéque des Indes touchant le corps de Saint Thomas Apôtre qui reposoit dans son Eglise. Cette Lettre est écrite vers l'an 1135. car l'année suivante Odon revint de Rome en France, & donna aux Chartreux le fonds de la Maison du Mont-Dieu.

Geofroi le gros Moine de Tiron.

GEOFROY LE GROS Moine de Tiron, a écrit vers l'an 1135. la Vie de Saint Bernard Abbé de Tiron, rapportée par les Bollandistes, au quatorziéme d'Avril.

Ulric Evêque de Constance.

ULRIC Moine de Saint Blaise dans la Forest noire, & ensuite élevé à l'Evéché de Constance vers l'an 1120. a écrit la Vie de Saint Gebehard Evéque d'Ausbourg, rapportée par Canisius, & celle de Saint Conrad Evéque de la méme Ville, dont il avoit obtenu la Canonisation. Sur la fin de sa vie il quitta son Evéché & retourna au Monastere de S. Blaise l'an 1138. où il mourut l'an 1140.

Archard Moine de Clairvaux.

ARCHARD Moine de Cisteaux, & Maître des Novices dans l'Abbaïe de Clairvaux du tems de Saint Bernard, a composé la Vie de Saint Geselin Hermite, donnée au Public par Arnoul Raisius, & imprimée à Doüay l'an 1616. On dit qu'il avoit aussi fait des Sermons pour les

Digitized by Google

Novices. Il a fleuri vers l'an 1140.

Sifroy, Ebbon, Thimon, & Herborde.

Vers le méme tems SIFROY, EBBON THIMON & HERBORDE écrivirent la Vie de Saint Othon Apôtre de la Pomeranie, mort en 1139. Elle se trouve dans les Antiquitez de Canisius.

Robert Archidiacre.

On peut joindre à ces Auteurs ROBERT Archidiacre de l'Ostrevant en Hainaut qui avoit écrit la Vie Saint Arbert Moine & Prêtre du Monastere de Crespin rapportée par Surius : & un ANONYME qui a écrit en Vers la Vie de Saint Lugder.

Turstin Archevêque d'Iorck.

TURSTIN Archevêque d'Iorck qui se retira sur la fin de sa vie dans un Monastere de son Diocese, appellé Rippon-des-Fontaines de l'Ordre de Cisteaux, a fait un petit Ouvrage de l'Origine de ce Monastere.

Thibaud Moine de S. Pierre de Beze.

THIBAUD Moine Benedictin de Saint Pierre de Beze en Bourgogne, a écrit vers le milieu du siecle quatre Livres des Actes de la Translation & des Miracles de Saint Prudence Martyr, donnés par le Pere Labbe dans sa nouvelle Bibliotheque des Manuscrits.

Hugues Moine de Cluny.

HUGUES Moine de Cluny a écrit vers l'an 1160. une Lettre sur les Vertus de Saint Hugues Abbé de Cluny, & ensuite la Vie entiere de ce Saint, qui se trouve dans la Bibliotheque de Cluny, & dans Surius.

Gautier Chanoine de Teroüane.

GAUTIER Chanoine de Teroüane, a écrit la Vie & le Martyre de Charles le Bon Comte de Flandres, donnés par le Pere Sirmond l'an 1615.

Nicolas Chanoine de Liege.

NICOLAS Chanoine de Liege, a écrit la Vie de S. Lambert, donnée par Chapeaville dans son Recueil de Pieces concernant l'Eglise de Liege.

Digitized by Google

Alanus Evêque d'Auxerre. ALANUS natif de Lisle en Flandres, Moine de Clairvaux, & ensuite Abbé de Larivoir Monastere de l'Ordre de Clairvaux au Diocese de Tréves, fait Evêque d'Auxerre en 1153. nous a laissé un Abregé de la Vie de S. Bernard, donnée par le Pere Mabillon. Il quitta son Evêché pour retourner à Clairvaux l'an 1161. & mourut l'an 1182.

Sibrand Abbé de Marie-garde. SIBRAND Abbé de Marie-garde en Frise nous a laissé la Vie de Saint Frederic Fondateur de cette Abbaïe mort en 1175. Sibrand a écrit quelque tems aprés.

Bertrand Abbé de la Chaise-Dieu. BERTRAND Abbé de la Chaise-Dieu a fait l'Histoire de la Vie & des Miracles de Robert premier Fondateur de cette Abbaïe, divisée en trois parties: elle a été publiée par le P. Labbe dans sa Bibliotheque nouvelle des Manuscrits Tom. 2.

Roul Tortarius. ROUL surnommé TORTARIUS, a écrit un Livre des Miracles de Saint Benoît donné par le Pere Mabillon dans le quatriéme Siecle Benedictin.

Estienne Abbé de S. Jacques de Liege. ESTIENNE Abbé de Saint Jacques de Liege, a composé vers le commencement de ce siecle la Vie de Saint Modoalde Archevéque de Tréves, divisée en trois Livres, & l'Histoire de la Translation de ce Saint, données par Surius, & par les Bollandistes.

Hugues Moine de S. Sauveur de Lodeve. HUGUES Moine de Saint Sauveur de Lodeve, a composé une Relation de la Conversion de Ponce de Laraze, Fondateur de ce Monastere, donnée par Monsieur Baluse dans le troisiéme Tome de ses Ouvrages mélangez.

Herman Juif con- HERMAN Juif de Cologne converti par les Sermons d'Egbert Evêque de Munster, & par les

Digitized by Google

Conferences qu'il eut avec l'Abbé Rupett, se retira dans un Monastere de Chanoines Reguliers son païs. Il a composé un petit Ecrit de sa Conversion, donné par Carpzovius dans la derniere Edition du Bouclier de Raimond, imprimée à Lipsic en 1687. *verti de Cologne.*

THOMAS Moine d'Ely en Angleterre, a écrit la Vie & la Translation de Sainte Ethildrite premiere Abbesse d'Ely, morte en 679. La Vie a été donnée par le Pere Mabillon dans le second Siecle Benedictin. *Thomas Moine d'Ely.*

CHAPITRE XIV.

VIES ET ECRITS DES AUTEURS Ecclesiastiques d'Orient du douziéme Siecle.

LA Grece nous fournit en ce siecle plusieurs Auteurs recommendables par leur science, tant pour la Theologie, que pour le Droit Canon & l'Histoire. Ce Chapitre contient les principaux.

EUTHYMIUS ZIGABENUS Moine Grec de l'Ordre de Saint Basile, a fleuri vers le commencement de ce siecle sous l'Empire d'Alexis Comnene, auprés duquel il fut en grande consideration. Il s'appliqua fortement à la lecture des anciens Peres Grecs; voici les Ouvrages qu'il nous a laissés. Un Recueil de Passages des Peres sur divers points de la Religion contre *Euthymius Zigabenus Moine Grec.*

Digitized by Google

Euthymius Zigabenus Moine Grec.

les erreurs des Heretiques, intitulé *Panoplie dogmatique de la Foi Orthodoxe contre toutes les Heresies*, divisé en deux Parties. Le Texte Grec de cet Ouvrage n'a point encore paru, mais seulement une Version Latine faite par Zinus, imprimée à Lion en 1536. à Paris en 1556. à Venise en 1575. & dans les Bibliotheques des Peres : un long Commentaire sur les cent cinquante Pseaumes, & sur les dix Cantiques, tiré des Ouvrages des Peres, imprimé en Grec à Verone l'an 1530. & en Latin de la Traduction de Saulius à Paris en 1543. 1547. & à Venise en 1568. Monsieur le Moine nous a donné dans le premier Tome de son Recueil de Pieces la Preface de ce Commentaire, dans laquelle l'Auteur traite diverses Questions qui regardent les Pseaumes : un Commentaire sur les quatre Evangiles imprimé en Grec à Verone l'an 1530. & en Latin de la Version de Hentenius à Louvain en 1544. à Paris en 1562. Simlerus nous assûre qu'il y a un Manuscrit dans la Bibliotheque de Sambucus d'un Commentaire de cet Auteur sur les Epîtres Catholiques, & quelques Auteurs ont aussi parlé d'un Commentaire du même sur les Epîtres de Saint Paul. Les Commentaires de cet Auteur sont litteraux, moraux & allegoriques : il s'attache dans le litteral à expliquer la propre signification des termes : sa Morale est solide, & ses allegories naturelles & raisonnables.

Philippe le Solitaire Moine Grec.

PHILIPPE surnommé LE SOLITAIRE Moine Grec, composa l'an 1105. un Ouvrage intitulé *La Dioptre*, ou *la Regle de la Vie Chrétienne*, adressé à Callinique, divisé en quatre Livres, dont la Version faite par Jacques Pontanus a été

Digitized by Google

donnée au public, & imprimée à Ingolstad l'an 1604. & depuis inserée dans les Bibliotheques des Peres. Il y fait parler l'Ame & le Corps; l'Ame en qualité de Maîtresse, & le Corps comme disciple : l'Ame y donne quantité d'Instructions morales au Corps, qui reconnoît & approuve les veritez qu'elle lui enseigne, avouë ses infirmitez, & donne aussi quelquefois des avis à l'Ame. L'Auteur y rapporte quantité de beaux passages des Peres Grecs, & y traite quelques points de doctrine. On y trouve la necessité de la Confession établie : il y prouve que les Ames des Justes aprés leur mort, vont dans le Ciel, & jouïssent de la Beatitude, & y explique plusieurs Questions touchant la Resurrection; mais il y traite principalement des Points qui regardent la Morale & l'état de la Nature humaine.

Philippe le Solitaire Moine Grec.

PIERRE CROSOLAN ou CHRYSOLAN transferé d'un Evêché à l'Archevêché de Milan vers le commencement de ce siecle, fut envoïé par le Pape Paschal II. vers Alexis Comnene Empereur de Constantinople. Il y disputa fortement de vive voix & par écrit contre le sentiment des Grecs touchant la Procession du Saint-Esprit. Etant revenu de sa Legation, l'Archevêché de Milan lui fut disputé par Jordanes, & il fut condamné dans un Concile de Latran tenu l'an 1116. de le quitter & de retourner à son Evêché. On a le Discours qu'il addressa à Alexis Comnene touchant la Procession du Saint Esprit. Il est en Latin dans Baronius à l'année 1119. & en Grec & en Latin dans le premier Tome de la Gréce d'Allatius.

Pierre Chrysolan.

EUSTRATE Archevêque de Nicée, fut un

Eustrate

Digitized by Google

Archevêque de Nicée.

de ceux qui répondirent à Chrysolan. C'étoit un homme de grande érudition, tant pour la science Ecclesiastique, que pour la prophane. Son Traité contre Chrysolan se trouve manuscrit dans des Bibliotheques. Leon Allatius fait mention de cinq autres Traitez de cet Auteur. Nous n'avons rien d'imprimé de lui que des Commentaires Grecs sur les Analytiques d'Aristote, imprimés à Venise en 1534 Des Commentaires sur les Ethiques du méme, imprimés en Grec à Venise en 1536. & en Latin à Paris en 1543.

Nicetas Seidus.

Vers le même tems, NICETAS SEIDUS écrivit un Traité contre les Latins, dont le sujet étoit de prouver que l'Antiquité n'est pas toûjours ce qu'il y a de plus venerable; & qu'ainsi l'ancienne Rome ne merite pas pour cela plus d'honneur que la nouvelle. Leon Allatius rapporte quantité de Fragmens tirés de ce Traité dans ses Livres de l'Accord de l'Eglise Grecque & de l'Eglise Latine. L. 1. c. 14. §. 1. 2. L. 2. c. 1. §. 2. L. 3. c. 12. §. 4.

Isaac Evêque Armenien.

ISAAC Evêque Armenien s'étant separé de la Communion des autres Armeniens, & aïant été chassé de leur Societé, composa contre eux, vers l'an 1130. des Ecrits dans lesquels il combat leurs erreurs: la premiere & la principale dont il les accuse est d'être dans l'heresie des Aphtartodocites, c'est à dire, de croire que le Corps de Jesus-Christ n'a pas été semblable aux nôtres, mais impassible, immortel, increé, invisible de sa nature; que par l'Incarnation il a été changé en la Nature Divine qui l'a absorbé comme une goute de miel jettée dans la mer, est tellement mêlée avec l'eau, qu'elle disparoît entier-

Digitized by Google

rement : & qu'en consequence de cette erreur ils ne donnoient aux saints Mysteres & au saint Sacrifice de la Chair de Nôtre Seigneur le nom de Corps de Jesus - Christ, mais le nom de sa Divinité. Isaac les refute par des Passages de l'Ecriture & par des témoignages de Saint Athanase & de Saint Cyrille d'Alexandrie. Il les reprend ensuite de diverses choses qui ne concernent que la discipline, quoi-qu'il en fasse autant d'erreurs que d'heresies.

Isaac Evêque Arménien.

1°. De ce qu'ils ne celebrent point la Fête de l'Annonciation dans aucun mois de l'année, sous prétexte que la Vierge n'a pas conçû au mois de Mars : Isaac soûtient qu'elle a conçû le 25. de ce mois-là, & le prouve par des témoignages d'Eusebe, de Saint Athanase & de Saint Chrysostome ; mais ils sont tirés d'Ouvrages supposés.

2°. De ce qu'ils ne celebrent pas avec assez de solemnité la Nativité de Jesus - Christ, se contentant de faire sans ceremonie & d'une maniere lugubre, la memoire de l'Annonciation, de la Nativité & du Baptême de Jesus-Christ en un même jour.

3°. De ce qu'ils ne mêlent point d'eau avec le vin dans le Calice pour la consecration.

4°. De ce qu'ils se servent de pain azyme dans le saint Sacrifice. Isaac combat cet usage, & prétend que Jesus - Christ s'est servi de pain levé dans l'Institution de l'Eucharistie ; & que quand bien même il se seroit servi de pain azyme, ce ne seroit pas une necessité de l'imiter, puisque l'Eglise observe plusieurs choses dans la celebration des saints Mysteres qui ne sont pas

Digitized by Google

Isaac Evêque Armenien.

conformes à ce que Jesus-Christ a pratiqué ; il en rapporte plusieurs exemples dans le Chapitre huitiéme.

5°. De ce qu'ils offrent à l'Autel des Bœufs, des Agneaux & des Brebis.

6° De ce qu'ils ne portent pas assez de respect au Signe de la Croix.

7°. De ce qu'ils joignent trois Croix ensemble, ausquelles ils donnent le nom de Trinité.

8°. De ce qu'ils chantent le Trisagion avec l'addition de Pierre le Foulon ; c'est-à-dire en ajoûtant à ces paroles *Dieu Saint, Dieu puissant, Dieu immortel*, celles-ci ; *qui êtes crucifié pour nous.*

9°. De ce qu'ils ne reçoivent pas l'Ordination de l'Archevéque de Cesarée.

10. De ce qu'ils observent un Jeûne tres rigoureux, appellé Artsbure dans la Semaine qui précede celle de la Tyrophagie, c'est-à-dire la Semaine qui precede le commencement du Carême, dans laquelle les Grecs s'abstenoient de viande ; & vivoient de laitage.) Isaac combat cette pratique comme une superstition ; & refute les raisons & l'origine de ce Jeûne. Il fait ensuite une Exhortation aux Armeniens de quitter leurs erreurs, & leurs pratiques contraires à la Foi & à la Discipline de l'Eglise établies dans les Conciles, & par les Evéques de Rome.

Le second Traité d'Isaac contre les Armeniens est moins étendu que le premier : il y compte jusqu'à vingt-neuf Chefs d'heresies ou d'erreurs qu'il leur impute, dont la plûpart se rapportent à celles que nous venons de remarquer en y ajoûtant.

Digitized by Google

11. De ce qu'ils ne solemnisent point la Feste des Lumieres le sixiéme de Janvier, comme le jour du Baptéme de Jesus-Christ. *Isaac Evêque Arménien.*

12. De ce qu'ils font leurs saintes Huiles de graine de navette, & non pas d'Olives : & de ce qu'ils ne donnent point l'Onction aux nouveaux Baptisez.

13. De ce qu'ils ne permettent qu'aux Celebrans de reciter l'Oraison Dominicale.

14. De ce qu'ils ne soufflent point sur les Baptisez.

15. De ce qu'ils n'ont pas assez de respect pour les Images.

16. De ce que pendant le Caréme, ils n'entrent point dans l'Eglise, & n'adorent point les Croix.

17. De ce qu'ils mangent du fromage les Samedis & les Dimanches du Caréme.

18. De ce qu'ils n'honorent pas assez les Saints.

19. De ce qu'ils n'observent pas la Semaine de la Tyrophagie.

20. De ce qu'ils s'approchent de l'Autel avec leurs habits communs ; & que pendant la celebration de l'Office Divin ils ont la tête couverte.

21. De ce qu'ils ne communient point le Jeudi Saint.

22. De ce qu'ils imitent les Juifs, en mangeant un Agneau le jour de Pâques, du sang duquel ils frotent l'entrée de leurs portes, & gardent le reste pour servir aux benedictions, & en faisant venir une Victime peinte de rouge à la porte de l'Eglise, où ils l'immolent en ceremonie.

Digitized by Google

Isaac Evêque Armenien.

Ce fut environ vers ce tems-là que les Arméniens envoïerent des Legats à Rome au Pape Eugene III. pour entrer en union avec l'Eglise Latine, dont ils suivoient la pratique dans l'usage des azymes, & en quelques autres choses. Cette Legation est rapportée par Othon de Frisinghen.

Michel Glycas Sicilien.

MICHEL GLYCAS Sicilien a composé vers le commencement de ce siecle, des Annales divisées en quatre Parties, qui ne sont pas seulement un Ouvrage Historique, mais aussi Theologique & Physique. Il traite dans la premiere Partie de la création du monde. La seconde contient l'Histoire depuis le commencement du monde jusqu'à la Naissance de Jesus Christ. La troisiéme continuë l'Histoire depuis Jesus-Christ jusqu'à Constantin le Grand; & la quatriéme continuë jusqu'à la mort d'Alexis Comnene. Ces Annales ont été imprimées en Latin de la Version de Lewenclavius à Basle en 1572. Le Grec a été donné avec le Latin par le Pere Labbe, & imprimé à Paris l'an 1660. Jacques Pontanus a publié deux Discours du même, avec la Dioptre de Philippe le Solitaire, imprimée à Ingolstad en 1604. Allatius rapporte plusieurs Fragmens de diverses Lettres de cet Auteur, & cite un Traité qu'il avoit fait sur la Procession du Saint-Esprit, adressé à Maxime Smeniote: un autre Traité sur la Question, sçavoir si J. C. s'est servi de pain azyme dans la derniere Céne, & un écrit sur l'état des ames separées du corps. Possevin remarque qu'il y a quelques Traitez sur l'Ecriture Sainte de Michel Glycas dans la Bibliotheque de l'Empereur à Vienne.

Dans

Digitized by Google

Dans le même tems NICETAS Constantinopolitain Philosophe ou Moine, composa un Traité Apologetique pour le Concile de Calcedoine contre un Prince d'Armenie, qui a été donné par Allatius dans le premier Tome de sa Gréce Orthodoxe. *Nicetas Constantinopolitain.*

CONSTANTIN MANASSES a fleuri en Gréce vers l'an 1150. Il a écrit un Abregé d'Histoire, adressé à Iréne Sœur de l'Empereur Manuel Comnene, depuis le commencement du monde jusqu'au Regne d'Alexis Comnene, c'est-à-dire, jusqu'à l'an 1081. La Version de cette Chronique faite par Lewenclavius a été imprimée à Basle en 1573. Le Grec nous a été donné par Meursius à Amsterdam l'an 1616. & elle a été imprimée en Grec & en Latin avec les Notes de Lewenclavius, de Meursius, d'Allatius & de Fabrot à Paris en 1655. in fol. *Constantin Manasses.*

CONSTANTIN HARMENOPULE Juge de Thessalonique, fleurit vers l'an 1150. dans le tems que parut l'heresie des Bogomiles. Il étoit habile dans le Droit. Il a composé un Dictionnaire de Droit Civil, imprimé en Grec à Paris en 1540. en Latin à Lion en 1556. & en Grec & en Latin, avec les Notes de Jean Mercerus & de Denis Godefroi, à Geneve en 1587. un Recueil de Canons, divisé en six Titres, donné en Grec & en Latin par Lewenclavius dans le Tome premier du Droit Grec-Romain : un Traité des Sectes des Heretiques, avec une Confession de Foi qui est dans le premier Tome de l'Addition de Fronton du Duc à la Bibliotheque des Peres. *Constantin Harmenopule Juge de Thessalonique.*

JEAN Moine de l'Isle d'Oxia & Patriarche de l'Eglise Grecque d'Antioche vers l'an 1150. a composé un petit Traité contre la Coûtume qui *Jean Patriarche d'Antioche.*

Jean Patriarche d'Antioche.

s'introduisoit de donner des Monasteres à des Seigneurs ou à des Laïques. Il est fait mention de ce Traité dans Balsamon & dans Blastares ; & il nous a été donné par Monsieur Cotelier dans le premier Tome de ses Monumens de l'Eglise Grecque. Voici de quelle maniere il y parle de l'origine & du progrés du Monachisme. Nôtre-Seigneur Jesus-Christ étant descendu du Ciel sur la Terre pour le salut des hommes, nous aiant délivrez par sa mort, & sa Religion s'étant établie dans toute la Terre, le Demon fit tous ses efforts pour faire tomber l'homme dans son premier déreglement. Il se servit d'abord des Empereurs & des Magistrats qui persecutent cruellement les Chrétiens. Ensuite quand la Religion Chrétienne fut reçûë par les Rois, il fit succeder les Heresies aux Superstitions : n'aiant pas encore réüssi par ce moïen, il se servit d'un autre, qui étoit d'inspirer aux Chrétiens de differer le Baptême ; mais nos Peres Successeurs des Apôtres, voiant le tort que ce retardement faisoit à l'Eglise de Jesus-Christ, & que plusieurs personnes mouroient sans Baptême, ordonnerent que tous les enfans seroient baptisez & élevez dans la Religion Chrétienne par leurs parens & par leurs pareins. Le Demon étant ainsi trompé, eut recours à un autre artifice, qui étoit de corrompre les mœurs des Baptisez, sçachant bien que la Foi sans les bonnes Oeuvres est inutile pour le salut. L'Eglise y apporta le remede de la penitence ; mais souvent le Demon faisoit retomber dans le crime les Penitens, avant qu'ils eussent achevé le tems de leur penitence. Cette difficulté de mener une vie innocente dans le monde, fit resoudre plusieurs personnes de se

Digitized by Google

retirer dans les lieux solitaires, & d'y mener la Vie Ascetique : leur réputation y attira quantité de gens, qui imiterent leur maniere de vivre; & le nombre s'en étant ainsi multiplié, ils formerent des Monasteres. Ce saint Institut commença en Egypte, & de-là se répandit dans toute la Terre, comme Saint Athanase & Theodore Studite l'ont remarqué. Les Evêques pour rendre l'Ordre Monastique plus recommendable, jugerent à propos de donner aux Moines une espece de consecration ou de benediction, qui est comme un renouvellement des Vœux du Baptême. Il y a eu parmi les Moines quantité de Saints qui ont écrit d'excellens Livres sur la Discipline Monastique, dont les œuvres ont perfectionné & multiplié cet Etat. Le Demon ne pouvant souffrir ce progrés, les a premierement attaquez par Leon Iconomaque, qui entreprit de détruire l'Ordre Monastique; mais cet Empereur fut lui-même détruit : & depuis son Empire les Moines devinrent en si grande consideration, qu'il leur fut permis de recevoir les Confessions, d'imposer des penitences, & de donner des absolutions. Qu'a fait le Demon pour détruire un Ordre si bien établi ? Il a fait donner les Monasteres & les Hôpitaux par les Princes & les Patriarches à des personnes Laïques. D'abord on ne les leur donnoit pas, afin qu'ils en profitassent, mais afin qu'ils les rétablissent & les augmentassent; ensuite l'avarice s'étant couverte de ce prétexte honnête, les Empereurs & les Patriarches commencerent à donner des Monasteres & des Hôpitaux à des Laïques pour en tirer du profit. Le Patriarche Sisinnius s'opposa à cet abus qui de tems en tems s'est renouvellé, & qui est à present

Jean Patriarche d'Antioche.

Jean Patriarche d'Antioche.

si grand, que presque tous les Monasteres d'hommes & de filles sont entre les mains des Laïques même mariez. C'est cet abus que ce Patriarche d'Antioche combat dans le reste de cet Ecrit par les raisons suivantes. 1. Parce que le Titre même de Donation porte un blasphême, puisque l'on y donne à un homme un Monastere, ou une Eglise qui est appellée du nom de Nôtre-Seigneur, de la Sainte Vierge ou des Saints. 2. Parce que ce bien n'appartient point à celui qui le donne. 3. Parce que les Monasteres sont des lieux de retraite pour des personnes qui veulent servir Dieu, où l'on chante ses loüanges, & dont les revenus sont destinez à la nourriture des Saints & des pauvres. 4. Parce que l'Ordre de l'Eglise est renversé par cet abus qui met des gens du monde à la place des Moines. 5. Parce que les Monasteres que l'on donne ainsi à des Laïques sont bien-tôt détruits ou démolis; & que sous prétexte de les mettre en liberté sous la protection de quelque Seigneur, on les met sous la domination des gens qui les pillent & les ruinent, traitent les Prieurs & les Moines comme des Esclaves, ne leur donnent que la moindre partie des revenus, & encore avec regret, & comme par charité; qu'ils ne veulent faire aucunes reparations, ni aucunes aumônes; qu'ils n'ont aucun soin que l'Office Divin soit fait dans les Monasteres, & que la regularité y soit observée; qu'ils font un usage tout-à-fait prophane des revenus; que sans observer les Regles Monastiques, qui portent que celui qui se presentera pour faire profession, fera trois ans de probation, ils nomment des Moines, & ordonnent aux Prieurs de les recevoir; que ces Moines aient une si mauvaise

Digitized by Google

vocation, menent une vie tout-à-fait déreglée; qu'ils mangent de la viande, exercent des violences contre les Seculiers, representent des spectacles, font trafic, tiennent cabaret, & font de leurs Monasteres des demeures de Seculiers. 6. Que cela cause encore plus de desordre dans les Monasteres de Filles; que les Femmes à qui on les donne, s'emparent de leurs biens; qu'elles viennent demeurer dans l'enceinte des Monasteres; qu'elles y font bâtir des maisons; qu'elles y font entrer des personnes du monde; qu'elles y ruinent toute la Discipline Monastique, & renversent l'Ordre. Il conclut de toutes ces raisons, que c'est un tresgrand desordre, & une espece d'impieté égale à l'heresie, de donner des Monasteres à des Laïques, & un peché mortel aux Laïques de les recevoir; & que ceux qui meurent sans en faire penitence, ce qui arrive souvent, sont damnez. Ceux à qui l'on donnoit les Abbaïes s'appelloient alors parmi les Grecs Caristichaires. Balsamon sur le Canon 13. du septiéme Synode & Matthieu Blastares sont d'avis contraire à cet Auteur, & approuvent les Donations des Monasteres, qui se font par des Evêques, pourvû qu'elles soient faites pour des causes raisonnables.

Jean Patriarche d'Antioche.

Nous avons deux Homelies de GERMAIN Patriarche de Constantinople; l'une donnée par Gretser, sur le rétablissement du culte des Images, sous l'Imperatrice Irene, dont on faisoit la Commemoraison tous les ans le premier Dimanche de Carême, & l'autre par le Pere Combefis, sur la sepulture du Corps de Nôtre-Seigneur.

Germain Patriarche de Constantinople.

ARSENIUS Moine du Mont Athos, a composé vers l'an 1150. une Collection abregée de

Arsenius.

Canons qui se trouve dans la Bibliotheque de l'Ancien Droit Canon de Monsieur Justel.

Andronic Camatere.

ANDRONIC CAMATERE Gouverneur de la Ville de Constantinople, parent de l'Empereur Manuel Comnene, a écrit vers le même tems un Livre contre les Latins en forme de Dialogue entre l'Empereur Manuel & des Cardinaux de Rome touchant la Procession du Saint-Esprit. Cet Ouvrage a été depuis refuté par Veccus. Il a encore fait un autre Ouvrage en forme de Conference entre le même Empereur & Pierre Patriarche des Armeniens, & un Traité des deux Natures en Jesus-Christ. Ces Ouvrages n'ont pas encore été imprimez; on dit qu'ils sont dans la Bibliotheque de Baviere.

George Archevêque de Corfou.

GEORGE Archevêque de Corfou, fut envoié en Italie par l'Empereur Manuel Comnene pour assister à un Concile de Rome; mais il ne passa pas Brundusio, où il demeura malade. Etant rappellé par l'Empereur, il assista à un Concile Patriarchal de Constantinople. Il avoit écrit un Traité du Purgatoire, & un autre Traité contre les Latins, pour défendre l'usage du Pain levé dans l'Eucharistie. Allatius fait mention de ces deux Ouvrages, qui sont manuscrits dans la Bibliotheque Barberine. Baronius nous a donné en Latin une Monodie, composée par cet Archevêque en l'honneur de l'Abbé Nectaire, & quelques Lettres inserées dans ses Annales.

Antoine Melisse Moine Grec.

ANTOINE, surnommé MELISSE, à cause de la douceur de ses Discours, Moine Grec, vivoit apparemment dans ce siecle. Il a composé un Recueil de Lieux communs ou de Maximes tirées des Peres Grecs sur les Vertus & les Vices, di-

Digitized by Google

visées en deux Livres, imprimez en Grec & en Latin à Bâle en 1546. & à Geneve en 1609. & en Latin à Paris en 1575. & 1589. Ils se trouvent aussi en Latin dans la Bibliotheque des Peres.

Basile d'Acride Archevêque de Thessalonique.

BASILE d'Acride Archevêque de Thessalonique, sollicité par le Pape Adrien IV. de se réünir à l'Eglise de Rome, écrivit une Lettre à ce Pape, pour montrer que l'Eglise Grecque n'est point Schismatique, & que la Romaine n'est point au dessus de la Grecque. Baronius a donné cette Lettre avec celle d'Adrien dans l'année 1155. de ses Annales. Elle se trouve aussi, mais un peu differente en Grec & en Latin dans la Collection du Droit Grec Romain, avec une Réponse de ce même Archevêque à quelques Questions sur le Mariage.

Lucas Chrisoberge Patriarche de Constantinople.

LUCAS surnommé CHRISOBERGE, élevé au Patriarchat de Constantinople l'an 1148. ou 1155. tint un Concile dans cette Ville l'an 1166. & mourut l'année suivante. On a dans la Collection du Droit Grec Romain treize Statuts de ce Patriarche sur des Matieres Ecclesiastiques; entre autres pour défendre les mariages entre parens au septiéme degré; contre les Clercs qui se mêlent des affaires seculieres pour défendre d'executer les sermens qui sont contre l'ordre, sur le Baptême des enfans captifs, &c.

Michel de Thessalonique.

MICHEL de Thessalonique Maître des Rheteurs, & premier Défenseur de l'Eglise de Constantinople aiant été condamné vers l'an 1160. pour l'Heresie des Bogomiles, se retracta, & fit une Confession de Foi rapportée par Allatius dans le second Tome de la Concorde des deux Eglises, l. 2. c. 12.

Digitized by Google

Alexis Aristene Oeconome de l'Eglise de Constantinople.

ALEXIS ARISTENE Oeconome de l'Eglise de Constantinople, assista au Synode de Constantinople de l'an 1166. & y cita contre Nicephore Patriarche de Jerusalem le Canon 37. du Concile de Trulle. Il a fait des Notes sur un Recueil de Canons, imprimées dans les Pandectes des Canons de Beveregius.

Simeon Logothete.

SIMEON LOGOTHETE qui vivoit du même tems, avoit aussi fait des Notes sur la même Collection de Canons; mais elles ont été perduës. On croit que celui-ci est Auteur d'un Ouvrage sur la Création du monde, que M. du Cange avoit manuscrit.

Jean Cinname le Grammairien.

JEAN CINNAME, surnommé LE GRAMMAIRIEN, Secretaire de l'Empereur Manuel Comnene, sous lequel il servit à l'armée, a composé l'Histoire des deux Empereurs Comnenes (Jean & Manuel) depuis l'an 1118. jusqu'à l'an 1176. Voici le jugement qu'Allatius porte de cet Auteur. Il est élegant, dit-il, quoiqu'il se serve souvent de termes étrangers & de figures tirées du magazin des Sophistes; ses periodes sont concises & pleines; mais la nouveauté de leur composition les rend dures & obscures: il imite en tout Procope; il louë fort Manuel Comnene. Il étoit encore en vie l'an 1183. quand Andronic Comnene usurpa l'Empire en faisant mourir Alexis. Son Histoire divisée en quatre Livres a été donnée en Grec & en Latin par Corneille Tollius, & imprimée à Utrecht en 1652. M. du Cange l'a fait imprimer au Louvre partagée en six Livres avec des Notes l'an 1670.

Theorianus.

THEORIANUS fut envoié l'an 1170. par Manuel Comnene en Armenie, pour travailler à

Digitized by Google

la réünion de cette Eglise avec l'Eglise Grecque : y étant arrivé le 15. de Mai, il fit sçavoir le sujet de sa venuë à Nausesius leur Patriarche, & lui rendit la Lettre de l'Empereur qui s'adressoit à lui. Ce Patriarche reçût avec des marques de reconnoissance la bonne volonté de l'Empereur, & convint d'entrer en conference avec Theorianus sur les sentimens & les pratiques dans lesquelles les Armeniens étoient differens des Grecs. Leurs premieres conferences furent touchant l'Erreur des Armeniens sur l'Incarnation. Theorianus les convainquit par quantité de témoignages des Peres, qu'il y avoit deux natures en Jesus-Christ; & aprés avoir traité amplement de ce dogme, il agita les autres Questions de moindre consequence, qui étoient entre les Grecs & les Armeniens, touchant le jour de la Fête de Noël, sur le Trisagion, sur la Confection des saintes Huiles, d'olives, & non pas de navette, sur la pratique de chanter l'Office hors de l'Eglise, que les Grecs improuvoient; Theorianus défendit là-dessus les Usages des Grecs, & fit convenir le Patriarche Armenien qu'ils n'étoient pas blâmables, & que l'on ne devoit pas insister sur ces differentes pratiques, pourvû que l'on convînt de la même Foi. Afin de la fixer, Theorianus produisit le Decret du quatriéme Concile general, & fit voir qu'il étoit conforme à la doctrine de Saint Cyrille. Le Patriarche Armenien l'approuva, & s'engagea de faire tous ses efforts pour y faire consentir tous ceux de sa Nation, & de faire signer aux Evêques une Formule de Foi, par laquelle ils reconnoîtroient le Concile de Chalcedoine, & anathematiseroient Eutyche, Dioscore, Severe, Timothée,

Theorianus.

Digitized by Google

Theorianus. Ælurus, & les autres Adversaires de ce Concile; & enfin qu'il demeureroit attaché pour jamais à la Foi de l'Eglise Grecque, & uni à sa Communion. Theorianus a lui-même fidelement écrit la Relation de ces Conferences, & tout ce qui y fut dit & proposé de part & d'autre. Il y refute solidement, & d'une maniere fort methodique l'Erreur des Monophysites, & parle avec beaucoup de moderation de ce qui regarde les differentes pratiques des Armeniens & des Grecs. Cet ouvrage a été donné par Lewenclavius imprimé à Bâle l'an 1578. & depuis dans la Bibliotheque des Peres Grecque & Latine de Fronton du Duc.

Hugues Etherianus. HUGUES ETHERIANUS fleurit dans le même tems & sous le même Empereur Manuel: il étoit de Toscane, d'où il étoit passé à Constantinople à la Cour de cet Empereur, qui le consideroit beaucoup; cela ne l'empêcha pas d'écrire un Ouvrage pour la défense des Latins contre les Grecs, dans lequel il prouve que le Saint-Esprit procede du Pere & du Fils. Il est divisé en trois Livres, & adressé au Pape Alexandre III. Il a encore composé un autre Ouvrage de l'Etat de l'Ame sortie du corps, dans lequel il traite de l'Origine de l'Ame, de sa nature, de son union avec le corps, de sa separation, des sentimens qu'elle a en l'autre monde, de la Resurrection des corps, & du jour du Jugement. Ces Ouvrages ont été imprimez à Bâle en 1543. & se trouvent dans les Bibliotheques des Peres.

Nicephore Briennius Macedonien. NICEPHOR BRYENNIUS Macedonien, petit-fils de ce Nicephore à qui l'Empereur Nicephore Botoniate fit crever les yeux pour avoir voulu s'emparer de l'Empire, & gendre d'Alexis

Digitized by Google

Comnene, eut la principale part au Gouvernement des affaires de l'Empire sous le regne de cet Empereur. Il avoit joint beaucoup d'étude à la connoissance des affaires. Il nous a laissé une Histoire Bizantine depuis l'an 1057. jusqu'à l'an 1081. imprimée en Grec avec la Version & les Notes du Pere Poussin à Paris en 1661. & avec celles de M. du Cange à la fin de Cinname dans le Volume de l'Histoire Bizantine imprimé en 1670.

Anne Comnene.

On trouve aussi dans le même endroit l'Alexiade d'ANNE COMNENE femme de Nicephore, & fille de l'Empereur Alexis Comnene; elle y a écrit l'Histoire de son Pere depuis l'an 1069. jusqu'à l'an 1118. Tous les Sçavans donnent des éloges à cet Ouvrage, à cause de son élegance, & loüent l'esprit & l'érudition de cette femme. L'Alexiade est divisée en quinze Livres; les huit premiers ont été imprimez en Grec avec la Version & les Notes de Hœschelius à Augsbourg l'an 1610. & l'Ouvrage entier à été imprimé à Paris avec la Version & les Notes du même en 1651. Cette Edition a été suivie de celle de M. du Cange, qui l'a ornée de sçavantes Notes.

Jean Zonare Secretaire d'Etat de Constantinopl.

Dans le même tems vivoit JEAN ZONARE, Secretaire d'Etat de l'Empereur Alexis Comnene, lequel aiant perdu sa femme & ses enfans, embrassa la Vie Monastique; & pour adoucir sa douleur, il s'appliqua à l'étude & à la composition. C'est à ses doctes veilles que nous devons plusieurs Ouvrages tres-utiles, sçavoir:

Les Annales, ou un Abregé d'Histoire depuis le commencement du monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnene arrivé l'an 1118. qu'il a tiré de divers Auteurs, dont il fait des Extraits. Cet Ou-

Digitized by Google

Jean Zonare Secretaire d'Etat de Constantinople.

vrage divisé en trois Tomes, a été imprimé en Grec & en Latin de la Traduction de Volfius à Bâle en 1557. & depuis M. du Cange en a fait une nouvelle Edition imprimée au Louvre l'an 1686. qu'il a divisée en dix huit Livres.

Les Commentaires sur les Canons des Apôtres, sur ceux des Conciles & des Epîtres Canoniques des Peres Grecs, imprimez en Grec & en Latin à Paris en 1618. & 1622. & dans la Collection de Beveregius, imprimée à Oxford en 1672.

Un Discours sur l'Impureté dans la Collection du Droit Grec-Romain, livre 5.

Un Canon de la Sainte Vierge, ou une espece d'Hymne, contenant de courtes Prieres adressées à la Vierge contre tous les Heretiques, dont une partie avoit été donnée en Latin dans la Bibliotheque des Peres, & qui a depuis été publié tout entier en Grec & en Latin dans le troisiéme Tome des Monumens de l'Eglise Grecque de M. Cotelier.

Une Préface sur les Vers de Saint Gregoire de Nazianze, imprimée à Venise en 1563. & un Traité pour prouver qu'une veuve ne peut pas épouser le cousin germain de son mari.

Cinquante-six Lettres qui sont dans la Bibliotheque de l'Empereur à Vienne, dont quelques-unes ont été données par Vulcanius dans ses Notes sur les Antropomorphites.

Outre ces ouvrages Lambecius fait mention d'une Explication des Canons sur la Pâque, dont Gretser a donné quelques Fragmens. Allatius cite encore son Discours sur l'Adoration de la Croix, la Vie de Saint Silvestre, un Discours sur la Presentation de Jesus-Christ au Temple, un Pane-

Digitized by Google

gyrique de Sophronius Patriarche de Jerusalem. Pontanus parle de quelques Poëmes sur la Procession du Saint-Esprit ; & enfin Henri Etienne avoit un Lexicon de Zonare.

JEAN PHOCAS natif de Créte, aprés avoir porté les armes sous l'Empereur Manuel Comnene, embrassa la Vie Monastique, & fit le voiage de la Terre-sainte l'an 1185. Etant de retour il écrivit la Relation de ce qu'il avoit vû & remarqué. Allatius nous l'a donné dans son Recueil d'Oeuvres mêlangées : elle est intitulée, Description abregée des lieux depuis Antioche jusqu'à Jerusalem, & de ceux de la Syrie & de la Phénicie. *Jean Phocas Moine Grec.*

NEOPHYTE Prêtre Grec & Moine Reclus, a fleuri l'an 1190. M. Cotelier nous a donné un Livre de ce Moine qui contient la Relation des malheurs de l'Isle de Chypre prise par les Anglois l'an 1191. *Neophyte Moine Reclus.*

JEAN Evêque de Lydde, a fleuri vers l'an 1194. Mr Baluse nous a donné une Lettre de cet Auteur à Michel élû Patriarche de Jerusalem. *Jean Evêque de Lydde.*

GEORGE XIPHILIN élû Patriarche de Constantinople l'an 1193. a fait outre un Decret sur le Droit des Territoires, qui se trouve dans la Collection du Droit Grec-Romain, deux Statuts Synodaux du droit de consacrer des Eglises en y plantant des Croix, dont Allatius fait mention dans son Traité des Georges & de leurs Ecrits. Cet Auteur est mort l'an 1199. *George Xiphilin Patriarche de Constantinople.*

DEMETRIUS TORNICIUS a écrit vers l'an 1173. au nom de l'Empereur Isaac, un Traité de la Procession du Saint-Esprit, qui est dans la Bibliotheque du Roi. Allatius en a donné le *Demetrius Tornicius.*

Digitized by Google

commencement dans son Livre de la Concorde.

Loup Protospate. LOUP Protospate ou Capitaine des Gardes du Palais de l'Empereur d'Orient, natif de la Poüille, a composé une Chronique de ce qui s'est passé dans le Roïaume de Naples depuis l'an 860. jusqu'à l'an 1102. elle a été donnée par Antoine Caraccioli Theatin qui l'a fait imprimer à Naples l'an 1626. avec une Continuation jusqu'à l'an 1519.

Michel Anchiale Patriarche de Constantinople. MICHEL ANCHIALE qui fut élevé sur le Siege Patriarchal de Constantinople l'an 1167. honoré par Balsamon du titre du plus excellent des Sages, a fait des Statuts Synodaux pour empêcher les Clercs de prendre des Charges dans le monde, pour défendre d'ordonner des Clercs d'un autre Diocese, &c. qui se trouvent dans la Collection du Droit Romain l. 3. p. 227. Il a aussi écrit un Entretien qu'il eut avec l'Empereur Manuel Comnene, quand les Legats du Pape vinrent à Constantinople pour negocier l'union des deux Eglises. Allatius en rapporte quelques fragmens.

Theodore Balsamon Patriarche d'Antioche. THEODORE BALSAMON Chancelier & Bibliothecaire de l'Eglise de Constantinople & Prévôt de l'Eglise de Blacherne, fut nommé Patriarche d'Anthioche ; mais cette Ville étant occupée par les Latins, il ne pût se mettre en possession de cette Eglise, & fut vainement flaté par l'Empereur Isaac Comnene de l'esperance d'être élevé au Patriarchat de Constantinople. Il a fleuri depuis l'an 1180. jusqu'à l'an 1203. & a fait pendant ce tems des Ouvrages tres-beaux & tres-utiles sur le Droit Canonique d'Orient, entre lesquels le premier rang est dû à ses Commentaires

Digitized by Google

ſur les Canons Apoſtoliques, ſur ceux des Conciles Oecumeniques & particuliers, & ſur les Lettres Canoniques des Peres Grecs : il entreprit cet Ouvrage par les ordres de l'Empereur Manuel Comnene & de Michel Anchiale Patriarche de Conſtantinople, & l'acheva ſous le Patriarchat de George Xiphilin auquel il l'a dedié. Il a été imprimé en Grec & en Latin à Paris en 1620. & dans la Pandecte des Canons, donnée par Beveregius, & imprimée à Oxford en 1672. Balſamon a encore compoſé un Commentaire ſur le Nomocanon de Photius, & une Collection des Conſtitutions Eccleſiaſtiques, imprimez dans le ſecond Tome de la Bibliotheque du Droit-Canon de Juſtel, & fait des Réponſes à diverſes Queſtions de Droit Canonique, comme de l'Erection des Evêchez en Metropoles ; de ceux qui ſont choſis pour remplir les Egliſes d'Orient ; du Fore Eccleſiaſtique, du Droit des Patriarches ſur les Monaſteres, des Fêtes, &c. Ouvrages que l'on trouve avec une Réponſe à des Demandes de Marc Patriarche d'Alexandrie, & diverſes autres Reſolutions dans le ſecond, le cinquiéme & le ſeptiéme Livre de la Collection du Droit Grec-Romain de Lewenclavius. Mr Cotelier nous a encore donné deux Lettres de cet Auteur ; l'une adreſſée au Peuple d'Antioche ſur les Jeûnes qu'ils doivent obſerver, & l'autre à Theodoſe Superieur des Monaſteres de Papicius touchant la pratique de raſer, de recevoir & de donner l'Habit à ceux qui ſe preſentent pour embraſſer l'Etat Monaſtique peu de tems aprés qu'ils ſe ſont préſentez ſans attendre qu'ils aient fait trois années de probation. La premiere de ces Lettres eſt à la

Theodore Balſamon Patriarche d'Antioche.

Digitized by Google

fin du second Tome des Monumens de l'Eglise Grecque, & la seconde dans le troisiéme Tome du même Ouvrage. Balsamon est sans contredit le plus habile Canoniste que les Grecs aient eu parmi eux dans ces derniers tems.

Jean Camatere. JEAN CAMATERE Carthulaire, & ensuite Patriarche de Constantinople vers la fin de ce siecle, écrivit l'an 1199. une Lettre au Pape Innocent, dans laquelle il lui témoigne qu'il est surpris que l'Eglise de Rome prenne la qualité d'Eglise Universelle. On a dans le Droit Grec-Romain un Statut de ce Patriarche sur les Mariages des Cousins-germains. Il mourut l'an 1206.

CHAPITRE XV.

DE L'ORIGINE DE LA THEOLOGIE Scholastique, & des premiers Scholastiques qui ont fleuri dans le douziéme Siecle.

De l'Origine de la Theologie Scholastique & des premiers Scholastiques. LA maniere de traiter de la Religion Chrétienne & de ses Mysteres, n'a pas toûjours été uniforme dans l'Eglise; elle a changé en differens tems, suivant les differens besoins, ou suivant les differentes inclinations des hommes. Les Apôtres se sont contentez d'enseigner avec simplicité la doctrine qu'ils avoient apprise de Jesus-Christ, de la proposer aux Fideles comme l'objet de leur Foi, & de la rendre croïable par la voïe d'autorité, par les Propheties, par la Resurrection de Jesus-Christ, & par les miracles. Ils ne sont point entrez

Digitized by Google

entrez dans les difficultez que l'on pouvoit former sur nos Mysteres : ils ne se sont point mis en peine de les approfondir, ni d'en découvrir toutes les consequences; encore moins de les expliquer, suivant les principes de la Philosophie & de la raison humaine. Les Saints Peres & les Auteurs Ecclesiastiques qui ont vécu dans les premiers siecles de l'Eglise, ne se sont pas non plus étendus sur l'explication de nos Mysteres, & n'ont emploié la Philosophie, que pour détruire les erreurs des Païens sur leurs Dieux, leurs Idoles & leur Religion, qu'il étoit facile de confondre par les lumieres de la raison, & par l'autorité des Philosophes. A l'égard des Juifs & des premiers Heretiques, ils ne se sont servis, pour les combattre, que de l'autorité de l'Ecriture Sainte, de la Tradition & de la Création universelle de toutes les Eglises du monde; & dans les disputes qu'ils ont euës avec eux, ils n'ont point entrepris de rendre raison des Mysteres, mais seulement de prouver qu'il les falloit croire. Il est vrai que dans la suite les Heresies ont donné occasion d'approfondir davantage les dogmes, de fixer les termes dont on le devoit servir pour les exprimer, & de tirer des consequences des articles formellement revelez; mais ce n'est que par une espece de necessité que les Saints Peres sont entrez dans cette discussion, & ils se sont bien donnés de garde de former de gayeté de cœur quantité de questions nouvelles sur nos Mysteres, ni de les décider par des principes philosophiques. Comme ils n'écrivoient sur les Dogmes qu'à l'occasion des Heresies, ils ne faisoient point de Traité exprés de Theologie sur les dogmes de la Religion, mais

De l'Origine de la Theologie Scholastique & des premiers Scholastiques.

De l'Origine de la Theologie Scholastique & des premiers Scholastiques.

ils en traitoient quand l'occasion se presentoit de refuter quelque nouvelle Heresie. Origenes est le premier qui entreprit de faire comme un Corps de Theologie dans l'Ouvrage qu'il intitula, *des Principes :* Cette nouvelle entreprise n'eut pas un heureux succés, & cet Auteur s'étant trop fié à ses lumieres, & aiant voulu accommoder les dogmes du Christianisme aux principes de la Philosophie de Platon, eut le malheur de tomber dans plusieurs erreurs qui ont flétri sa memoire. Il n'en fut pas de même de ceux qui se contenterent d'enseigner avec la simplicité des Catechistes, les principaux Mysteres de nôtre Religion, contenus dans le Symbole, & de les appuier par des passages de l'Ecriture Sainte. Dans les siecles suivans les grandes Heresies des Ariens, Nestoriens, Eutichiens, &c. obligerent les Saints Peres de traiter à fond des Mysteres de la Trinité & de l'Incarnation ; mais l'Ecriture sainte & la Tradition furent toûjours les principes sur lesquels ils s'appuyerent ; & ils ne se servirent de raisonnemens, que pour découvrir les sens des passages de l'Ecriture & des Saints Peres. On en usa de même à l'égard des autres Heresies, & nous ne voions point qu'on ait emploié d'autres argumens pour les refuter, ni qu'on se soit servi dans les Conciles d'autres Regles pour les condamner ; mais peu à peu la curiosité naturelle porta les hommes à faire divers questions nouvelles sur la Divinité, sur les Mysteres & sur les autres points de nôtre Religion ; on se servit d'abord de l'Ecriture & de la Tradition pour les décider, & ensuite on fit aussi venir au secours la Philosophie : celle de Platon qui étoit alors la plus en vogue, & qui

Digitized by Google

ſembloit la plus conforme à la Religion, fut celle qu'on emploia. L'Auteur des Ouvrages attribuez à Saint Denis l'Aréopagite, qui a écrit vers la fin du cinquiéme ſiecle, ſuivit cette methode, & traita dans ſes Livres des Noms divins & de la Hierarchie divers Queſtions de Theologie ſuivant les principes des Platoniciens. Quelque tems aprés Boëce homme verſé dans la Philoſophie d'Ariſtote, ſe ſervit de ſes principes pour expliquer les Myſteres de la Trinité & de l'Incarnation, qui l'engagerent dans des queſtions tres-ſubtiles. Mais Saint Jean Damaſcene eſt le premier qui entreprit de traiter methodiquement toutes les Queſtions Theologiques, & de les réduire en un corps d'Ouvrage. Dans le neuviéme ſiecle Jean Scot Erigene ſe ſervit de la methode & des principes d'Ariſtote, pour reſoudre diverſes Queſtions de Theologie; mais ſes ſubtilitez l'aiant précipité dans diverſes erreurs, ſa doctrine & ſa methode furent rejettées par les Theologiens de ſon tems. Les études les plus neceſſaires & les plus faciles aiant été negligées dans le dixiéme ſiecle, il ne faut pas s'étonner que l'on ne ſe ſoit point appliqué à ces Queſtions abſtraites & difficiles. Ce ne fut que vers le milieu de l'onziéme ſiecle que l'on commença à enſeigner la Philoſophie d'Ariſtote dans les Ecoles publiques: on n'en faiſoit d'abord aucun uſage pour la Theologie; mais inſenſiblement les hommes pleins de ces principes, les firent paſſer dans la Theologie, & s'en ſervirent non ſeulement pour éclaircir & pour décider les Queſtions ordinaires; mais pour en former quantité de nouvelles, dont on n'avoit point encore entendu parler. Jean le Sophiſte, Roſcelin, &

De l'Origine de la Theologie Scholaſtique & des premiers Scholaſtiques.

Digitized by Google

De l'Origine de la Theologie Scholastique & des premiers Scholastiques.

Saint Anselme furent des premiers qui mirent cette methode en usage, & aprés eux Abaëlard, Gillebert de la Porrée, & quantité d'autres la mirent en vogue, & en firent des leçons publiques. Othon de Frisinghen l'introduisit en Allemagne, & en peu de tems elle s'établit presque par tout. Mais comme il est difficile de ne pas s'égarer quand on suit une route nouvelle : quelques-uns des premiers Auteurs de cette maniere de traiter la Theologie, comme Roscelin, Abaëlard, Gillebert de la Porrée, & au commencement du siecle suivant, Amaury & plusieurs autres, tomberent dans diverses erreurs, ou du moins s'exprimerent d'une maniere qui fut condamnée par ceux qui étoient attachez aux sentimens & aux manieres de parler des Peres. Il arriva encore un autre inconvenient, c'est que les sentimens de ces Auteurs se trouvant partagez sur la plûpart de ces Questions, cela fit naître quantité de contestations & de disputes entre les Theologiens : & comme le nombre des Questions croissoit tous les jours, & que chacun emploioit pour soûtenir ses opinions tout ce qu'il y a de plus subtil dans la Logique & dans la Metaphysique des Aristoteliciens, le nombre des disputes se multiplia presqu'à l'infini ; & elles devinrent si pleines d'obscuritez, de chicanes & de détours, qu'il n'y eut plus que ceux qui étoient versez dans cet art, qui pussent y comprendre quelque chose, & qu'il fut impossible de les terminer. D'ailleurs la secheresse avec laquelle on les traitoit, & les termes barbares dont on se servoit les rendoient encore plus desagréables.

Ce fut pour apporter quelque remede à ces

Digitized by Google

maux, que PIERRE LOMBARD Evêque de Paris entreprit de faire un Recueil des Passages des Peres, & principalement de Saint Hilaire, de Saint Ambroise, de Saint Jerôme, & de Saint Augustin sur les principales Questions qui s'agitoient alors entre les Scholastiques, croiant appaiser par là leurs disputes, & former des décisions, que l'autorité de ceux sur les témoignages desquels elles étoient appuiées rendroient venerables, & feroient recevoir d'un commun consentement. Ce Recueil fut intitulé, *Livre des Sentences*, nom que l'on donnoit communément alors aux Ouvrages de Theologie. Celui-ci l'emporta sur tous les autres, & fut si bien reçû, qu'en peu de tems il fut le seul que l'on enseigna publiquement dans les Ecoles; en sorte que son Auteur fut appellé par excellence, le Maître des Sentences: mais les Docteurs Scholastiques ne se contentant pas de la simplicité de cet Ouvrage, firent de gros Commentaires sur le Texte, dans lesquels ils firent renaître leurs contestations, revivre les mêmes Questions & rentrer dans la Theologie les principes de Philosophie & les autoritez d'Aristote, dont le Maître des Sentences ne s'étoit point servi: Quelques-uns même trouverent à redire à ses décisions, quoiqu'elles fussent conçûës dans les propres termes des Peres. Le Pape Alexandre III. reprit une de ses expressions: l'Abbé Joachim composa un Livre contre lui, & la Faculté de Paris dressa un Memoire des Articles dans lesquels on ne suivoit pas communément le Maître des Sentences. Neanmoins on peut le considerer comme le chef de tous les Scholastiques; car quoiqu'il ait suivi dans son Ouvrage une methode

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

bien differente des autres, quant à la maniere de traiter les Questions de Theologie ; son Livre leur a toutefois servi de fondement & de base, & ils n'ont fait en apparence que le commenter. C'est ce qui nous oblige à nous étendre un peu davantage sur la vie & sur les qualitez de Pierre Lombard, & sur ce que contient son Ouvrage.

Il étoit né dans un village proche de Novare en Lombardie, d'où il a tiré le surnom de Lombard : il fit une partie de ses études à Boulogne, où il y avoit pour lors une fameuse Academie, particulierement pour le Droit : mais comme celles de France étoient beaucoup celebres pour ce qui regarde la Theologie, il resolut de passer en France avec une Lettre de recommendation de l'Evêque de Lucques pour Saint Bernard, par laquelle il le prioit d'avoir soin de l'entretient de Pierre Lombard pendant qu'il feroit ses études en France. Saint Bernard y pourvût tandis qu'il fut à Rheims, & quand il en sortit pour venir à Paris, il le recommenda à Gilduin Abbé de Saint Victor, afin qu'il le nourrît & l'entretînt gratuitement. Il s'acquit en peu de tems beaucoup de reputation, & fut préposé pour enseigner la Theologie dans l'Academie de Paris, dont il est appellé President par les Auteurs contemporains : il fit cette profession avec tant de succés, que l'Evêché de Paris étant venu à vaquer l'an 1150. Philippe Archidiacre de Paris, fils du Roi Loüis le Gros qui avoit été élû Evêque de cette Ville par le Chapitre, lui ceda cette place, & voulut bien qu'un Etranger d'une naissance obscure, & d'une fortune tres-mediocre, lui fût preferé à cause de sa science, quoiqu'il fût fils & frere de Roi ; bel &

Digitized by Google

rare exemple d'humilité ! mais Pierre Lombard ne jouït pas long-tems de cette dignité, étant mort le 20. de Juillet de l'an 1164. Il fut enterré dans l'Eglise de Saint Marcel, où les Licentiez de la Faculté de Paris sont obligez tous les ans de faire un Service pour honorer sa memoire.

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Cet Auteur a composé, outre le Livre des Sentences, des Commentaires sur les Pseaumes & sur les Epîtres de Saint Paul, qui ne sont presque que des Extraits des Commentaires de Saint Hilaire, de Saint Ambroise, de Saint Augustin, de Cassiodore & de Remy d'Auxerre. Le Commentaire sur les Pseaumes a été imprimé à Paris en 1541. & celui des Epîtres de Saint Paul au même lieu en 1535.

L'Ouvrage des Sentences est divisé en quatre Livres, & chaque Livre en plusieurs Distinctions. La division de tout l'Ouvrage est fondée sur l'Axiome de Saint Augustin, que la Science a deux objets; les choses & les signes: que les choses se divisent en celles dont on peut jouïr & celles dont il ne faut qu'user, c'est-à-dire, Dieu & les Créatures. Il traite dans le premier Livre des choses dont on doit jouïr, sçavoir des trois Personnes Divines, & des Attributs de Dieu. Dans le second, des choses dont il n'est permis que d'user, c'est-à-dire, des Créatures; & y parle de la Création du monde, de la chûte de l'Homme & des Anges; du Libre Arbitre, de la Grace, du Peché originel & des Pechez actuels. Dans le troisiéme, du Mystere de l'Incarnation, par lequel l'homme est délivré du peché; de la Foi, de la Charité, des autres vertus qu'il faut pratiquer, & des Commandemens de Dieu qu'il faut ob-

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

ſerver pour obtenir le ſalut. Enfin le dernier eſt ſur les Signes ou Sacremens de l'Egliſe, à l'exception des ſept dernieres Diſtinctions, dans leſquelles il traite de la Reſurrection, du Jugement dernier, & de l'autre vie.

Il examine dans la premiere Diſtinction du premier Livre quelles ſont les choſes dont on doit jouïr, & quelles ſont celles dont il ne faut qu'uſer; ce que c'eſt que jouïr & uſer des choſes; qui ſont ceux qui ſont capables d'en jouïr & d'en uſer, & par quel moïen on fait l'un & l'autre. Il décide ces queſtions par les principes de Saint Auguſtin, qui ſoûtient qu'il n'y a que Dieu dont nous devions jouïr, c'eſt-à-dire, auquel nous devions nous attacher comme à nôtre fin, & l'aimer pour lui-même, & que nous ne devons uſer des Créatures, c'eſt-à-dire, ne les aimer que pour Dieu, & n'y être attaché qu'autant qu'il plaît à Dieu.

Il prouve dans la ſeconde Diſtinction le Myſtere de la Trinité par des Paſſages de l'Ancien & du Nouveau Teſtament.

Dans la troiſiéme il explique de quelle maniere Dieu peut être connu par les Créatures, & apporter les comparaiſons tirées des Creatures qui peuvent ſervir, pour donner quelque idée du Myſtere de la Trinité, & s'attache particulierement à celle de l'Ame compoſée de pluſieurs facultez qui ne ſont que l'Ame même. Il remarque en même tems que cette comparaiſon n'eſt pas ſemblable en tout, & en fait voir la difference.

Dans la quatriéme il traite cette Queſtion, ſçavoir ſi l'on peut dire que Dieu le Pere s'eſt engendré lui-même, ou ſi l'on doit dire qu'il a

Digitized by Google

engendré un autre Dieu ; & il conclut, avec Saint Augustin, que l'on doit dire que Dieu le Pere a engendré une autre Personne, qui est Dieu, & le même que lui en substance.

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Dans la cinquiéme il examine une autre Question sur la generation du Verbe, sçavoir si l'on peut dire que le Pere ait engendré l'essence Divine, ou que l'Essence Divine ait engendré le Fils; ou si une Essence en a produit une autre, ou si l'Essence n'est ni produite ni produisante. Il rapporte divers passages des Peres sur ces Questions, & soûtient que l'on ne peut pas dire que Dieu le Pere ait produit l'Essence Divine ; ni que l'Essence ait produit le Fils, ou que l'Essence ait produit une autre Essence, mais qu'il faut dire que le Pere a produit le Fils & le Saint Esprit, qui sont deux Personnes de la même substance & de la même Essence que le Pere.

Dans la sixiéme il demande si le Pere a engendré son Fils par necessité, ou par volonté, s'il l'a engendré *volens aut nolens* : Il répond avec S. Augustin que le Fils de Dieu a été engendré suivant la nature, & non pas suivant la volonté ; & que quoique Dieu ait voulu l'engendrer, sa generation n'est pas un effet de cette volonté.

Il se propose dans la septiéme une autre Question encore plus subtile, sçavoir si le Pere a eu une volonté & un pouvoir particulier d'engendrer son Fils : si l'on répond affirmativement, il s'ensuit que le Pere a une puissance & une volonté que le Fils n'a pas, puisqu'il ne peut ni ne veut engendrer. Il resoud cette difficulté, en disant que la generation n'est point un effet de la volonté ni de la puissance, mais de la nature, & qu'elle n'est

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

point une chose. Il explique ensuite en quel sens Saint Augustin a dit que le Fils avoit la puissance d'engendrer, c'est-à-dire que ce n'est pas par impuissance qu'il n'a point engendré.

Dans la huitiéme Distinction il traite de la nature, de l'Immutabilité & de la Simplicité de Dieu : il prétend que c'est abusivement qu'on l'appelle une Substance, & qu'il n'y a rien en Dieu qui ne soit Dieu-même.

Dans la neuviéme il traite de l'Eternité de la generation du Fils.

Dans la dixiéme il commence à parler du Saint Esprit, & fait voir en quel sens il est appellé Charité.

Dans l'onziéme il prouve qu'il procede du Pere & du Fils.

Dans la douziéme il explique en quel sens on peut dire que le Saint-Esprit procede principalement du Pere, sçavoir en ce que le Fils dont il procede, aussi-bien que du Pere, reçoit sa nature du Pere. Il ajoûte que c'est en ce sens que l'on dit que le Pere envoie le Saint-Esprit par son Fils.

Dans la treiziéme il montre que l'esprit humain ne peut pas concevoir la raison de la difference de la generation du Verbe & de la Procession du Saint-Esprit, & éclaircit en quel sens on peut dire que le Saint-Esprit est *ingenitus*.

Dans la quatorziéme il traite particulierement de la Procession temporelle ou de la communication du Saint-Esprit, & il soûtient qu'il est donné réellement aux hommes, & que ce ne sont point les hommes, quelques Saints qu'ils soient, qui le donnent ; mais que c'est le Pere & le Fils.

Digitized by Google

Il ajoûte dans la Distinction suivante, que le Saint-Esprit se donne aussi lui-même, & traite à cette occasion diverses Questions sur la Mission du Fils. Il continuë cette matiere dans la Distinction seiziéme. *Pierre Lombard Evêque de Paris.*

Dans la dix-septiéme il traite plusieurs Questions sur la Mission du Saint-Esprit.

Il explique dans la dix-huitiéme en quel sens le Saint-Esprit est appellé Don, & comment il nous est donné.

Dans la dix-neuviéme il traite de l'égalité des trois Personnes & de leur unité dans une méme Essence.

Dans la vingtiéme il prouve l'égalité de Puissance entre les trois Personnes.

Dans la vingt-&-uniéme il fait voir en quel sens on peut dire que le Pere est seul Dieu, le Fils seul Dieu & le Saint-Esprit seul Dieu.

Dans la vingt-deuxiéme il distingue les termes qui conviennent aux trois Personnes en commun, & qui ne conviennent à aucune en particulier, comme celui de Trinité, ceux qui conviennent à chacune des trois Personnes, qui expriment les Attributs absolus ou relatifs aux Creatures, comme Etre infini, Puissant, Createur, &c. Ceux qui conviennent à une Personne sans convenir à une autre, comme être Pere, être engendré, être donné.

Il montre dans la vingt-troisiéme que tous les termes qui regardent la substance, ne peuvent point être dits en pluriel des trois Personnes de la Trinité, mais seulement au singulier : ainsi on ne dit pas le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit sont Tout-puissans, quoiqu'on dise de chacune de

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

ces trois Personnes qu'elle est Toute-puissante. Il excepte le nom de Personne, qui ne se peut point dire des trois Personnes Divines au singulier, mais seulement au pluriel ; car on ne peut point dire que le Pere, le Fils, & le Saint-Esprit sont une Personne, mais qu'ils sont trois Personnes, ou selon les Grecs, trois Hypostases.

Dans la vingt-quatriéme & dans la vingt-cinquiéme il examine diverses Questions touchant les termes d'Unité, de Trinité & de Distinction en parlant de la Trinité.

Dans les 26. 27. 28. & 29. il traite des proprietez relatives des trois Personnes Divines entr'elles.

Dans la trentiéme il traite des proprietez de Dieu relatives aux hommes, comme d'être Createur, &c. & fait voir qu'elles n'apportent aucun changement à la Nature Divine.

Dans la trente & uniéme il montre que l'égalité & la ressemblance des trois Personnes ne sont point fondées sur leurs proprietez relatives, mais sur l'identité de leur nature.

Dans la trente-deuxiéme il se propose deux difficultez principales, sçavoir si le Pere & le Fils s'aiment par le Saint-Esprit, & si le Pere est sage par la Sagesse qu'il a engendrée. Il avouë que ces Questions sont difficiles ; cependant il dit qu'il y a en Dieu un amour & une sagesse qui sont communs aux trois Personnes, quoique le Fils soit une Sagesse, qui n'est ni le Pere ni le Saint-Esprit, & le Saint-Esprit un amour qui n'est ni le Pere ni le Fils, sans toutefois qu'il y ait deux Sagesses ou deux amours dans la Trinité.

Dans la trente-troisiéme il se propose cette

Digitized by Google

Question, sçavoir si les proprietez des Personnes sont distinguées des Personnes mêmes & de l'Essence Divine : il soûtient que non, & condamne l'opinion opposée comme heretique. Il rejette le même sentiment dans la Distinction trente-quatriéme, & fait voir que les Personnes ne sont pas distinguées de la Nature.

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Dans la trente-cinquiéme il commence à traiter de quelques Attributs de Dieu, qui meritent une consideration particuliere, tels que sont sa science, sa Providence, sa volonté, sa prédestination & sa puissance. Il montre dans cette Distinction que ces Attributs sont relatifs aux creatures.

Dans la trente-sixiéme il fait voir que toutes choses sont presentes à la connoissance de Dieu, tant le bien que le mal ; quoique le mal ne soit point un effet qui vienne de lui.

Il traite dans la trente septiéme de la maniere dont Dieu est par tout par presence, par puissance & par essence : il y parle en passant de la maniere dont les Creatures spirituelles sont dans le lieu, & comment elles passent d'un lieu à un autre.

Revenant ensuite à la Question de la Préscience, il dit que la Préscience n'est pas la cause des choses, si l'on la prend pour une simple connoissance ; mais que si l'on renferme sous ce nom la volonté, le decret & la disposition, elle est en ce sens cause de toutes choses ; que c'est la raison pour laquelle Dieu n'est point Auteur du mal, parce qu'il ne le veut point & ne l'ordonne point, quoiqu'il le connoisse. Il donne sur la fin la celebre Distinction du sens composé & du sens divisé pour expliquer comment la Préscience de Dieu ne peut être fausse, quoique les choses puissent

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

arriver autrement. Il est impossible que ce que Dieu a prévû n'arrive pas, c'est-à-dire, qu'il ne se peut pas faire que Dieu l'ait prévû & qu'il n'arrive pas; mais il se pouvoit faire qu'il n'arrivât pas, & alors Dieu ne l'auroit pas prévû.

Dans la trente-neuviéme il fait voir que la science de Dieu a toûjours été la même, & qu'elle ne peut être ni diminuée, ni augmentée.

Dans la quarantiéme il commence à traiter de la Prédestination, & la distingue de la Préscience, en ce que la Prédestination ne regarde que le bien que Dieu doit faire. Il emploie encore la Distinction du sens composé & du sens divisé, pour expliquer en quel sens on peut dire que nul des Prédestinez ne sçauroit être damné, ni aucun des Réprouvez sauvé. Il fait consister la Prédestination dans un Decret éternel de Dieu, par lequel il a choisi ceux qu'il lui a plû & leur a préparé des graces: & la réprobation dans la Préscience de leurs pechez, en consequence de laquelle il leur a preparé la peine éternelle.

Il traite dans la Distinction quarante & uniéme des causes de la Prédestination, & montre qu'elle est purement gratuite, & que Dieu n'a point choisi les Elûs, parce qu'il a connu qu'ils seroient Justes, mais qu'il les a choisis pour être tels par sa grace.

De la Prédestination il passe à la Toute-puissance, & explique dans la Distinction quarante-deuxiéme en quel sens Dieu est Tout-puissant.

Il prouve dans la Distinction suivante, que Dieu peut faire une infinité de choses qu'il ne fait pas, & refute les raisons & les autoritez, dont quelques-uns se servoient pour prouver le contraire.

Digitized by Google

Dans la quarante-quatriéme il montre que Dieu peut absolument faire des choses plus parfaites que celles qu'il a faites, si on ne fait attention qu'à la qualité de la Créature, mais non si on regarde la sagesse & l'intention du Créateur. Il ajoûte que Dieu peut toûjours faire ce qu'il a fait, parce qu'il a toûjours la même puissance, quoiqu'il arrive qu'il ne puisse pas faire en particulier ce qu'il a déja fait.

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Il traite amplement dans la Distinction quarante-cinquiéme de la Volonté de Dieu, de sa nature, de ses effets, & de ses differentes especes.

Dans la quarante-sixiéme il explique en quel sens la volonté de Dieu ne peut être sans effet, & en quel sens il veut ou ne veut pas que le mal se fasse : il ne veut pas le mal ; mais il ne veut pas empêcher le mal.

Il prouve dans les deux Distinctions suivantes que la Volonté de Dieu est toûjours efficace ; que tout ce qu'il veut arrive infailliblement, & que rien n'arrive que par sa volonté, quoiqu'il n'approuve pas toutes les volontez des hommes ; qu'il veut bien l'effet de leur mauvaise volonté, mais qu'il ne veut pas l'acte de leur mauvaise volonté.

Il refute dans la premiere Distinction du second Livre l'Erreur des Heretiques qui ont admis deux principes, fait voir que Dieu a créé les Hommes & les Anges, & traite en general de leur nature & de la fin pour laquelle ils ont été créez.

Dans la seconde il examine en quel tems & en quel lieu les Anges ont été créez.

Dans la troisiéme il parle de l'état dans lequel

Pierre Lombard Evêque de Paris.

ils ont été créez, & soûtient qu'ils ont tous été créez dans la Justice, & que leur chûte n'est arrivée que quelques momens aprés leur création.

Il ajoûte dans la Distinction suivante qu'ils n'ont point joüi de la Beatitude parfaite, qu'aprés qu'ils ont été confirmez dans le bien.

Il traite dans les Distinctions 5. 6. & 7. diverses Questions sur la chûte des méchans & sur la confirmation des bons.

Il ne s'éloigne pas dans la huitiéme du sentiment de Saint Augustin, qui croit que les Anges ont des corps d'air; & à l'occasion de cette Question il examine de quelle maniere Dieu est apparu aux hommes, & en quel sens il est dit que les Demons entrent dans les corps.

Dans la neuviéme il traite des differens Ordres des Anges.

Il examine dans la suivante s'il y a eu des Anges envoiez de tous les Ordres, & rapporte sur ces Questions les differentes opinions des Peres.

Il prouve dans l'onziéme que chaque Elû a un Ange Gardien, quoiqu'il reconnoisse qu'un même Ange peut être le Gardien de plusieurs hommes, & examine ensuite en quoi la science des Anges peut croître.

Dans les Distinctions suivantes jusqu'à la seiziéme, il explique l'Ouvrage de la Création.

Il traite dans la seiziéme & la dix-septiéme de la Création de l'homme, examine en quoi consiste sa ressemblance avec Dieu; en quel tems son ame a été créée, en quel lieu il a été placé.

Il parle dans la dix-huitiéme de la formation de la Femme, & tâche d'expliquer pourquoi elle a été tirée de la côte de l'homme.

Digitized by Google

Il traite dans la dix-neuviéme de l'état d'immortalité dans lequel le premier homme avoit été créé. *Pierre Lombard Evêque de Paris.*

Dans la vingtiéme il parle de la maniere dont les hommes seroient venus au monde, & se seroient nourris, si l'état d'innocence eût continué.

Dans la vingt & uniéme il traite de la maniere dont le Demon a tenté l'homme.

Il examine dans la vingt-deuxiéme diverses Questions sur la qualité & les circonstances du peché d'Eve & d'Adam.

Dans la vingt-troisiéme il resoud cette difficulté, pourquoi Dieu a permis que l'homme fût tenté, sçachant qu'il devoit tomber, & traite ensuite de la connoissance que le premier homme avoit.

Dans la vingt-quatriéme il commence à parler du Libre-Arbitre, & de la Grace du premier Homme; & traite en general dans les deux Distinctions suivantes de la Liberté & de la Grace, suivant les principes de S. Augustin.

Dans la Distinction vingt-septiéme il parle de la vertu & du merite qui est l'effet de la Grace & de la Volonté.

Il refute dans la Distinction vingt-huitiéme les erreurs des Pelagiens, & rejette celles des Manichéens & de Jovinien.

Dans la Distinction vingt-neuviéme il revient à l'état du premier Homme, & aprés avoir fait voir que l'Homme dans l'état d'innocence avoit besoin de la Grace operante & cooperante pour faire le bien, il traite quelques Questions sur la maniere dont il fut chassé du Paradis, & sur l'arbre de vie qui le preservoit de la mort.

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Il traite amplement dans les Distinctions 30. 31. 32. & 33. du peché originel, & examine en quoi il consiste ; comment il passe des Peres aux enfans, de quelle maniere il est remis par le Baptême ; si les enfans contractent les pechez de leurs peres, comme le peché originel, &c.

Dans les 34 & 35. il traite de la nature du peché actuel.

Dans la trente sixiéme il fait voir qu'il y a des pechez qui sont tout ensemble & la cause & la peine du peché.

Il montre dans la trente-septiéme que Dieu est Auteur des actions par lesquelles on commet le peché & des peines du peché, quoiqu'il ne soit pas auteur du peché.

Dans la trente huitiéme il fait voir que c'est la fin & l'intention de la volonté qui rend l'action bonne ou mauvaise ; & que pour être bonne il faut que Dieu en soit la fin.

Dans la trente-neuviéme il cherche la raison pourquoi de toutes les puissances naturelles, il n'y a que la Volonté qui soit susceptible du peché.

Dans la quarantiéme il continuë à montrer qu'une action pour être bonne doit avoir une bonne fin & une bonne intention.

Il rapporte dans la quarante & uniéme divers passages de Saint Augustin sur la necessité de la Foi & de la bonne volonté pour ne pas pecher, & il montre que c'est la mauvaise volonté qui est cause du peché.

Il examine dans la quarante-deuxiéme si la Volonté & l'Action sont deux pechez differens, & apporte ensuite la division des sept pechez capitaux, dont il fait voir que l'orgueil & la cupidité sont la source

Digitized by Google

Il rapporte dans la quarante-troisiéme les sentimens de Saint Ambroise & de Saint Augustin touchant le peché contre le Saint-Esprit. *Pierre Lombard Evêque de Paris.*

Enfin il fait voir dans la quarante-quatriéme Distinction que la puissance de pecher vient de Dieu, & que l'on doit resister au pouvoir qu'a le Demon de nous porter au mal.

Le troisiéme Livre commence par les Questions qui concernent le Mystere de l'Incarnation. Il rapporte dans la premiere Distinction les raisons pour lesquelles il a été plus convenable que le Fils fût incarné, que le Pere ou le Saint-Esprit; & traite cette Question, sçavoir si ces deux Personnes pouvoient aussi s'incarner.

Dans la seconde Distinction il traite de l'union du Verbe avec la Chair & l'Ame.

Dans la troisiéme il montre que la chair prise par le Verbe a été exempte de la corruption du peché; que la Vierge étoit alors exempte elle-même de peché, & qu'au moment que l'Humanité de Jesus-Christ a été conçûë, le Verbe lui a été uni.

Il examine dans la quatriéme pourquoi l'on attribuë plûtôt l'Incarnation au Saint-Esprit, qu'aux autres Personnes de la Trinité, & en quel sens l'on dit que Jesus-Christ a été conçû & né du Saint-Esprit.

Dans la Distinction cinquiéme il traite de l'union de la Personne du Fils à la Nature humaine, & fait voir que le Verbe ne s'est point uni à la Personne, mais à la Nature.

Dans la sixiéme il donne l'explication de ces Propositions, Dieu s'est fait Homme, Dieu est Homme, & rapporte trois manieres, dont elles

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

ont été expliquées par les Peres. Il continuë la même matiere dans la Distinction septiéme.

Il traite dans la huitiéme cette question, si l'on peut dire que la Nature Divine soit née de la Vierge, & traite des deux Naissances de Jesus-Christ.

Dans la neuviéme il rapporte des Passages des Peres touchant l'adoration de la Chair de Jesus-Christ.

Dans la dixiéme il se propose cette question, sçavoir si Jesus Christ entant qu'Homme est une personne ou quelque chose ; il soûtient la negative, & ensuite il prouve que la qualité de Fils adoptif ne convient point à Jesus-Christ.

Dans l'onziéme il soûtient qu'on ne doit point non plus appeller Jesus-Christ une Créature, sans ajoûter entant qu'Homme.

Dans la douziéme il agite diverses questions, sçavoir si l'on peut dire de Jesus-Christ Homme, qu'il a toûjours été, qu'il a pû n'être pas Dieu ; & il décide qu'on ne peut pas le dire de la Personne de Jesus-Christ, mais seulement de la Nature humaine.

Il traite dans les Distinctions treiziéme & quatorziéme de la Science, de la Grace, & de la Puissance de Jesus-Christ entant qu'Homme.

Dans les quinze & seiziéme il prouve que Jesus-Christ a pris les défauts de la Nature humaine, à l'exception de l'ignorance & du peché, & qu'il a été sujet aux souffrances.

Dans la dix-septiéme il traite des deux Volontez de Jesus-Christ.

Dans la dix huitiéme il parle de ce que Jesus-Christ a merité pour lui-même, & de ce qu'il a merité pour nous.

Digitized by Google

Dans la dix neuviéme il traite de la Redemption.

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Dans la vingtiéme il examine pourquoi Jesus-Christ s'est servi de la Passion & de la Mort pour nous racheter, & s'il ne pouvoit pas le faire par une autre voie.

Il demande dans la vingt & uniéme si le Verbe est demeuré uni à la Chair de Jesus-Christ, aussi-bien qu'à son Ame aprés sa mort, & il conclut pour l'affirmative.

Dans la vingt deuxiéme il examine si l'on peut dire que Jesus-Christ ait été Homme dans le tems que sa Chair étoit dans le Sepulchre.

Dans les Distinctions suivantes il traite de la Foi, de l'Esperance & de la Charité.

Dans la trente-troisiéme il parle des quatre Vertus Cardinales.

Dans la trente-quatriéme, des sept Dons du Saint-Esprit, & principalement de la crainte de Dieu.

Dans la trente cinquiéme il explique la difference qui est entre la Sagesse & la Science.

Dans la trente-sixiéme il traite de la liaison de toutes les Vertus, & du rapport qu'elles ont à la Charité.

Enfin il emploie les quatre dernieres Distinctions de ce Livre à expliquer sommairement le Decalogue.

Les Sacremens sont la principale matiere traitée dans le dernier Livre.

Il donne dans la premiere Distinction la définition des Sacremens, rapporte les causes de leur Institution, remarque la difference de ceux de la ancienne & de la nouvelle Loi, & traite en

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

particulier de la Circoncision qu'il croit si necessaire pour la remission du peché originel qu'il avance, que les enfans des Juifs morts sans l'avoir reçûë étoient damnez.

Dans la seconde, aprés avoir fait le dénombrement des sept Sacremens de la Loi nouvelle, il parle du Baptême de Saint Jean.

Il traite dans la troisiéme du Baptême de Jesus-Christ; & aprés avoir établi le sentiment de Saint Ambroise, que l'on peut absolument baptiser au nom de Jesus-Christ, il examine en quel tems le Baptême de Jesus-Christ a été institué; sous quelle forme les Apôtres ont baptisé; pourquoi on se sert d'eau, & non pas d'autre liqueur, & combien on doit faire d'immersions en baptisant.

Dans la quatriéme Distinction il traite des effets du Baptême; comment les uns reçoivent le Sacrement & la Grace du Sacrement, & comment les autres reçoivent le Sacrement sans la Grace, & la Grace sans le Sacrement. Il prouve que les enfans reçoivent l'un & l'autre, & insinuë qu'ils reçoivent même la Grace actuelle qui leur sert dans la suite pour faire de bonnes actions.

Dans la cinquiéme il fait voir par les principes de Saint Augustin que le Baptême conferé par un mauvais Ministre n'est pas moins saint, que celui qui est administré par un bon; parce que c'est Jesus-Christ qui a le pouvoir de baptiser, qu'il ne communique pas aux Ministres.

Dans la Distinction sixiéme il remarque que l'Evêque ou le Prêtre sont les Ministres de ce Sacrement, quoiqu'en cas de necessité il puisse être administré par des Laïques, & même par des femmes, & qu'il soit valable par qui que ce soit

Digitized by Google

qu'il soit conferé, même par des heretiques, pourvû qu'il se fasse au nom de la Trinité. Il soûtient qu'on ne peut pas baptiser un enfant dans le ventre de sa mere. Il traite ensuite diverses autres questions touchant la forme & les ceremonies du Baptême.

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Il traite dans la Distinction septiéme du Sacrement de Confirmation, & il remarque d'abord que la forme de ce Sacrement sont les paroles que le Prêtre prononce, quand il oint du saint Chrême le front des Baptisez. Il ajoûte que l'administration de ce Sacrement a toûjours été reservée aux Evêques, qu'il n'y a qu'eux qui puissent le conferer valablement, & qu'il ne peut point être reïteré.

Il commence dans la Distinction huitiéme à parler du Sacrement de l'Eucharistie, & aprés avoir fait remarquer quelques unes des figures anciennes de ce Sacrement, il traite de son Institution; de sa forme qu'il fait consister dans ces paroles: *Ceci est mon Corps, ceci st mon Sang*; du Sacrement, & des choses qu'il contient. Il dit qu'il faut distinguer trois choses dans l'Eucharistie: le Sacrement qui consiste dans les especes visibles du Pain & du Vin: le Sacrement & la chose qui est la propre Chair & le propre Sang contenus sous les especes; & la chose qui n'est point Sacrement, c'est-à-dire la Chair mystique de Jesus-Christ ou la Grace interieure.

Il distingue dans la neuviéme Distinction deux manieres de recevoir le Corps de Jesus-Christ; l'une Sacramentelle qui est commune aux bons & aux méchans, & l'autre Spirituelle, qui ne convient qu'aux Justes.

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Dans la dixiéme il prouve la presence réelle, & la conversion veritable du Pain & du Vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ, & il refute l'heresie de ceux qui croient que l'Eucharistie n'est qu'une figure.

Dans l'onziéme il examine d'abord de quelle nature est cette conversion, & il prouve qu'elle est substantielle; en sorte que le Corps & le Sang de Jesus-Christ sont sous les accidens qui couvroient auparavant la substance du Pain & du Vin, qui est anneantie ou retournée en la matiere premiere. Il refute ceux qui soutenoient que la substance du Pain restoit aprés la Consecration, & il rend ensuite raison pourquoi le Corps & le Sang de Jesus-Christ nous sont donnez sous deux differentes especes, & pourquoi on mêle l'eau avec le vin.

Dans la douziéme il tâche d'expliquer diverses Questions qui regardent les Especes Eucharistiques, & soûtient que les accidens y demeurent sans sujet, que ce sont eux qui sont rompus & divisez en plusieurs parties. Il parle ensuite de la qualité qui convient à ce Sacrement, de la cause de son Institution & de ses effets.

Dans la treiziéme Distinction il avouë que les méchans peuvent consacrer, mais il nie que les Excommuniez & les Heretiques declarez le puissent faire.

Dans la quatorziéme il commence à parler de la Penitence; il y distingue la Penitence considerée comme vertu de la Penitence considerée comme Sacrement, y donne diverses définitions de la Penitence, en fait voir la necessité, & montre qu'on la peut faire plusieurs fois.

Il prouve dans la quinziéme que l'on ne peut

Digitized by Google

pas faire veritablement penitence d'un peché, qu'on ne la fasse de tous.

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Dans la seiziéme il distingue les trois parties de la Penitence, la Componction du cœur, la Confession de la bouche, & la satisfaction des œuvres, & parle en particulier des satisfactions que l'on doit faire pour les pechez veniels.

Il traite de la Confession dans la dix-septiéme, & montre qu'il est necessaire de confesser ses pechez au Prêtre pour en obtenir la remission.

Dans la dix-huitiéme il traite de la puissance du Prêtre & de l'usage des Clefs, & aprés avoir rapporté differentes opinions, il conclut qu'il n'y a que Dieu qui lie & qui delie entierement le pecheur en effaçant la tache de son peché, & en lui remettant la peine éternelle; que les Prêtres lient & delient, en déclarant que les hommes sont liez ou deliez devant Dieu, & en imposant une penitence, ou en admettant à la Communion ceux qu'ils ont excommuniez.

Il parle dans la dix-neuviéme des qualitez que doivent avoir les Ministres qui sont emploiez pour lier & pour delier les pecheurs : il avouë neanmoins que les méchans ont le pouvoir des clefs aussi-bien que les bons.

La vingtiéme contient les sentimens des Peres touchant la penitence des Mourans.

Dans la vingt & uniéme il parle de la remission des pechez legers par les peines du Purgatoire, de la Confession generale des pechez veniels, & des peines établies contre les Prêtres qui revelent la Confession.

Dans la vingt-deuxiéme il agite cette question; sçavoir si les pechez qui ont été une fois remis re-

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

viennent par des pechez suivans ; & aprés avoir rapporté les raisons de part & d'autre, il laisse la question indecise.

Il traite dans la Distinction vingt-troisiéme du Sacrement de l'Onction des malades, qu'il croit avoir été institué par les Apôtres, & dont l'effet est la remission des pechez, & le soulagement du malade. Il prouve que ce Sacrement peut être reïteré.

Dans la vingt-quatriéme il traite des fonctions & de la dignité des sept Ordres, & des differentes dignitez qui sont parmi les Evêques.

Dans la vingt-cinquiéme il traite de la validité des Ordinations faites par les Heretiques ; & aprés avoir rapporté differens sentimens, il semble approuver l'opinion de ceux qui croient que ceux qui ont été ordonnez dans l'Eglise conservent le pouvoir d'ordonner ; quoiqu'ils se fassent heretiques ; mais qui ne croient pas que ceux qu'ils ordonnent aient le méme pouvoir. Il parle ensuite des Ordinations des Simoniaques, & de l'âge requis pour recevoir les Ordres.

Dans la vingt-sixiéme il fait voir l'antiquité du Sacrement de Mariage.

Dans la vingt-septiéme il recherche en quoi consiste le Mariage, & distingue la promesse de Mariage pour le futur, d'avec le Mariage contracté par un consentement present.

Dans les 28. 29. & 30. il traite encore des conditions que doit avoir le consentement necessaire pour faire le Mariage.

Dans la trente & uniéme il explique les avantages du Mariage, qui sont la fidelité, la lignée & le Sacrement, & traite des vices opposez.

Digitized by Google

Dans la trente-deuxiéme il parle de ce qui regarde la continence des personnes mariées en certains tems.

Pierre Lombard Evêque de Paris.

Dans la trente-troisiéme il rapporte diverses considerations des Peres sur la Polygamie des Patriarches.

Dans la trente quatriéme il traite des empêchemens qui rendent les personnes inhabiles à contracter mariage, & qui font leur mariage nul.

Dans la trente-cinquiéme il fait voir qu'un Mari & une Femme peuvent se separer pour cause d'adultere, & qu'ils peuvent ensuite se reconcilier. Il ajoûte que celui qui a commis un adultere avec une femme peut l'épouser aprés la mort de son Mari, pourvû qu'il n'ait point été cause de la mort du Mari, & qu'il n'ait pas promis à la femme de l'épouser de son vivant.

Il traite dans la trente-sixiéme Distinction de l'empêchement qui vient de la difference de condition & de l'âge que doivent avoir ceux qui contractent mariage.

Dans la trente-septiéme il parle de la Loi du Celibat des Evêques, des Prêtres, des Diacres & des Soudiacres, & de l'Ordonnance du Pape Calixte qui declare ces Mariages nuls.

Dans la trente-huitiéme il traite de l'empêchement du Vœu.

Dans la trente-neuviéme, de l'empêchement de la difference de Religion.

Dans les 40. 41. & 42. des degrez de parenté & d'affinité, tant charnelle que spirituelle.

Les autres Distinctions contiennent diverses Questions sur la Resurrection, sur l'état des Bienheureux & des malheureux aprés leur mort, sur

Digitized by Google

Pierre Lombard Evêque de Paris.

les Prieres pour les Morts, sur l'Invocation & l'Intercession des Saints, sur les circonstances du Jugement dernier, sur l'inégalité de la Beatitude, & sur l'état & les peines des damnez, par où finit la cinquantiéme Distinction du quatriéme Livre du Maître des Sentences.

Cet Ouvrage a été donné par Jean Aleaume, & imprimé à Paris en 1565. à Lion en 1581. revû par Antoine de Mouchy, & dans la même Ville en 1618. & en d'autres endroits.

Cet Auteur s'est principalement attaché, comme nous avons dit, à recueillir les sentimens des Peres sur toutes les Questions qu'il agite : il y ajoûte peu de chose du sien, si ce n'est quelquefois pour concilier des passages qui paroissent opposez; & quand il ne peut les accorder, il laisse ordinairement la Question indécise. Il évite de traiter des Questions sur lesquelles les Peres n'ont rien écrit, & ne se sert presque point des termes & des raisonnemens philosophiques, encore moins de l'autorité d'Aristote, que les autres Scholastiques ont souvent emploiée.

Robert Pullus Cardinal.

L'Ouvrage des Sentences de ROBERT PULLUS n'est pas un Recueil de Passages des Peres comme celui de Pierre Lombard, mais un Traité Theologique, dans lequel il décide de lui-même des Questions qui se presentent, ou par des raisonnemens, ou par des témoignages de l'Ecriture Sainte. Cet Auteur surnommé Pullus, Pullen ou Pully, étoit Anglois. Il passa en France, & fleurit dans les Ecoles de Paris. Il repassa ensuite en Angleterre vers l'an 1130. & y rétablit l'an 1133. l'Academie d'Oxford. Il fut pourvû de l'Archidiaconé de Rochester; & quoiqu'il eût ce Benefice, il ne

Digitized by Google

laissa pas de revenir à Paris, & d'y professer la Theologie. Son Evêque le rappella, & ne voulant point déferer à la priere de Saint Bernard, qui lui demanda qu'il le laissât à Paris, il fit saisir les revenus de son Archidiaconé, pour l'obliger de retourner en Angleterre. Pullus en appella au Saint Siege, & aiant beaucoup de credit à la Cour de Rome, non seulement il fut soûtenu contre son Evêque, mais même appellé à Rome par Innocent II. & fait Cardinal & Chancelier de l'Eglise de Rome par Luce II. l'an 1144. dignité dont il joüit jusqu'à la troisiéme ou cinquiéme année du Pontificat d'Eugene III. sous lequel il mourut vers l'an 1150.

Robert Pullus Cardinal.

Le Livre des Sentences de Pullus est divisé en huit Parties.

Il traite dans la premiere de l'Existence de Dieu, des trois Personnes de la Trinité, & des Attributs.

Dans la seconde de la Création du Monde, des Anges, de la nature de l'Homme, de l'origine de l'Ame, de la chûte d'Adam, de la corruption de la Nature humaine & du peché originel.

Dans la troisiéme, de la Loi, de la Circoncision, de la Loi de Grace, & de l'Incarnation de Jesus-Christ.

Il continuë à parler de ce Mystere dans la quatriéme Partie, où il traite aussi de la Foi, de l'Esperance & de la Charité, du Purgatoire, & de l'état des Ames aprés leur mort.

Dans la cinquiéme il traite de la Resurrection de Jesus-Christ, du don de la Foi, du Sacrement de Baptême, de la Confirmation, de la remission des pechez, de la Charité & du peché.

Digitized by Google

Robert Pullus Cardinal.

Dans la sixiéme Partie il traite des effets du peché, de la cupidité, de l'ignorance & des autres peines du peché, des tentations du Demon, du secours des bons Anges & de leurs fonctions, de la Penitence, du pouvoir des Prêtres de lier & de délier, & de l'usage qu'ils en doivent faire.

Il continuë cette matiere dans la septiéme Partie, où il parle aussi des œuvres de penitence, des Disciplines, de la Priere, de l'Aumône, des Jeûnes, des Dixmes, des Puissances Seculieres & Ecclesiastiques, de la distinction des Ordres Sacrez, des qualitez des Ministres, & du Mariage.

Il traite dans la huitiéme de l'Eucharistie, du Jugement dernier, & de l'état des Bienheureux & des Damnez.

Cet Auteur est un peu obscur, mais il raisonne assez juste. Son stile n'est point tout-à-fait barbare, ni embarassé de termes & de distinctions scholastiques. Il n'agite point de questions subtiles & metaphysiques; mais celles qu'il traite sont des questions de doctrine, de discipline ou de morale; & il ne les resoud pas par des principes de Logique ou de Philosophie, mais sur des Passages de l'Ecriture Sainte, & suivant la doctrine de l'Eglise & des Peres qui lui sert de fondement & de principe. Il avance quelquefois des sentimens particuliers, qui lui sont neanmoins communs avec plusieurs de ces anciens Scholastiques, & il est un de ceux qui a le moins soûtenu d'opinions erronées ou dangereuses. Il dit dans sa premiere Partie que le Pere & le Fils sont deux principes du Saint-Esprit; mais on peut donner un bon sens à cette expression, & il n'a jamais prétendu que le Pere & le Fils fussent deux principes distinguez en substance, mais deux Personnes qui en

Digitized by Google

produisoient une troisiéme par une action, laquelle, quoique réellement la même, peut être virtuellement distincte. Il enseigne sur le Sacrement de la Penitence, qu'il ne remet pas la coulpe du peché, mais seulement la peine, & que l'absolution du Prêtre est une declaration que le Penitent est absous de la coulpe de son peché, & que la peine lui est remise par la satisfaction qu'il a faite à Dieu: sentiment qui lui est commun avec plusieurs anciens Scholastiques. On trouve encore dans son Livre d'autres opinions qui ne sont pas suivies, & entr'autres, que l'union du Verbe ne s'est pas faite à un corps animé, mais à la masse de chair, dont le corps a été composé, & ensuite à l'Ame; que les peines des damnez peuvent être diminuées; que les Demons ne sont pas encore dans les flâmes éternelles; qu'ils ont peché dés l'instant de leur creation; que si le premier homme n'eût pas peché, les hommes qui sont damnez ne seroient pas venus au monde; que les Saints ne descendent pas réellement sur la terre dans les apparitions; que Saint Benoist a eu en cette vie une connoissance claire de Dieu, telle que les Bienheureux l'ont en l'autre.

Robert Pullus Cardinal.

Il est un de ceux qui ont soûtenu le plus affirmativement que les Ames étoient créées immediatement de Dieu dans le tems qu'elles sont unies au corps, & que les Anges sont de purs esprits. Il tient que l'intention interieure du Ministre n'est pas necessaire pour la validité du Sacrement; que sans l'amour de Dieu le peché ne peut être remis; que les enfans morts sans avoir reçû le Baptême sont damnez, & que c'est la raison pour laquelle on ne les enterre pas en Terre sainte. On peut

Digitized by Google

Robert Pullus Cardinal.

remarquer touchant la discipline, que la Confession aux Laïques pour les pechez veniels, & même pour les mortels en cas de necessité, quand il ne se trouvoit point de Prêtre, étoit alors en usage; que l'on refusoit non seulement la Communion, mais aussi l'absolution à ceux qui étoient condamnez à mort; que les Prêtres donnoient la discipline à leurs penitens; qu'on défendoit l'entrée de l'Eglise aux peres pendant qu'on baptisoit leurs enfans; qu'il étoit permis de recevoir, mais non pas d'exiger de l'argent pour l'administration des Sacremens, & même pour la celebration de la Messe; qu'on rompoit le Jeûne sur le midi, ou à l'heure de None, mais qu'il n'y avoit point de collation; que l'abstinence des Vendredis étoit observée, quoiqu'elle ne fût pas considerée comme bien ancienne; que celle des Samedis n'étoit pas si regulierement pratiquée; que dans plusieurs Eglises on faisoit un repas le soir du Jeudi Saint, & que l'on commençoit à improuver cette pratique; que le Baptême même des enfans étoit reservé pour les Jours solemnels; que la Communion du Calice pour les Laïques étoit encore en usage, mais qu'elle devenoit rare; que l'opinion de l'Assomption corporelle de la Vierge étoit établie par l'usage de l'Eglise.

Cet Ouvrage de Robert Pullus nous a été donné par le Pere Mathoud de la Congregation de S. Maur enrichi de Notes sçavantes & curieuses, & imprimé à Paris l'an 1655. Il est fait mention dans les Ecrivains qui ont parlé de cet Auteur, de quelques autres Ouvrages; entre autres d'un Commentaire sur les Pseaumes, d'un autre Commentaire sur l'Apocalypse, d'un Traité du Mépris du

Digitized by Google

du Monde, de quatre Livres touchant les paroles des Docteurs, d'un Livre de ses Leçons, & de plusieurs Sermons. Nous n'avons aucun de ces Ouvrages imprimez, & on n'a point de connoissance qu'il y en ait de manuscrits, si ce n'est des Sermons qui étoient dans la Bibliotheque de Mr Petau.

Pierre de Poitiers Chancelier de l'Eglise Paris.

PIERRE DE POITIERS a suivi une methode plus scholastique que les Auteurs, dont nous venons de parler. Il leur succeda dans la Chaire de Theologie des Ecoles de Paris, & fut honoré de la dignité de Chancelier de l'Eglise de cette Ville, dont il joüit pendant trente huit ans. Il a composé son Ouvrage des Sentences vers l'an 1170. & l'a dedié à Guillaume Archevêque de Sens, & est mort vers l'an 1200. Il suit le Maître des Sentences quant à la doctrine; mais il est bien different, quant à la maniere de traiter les choses; car il explique & resoud toutes les questions par les principes de la Philosophie, & les traite en Dialecticien par argumens en forme, & d'une maniere tout-à-fait sèche. Cet Ouvrage a été donné par le Pere Mathoud à la fin de Robert Pullus. Pierre de Poitiers avoit encore composé des Commentaires allegoriques sur l'Exode, le Levitique & les Nombres, un Commentaire sur les Pseaumes, & quelques autres Ouvrages, dont quelques-uns se trouvent dans les Bibliotheques.

Robert de Melun Evêque de Herford.

Vers le même tems vivoit ROBERT DE MELUN qui fut fait sur la fin de sa vie vers l'an 1163. Evêque de Herford, dont on a une Somme de Theologie manuscrite dans la Bibliotheque de Saint Victor de Paris, citée souvent par le Pere

Mathoud dans ses Notes sur Robert Pullus. Et par Mr du Boullai dans l'Histoire de l'Université, p. 585. & suivantes, où il donne ce Traité pour exemple de la premiere Scholastique, & rapporte une partie du Traité de la Trinité, du Traité de l'Incarnation.

Gautier Chanoine Regulier Saint Victor.

GAUTIER Chanoine Regulier de Saint Victor, entreprit sur la fin de ce Siecle de combattre la Methode nouvelle de ces Theologiens, & composa un Traité qu'il intitula *Contre les quatre Labyrinthes de la France, Pierre Abaëlard, Gillebert de la Porrée, Pierre Lombard, & Pierre de Poitiers*, qu'il accuse d'avoir avancé plusieurs heresies & plusieurs erreurs, en traitant des Mysteres inéfables de la Trinité & de l'Incarnation suivant la Methode Scholastique qui est incertaine, & suivant les principes d'Aristote dont ils étoient remplis. Ce reproche peut être fait avec fondement à trois de ces Auteurs; mais il ne sçauroit tomber sur Pierre Lombard, dont l'Ouvrage n'est qu'un Tissu de Passages des Peres, dans lequel Aristote n'est point cité. Il faut neanmoins avoüer qu'il y a dans le Maître des Sentences, comme dans les autres, quantité d'opinions qui n'ont pas été suivies par les Theologiens qui sont venus depuis, & dont la Faculté de Theologie de Paris a fait dresser un Catalogue dans le douziéme Siecle, sous ce Titre; *Articles dans lesquels on ne suit pas communement le Maître des Sentences.*

Le principal sur lequel Gautier attaque le Maître des Sentences, & les autres Theologiens, & sur ce qu'ils disent que Jesus-Christ n'est pas *aliquid* en tant qu'Homme. Il les traite d'here-

Digitized by Google

tiques là-dessus, il les appelle Annitrichilistes. C'est cette opinion qu'il refute dans le premier Livre; il refute dans le second un traité intitulé, Sentence de la divinité attribué à Abaëlard; il y attaque Abaëlard & Pierre Lombard sur la signification qu'ils donnent au mot de *Personne*. Dans le troisiéme il refute plusieurs sentimens, ou plûtôt maniere de parler des Scholastiques touchant Jesus-Christ, & même touchant l'Eucharistie, & blâme leur methode. Dans le quatriéme il attaque en particuliere Pierre de Poitiers déclame contre la Philosophie, & contre l'usage que l'on fait dans la Theologie, & n'epargne pas Saint Jean Damascene qu'il accuse d'erreur, & d'heresie. Il oppose dans ces Livres aux sentimens & aux expressions des Scholastiques, les sentimens & les passages des Rites qu'il cite, & fait par une opposition de Foi. On peut voir un long extrait de ce Traité dans le second Tome de l'Histoire de l'Université de du Boulai.

Gautier Chanoine Regulier de Saint Victor.

Digitized by Google

CHAPITRE XVI.

DES COMMENTAIRES SUR l'Ecriture sainte, composez dans le douziéme Siecle, & de trois celebres Commentateurs, Rupert Abbé de Duyts, Hugues, & Richard de Saint Victor.

Methode nouvelle de commenter l'Ecriture Sainte.

ON introduisit aussi en ce Siecle là une nouvelle maniere de commenter l'Ecriture sainte. Les anciens Peres dans leurs Commentaires sur les Livres sacrez expliquoient le Texte ou litteralement ou allegoriquement, par rapport à l'instruction des Fideles, & les Auteurs du huitiéme & du neuviéme Siecle qui avoient écrit sur la Bible, n'avoient fait que compiler ou recueillir diverses Commentaires des Peres, dont ils avoient fait des Chaînes ou des Commentaires. Quelques-uns avoient aussi introduit alors l'usage des Gloses pour l'explication de la Lettre; mais dans le Siecle dont nous parlons on commença à expliquer l'Ecriture Sainte d'une maniere à peu prés semblable à celle dont on traitoit la Theologie, c'est-à-dire, par les principes de la Dialectique, en agitant diverses Questions subtiles touchant les dogmes, & en rapportant quantité de lieux communs.

Rupert Abbé de Duyts.

C'est la methode qu'a suivi RUPERT Abbé de Duyts prés de Cologne dans ses Commentaires sur l'Ecriture Sainte: il s'y propose de traiter de

Digitized by Google

la Trinité & de ses Ouvrages, & les divise en trois Parties, dont la premiere s'étend depuis le commencement du monde jusqu'à la chûte du premier homme. La seconde depuis cette chûte jusqu'à la Passion de Jesus-Christ; & la troisiéme jusqu'au jour du Jugement dernier : le premier tems appartient au Pere, le second au Fils, & le troisiéme au Saint-Esprit. La premiere Partie contient trois Livres de Commentaires sur les trois premiers Chapitres de la Genese; la seconde, six autres Livres sur le reste de la Genese, quatre sur l'Exode, deux sur le Levitique, autant sur les Nombres & sur le Deuteronome; un sur Josué; un sur le Livre des Juges; un sur quelques endroits des Livres des Rois & des Pseaumes; un sur Isaïe, un sur Jeremie, un sur Ezechiel, deux Livres sur Daniel, Zacharie, & Malachie; un Livre sur l'Histoire des Machabées, & un autre Livre sur quelques endroits des quatre Evangiles. La troisiéme Partie qui regarde les Oeuvres du Saint-Esprit, divisée en neuf Livres, n'est point un Commentaire suivi sur quelque Livre particulier, mais sur divers endroits de l'Ecriture qu'il choisit par rapport aux matieres dont il veut traiter.

Rupert Abbé de Deyts.

Les Commentaires de cet Auteur sur les douze petits Prophetes & sur le Cantique des Cantiques, sont plus suivis, ont plus la forme de Commentaires, & s'éloignent moins de la maniere d'écrire des Anciens; mais ils sont extrêmement mystiques, & pleins de reflexions trop subtiles & de remarques qui n'ont pas toute la justesse possible.

Les treize Livres de la Victoire du Verbe de Dieu contiennent quantité de questions & de

Rupert Abbé de Duyts.

lieux communs ſur divers endroits de l'Ecriture.

Les Commentaires de la Gloire & de l'Honneur du Fils de Dieu ſur Saint Matthieu & le Commentaire ſur l'Evangile de Saint Jean & ſur l'Apocalypſe ſont aſſez ſemblables aux Commentaires ſur les petits Prophetes.

Le Traité de la Glorification de la Trinité & de la Proceſſion du Saint-Eſprit diviſé en neuf Livres, contient l'Explication de pluſieurs paſſages de l'Ecriture, qui ont quelque rapport aux Queſtions qu'il traite ſur les trois Perſonnes Divines, & particulierement ſur celle du Saint-Eſprit.

Pour le Traité des Offices Divins, c'eſt un Ouvrage d'une autre nature, dans lequel il traite de l'Office Divin & de ſes Ceremonies, & en rend des raiſons myſtiques. Il ſemble y avancer un ſentiment particulier touchant l'Euchariſtie, ſçavoir que le Pain eſt fait le Corps de Jeſus-Chriſt par l'union hypoſtatique avec ſon Ame; neanmoins quelques Auteurs l'ont défendu, & ont prétendu qu'on pouvoit l'expliquer en un bon ſens. C'eſt une queſtion où nous ne voulons point entrer.

La plûpart des Ouvrages de Rupert ſont dediez à Cunon Abbé de Siegberg, & enſuite Evêque de Ratiſbonne, auquel il avoit été recommandé par Berenger Abbé de Saint Laurent de Liege, Monaſtere dans lequel Rupert avoit fait Profeſſion. Il a fleuri ſous le Pontificat de Paſchal II. & ſous l'Empire de Henri V. du tems de Loüis le Gros Roi de France, & eſt mort le 3. de Mars de l'an 1135.

Ses Oeuvres ont été imprimées à Cologne l'an

Digitized by Google

1578. en trois volumes, & à Paris l'an 1638. en deux volumes. Il en fait lui-même le Catalogue dans la Préface de son Traité des Offices Divins. Il y parle de tous ceux que nous avons; & nous avons tous ceux dont il y fait mention, à l'exception de son Ouvrage du glorieux Roi David, dont il n'avoit encore alors composé qu'onze Livres.

Rupert Abbé de Duyts.

Il y a de deux sortes de Commentaires sur l'Ecriture sous le nom de HUGUES DE SAINT VICTOR: les uns sont des Notes litterales & historiques sur le Texte de l'Ecriture Sainte, qui sont précedées d'une Préface critique sur les Ecrivains & les Livres sacrez: les autres sont des Commentaires allegoriques mêlez de quantité de Questions & de lieux communs. Ceux-ci ont pour titre, *Livre d'Extraits*, & sont divisez en vingt-quatre Livres; les dix premiers qui sont dans le second Tome des Oeuvres de Hugues de Saint Victor, contiennent des Notes generales sur les Sciences & les Arts: les neuf suivans qui sont dans le premier Tome, contiennent des allegories & des questions sur les Histoires des Livres sacrez depuis la Création du monde jusqu'aux Machabées, c'est-à-dire, sur tous les Livres historiques de la Bible. Le dixiéme est un Recueil d'Homelies morales sur l'Ecclesiaste. Les quatre derniers contiennent diverses questions sur les quatre Evangiles. On y a joint pour rendre cet Ouvrage complet, des Explications de même nature; mais encore plus amples sur toutes les Epîtres de Saint Paul. Ces vingt-quatre Livres de Commentaires sont attribuez par Tritheme & par plusieurs autres Auteurs à Richard de Saint

Hu de S Vic

Digitized by Google

Hugues de Saint Victor.

Victor, & la premiere Partie se trouve sous son nom dans un manuscrit à peu prés de son tems qui est dans la Bibliotheque de M. Colbert : il y en a même une partie d'imprimée parmi les Oeuvres de cet Auteur. Cependant on prétend que cet Ouvrage ne peut être ni de Huges ni de Richard ; parce que dans le dénombrement que l'Auteur fait des Rois de France dans le dixiéme Chapitre du dixiéme Livre, il finit à Philippe fils de Loüis le Jeune, avant le Regne duquel ces deux Auteurs étoient morts. Cette raison prouve bien à la verité que cet Ouvrage n'est pas de Hugues de S. Victor mort en 1142. mais elle n'est pas si convaincante pour montrer qu'il n'est point de Richard, parce que celui-ci n'étant mort qu'en 1173. & Philippe étant né en 1165. il l'a pû joindre au Roi Loüis le Jeune son pere. Quoiqu'il en soit, cet endroit même fait voir que l'Auteur de cet Ouvrage ne peut pas avoir écrit plus tard que sous le Regne de Philippe Auguste, puisque c'est le dernier des Rois de France dont il parle, & par consequent qu'il est du douziéme Siecle. A l'égard des Notes litterales ; on ne peut douter qu'elles ne soient de Huges de S. Victor. Voici celles qui nous restent ; une Préface sur les Livres & les Ecrivains sacrez ; des Notes sur le Pentateuque, sur le Livre des Juges, sur les Livres des Rois, sur quelques Pseaumes. Ces Notes sont courtes & ne s'écartent point du sens litteral & historique. Celles qu'il a faites sur les Lamentations de Jeremie, sur les Prophetes Joël & Abdias sont plus amples, & il y mêle de l'allegorie. On a joint à ces Explications des Livres de l'Ecriture, celles qu'il a faites sur les Livres de la

Digitized by Google

Hierarchie attribuez à Saint Denis. On y pouvoit ajoûter aussi son Explication du Decalogue & celles de la Regle de Saint Augustin, qui sont du même stile.

Hugues de Saint Victor.

Les quatre Livres du Cloître de l'Ame, les quatre autres Livres de l'Ame, le petit Livre de la Medecine de l'Ame, les deux Livres des Oiseaux, & ceux des Nôces charnelles & spirituelles sont de Hugues de Foliet Moine de Corbie. On taxa je crois aussi du même Auteur le Discours de la Chair & de l'Esprit, qui n'est point du stile de Hugues de Saint Victor; peut-être même qu'il est Auteur des quatre Livres de l'Arche mystique & de l'Arche de Noë, qui sont du Moine Benedictin de Saxe; en sorte qu'il n'y a dans le second Tome des Oeuvres de Hugues de Saint Victor que tres-peu de ses Ouvrages, sçavoir le Soliloque de l'Ame, la Loüange de la Charité, le Discours sur la maniere de prier, le Discours sur l'amour de l'Epoux & de l'Epouse, les quatre Livres sur la vanité du monde; & les cent Sermons.

Le dernier Tome contient les Ouvrages dogmatiques: le premier est intitulé, *les Eruditions didascaliques ou instructives*, divisées en sept Livres, où l'on trouve des Regles pour étudier, & des Notions generales des Sciences. Il traite dans le quatriéme des Livres de l'Ecriture Sainte, des Ecrits des Peres, des Conciles & des Canons: dans le cinquiéme, des sens de l'Ecriture Sainte; dans le sixiéme, de la maniere de la lire; & dans le dernier qui est le plus ample, de la maniere de parvenir à la connoissance de Dieu, & de la Trinité par les Creatures.

Digitized by Google

Hugues de Saint Victor.

Le ſecond eſt ſur la Volonté & la Puiſſance de Dieu : il y examine cette Queſtion, ſçavoir ſi ſa Puiſſance eſt plus étenduë que ſa Volonté.

Les Opuſcules ſuivans ſont compoſez ſur diverſes Queſtions qui regardent le Myſtere de l'Incarnation, ſçavoir ſur les Volontez de Jeſus-Chriſt, ſur ſa Sageſſe & ſa Science, ſur l'Union du Verbe à l'Humanité ; contre le ſentiment du Maître des Sentences que Jeſus-Chriſt n'eſt pas une choſe, & ſur diverſes autres Queſtions Scholaſtiques ; trois Conferences ſur l'Incarnation, & un Traité de la Virginité perpetuelle de la Vierge Marie.

Ces Traitez ſont ſuivis des cinq Livres intitulez, *Mêlange de l'Erudition Theologique*, qui contiennent pluſieurs lieux communs ſur des paſſages de l'Ecriture Sainte, & ſur divers points de Theologie & de Morale.

Les trois Livres des Offices Divins & celui du Canon de l'Offrande Myſtique ſont de Robert Paululus Prêtre de l'Egliſe d'Amiens, dont nous avons parlé ailleurs.

Le petit Traité en forme de Dialogue entre le Maître & l'Ecolier touchant la Loi de nature & la Loi écrite, contient en Abregé la reſolution de quantité de Queſtions Theologiques.

La Somme des Sentences diviſée en ſept Traitez, eſt un Abregé de Theologie.

Mais ſon principal Ouvrage de Theologie eſt ſon grand Traité des Sacremens, diviſé en deux Livres, dont le premier contient douze Parties, & le ſecond dix-huit ; c'eſt un des plus amples Traitez de Theologie qui aient été compoſez dans le douziéme Siecle : il y explique les queſtions d'une maniere fort claire & dégagée des termes & de la

Digitized by Google

Methode Dialectique, sans s'embarasser dans des questions obscures & difficiles : il decide celles qu'il agite par des Passages de l'Ecriture, & suivant les principes des Peres, & particulierement de Saint Augustin, dont il suit la doctrine, & imite le stile ; ce qui l'a fait appeller par quelques-uns là Langue de ce Pere. Il étoit originaire de Flandre, né dans le Territoire d'Ypres, & non pas de Saxe, comme on l'a crû communément. Il passa sa vie en France dans le Monastere de Saint Victor dont il fut Chanoine Regulier & Prieur. Il mourut l'an 1142. le 11. de Février âgé de quarante-quatre ans.

Richard de Saint Victor.

Les Oeuvres de cet Auteur ont été imprimées à Paris en 1526. à Venise en 1588. à Mayence en 1617. & à Roüen en 1648.

Il eut pour Disciple RICHARD Ecossois de Nation, Chanoine Regulier du même Monastere, qui parvint aussi à la Charge de Prieur l'an 1164. & se rendit celebre par le grand nombre de ses Ecrits. Nous venons de remarquer qu'on lui peut attribuer le Recueil de Questions sur la Bible, dont une partie est imprimée parmi ses Oeuvres, & le reste parmi celles de Hugues de Saint Victor ; Voici les autres Ouvrages sur l'Ecriture qui sont constamment de lui.

Trois Traitez de Critique & d'Histoire ; le premier, pour expliquer la forme & les parties du Tabernacle ; le second, pour faire la Description du Temple de Salomon, & de tout ce qu'il contenoit ; & le troisiéme, pour accorder la Chronologie des Livres des Rois & des Paralipomenes, touchant les Rois de Juda & d'Israël. Il faut joindre à ces Traitez l'Explication plus ample

Digitized by Google

Richard de Saint Victor.

qu'il a donné du Temple décrit dans Ezechiel. Ces quatre Traitez sont de pure critique, & il n'y mêle point d'allegories, ni de significations mystiques ou morales.

Il n'en est pas de même de ses autres Commentaires qui ne sont pas litteraux, mais allegoriques, moraux ou dogmatiques : ils consistent dans des Explications de plusieurs Pseaumes ; un Commentaire sur le Cantique des Cantiques ; des questions sur quelques endroits difficiles des Epîtres de Saint Paul, & un long Commentaire sur l'Apocalypse.

Les autres Ouvrages de Richard de S. Victor sont de deux sortes ; les uns sont écrits sur les dogmes, & les seconds sont des Traitez de pieté & de spiritualité.

Il faut mettre au rang des premiers son Traité de la Trinité, divisé en six Livres ; un Ecrit adressé à Saint Bernard sur les attributs qu'on approprie à chacune des trois Personnes Divines ; son Traité de l'Incarnation ; deux Traitez de l'Emanuel, ou sur ces paroles d'Isaïe, *Une Vierge concevra & enfantera un Fils, dont le nom sera Emanuel*, dans lesquels il prouve contre un Juif, que ces paroles ne peuvent convenir qu'à la Vierge & à Jesus-Christ ; un Traité sur la puissance de lier ou de delier, dans lequel il suit le sentiment commun des Scholastiques de son tems touchant l'effet des clefs & le pouvoir des Ministres ; un Discours sur le peché contre le Saint-Esprit ; des Explications adressées à Saint Bernard sur quelques difficultez de l'Ecriture ; un Discours pour expliquer en quel sens le Saint-Esprit est l'amour du Pere & du Fils ; un Traité de la diffe-

Digitized by Google

rence du peché mortel & du peché veniel.

Richard de Saint Victor.

Les Traitez de Spiritualité sont un Ouvrage des Moyens de détruire le mal, & d'avancer le bien; un Discours sur l'Etat de l'Homme interieur; trois Livres de l'Erudition de l'Homme interieur, ou de l'Exercice spirituel à l'occasion des Songes de Nabuchodonosor & de Daniel; un Traité de la Préparation de l'Ame à la Contemplation; cinq Livres de la Grace de la Contemplation sur l'Arche qui étoit dans le Tabernacle, avec une Addition contenant quelques Allegories sur le Tabernacle; un Discours sur la Méditation des fleaux qui arriveront au Jour du Jugement; un autre Discours sur le Jour du Jugement dernier; un Traité des degrez de la Charité; & un autre Traité de quatre degrez de la violente Charité; un Discours sur les deux Pâques, & un Sermon sur la Fête de Pâques, un Discours sur le Baptême de Jesus-Christ; un Sermon sur l'effusion du Saint-Esprit; un Ecrit sur la comparaison que l'on fait de Jesus-Christ à la fleur, & de Marie à la branche; un autre sur la qualité d'Etendart des Peuples, donnée à Jesus-Christ; deux Discours, l'un sur la difference du Sacrifice d'Abraham & de celui de David, & l'autre sur la difference de ce même Sacrifice, & de celui de Marie.

Cet Auteur est mort le 10. de Mars de l'an 1173. Ses Oeuvres ont été imprimées à Paris en 1518. & en 1540. à Venise en 1592. à Cologne en 1621. & à Roüen en 1650. Il est fort subtil dans ses Traitez Theologiques: Il parle & il raisonne avec justesse & avec methode & en bon Dialecticien. Ses Traitez de Critique sont assez exacts

Digitized by Google

Richard de Saint Victor. pour son tems : il n'est pas fort élevé dans ses expressions, & c'est ce qui fait que ses Livres de Spiritualité, quoique pleins de bons sentimens, n'ont pas toute la grandeur, ni toute la force qu'on pourroit souhaitter.

CHAPITRE XVII.

DE LA COLLECTION DES CANONS de Gratien.

ien. QUOIQUE l'on eût fait avant le douziéme Siecle plusieurs Collections de Canons, de Decretales & de Passages des Peres sur le Droit Ecclesiastique, aucune n'avoit été suivie, ni enseignée publiquement : elles étoient considerées comme l'ouvrage des particuliers, & les décisions qu'elles contenoient n'avoient d'autorité, qu'autant que les monumens, dont elles étoient tirées, pouvoient en avoir ; chacun s'en servoit pour son utilité particuliere, & personne n'en faisoit le sujet des Leçons publiques. La Collection que GRATIEN Moine de Saint Felix de Boulogne, né à Chiusi en Toscane, acheva l'an 1151. eut un succés plus avantageux; car aussi-tôt qu'elle parut, elle fut reçûë si favorablement, que les Canonistes l'enseignerent publiquement, & qu'en peu de tems on fit quantité de Commentaires sur cet Ouvrage.

Elle est intitulée dans les anciens Manuscrits & dans les premieres Editions, *La concorde des*

Digitized by Google

Canons discordans, & depuis, *Le Livre des Decrets*, ou simplement, *Le Decret*. Elle est divisée en trois Parties : La premiere contient ce qui regarde le Droit en general & les Ministres de l'Eglise, sous le Titre de *Distinction* ; la seconde, divers cas particuliers, à l'occasion desquels on agite plusieurs Questions, qui portent pour Titre, *Les Causes* ; & la troisiéme intitulée, *De la consecration*, contient ce qui regarde l'Office Divin & les Sacremens. *Gratien.*

Il est traité dans les vingt premieres Distinctions de la premiere Partie, de la division du Droit, des differentes sortes de Loix tant Civiles, qu'Ecclesiastiques ; de l'Autorité des Canons des Conciles, & des Decretales des Papes, des Ordres Sacrez, des qualitez de ceux qu'on doit ordonner, de la forme & des ceremonies de l'Ordination, de la conduite & des devoirs des Clercs, de la puissance du Pape & des Evêques, de l'usage du *Pallium*, & de tout ce qui a rapport aux Ministres de l'Eglise : elle est divisée en cent & une Distinctions.

Dans la seconde qui contient trente-six Causes, dont chacune renferme plusieurs Questions, & chaque Question est divisée en plusieurs Chapitres, il est traité de la Simonie, des Appellations, des Possesseurs dépoüillez de leurs Benefices, de la qualité des Témoins des Accusateurs, des Elections, du Gouvernement des Eglises, des Censures, des Testamens, des Sepultures, de l'Usure ; de ce qu'il faut observer à l'égard des Furieux, des Jugemens rendus contre les formes ; des Moines & des Abbez, de leurs Droits, de ceux qui frappent les Clercs, des Commendes, des Ser-

Digitized by Google

Gratien. mens, de la Guerre, des Heresies, des Infractions des Canons, des Sorciers, du Mariage, des empêchemens & des degrez de consanguinité, & du Rapt. Il a inseré dans la Cause trente troisiéme une Dissertation sur la Penitence en sept Distinctions, où il suit l'erreur de quelques Auteurs des Penitentiels, qui n'ont pas crû la Confession de Droit Divin, ni absolument necessaire pour la remission des pechez.

La troisiéme Partie contient cinq Distinctions; la premiere touchant la Consecration des Eglises, la Celebration de la Messe, & l'Office Divin; la seconde sur l'Eucharistie; la troisiéme sur les Fêtes solemnelles de l'année & les Images; la quatriéme sur le Sacrement du Baptême & ses ceremonies; la cinquiéme de la Confirmation, des Jeûnes, du Travail des mains, & de quelques autres points de Discipline. Il y a de tems en tems quelques Articles ajoûtez sous le nom de *Palea*, que l'on croit être le nom de celui qui a fait ces Additions que l'on appelloit *Protopaleas* ou *Paleas*.

La premiere Edition de cet Ouvrage de Gratien fut imprimée à Mayence l'an 1472. la seconde fut faite à Venise sept ans aprés; la troisiéme est celle de Paris de l'an 1608. qui est la premiere qui porte le nom de Gratien. Le Texte de Gratien se trouve dans ces Editions de la maniere qu'il l'a dressé, c'est-à-dire plein de citations ou fausses, ou infidelles; car non seulement il a cité dans sa Collection les fausses Decretales des Papes & des Ouvrages supposez, mais il s'est souvent trompé en citant un Auteur ou un Concile pour un autre, ou en rapportant des passages autrement

ment qu'ils ne sont dans leur original, c'est ce qui fit juger qu'il étoit necessaire de corriger les fautes de cet Auteur : Antoine de Mouchy & Antoine Contius furent les premiers qui l'entreprirent en France dans le Siecle passé, & il fut imprimé avec leurs Notes à Anvers en 1570. & 1573. Dans le même tems les Papes aiant consideré combien cet Ouvrage étoit important, y firent travailler plusieurs personnes, dans le dessein de donner une nouvelle Edition du Decret de Gratien corrigé & purgé au moins des principales fautes ; ils commencerent à y travailler sous le Pontificat de Pie IV. continuerent sous celui de son Successeur Pie V. & ne l'acheverent que sous celui de Gregoire XIII. Ils s'appliquerent particulierement. 1°. A corriger les fautes qui s'étoient glissées dans le Texte de Gratien par la negligence des Imprimeurs ou des Copistes en le revoiant exactement sur d'anciens Manuscrits. 2°. En substituant le nom du veritable Auteur des Passages citez par Gratien à la place de celui qu'il avoit mis quand il étoit évident qu'il s'étoit trompé. 3°. En remarquant les differences du Texte veritable d'avec celui qui est cité par Gratien, & en le corrigeant même dans le Texte de Gratien aux endroits, où il ne fait que copier leurs paroles. Quand cet Ouvrage fut achevé il parut à Rome en 1580. avec l'approbation de Gregoire XIII. qui fit défenses de souffrir qu'on l'imprimât d'une autre maniere ; il fut aussi tôt imprimé suivant l'Exemplaire de l'Edition de Rome en quantité d'endroits, à Venise en 1584. à Paris en 1585. à Francfort en 1586. & 1590. à Lion en 1591. & on en a fait depuis une infinité d'Editions. Pen-

Gratien.

Gratien. dant qu'on travailloit à l'Edition de Rome, le celebre Antonius Augustinus Archevêque de Taragone composa des Dialogues sur la Reforme de Gratien, & il fit ensuite des Additions sur l'Edition de Rome, quand il en eut un Exemplaire. Cet Ouvrage fut imprimé à Taragone en 1587. une année aprés sa mort, & quelque tems aprés à Paris; mais il nous a été donné en 1682. avec bien plus d'exactitude & de correction par M. Baluse. Antonius Augustinus découvre une infinité de fautes, de bevûës & d'erreurs dans le Decret de Gratien, les corrige avec soin, & fait quantité de belles remarques tres-utiles ausquelles on peut joindre celles de M. Baluse qui ne sont pas moins sçavantes. Mais quelque reforme que l'on ait faite, ou que l'on puisse faire à l'Ouvrage de Gratien, il est difficile, ou plûtôt impossible de lui donner la perfection que devroit avoir une Collection generale des Canons & des Regles Ecclesiastiques que l'on veut faire servir de Loi.

Neanmoins le Decret de Gratien fut reçû & enseigné dans les Ecoles dés qu'il parut; mais peu de tems aprés on y joignit de nouvelles Decretales des Papes, & particulierement d'Alexandre III. dont on fit des Recueils semblables à ceux qui se trouvent à la fin du Concile III. general de Latran, & on les expliqua aussi publiquement. C'est contre ce nouveau droit qui commençoit à avoir cours, que declame Estienne de Tournay dans sa Lettre 251. dont nous avons rapporté le passage ci-dessus, page 597. auquel nous prions le Lecteur d'avoir recours en cet endroit, parce qu'il peut servir d'épilogue à ce que nous venons de dire dans ce Chapitre & dans les précedens.

Digitized by Google

CHAPITRE XVIII.

DES CONCILES GENERAUX tenus dans le douziéme Siecle.

QUOIQUE le nom de Concile Oecumenique ou General designe une Assemblée composée des Evêques de toutes les Eglises du monde, cependant les huit premiers Conciles Generaux tenus en Orient, ont été principalement composez des Evêques des Eglises d'Orient, celles d'Occident y étant representées par les Legats du Saint Siege, qui souvent n'avoient avec eux que peu ou point d'Evêques des Eglises d'Occident; mais depuis la division de l'Eglise Latine & de l'Eglise Grecque il ne fut plus presque possible de tenir des Conciles où les Latins & les Grecs voulussent se trouver ensemble pour donner leurs Jugemens sur des Matieres Ecclesiastiques, ou faire des Reglemens communs. Ainsi les Conciles Generaux ne furent plus composez que d'un grand nombre de Prelats d'Occident assemblez par les Papes qui y publierent des décisions sur la doctrine & sur la discipline que les Evêques de ces Conciles approuvoient & confirmoient.

Il s'en est tenu trois à Rome de cette nature dans le douziéme Siecle. Le premier sous Calixte II. le second sous Innocent II. & le troisiéme sous Alexandre III. Nous avons fait l'Histoire & donné l'Extrait des Canons du premier, en traitant des

Digitized by Google

Investitures ; ainsi il ne nous reste à parler que du second & du troisiéme.

CONCILE II. GENERAL DE LATRAN.

Concile II. general de Latran

LE Pape Innocent II. étant devenu paisible possesseur du S. Siege par la mort de Pierre de Leon, assembla l'an 1139. au mois d'Avril un Concile dans le Palais de Latran, appellé le second Concile general ; on dit qu'il fut composé de prés de mille Prelats. On y publia trente Canons.

Le premier porte que tous ceux qui ont été ordonnez par simonie, seront privez de la dignité qu'ils ont usurpée injustement.

Le second, que tous ceux qui ont vendu ou acheté quelque Benefice, en seront privez & notez d'infamie, & que l'on n'exigera quoique ce soit pour les Dignitez & les Benefices Ecclesiastiques.

Le troisiéme, que personne ne recevra ceux qui sont excommuniez par leur Evêque.

Le quatriéme, que les Evêques & les Clercs s'efforceront de plaire à Dieu & aux hommes tant par leur disposition interieure, que par leur exterieur ; qu'ils ne scandaliseront personne par les couleurs de leurs habits ni par leur forme ; qu'ils seront vétus d'une maniere reguliere & modeste, & que ceux qui n'observeront pas cette regle, seront privez de leurs Benefices s'ils ne se corrigent pas aprés avoir été avertis par leurs Evêques.

Le cinquiéme défend de piller les biens des Evêques aprés leur mort.

Digitized by Google

Le sixiéme ordonne que ceux qui sont Soudiacres ou dans des Ordres plus élevez, qui se marieront, ou qui auront des concubines, seront privez de leurs Offices ou Benefices. *Concile II. general de Latran*

Le septiéme fait défenses d'entendre les Messes des Prêtres mariez ou concubinaires, & déclare les mariages des Prêtres, nuls; ordonne qu'on separera ceux qui les auront contractez & qu'ils seront mis en penitence.

Le huitiéme regle la même chose à l'égard des Vierges consacrées à Dieu, si elles se marient.

Le neuviéme défend aux Chanoines Reguliers & aux Moines d'apprendre le Droit Civil & la Medecine, pour gâgner du bien dans cet exercice.

Le dixiéme enjoint aux Laïques qui ont des dixmes ou des Eglises, de les rendre aux Evêques à peine d'excommunication; défend de donner des Archidiaconez ou des Doyennez à d'autres qu'à des Prêtres ou à des Diacres; déclare que ceux qui en sont pourvûs sans être dans ces Ordres, en seront privez s'ils refusent de se faire ordonner, fait défenses de les donner à de jeunes gens qui ne sont point dans les Ordres, ou de donner des Eglises à loyer à des Prêtres.

L'onziéme ordonne que les Prêtres, les Clercs, les Moines, les Voyageurs, les Marchands, & les Païsans iront & viendront en toute sûreté en tout tems.

Le douziéme marque les jours & les tems qu'il est défendu de faire la guerre, & exhorte les Chrétiens à la paix.

Le treiziéme condamne l'Usure & les Usuriers.

Le quatorziéme défend les combats militaires qui se faisoient aux Foires, & ordonne que ceux

Digitized by Google

Concile II. general de Latran

qui seront blessez dans ces combats, seront privez de la sepulture Ecclesiastique, quoiqu'on ne leur doive pas refuser la Penitence & le Viatique.

Le quinziéme prononce anathéme contre ceux qui maltraiteront un Clerc ou un Moine, & défend aux Evêques de leur donner l'Absolution, si ce n'est en cas de necessité, jusqu'à ce qu'ils se soient presentés au Saint Siege. Il renouvelle le droit d'azile pour les Eglises & les Cimetieres.

Le seiziéme fait défenses de prétendre les Prebendes ou les autres Benefices comme par droit de succession.

Le dix-septiéme renouvelle les Loix contre les mariages entre parens.

Le dix-huitiéme prononce anathéme contre les Incendiaires, & les declare indignes de la sepulture Ecclesiastique; fait défenses de leur donner l'Absolution, qu'ils n'aient reparé le tort qu'ils auront fait, & leur impose pour penitence d'aller à la Terre Sainte ou en Espagne pour servir l'Eglise.

Le dix-neuviéme suspend pour un an, & condamne à la restitution les Archevêques ou les Evêques qui se relâcheront de la rigueur portée dans le Canon précedent.

Le vingtiéme porte que les Rois & les Princes ont pouvoir de faire Justice, en consultant les Evêques & les Archevêques; Canon qui ne se peut entendre qu'à l'égard des Ecclesiastiques.

Le vingt & uniéme défend de promouvoir aux Ordres les fils des Prêtres, s'ils n'ont vêcu religieusement dans des Monasteres ou dans des Maisons Canoniales.

Dans le vingt-deuxiéme on avertit les Prêtres de

Digitized by Google

ne pas souffrir que les Laïques soient deçûs par de fausses penitences ; & l'on y remarque qu'une penitence est fausse quand on ne fait penitence que d'un crime sans se corriger des autres ; ou quand on demeure dans l'occasion prochaine du peché, en retenant une Charge ou un Office qu'on ne peut exercer sans peché ; ou quand on conserve de la haine dans son cœur, ou qu'on ne fait pas de satisfaction à celui que l'on a offensé, ou qu'on ne pardonne pas à celui qui nous a offensé, ou enfin quand on fait une guerre injuste.

Concile II. general de Latran

Le vingt-troisiéme est contre les Heretiques qui condamnent les Sacremens.

Le vingt-quatriéme défend de rien exiger pour le Saint Chrême, pour les Saintes Huiles & pour la Sepulture.

Le vingt-cinquiéme prive des Benefices ceux qui les reçoivent de la main des Laïques.

Le vingt-sixiéme défend aux Religieuses de demeurer dans des maisons particulieres.

Le vingt-septiéme leur fait défense de se trouver dans un même Chœur avec des Moines ou des Chanoines, pour y chanter l'Office Divin.

Le vingt-huitiéme défend sous peine d'anathéme aux Chanoines des Cathedrales d'exclure les personnes de pieté de l'élection des Evêques, & déclare nulle l'élection qu'ils feroient sans les avoir appellez & écoutez.

Le vingt-neuviéme prononce anathéme contre les Frondeurs & les Tireurs de l'Arc.

Le trentiéme declare nulles les Ordinations faites par Pierre de Leon & par les autres Heretiques ou Schismatiques.

Digitized by Google

CONCILE III. GENERAL DE LATRAN.

Concile III. general de Latran.

ALEXANDRE III. assembla l'an 1173. un grand Concile à Rome, qui est appellé le III. Concile general de Latran, pour reformer quantité d'abus qui s'étoient glissez dans l'Eglise, pour faire des Reglemens sur la discipline, pour condamner les Albigeois & les autres Heretiques, dont les erreurs se répandoient en quantité d'endroits; pour maintenir les immunitez des Eglises, & pour reformer plusieurs abus qui étoient devenus fort communs. Ce Concile commença le second jour de Mars, & fut composé d'environ trois cens Evêques. On y publia vingt-sept Chapitres.

Le premier apporte un remede pour empêcher les Schismes de l'Eglise de Rome dans l'élection d'un Souverain Pontife, en ordonnant que si tous les Cardinaux ne peuvent convenir d'une même personne, on tiendra pour Pape legitime celui qui aura les deux tiers des voix des Cardinaux; mais que l'on ne pourra ordonner ni reconnoître celui qui aura moins des deux tiers des suffrages des Cardinaux, sans neanmoins que ce Reglement puisse préjudicier à l'usage des autres Chapitres, où l'avis de la plus grande & de la plus saine partie a coûtume de prévaloir, parce que les contestations qui s'élevent dans ces Corps peuvent être decidées par le Jugement des Superieurs, au lieu que l'Eglise de Rome ne peut avoir recours à aucun Tribunal au dessus d'elle.

Digitized by Google

Le second declare nulles les Ordinations faites par les trois Antipapes Octavien, Guy, & Jean de Strume, ôte les Benefices à ceux qui les ont reçûs d'eux, casse les alienations des biens d'Eglise qu'ils ont faites, & suspend des Ordres ceux qui jureront de défendre le Schisme. *Concile III. general de Latran.*

Le troisiéme ordonne que celui qu'on élira pour être Evéque aura trente ans, qu'il sera né en legitime mariage, & recommandable par sa science & par la probité de ses mœurs; que quand son élection sera confirmé, qu'il aura pris possession des biens de son Eglise, & que le tems prescrit par les Canons pour son Ordination sera passé, celui qui a droit de disposer des Benefices qu'il avoit avant que d'être Evêque, aura la liberté entiere de les donner. Que les Doyennez, les Archidiaconez, les Cures & les autres Benefices à charge d'ames, ne seront donnez qu'à ceux qui auront atteint l'âge de vingt-cinq ans: que ceux qui sont élevez à une Dignité superieure, s'ils ne se font ordonner dans le tems, seront privez de leurs Benefices, sans qu'ils puissent se mettre à couvert par un appel. On declare que ce Reglement sera observé non seulement à l'égard de ceux qui seront pourvûs de Benefices à l'avenir; mais aussi à l'égard de ceux qui en sont déja pourvûs, si les Canons le permettent: que ceux qui ne l'observeront pas dans leurs élections, seront privez du droit d'élire, & de leurs Benefices pendant trois ans; & qu'enfin si l'Evêque le viole, ou qu'il consentent qu'il soit violé, il perdra le droit de conferer les Benefices qui seront donnez par le Chapitre ou par le Metropolitain.

Le quatriéme regle le nombre des chevaux que

Digitized by Google

Concile III. general de Latran.

les Prelats peuvent mener avec eux, en faisant la visite de leurs Dioceses, qui est à l'égard des Archevêques de quarante ou cinquante; à l'égard des Cardinaux, de vingt-cinq; des Evêques, vingt ou trente; des Archidiacres, cinq ou sept, & des Doyens, de deux: or comme ce nombre est tres-considerable, on declare sur la fin du Canon que ce qu'on vient d'accorder par tolerance, ne doit avoir lieu que dans les Eglises qui ont de gros revenus, & que dans les lieux où elles sont pauvres, les Superieurs prendront garde de ne pas surcharger leurs inferieurs en les visitant, & que l'on n'a point prétendu par là étendre le droit de ceux qui n'ont pas coûtume de mener un si grand cortege. On défend aux Evêques de molester leurs inferieurs par des taxes & par des exactions, quoiqu'on leur permette dans des besoins pressans de leur demander les secours necessaires; mais on défend entiérement aux Archidiacres & aux Doyens de faire aucune imposition sur les Prêtres ou sur les Clercs de leur dépendance.

Le cinquiéme renouvelle la défense d'ordonner des Clercs sans Titre Ecclesiastique.

Le sixiéme regle la formalité des Jugemens Ecclesiastiques. On y remarque qu'il y a deux abus communs; l'un que les Superieurs craignant que les inferieurs ne se soustraient à leur jurisdiction par un appel, commencent par les suspendre ou les excommunier, sans avoir fait préceder aucune monition; que les inferieurs au contraire qui craignent le Jugement de leurs Superieurs, appellent sans avoir de grief, & se servent pour appuyer l'injustice, du remede établi pour le secours des Innocens; pour remedier à ces abus, on ordonne

Digitized by Google

que les Superieurs ne donneront aucune Sentence de suspension, ou d'excommunication contre leurs inferieurs, qu'elle n'ait été précedée d'une monition canonique, si le crime dont ils sont coupables n'est du nombre de ceux qui rend les personnes excommuniées ou suspenses; & on défend aux inferieurs d'interjetter appel avant que la cause soit liée; & à l'égard de ceux qui forment un appel legitime, on regle qu'on leur donnera un tems competant pour le poursuivre; & qu'en cas qu'ils negligent de le faire dans ce tems-là, l'Evêque pourra aprés ce terme user de son autorité. Que si l'Intimé se presente, & que l'Appellant ne vienne pas, celui-ci sera tenu de rembourser le premier de tous ses frais. On veut que ce Reglement soit observé regulierement, principalement dans les Maisons, & à l'égard des personnes Religieuses.

Concile III. general de Latran.

Le septiéme condamne des abus qui étoient passez en coûtume, d'exiger de l'argent pour mettre en possession des benefices, pour la sepulture des morts, pour la Benediction des mariages, ou pour l'administration des Sacremens. On y défend aussi aux Evêques d'imposer de nouvelles redevances aux Eglises, d'augmenter les anciennes, de s'approprier une partie de leurs revenus, & leur enjoint de conserver la liberté de leurs Eglises.

Le huitiéme défend de donner, ou même de promettre des Benefices avant qu'ils soient vacans; ordonne aux Collateurs d'y nommer dans les six mois aprés la vacance, & attribuë au Chapitre le droit de nommer aux Benefices, que l'Evêque laissera plus long-tems vacans, étant de sa Col-

Digitized by Google

Concile III. general de Latran.

lation ; & à l'Evêque celui de nommer à ceux qui seront de la Collation du Chapitre ; & en cas que ni l'un ni l'autre ne le fît, declare le droit dévolu au Metropolitain.

Le neuviéme reforme les abus qui s'étoient établis sous prétexte des Privileges accordez aux Chevaliers du Temple, & à d'autres Congregations, qui en vertu de ces Privileges, entreprenoient plusieurs choses contre l'autorité des Evêques, recevoient des Eglises des Laïques, admettoient les excommuniez aux Sacremens, leur donnoient la sepulture Ecclesiastique, mettoient & ôtoient des Prêtres dans des Eglises de leur autorité & sans la participation des Evêques, faisoient souvent celebrer l'Office Divin dans les Eglises interdites, & affoiblissoient l'autorité Episcopale par des Societez & des Confreries : pour remedier à cet abus, le Concile défend à tous Privilegiez de recevoir les excommuniez, leur ordonne de presenter aux Evêques les Prêtres qu'ils veulent placer dans les Eglises qui ne leur appartiennent pas de plein droit ; que ces Prêtres rendront compte aux Evêques du spirituel, & à la maison du temporel ; qu'on ne pourra leur ôter ces Benefices sans la participation des Evêques. Que si les Chevaliers du Temple viennent dans des lieux interdits, ils n'y pourront faire celebrer l'Office qu'une seule fois ; que les Confreres ne seront point exempts de la jurisdiction des Evêques. On étend ce Reglement à toutes les autres Societez qui ont quelques Privileges, & qui en abusent.

Le dixiéme porte que l'on ne recevra point des Moines dans les Monasteres pour de l'argent ; qu'on ne souffrira point qu'ils aient de Pecule ;

Digitized by Google

qu'ils n'habiteront point en particulier dans des Villages, dans des Bourgs, ou dans des Paroisses; mais dans de grands Couvents: qu'ils ne sortiront point seuls; que les Moines qui auront donné quelque chose pour leur entrée dans le Monastere, ne seront point élevez aux Ordres sacrez; & que ceux qui auront exigé quelque chose, seront punis par la privation de leur Office: que celui qui aura un Pecule, s'il ne lui a été donné par l'Abbé pour son Office, sera excommunié; que l'Abbé qui ne tiendra pas la main à l'execution de ce Reglement, perdra sa Dignité; qu'on ne donnera point les Prieurez, ni les Obediences pour de l'argent; qu'on ne changera point les Prieurs conventuels, si ce n'est pour une cause raisonnable & necessaire, comme en cas de dissipation ou de déreglement, ou si on les juge necessaires dans un Office plus élevé.

Concile III. general de Latran.

L'onziéme renouvelle les défenses si souvent réïterées aux Ecclesiastiques qui sont dans les Ordres sacrez, d'avoir des femmes avec eux; condamne les Sodomites à des peines tres-rigoureuses, & défend aux Ecclesiastiques de frequenter les Monasteres de filles sans necessité.

Le douziéme défend à tous les Clercs qui subsistent des revenus de l'Eglise, de faire la fonction d'Avocats ou de Procureurs dans les affaires, si ce n'est pour les leurs propres, ou pour celles des Eglises, ou pour des Pauvres qui ne peuvent pas se défendre. Il leur est aussi défendu dans ce Canon d'être Receveurs ou Justiciers des Seigneurs Laïques, à peine d'être privez de leur ministere. La même chose est encore plus rigoureusement défenduë aux personnes Religieuses.

Digitized by Google

Concile III. general de Latran.

Le treiziéme fait défenses à une même personne de posseder plusieurs Benefices à charge d'ames, & ordonne la résidence.

Le quatorziéme défend aussi la pluralité des Prebendes, condamne la conduite des Laïques qui mettent des Ecclesiastiques dans des Eglises, & les déposent quand il leur plaît; qui distribuënt les biens & les revenus des Eglises à leur fantaisie, & qui exigent des redevances & mettent des impositions sur les Eglises & sur les Ecclesiastiques. On menace d'anathême ceux qui en useront ainsi à l'avenir, & de déposition les Prêtres & les Clercs qui recevront des Benefices des mains des Laïques. On défend aussi sous peine d'excommunication aux Laïques de vouloir faire comparoître devant leurs Juges les Ecclesiastiques; & on ordonne que ceux qui retiendront les dixmes & les autres biens de l'Eglise, seront privez de la sepulture Ecclesiastique.

Le quinziéme ordonne que les biens que les Ecclesiastiques ont amassez du revenu de leurs Benefices demeureront aux Eglises ausquelles il appartiennent, soit qu'ils en aient disposé par Testament ou nom. Il abolit l'usage des Doyens commis par les Evêques, pour exercer la Jurisdiction Episcopale, & qui exigent pour cela une certaine somme d'argent.

Le seiziéme ordonne que dans les Chapitres on suivra l'avis de la plus grande & de la plus saine partie des Chanoines.

Le dix-septiéme pourvoit à l'inconvenient qui arrive quand les Patrons Laïques se partagent & presentent plusieurs sujets pour remplir une même Eglise. On y ordonne que l'on préferera celui

Digitized by Google

qui a le plus de merite & le plus grand nombre de suffrages.

Concile III. general de Latran.

Le dix-huitiéme ordonne l'établissement d'un Maître d'école dans toutes les Eglises Cathedrales pour l'instruction de la Jeunesse, auquel on donnera un Benefice d'un revenu suffisant pour sa subsistance & pour son entretien, moiennant quoi il lui est défendu de rien exiger pour donner permission d'enseigner, & de la refuser à ceux qui sont capables de s'acquitter de cette fonction.

Le dix-neuviéme défend sous peine d'anatheme les impositions & les exactions dont les Magistrats chargeoient les Eglises & les Ecclesiastiques; à moins que les Evêques & le Clergé aiant égard aux necessitez de l'Etat, & que les biens des Laïques ne soient pas suffisans pour les acquitter, ne juge à propos que les Eglises contribuënt pour y subvenir.

Le vingtiéme condamne les Tournois dans lesquels les Soldats se battent & se tuënt souvent pour faire montre de leur force & de leur adresse.

Le vingt & uniéme prescrit sous peine d'excommunication, l'observation de la Tréve, c'est-à-dire, de toute cessation d'acte d'hostilité depuis le Soleil couché du Mercredy jusqu'au matin du Lundy, depuis l'Avent jusqu'à l'Octave d'aprés l'Epiphanie, & depuis la Septuagesime jusqu'à l'Octave d'aprés Pâque.

Le vingt-deuxiéme ordonne que les Moines, les Clercs, les Pelerins, les Marchands, les Païsans qui vont & viennent pour l'agriculture seront en sûreté, & qu'on n'exigera point d'eux de nouveaux peages.

Le vingt-troisiéme accorde aux Lepreux qui

Digitized by Google

Concile III. general de Latran.

se trouvent en assez grand nombre pour avoir une Eglise, un Cimetiere & un Prêtre, la permission de les avoir, à condition qu'ils ne feront point de tort aux anciennes Eglises pour le droit de Paroisse.

Le vingt-quatriéme défend aux Chrétiens de fournir des armes, du fer, des cordages, ou d'autres instrumens de guerre aux Sarrasins, & excommunie ceux qui se mettent à leur service de mer, & ceux qui prennent les biens de ceux qui ont fait naufrage.

Le vingt-cinquiéme ordonne que les Usuriers publics seront privez de la Communion pendant leur vie, & de la sepulture Ecclesiastique aprés leur mort.

Le vingt-sixiéme declare que l'on ne doit point souffrir que les Sarrasins aient des esclaves Chrétiens, ni que des Chrétiens demeurent avec eux. Il permet de recevoir les témoignages des Chrétiens contre les Sarrasins, & ordonne que ceux qui se convertissent à la Religion Chrétienne, demeureront en possession des biens qu'ils avoient auparavant.

Le vingt-septiéme Canon est celui qui regarde les Albigeois & les autres Heretiques de ce tems-là, que nous avons rapporté dans un autre endroit.

Voilà tous les Reglemens qui furent faits dans ce Concile de Latran. Barthelemi Laurens, surnommé Poïn, qui a donné au Public les Actes de ce Concile, y a joint un gros Recueil de diverses Constitutions d'Alexandre III. & des Papes qui l'ont précedé ou suivi, qu'il a consideré au moins en partie comme une suite de ce Concile, parce qu'il l'a trouvé dans le même manuscrit; mais

Digitized by Google

mais cet Ouvrage n'appartient en aucune maniere au Concile, & n'en doit point faire partie : ainsi nous n'en dirons rien en ce lieu.

CHAPITRE XIX.

DES CONCILES PROVINCIAUX tenus dans le douziéme Siecle.

NOUS ne parlerons dans ce Chapitre que des Conciles qui ont fait des Reglemens sur la discipline de l'Eglise, ou qui ont jugé quelques affaires importantes pour l'Eglise, & nous passerons sous silence un tres-grand nombre de petits Conciles qui n'ont été tenus que pour rétablir ou confirmer des Privileges particuliers des Eglises & des Monasteres, ou pour consacrer des Eglises, transferer ou élever des Reliques de Saints, ou pour juger des differens entre des Eglises & entre des particuliers sur des biens temporels, ou enfin pour condamner ou absoudre quelques personnes accusées de crimes.

CONCILE DE VALENCE.

Concile de Valence de l'an 1100.

L'AN 1100. Jean & Benoist Legats du Pape, se rendirent en France, & y indiquerent un Concile à Autun, qui fut tenu au mois de Septembre à Valence. Il fut composé de vingt-quatre

Prélats, tant Archevêques, qu'Evêques & Abbez les Députez de l'Archevêque de Lion y assisterent. Les Chanoines d'Autun y accuserent leur Evêque de Simonie, La cause y fut agitée avec chaleur de part & d'autre, & le Jugement remis au Concile de Poitiers. Hugues Abbé de Flavigny, qui avoit été chassé par ses Moines obtint des Lettres de rétablissement dans ce Concile de Valence.

CONCILE DE POITIERS de l'an 1100.

Concile de Poitiers de l'an 1100.

CE Concile fut assemblé le jour de l'Octave de Saint Martin de la même année. L'Evêque d'Autun ne s'étant pas purgé suffisamment de l'accusation intentée contre lui, fut déposé & excommunié, nonobstant l'appel qu'il avoit interjetté au Pape dans ce Concile & dans le précedent. Les Legats aiant soûtenu qu'on ne devoit point avoir égard à cette appellation, parce qu'ils étoient revêtus de toute la plenitude de la Puissance Pontificale. Ce Concile fut composé de quatre-vingt, tant Evêques qu'Abbez. Il prononça une excommunication solemnelle contre le Roi Philippe, pour avoir repris Bertrade. On y confirma l'Abbé de Saint Remy de Rheims dans son Abbaïe. La cause de Drogon Thresorier de l'Eglise de Châlons, y fut agitée, & on fit voir qu'il ne pouvoit pas posseder ce Benefice, en aiant un autre dans un autre Diocese. On ajugea à Ives de Chartres une Eglise qui lui avoit été usurpée, & on fit seize Canons.

Digitized by Google

Le premier porte, qu'il n'y aura que les Evêques ou les Abbez qui puissent donner la Tonsure aux Moines, c'est-à-dire, les engager dans l'Etat Monastique par cette ceremonie, & qu'ils ne la doivent donner qu'à ceux qui se font Moines. *Concile de Poitiers de l'an 1100.*

Le second, qu'ils n'exigeront rien pour cette Tonsure, pas même des ciseaux & des serviettes dont ils se servent dans cette ceremonie.

Le troisiéme, que les Clercs ne feront point hommage aux Laïques, & ne recevront point de Benefices d'eux.

Le quatriéme, que la Benediction des Habits Sacerdotaux, & de ce qui sert à l'Autel, sera reservée à l'Evêque.

Le cinquiéme, que les Moines ne porteront point de Manipule, s'ils ne sont Soudiacres.

Le sixiéme, que les Abbez ne se serviront point de gantelets, de sandales ni d'anneau en officiant, s'ils n'en ont obtenu le privilege du S. Siege.

Le septiéme, que l'on ne vendra ni achetera les Prébendes, & que l'on n'exigera point de repas pour les avoir données.

Le huitiéme, que l'on ne donnera point de Prébendes ni d'autres Benefices du vivant de ceux qui les possedent.

Le neuviéme, que les Clercs & les Moines n'acheteront point d'Autels, ni de dixmes des Laïques.

Le dixiéme, que les Chanoines Reguliers pourront baptiser, prêcher, donner la Penitence, ensevelir les Morts, avec la permission de l'Evêque.

L'onziéme, que ces fonctions sont défenduës aux Moines.

Le douziéme, que l'on ne laissera point prêcher

Digitized by Google

Concile de Poitiers de l'an 1100.

ceux qui portent des Reliques pour en tirer de l'argent.

Le treiziéme, que les Archevêques n'exigeront point des Evêques, ni les Evêques des Abbez, des Chapes, des Tapis, des Bassins ou des Serviettes pour leur Consecration.

Le quatorziéme, que les Laïques n'auront aucune part aux Offrandes qui se font à l'Autel, ni à ce qui se donne aux Prêtres, & pour la Sepulture.

Le quinziéme, que les Juges avoüez ne s'empareront point du bien des Evêques, soit de leur vivant, soit aprés leur mort.

Le seiziéme & dernier Canon confirme tout ce que le Pape Urbain avoit ordonné dans le Concile de Clermont, particulierement touchant les dixmes & les Autels retenus injustement par les Laïques, touchant le Celibat des Prêtres, des Diacres, des Soudiacres & des Chanoines, & la défense d'avoir deux Prébendes ou deux dignitez dans deux Eglises. Il est rapporté dans une ancienne Chronique que ce Concile ordonna que les Evêques auroient droit de rentrer dans leurs biens.

Le Roi Philippe pour se faire relever de l'excommunication portée contre lui dans le Concile de Poitiers, écrivit au Pape qu'il étoit prêt de n'avoir plus de commerce charnel avec Bertrade. Le Pape renvoia cette affaire à Richard Evêque d'Albane son Legat, qui tint à Baugency un Concile des Evêques des Provinces de Rheims & de Sens, dans lequel le Roi & Bertrade promirent sur les saints Evangiles, qu'ils n'auroient plus de commerce charnel ensemble, & qu'ils ne se verroient plus qu'en présence de personnes non sus-

Digitized by Google

pectes, jusqu'à ce qu'ils eussent obtenu une dispense du Pape. Les Evêques & le Legat n'oserent pas neanmoins leur donner l'absolution, & renvoierent le Jugement de cette affaire au Pape. Richard étant sorti de France, le Pape commit pour cette affaire Lambert Evêque d'Arras avec les Archevêques & les Evêques des Provinces de Rheims, de Sens & de Tours, ausquels il donna pouvoir d'absoudre le Roi, en cas qu'il renonçât au commerce qu'il avoit avec Bertrade, & qu'il promît de ne la plus voir qu'en présence de personnes non suspectes. Lambert Evêque d'Arras, Daimbert Archevêque de Sens, Raoul Archevêque de Tours, & plusieurs de leurs Suffragans s'étant assemblez à Paris le deuxiéme de Novembre de l'an 1105. reçûrent le Serment du Roi & de Bertrade conformement à ce qui étoit porté dans la Lettre du Pape, & leur donnerent l'absolution à ces conditions.

Concile de Poitiers de l'an 1100.

CONCILE D'ANSE
de l'an 1100.

L'AN 1100. les Archevêques de Lion, de Cantorbie, de Tours & de Bourges, & huit Evêques assemblez à Anse proche de Lion, tinrent un Concile dans lequel ils délibererent sur le voiage de la Terre-sainte, & excommunierent tous ceux qui s'étoient croisez, & n'avoient fait le voiage, jusqu'à ce qu'ils eussent executé leur vœu.

Concile d'Anse de l'an 1100.

Digitized by Google

CONCILE DE TROYES. de l'an 1104.

Concile de de Troyes de l'an 1104.

RICHARD Evêque d'Albane Legat du S. Siege, tint l'an 1104. un Concile nombreux à Troyes en Champagne, dans lequel Godefroi fut élû Evêque d'Amiens; Hubert Evêque de Senlis accusé de Simonie, se purgea par serment: on y approuva & confirma les Privileges de l'Eglise de Saint Pierre de Troyes & de l'Abbaïe de Molesme.

CONCILE DE BEAUVAIS. de l'an 1114.

Concile de Beauvais de l'an 1114.

GODEFROI qui avoit été ordonné Evêque d'Amiens dans le Concile précedent, étant maltraité dans ce païs; resolut de quitter son Evêché; en sorte que l'année 1114. Conon Legat du S. Siege aiant assemblé un Concile à Beauvais, le Peuple d'Amiens y demanda un autre Evêque, & on y lût la Lettre de Godefroi, par laquelle il déclaroit qu'il avoit renoncé à son Evêché. Le Concile pour ne rien faire avec précipitation, remit la chose à décider au Concile de Soissons. Il fit un Reglement, par lequel il fut declaré que les biens dont les Eglises auroient une possession paisible pendant l'an & jour, leur demeureroient pour toûjours, à condition que cette possession

Digitized by Google

n'auroient lieu que contre les Laïques; & que d'Eglise à Eglise il faudroit une possession de trente ans.

CONCILE DE RHEIMS.
de l'an 1115.

L'ANNE'E suivante Conon tint un Concile à Rheims, dans lequel il excommunia l'Empereur Henri, & obligea Godefroi de retourner à Amiens.

Concile de Rheims de l'an 1115.

CONCILE DE TOULOUSE
de l'an 1119.

LE Pape Calixte II. étant venu en France, tint le 6. de Juin de l'année 1119. un Concile à Toulouse composé de quelques Cardinaux & des Archevêques & Evêques d'Aquitaine, dans lequel il publia dix Canons.

Concile de Toulouse de l'an 1119.

Le premier est contre ceux qui achetent ou qui vendent des Benefices.

Le second porte que l'on ne fera point de Prévôt, d'Archiprêtre ou de Doyen qui ne soit Prêtre, ni d'Archidiacre qui ne soit Diacre.

Le troisiéme ordonne que l'on chassera de l'Eglise les Heretiques qui méprisent la Communion du Corps & du Sang de Jesus-Christ, le Baptême des Enfans, les Ordres sacrez, & les Ma-

Digitized by Google

Concile de Toulouse de l'an 1119.

riages legitimes. La même peine est portée contre leurs Fauteurs.

Le quatriéme défend aux Princes & aux Laïques de posseder des Dixmes, des Oblations, des Maisons, ou d'autres biens appartenans aux Eglises.

Le cinquiéme fait défense de mettre en servitude des hommes libres.

Le sixiéme ordonne que les Clercs ne seront tenus d'aucun service envers les Laïques pour des biens d'Eglise.

Le septiéme, que personne ne s'emparera de la quatriéme partie des Oblations qui appartient à l'Evêque.

Le huitiéme, que ni les Evêques ni les Prêtres, ni aucun autre Ecclesiastique ne laisseront leurs Benefices à leurs Heritiers comme par droit de succession.

Le neuviéme, que l'on n'exigera rien pour les saintes Huiles, pour le saint Chrême, ni pour la Sepulture.

Le dixiéme, que les Moines, Chanoines ou autres Clercs qui quitteront leur profession, seront privez de la Communion de l'Eglise.

Digitized by Google

CONCILE DE LONDRES de l'an 1125.

L'AN 1125. Jean de Creme Legat du S. Siege, Guillaume Archevêque de Cantorbie, Turſtin Archevêque d'Iork, vingt Evêques & environ quarante Abbez aſſemblez à Londres firent dix-ſept Decrets dans leſquels ils défendent la Simonie, de donner ou de recevoir quelque choſe pour les Ordinations, de recevoir un Benefice de la main des Laïques, de ſe choiſir un Succeſſeur dans un Benefice, de donner les Benefices à des perſonnes qui ne ſont pas dans les Ordres; de chaſſer une perſonne d'un Benefice ſans le Jugement de ſon Evêque, d'ordonner le Dioceſain d'un autre, de recevoir celui qui a été excommunié par ſon Evêque; on y interdit aux Clercs l'habitation avec des femmes étrangeres, & l'uſure; on y condamne les ſortileges; on y défend les Mariages entre Parens juſqu'au ſepriéme degré; mais on y declare que les Maris qui veulent ſe ſeparer de leurs Femmes, ſous prétexte de conſanguinité, ne ſont pas reçûs à en faire preuve par témoins.

Concile de Londres de l'an 1125.

Digitized by Google

CONCILE DE LONDRES de l'an 1127.

Concile de Londres de l'an 1127.

DEUX ans aprés Guillaume Archevêque de Cantorbie, tint encore un autre Concile à Londres, dans lequel il renouvella la plûpart de ces Reglemens, y en ajoûtant d'autres contre la pluralité des Benefices, sur la restitution des dixmes, & sur la simplicité que les Abbesses doivent avoir dans leurs habits.

CONCILE DE LONDRES de l'an 1138.

Concile de Londres de l'an 1138.

UNE partie de ces mêmes Reglemens furent renouvellez dans le Concile tenu à Londres l'an 1138. pendant la vacance du Siege de Cantorbie, par Alberic Cardinal Evéque d'Ostie, Legat du Saint Siege en Angleterre, composé de dix-huit Evêques, & d'environ trente Abbez; on y publia dix-sept Canons. Voici ceux qui ne sont pas compris dans les Conciles précedens. Le second qui défend de garder le Corps de Jesus-Christ plus de huit jours, & ordonne qu'il sera porté aux Malades avec respect par des Prêtres ou par des Diacres, & en cas de necessité par un Laïque. Le quatriéme qui défend à un Evêque appellé par un autre Evêque pour consacrer une Eglise, de rien exiger que son droit de Procura-

Digitized by Google

tion. Le dixiéme renvoie au Pape l'absolution de ceux qui maltraittent les Prêtres ou les personnes consacrées à Dieu. Le douziéme défend de bâtir une Chapelle sans la permission de l'Evéque. Le treiziéme défend aux Clercs la milice & le port d'armes. Le quatorziéme défend aux Moines de quitter leur état. Le quinziéme fait défenses aux Abbesses de s'habiller & de se coëffer comme les femmes du monde. Le dix-septiéme porte que les Maîtres des Ecoles ne pourront loüer leurs Ecoles à d'autres pour de l'argent. On élût Thibaud Abbé du Bec Archevéque de Cantorbie; & on y traita des moiens de faire la paix entre le Roi de France & le Roi d'Angleterre.

Concile de Londres de l'an 1138.

CONCILE DE RHEIMS de l'an 1131.

LE Pape Innocent II. tint, comme nous avons dit, un Concile à Rheims l'an 1131. dans lequel il couronna Loüis le Jeune : il y publia dix-sept Canons tres-utiles pour l'Eglise; mais parce qu'ils sont repetez dans le second Concile general de Latran, il seroit inutile d'en faire ici l'extrait.

Concile de Rheims de l'an 1131.

Digitized by Google

CONCILE DE RHEIMS de l'an 1148.

Concile de Rheims de l'an 1148.

CE Concile fut tenu par Eugene III. le 22. de Mars de l'an 1148. Nous avons déja rapporté ce qui s'y passa touchant la condamnation de Gillebert de la Porrée. On y publia dix-huit Canons qui sont tous parmi ceux du second Concile general de Latran.

CONCILE DE TOURS de l'an 1163.

Concile de Tours de l'an 1163.

CE Concile fut tenu à Tours par le Pape Alexandre III. le 28. d'Avril, composé de dix-sept Cardinaux, de cent vingt-sept Evéques, & d'un tres-grand nombre d'Abbez & d'autres Ecclesiastiques. Arnoul Evéque de Lizieux y fit un beau Discours, dont nous avons parlé. Alexandre y renouvella ses foudres contre Octavien : on y publia dix Canons.

Le premier défend de diviser les Prébendes & de changer les Dignitez.

Le second condamne les usures, & specialement celle qui se commet en retirant des fruits & des revenus des pauvres que l'on a pris pour gâge, une plus grosse somme que celle que l'on a donnée.

Le troisiéme défend aux Ecclesiastiques de don-

Digitized by Google

ner des Eglises, des dixmes, ou des offrandes aux Laïques.

Concile de Tours de l'an 1163.

Le quatriéme est contre les Albigeois ; nous l'avons rapporté en parlant de ces Heretiques.

Le cinquiéme défend de loüer les Eglises à des Prêtres pour une redevance annuelle.

Le sixiéme défend de rien exiger pour l'entrée en Religion, pour les Nominations aux Benefices, pour la Sepulture, pour le Saint Chréme, ni pour les saintes Huiles.

Le septiéme défend aux Evéques de commettre des Doyens ou des Archiprêtres pour juger en leur place, ou à la place des Archidiacres.

Le huitiéme défend aux Religieux de sortir de leurs Cloîtres pour apprendre ou enseigner le Droit Civil, ou pour exercer la Medecine.

Le neuviéme declare nulles les Ordinations faites par Octavien, & par les autres Schismatiques ou Heretiques.

Le dixiéme apporte de nouveaux remedes pour maintenir les biens & la liberté des Eglises, & ordonne que quand les Chapelains qui sont dans les Châteaux apprendront que l'on a fait quelque tort à l'Eglise, ils s'adresseront au Seigneur du Château pour en demander la restitution ; & que s'il ne le fait dans la huitaine, on cessera de faire l'Office dans le Château, à l'exception du Baptéme, de la Confession, & de la Communion en cas de danger de mort. On permet seulement de dire une Messe à huis clos une fois la semaine dans un village voisin, pour consacrer le Corps de Jesus-Christ. On ajoûte que si les Habitans des Châteaux demeurent quarante jours dans leur obstination, les Chapelains se retireront tout-à-fait.

Digitized by Google

Concile de Tours de l'an 1163.

On leur ordonne aussi de se retirer dans trois mois, en cas qu'on les oblige à quelques services : on leur enjoint de s'informer quand on apporte du butin ; s'il n'y en a point qui appartienne aux Eglises, ou qui soit reclamé par des Ecclesiastiques. On veut que tous les Vicaires ou Chapelains prétent serment d'observer ce qui vient d'être prescrit. On défend aux Marchands Hôteliers, & aux Habitans des Villes ou des Bourgs de recevoir les excommuniez. On décharge les Cimetieres & les biens Ecclesiastiques de toute sorte de cens & de redevance. On renouvelle l'excommunication portée contre ceux qui maltraitent les Ecclesiastiques, avec la reservation de ce cas à Rome. On défend la communication avec les excommuniez dénoncez. On enjoint aux Doyens de tenir la main à l'execution de ces Reglemens, & d'avertir l'Evêque ou l'Archidiacre des contraventions qui y seront faites. On décharge aussi les Abbez, les Moines, les Prieurs, les Abbesses & les Prieures de toutes redevances. Enfin on anathematise les Clercs & les Laïques qui acheteront ou vendront des biens qu'ils sçauront appartenir à l'Eglise.

Digitized by Google

CONCILE DE CASSEL en Hibernie.

Concile de Cassel en Hibernie de l'an 1172.

L'AN 1172. Henri II. Roi d'Angleterre s'étant rendu Maître de l'Hibernie, fit assembler un Concile à Cassel composé des Prelats & du Clergé d'Hibernie, dans lequel on dressa les Canons suivans.

Le premier porte que tous les Fideles d'Hibernie n'épouseront point leurs parentes ; mais contracteront des mariages legitimes.

Le second, que tous les enfans seront faits Cathecumenes à la porte de l'Eglise, & baptisez dans les Eglises.

Le troisiéme, que tous les Fideles payeront à leurs Paroisses les dixmes tant des animaux, & des fruits de la terre, que de leurs autres revenus.

Le quatriéme, que tous les biens Ecclesiastiques seront exempts de toute sorte de tribut & de redevances.

Le cinquiéme, que quand on a composé, c'est-à-dire stipulé une somme pour le meurtre d'un homme, les Ecclesiastiques qui sont heritiers du mort ne payeront rien du prix.

Le sixiéme, que tous les Fideles malades feront leur Testament en presence de leur Confesseur, & que ceux qui ont une femme & des enfans, feront trois parts de leurs biens meubles, dont l'une sera pour leurs enfans, l'autre pour leur femme, & la troisiéme pour leurs obseques ; que

Digitized by Google

Concile de Cassel en Hibernie de l'an 1172.

s'ils n'ont point d'enfans, ils laisseront la moitié de leurs biens à leurs femmes; & que s'ils n'ont point de femme, leurs enfans en auront la moitié.

Le septiéme, que l'on dira une Messe & des Vigiles pour ceux qui meurent aprés s'être confessez, & qu'on leur rendra les devoirs accoûtumez.

Le huitiéme, que l'on fera l'Office dans toutes les Eglises suivant les Rites & les Coûtumes de l'Eglise Anglicane.

CONCILE D'AVRANCHES de l'an 1172.

Concile d'Avranches de l'an 1172.

ON publia treize Canons dans le Concile qui fut tenu à Avranches l'an 1172. par les Cardinaux Theoduin & Albert pour l'absolution d'Henri II. Roi d'Angleterre.

Le premier défend de donner des Benefices qui ont charge d'ame à des enfans.

Le second, de donner à des enfans des Prêtres les Eglises de leurs peres.

Le troisiéme, de donner aux Laïques une partie des Offrandes.

Le quatriéme, de donner les Eglises à déservir à des Vicaires annuels.

Le cinquiéme oblige les Curez des grandes Paroisses d'avoir un Vicaire quand ils en ont le moyen.

Le sixiéme défend d'ordonner des Prêtres sans Titre.

Le septiéme, de donner les Eglises à ferme pour un an.

Le

Digitized by Google

Le huitiéme, d'ôter un tiers des dixmes aux Prêtres qui les desservent. *Concile d'Avranches de l'an 1172.*

Le neuviéme permet à ceux qui possedent des dixmes, de les donner à tels Clercs qu'ils voudront, à condition qu'elles retourneront ensuite à l'Eglise à qui elles appartiennent de droit.

Le dixiéme défend au mari d'entrer en Religion quand sa femme demeure dans le monde, s'ils ne sont tous deux hors d'âge d'avoir des enfans : la même chose est defenduë à la femme à l'égard du mari.

L'onziéme conseille le Jeûne & l'abstinence pendant l'Avent.

Le douziéme défend de mettre les Clercs pour Juges dans des Tribunaux civils.

Le treiziéme ne décide rien sur les biens des excommuniez, sur le droit prétendu pour les Benedictions du Mariage & des Baptêmes, & pour l'absolution des excommuniez, parce que les Evêques de Normandie n'ont pas voulu recevoir ce Decret.

CONCILE DE LONDRES de l'an 1175.

LEs deux Henris Rois d'Angleterre étant venus à Londres, y trouverent Richard Archevêque de Cantorbie avec les Prelats d'Angleterre, qui y tinrent un Concile le Dimanche de devant l'Ascension, dans lequel Richard Archevêque de Cantorbie publia les dix-neuf Canons suivans. *Concile de Londres de l'an 1175.*

Le premier ordonne que ceux qui sont dans les

Digitized by Google

Concile de Londres de l'an 1175.

Ordres sacrez, & qui ont une concubine, qu'ils ne veulent pas chasser, seront privez de tout Office & Benefice Ecclesiastique; que les Clercs qui sont dans les Ordres au-dessous du Soudiaconat, qui se marient, ne seront point separez de leurs femmes; mais qu'ils ne posséderont plus leurs Benefices: que ceux qui sont Soudiacres ou dans les Ordres Superieurs, qui se marieront, seront contraints de se separer de leurs femmes; & enfin que les enfans des Prêtres ne pourront succeder à leurs peres dans leurs Eglises.

Le second défend aux Clercs d'entrer dans les cabarets pour y boire & y manger, si ce n'est qu'ils soient en voyage.

Le troisiéme fait défenses aux Clercs qui sont dans les Ordres sacrez d'assister aux Jugemens qui vont à peine afflictive.

Le quatriéme ordonne que l'Archidiacre obligera les Clercs qui ont les cheveux longs de les couper, & que les Clercs seront habillez modestement.

Le cinquiéme défend aux Evêques d'ordonner les Clercs d'un autre Diocese, à cause des inconveniens qui arrivent.

Le sixiéme défend de juger des procés criminels dans des Eglises ou dans des Cimetieres.

Les septiéme & huitiéme renouvellent les défenses de rien exiger pour l'administration des Sacremens, pour la sepulture, ni pour l'entrée en Religion.

Le neuviéme défend de donner des Eglises à quelqu'un, sous prétexte de les doter, ni de rien exiger pour la presentation à un Benefice.

Le dixiéme fait défenses aux Religieux d'exer-

Digitized by Google

cer la marchandise, ou d'être Fermiers, & aux Laïques de tenir des Benefices à ferme. *Concile de Londres de l'an 1175.*

L'onziéme défend aux Clercs de porter les armes.

Le douziéme porte que les Vicaires qui veulent avoir les Benefices des Titulaires contre la promesse qu'ils leur ont donnée, ne seront plus admis dans le même Diocese pour y faire leurs fonctions.

Le treiziéme ordonne que l'on payera les dixmes de toutes choses.

Le quatorziéme porte que le Clerc qui perd son procez doit être condamné aux dépens, & que s'il n'a pas de quoi les payer, il sera puni ainsi que l'Evêque le jugera à propos.

Le quinziéme regle qu'il n'y aura que dix Préfaces particulieres pour les Fêtes qui sont marquées dans ce Canon.

Le seiziéme défend de donner l'Eucharistie trempée dans du vin.

Le dix-septiéme défend de consacrer l'Eucharistie, si ce n'est dans un Calice d'or ou d'argent, & abolit l'usage des Calices d'étain.

Le dix-huitiéme défend les mariages clandestins.

Le dix-neuviéme fait défenses de marier des enfans qui n'ont pas l'âge nubile, si ce n'est par necessité, ou pour le bien de la paix.

SYNODE D'YORK
de l'an 1195.

HUBERT Archevêque de Cantorbie, Legat du Saint Siege en Angleterre, tint à York un Synode du Clergé de cette Eglise au mois de Juin de l'an 1195. dans lequel aprés avoir déposé *Synode d'Iork de l'an 1195.*

Digitized by Google

Synode d'York de l'an 1195.

Robert Abbé de Sainte Marie, à cause de sa foiblesse & de ses maladies continuelles; il publia des Statuts sur la discipline de l'Eglise, & principalement sur la celebration de l'Eucharistie.

Le premier porte que l'Hostie salutaire étant le plus excellent des Sacremens, les Prêtres doivent avoir tout le soin & toute l'application possibles, afin qu'elle soit consacrée avec humilité, reçûë avec crainte & distribuée avec respect; qu'il faut que le Ministre de l'Autel soit certain qu'il offre du pain & du vin avec l'eau dans le Sacrifice, & qu'il ne peut celebrer la Messe qu'il n'ait un Ministre qui ait quelque science; que l'on doit avoir soin que l'Hostie soit reservée dans un Ciboire propre, & de la renouveller tous les Dimanches, & la porter aux malades en habit Clerical & avec des lumieres.

Le second, que les Archidiacres auront soin que le Canon de la Messe qu'il appelle (*Secretum Missæ*) soit bien correct.

Le troisiéme défend aux Prêtres de donner pour penitence aux Laïques de faire dire des Messes, ou de faire marché pour le prix des Messes.

Le quatriéme fait défenses d'avoir plus de trois personnes pour tenir un enfant sur les fonts, sçavoir deux hommes & une femme quand c'est un garçon, & deux femmes & un homme quand c'est une fille. Il défend aussi aux Diacres de baptizer, si ce n'est en cas de pressante necessité, ni de donner le Corps de Jesus-Christ, ou la Penitence. Il enjoint aux Prêtres quand il sont appellez pour baptizer les enfans, ou pour communier les malades, d'y aller promptement.

Le cinquiéme pourvoit aux reparations des

Digitized by Google

Eglises & à l'entretien des ornemens. Il ordonne que dans les Eglises qui en ont le moyen on consacrera dans un Calice d'argent.

Synode d'York de l'an 1195.

Le sixiéme porte que les Clercs qui ont reçû la Couronne de la main de l'Evêque, porteront la Tonsure & la Couronne; & que s'ils negligent de le faire, ils y seront contraints par la privation de leurs Benefices; & ceux qui n'en ont point, par l'ordre des Archidiacres ou des Doyens. Il recommande aux Prêtres de porter des habits conformes à leur Profession.

Le septiéme porte que l'on exercera la Justice Ecclesiastique gratuitement.

Le huitiéme ordonne le payement des dixmes sans aucune diminution.

Le neuviéme défend aux Moines & aux Chanoines Reguliers de prendre des Obediences à ferme, de voyager ou de sortir de leur Monastere sans sujet & sans compagnon; & à l'égard des Religieuses, leur défend de sortir qu'elles ne soient accompagnées de leur Abbesse ou de leur Prieure.

Le dixiéme fait défenses de donner des dixmes à ferme aux Laïques, quand ils seroient associez avec un Ecclesiastique.

L'onziéme ordonne que les Curez fulmineront trois fois l'an à chandelles éteintes l'excommunication contre les Parjures, & les dénonceront tous les Dimanches excommuniez. On reserve ce cas à l'Archevêque, à l'Evêque, ou au Grand Penitencier.

Le douziéme renouvelle les défenses tant de fois faites aux Ecclesiastiques d'avoir commerce avec des femmes, & regle la maniere dont les accusez de ce crime seront jugez.

Digitized by Google

CONCILE DE MONTPELLIER de l'an 1195.

Concile de Montpellier de l'an 1195.

MAISTRE Michel Legat du Saint Siege, allant en Espagne l'an 1195. à l'occasion d'une irruption que les Sarrasins avoient faite contre les Chrétiens sur les Terres du Roi d'Espagne qui avoit été obligé de se retirer sur celles du Roi de France, tint un Concile des Evêques de la Province de Narbone à Montpellier, dans lequel il renouvella & publia plusieurs Decrets des derniers Conciles & des Papes; & entr'autres sur la Paix & la Tréve, contre les Voleurs & les Pirates, sur la Jurisdiction Ecclesiastique, touchant la défense de faire des impositions sur les Eglises, contre les Usuriers, sur les habits & les mœurs des Ecclesiastiques, & sur la frugalité de la Table des Evêques. Il laisse à la liberté de l'Archevêque de Narbone & des Evêques de cette Provinces de publier des Interdits contre les contrevenans, ou de surseoir ainsi qu'ils jugeront à propos, de crainte que les Heretiques ne prennent occasion d'un Interdit long & general de pervertir les Fideles.

Digitized by Google

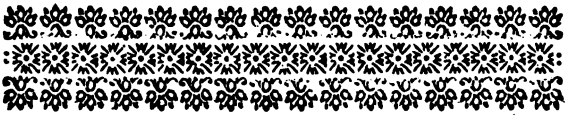

CHAPITRE XX.

OBSERVATIONS ECCLESIASTIQUES sur le douziéme Siécle.

LEs éclairciſſemens que nous avons donnez dans le corps de cet Ouvrage ſur les principales Matieres Eccleſiaſtiques du douziéme Siécle nous diſpenſent de faire ici pluſieurs obſervations qui regardent la doctrine & la diſcipline de ce Siécle. On peut conſulter ſur l'établiſſement de la Theologie Scholaſtique ce que nous en avons dit dans le Chapitre XV. ſur la maniere d'expliquer l'Ecriture Sainte les remarques que nous en avons fait dans le Chapitre XVI. & ſur la reception du Decret de Gratien, ce que nous avons rapporté dans le dix-ſeptiéme. Il n'eſt pas non plus neceſſaire de nous étendre ſur les hereſies & les erreurs qui s'éleverent alors dans l'Egliſe & ſur les dogmes que l'on établit contre elles, puiſque nous en avons traité dans des Chapitres particuliers. La Matiere des Inveſtitures pourroit ici nous fournir quelques reflexions, ſi nous ne l'avions épuiſée dans le ſecond Chapitre. Il ne nous reſte rien à dire davantage ſur les Schiſmes des Papes & ſur les conteſtations qu'ils eurent avec les Empereurs & les Rois, qui déchirerent l'Egliſe & furent cauſe de quantité de

Digitized by Google

De l'Autorité des Papes.

malheurs. Je remarquerai seulement que ces divisions bien loin de diminuer la puissance des Papes, ne servirent qu'à l'affermir & à l'augmenter : car ce fut dans ce Siécle qu'ils établirent leur souveraineté dans Rome & leur indépendance de l'Empereur, & qu'ils s'attribuerent le droit de donner la Couronne Imperiale. Ils étendirent leurs droits & leur autorité sur les Eglises plus loin qu'ils n'avoient encore fait, & y trouverent beaucoup moins d'opposition que par le passé. La plûpart des Conciles furent convoquez, ou par eux, ou par leurs Legats ; & ils étoient Auteurs des Reglemens qui s'y faisoient, ausquels les Evêques ne faisoient presque que donner leur consentement. Les Appellations dans toutes sortes de causes & pour toutes sortes de personnes étoient devenuës si frequentes, qu'il n'y avoit aucune affaire qui ne fût portée aussitôt à Rome ; ce qui obligea les personnes qui avoient quelque zele pour la discipline, & entre autres Saint Bernard de s'en plaindre hautement; & l'on fut contraint d'y apporter quelque remede dans le troisiéme Concile general de Latran, en défendant les appellations que l'on interjettoit avant le Jugement, & en ordonnant que les Appellans seroient obligez de poursuivre leur appel dans un tems competant. La discipline de l'Eglise étoit encore affoiblie par l'usage frequent des dispenses que l'on accordoit à Rome avec tant de facilité, que Saint Bernard considere cet abus comme un des plus grands desordres qui fussent dans l'Eglise. Les Papes avoient beaucoup de part à la Collation des Evêchez ; car quoi-que les Evê-

Digitized by Google

ques fussent alors élûs par le Clergé, & ordonnez par le Metropolitain, les differens qui survenoient sur la validité de l'Election, étant necessairement portez à Rome, les Papes étoient les maîtres de favoriser ceux qu'il leur plaisoit; & si le Metropolitain ne vouloit pas ordonner celui dont ils avoient approuvé l'élection, ils s'étoient mis en possession de l'ordonner eux-mêmes. Quelquefois ils envoioient une personne, pour assister de leur part à l'élection, où ils recommandoient aux Electeurs ou aux Collateurs des Benefices certaines personnes, & il étoit difficile que l'on n'eût pas égard à leur recommendation. Les Elections des Papes furent reservées aux seuls Cardinaux, dont la dignité étoit montée à un tel degré d'élevation, qu'ils étoient considerez comme étant au-dessus non seulement des Evêques, mais aussi des Patriarches & des Primats. On les choisissoit alors indifferemment de toutes les Nations; la France en a fourni dans ce Siecle plus de cinquante.

De l'Autorité des Papes.

Les mœurs du Clergé furent plus reglées dans ce Siecle que dans les deux précedens. La simonie & les desordres des Ecclesiastiques ne furent pas si frequens ni si publics. Il fut défendu de rien exiger pour l'administration des Sacremens, pour l'Ordination, ou pour la Collation des Benefices; cependant cela se pratiquoit à Rome & ailleurs sous diverses prétextes. Jusques-ici il avoit bien été défendu à ceux qui étoient dans les Ordres sacrez de se marier; mais quand ils le faisoient, on ne les separoit pas d'avec leurs

Divers Points de Discipline touchant le Clergé.

Digitized by Google

Divers Points de Discipline touchant le Clergé.

femmes ; ils étoient seulement degradez, chassez du Clergé, ou mis en penitence : ce ne fut qu'en ce Siecle que l'on declara ces Mariages nuls, & qu'on obligea ceux qui les avoient contractez de se separer ; au moins la premiere Ordonnance qui le porte est celle du premier Concile general de Latran. La Loi qui excluoit du Clergé les enfans illegitimes des Prêtres fut reçûë par tout, & l'on en fit plusieurs pour empêcher que les Benefices ne se perpetuassent dans les familles comme un heritage propre. Les Ecclesiastiques firent leur possible pour exempter leurs personnes & leurs biens de la Jurisdiction des Puissances Seculieres. Les Evêques qui jusqu'alors avoient exercé la Justice Ecclesiastique par eux-mêmes, commencerent à avoir des Officiaux, dont le nom & la fonction avoient été inconnus jusques-là. Ils communiquoient aussi leur Autorité Episcopale à des Doyens & à des Curez ; ce qui fut défendu par le troisiéme Concile general de Latran. Ils excommunioient ou mettoient en interdit les Laïques qui envahissoient ou retenoient des biens appartenans à l'Eglise, ou qui se mêloient de disposer des Benefices Ecclesiastiques. Ils donnoient neanmoins quelquefois eux-mêmes des Autels, c'est à dire des Benefices aux Laïques, pour joüir pendant un tems des revenus, & ces sortes de Benefices s'appelloient Personats. Cette pratique étoit aussi en usage dans l'Orient, où les Empereurs & les Patriarches donnoient des revenus des Monasteres à des Laïques. Les Visites des Ordinaires devinrent tellement à charge

Digitized by Google

aux Curez, que l'on fut obligé de regler le train qu'ils pourroient mener avec eux. Tous les Evêques furent obligez d'avoir dans leurs Cathedrales une personne capable pour enseigner les Sciences. Les Academies commencerent à se former dans les grandes Villes : celles de Paris & de Boulogne furent les plus fameuses ; l'une pour la Theologie, & l'autre pour le Droit.

Observations sur la discipline des Sacremens.

La doctrine touchant les Sacremens fut reduite en ce Siécle en forme de methode, & l'on y traita diverses questions sur cette matiere, que l'on n'avoit point encore agitées. Nous ne nous y arrêterons pas, mais seulement à remarquer quelques Points particuliers de Discipline. Le Baptême, même celui des enfans, étoit reservé pour les Jours solemnels. On ne vouloit pas que les peres assistassent au Baptême de leurs enfans. La triple Immersion étoit encore en usage. La pratique de la Penitence publique pour les pechez publics n'étoit pas entierement abolie ; mais elle devint tres-rare, parce que l'on pouvoit obtenir la remission de son peché par d'autres voies, & principalement par les Croisades & par les pelerinages. L'on commença à reserver au Pape & aux Evêques l'Absolution de certains crimes ; on ne reservoit pas d'abord en general l'espece d'un peché, mais une action particuliere qui paroissoit énorme. Dans la suite on reserva generalement au Pape le crime de ceux qui avoient maltraité des Ecclesiastiques. Les Confessions publiques à l'article de la mort étoient aussi en usage. On refusoit l'Absolution & la Communion, au moins en France, à ceux qui

Digitized by Google

Observations sur la discipline des Sacremens.

étoient condamnez à mort. Souvent ceux qui étoient à l'extremité avoient la devotion de se faire porter sur la cendre couverts d'un cilice, ou revêtus d'un habit de Moine. Les mortifications volontaires, comme la haire, le cilice, la discipline qu'on se donnoit, ou qu'on se faisoit donner par les autres, étoient assez en usage. On ne mangeoit qu'une fois le jour les jours de Jeûne; mais on commençoit à rompre le jeûne à l'heure de None en Caréme, & à midi dans un autre tems. L'abstinence des Vendredis étoit observée plus regulierement que celle des Samedis. La Communion sous les deux especes fut en usage pendant tout ce Siecle; mais dés le commencement quelques-uns prenoient les deux especes tout ensemble en trempant celle du pain dans celle du vin; & sur la fin du Siecle quelques-uns n'en prenoient plus qu'une. Le terme de Transubstantiation fut emploié dés ce tems-là par des Auteurs, pour exprimer la conversion du Pain & du Vin au Corps & au Sang de Jesus-Christ. Les Prêtres recevoient dés lors des aumônes pour les Messes; mais il leur étoit défendu de les exiger: & quoique le Prêtre offrît le saint Sacrifice pour certaines personnes en particulier, on ne doutoit point qu'il ne l'offrît en même tems pour tous les Fideles; voiez là-dessus l'excellent passage d'Arnoul de Lizieux que nous avons rapporté dans les pages 553. & 554. On fit des Reglemens sur le tems que l'on pouvoit conserver des Hosties. Les Ordinations, & même les Consecrations faites par les Schismatiques & par les Heretiques étoient

Digitized by Google

encore considerées comme de nul effet.

Observations sur l'Etat Monastique.

Pour dire aussi quelque chose de ce qui regarde le Monachisme, nous remarquerons que la Benediction des Moines qui s'étoit introduite en Orient, & ensuite en Occident, devint comme necessaire; & qu'on y joignit une Profession expresse, qui n'avoit pas été exigée jusqu'alors. Ordinairement cette Benediction étoit donnée par un Moine ou par un Abbé; neanmoins un simple Moine pouvoit faire cette ceremonie, & il n'étoit pas défendu de la réïterer. Quand un Moine étoit fait Abbé, il recevoit la Benediction de son Evêque; cependant on ne jugeoit pas absolument necessaire qu'il fut beni.

On trouve que les Monasteres recevoient alors & en Orient & en Occident de l'argent ou des biens de ceux qui entroient en Religion; mais qu'il leur étoit défendu de rien exiger. L'Ordre de Cisteaux qui étoit petit & pauvre dans son commencement, devint bien-tôt si nombreux & si riche, qu'il donna de la jalousie à celui de Cluni & à tous les autres Religieux noirs. Ils eurent plusieurs contestations ensemble, tant sur la difference de leurs pratiques, que pour des interêts temporels, & particulierement parce que ceux de Cisteaux recevoient ceux de l'Ordre de Cluni qui vouloient passer dans le leur. Il arrivoit aussi quelquefois que ceux de Cisteaux se retiroient à Cluni, & y étoient reçûs; mais ils en obtenoient la dispense de Rome, & l'on ne voit pas que ceux de Cluni qui passoient à Cisteaux gardassent la même formalité. Cette pratique de passer ainsi d'un Ordre plus mitigé

Digitized by Google

Observations sur l'Etat Monastique.

dans un plus austere, a commencé dans ce Siecle. La plûpart des Monasteres prirent des Exemptions des Papes pour se soustraire à la Jurisdiction de l'Evêque : Saint Bernard en condamna l'abus, & l'on fut ensuite obligé de les restraindre dans le troisiéme Concile general de Latran. Quelques Abbez considerables obtinrent du Pape la permission de porter les ornemens Episcopaux, sçavoir la Mitre, la Dalmatique, les Gants, les Sandales, & même la Crosse. Quoique les plus humbles blâmassent cet usage, il devint neanmoins si frequent, que plusieurs Abbez s'arrogeoient ce droit, sans en avoir obtenu la permission du Pape ; & il fut necessaire que le troisiéme Concile general de Latran le leur défendît, aussi-bien qu'aux simples Moines qui n'étoient point dans les Ordres, de porter des Manipules. On interdit aux Moines dans le I. Concile general de Latran l'Administration des Sacremens, & toutes les fonctions Curiales ; mais cette défense n'empêcha pas que l'on n'en tirât plusieurs des Monasteres pour les faire Evêques & Cardinaux. Il étoit assez ordinaire aux Evêques de se retirer sur la fin de leur vie dans des Monasteres, pour y mourir dans la retraite. L'Ordre de Grandmont fut établi au commencement de ce Siecle par Estienne Muret, cette Communauté étoit composée d'Hermites demeurant dans des Cellules separées & renfermées dans un même enclos. Il leur dressa une Regle tres-sage & tres-prudente, qui fut approuvée par les Papes Urbain III. & Clement III. L'on tient aussi que l'Ordre des Carmes

Digitized by Google

cnmmença l'an 1121. par quelques Hermites du Mont-Carmel que le Patriarche d'Antioche rassembla pour les mettre en Communauté. Ils étoient Laïques, disoient l'Office de la Vierge, & ne faisoient point d'autre vœu que d'Obéïssance.

Chanoines Reguliers.

Les Chanoines Reguliers furent employez à administrer les Sacremens, & à faire les fonctions Curiales quand ils y étoient appellez par leurs Evêques; mais quelques Prélats firent difficulté de s'en servir, & les Chanoines Reguliers ne souhaitoient pas eux-mêmes d'être tirez de leur solitude. Il y eut une espece de dispute dés ce tems-là entre eux & les Moines sur la préeminence & la dignité de leur état. L'Ordre des Chanoines Reguliers fut augmenté d'une nouvelle Congregation dont Saint Norbert fut Fondateur l'an 1120. Ils étoient appellez *Canonici tunicati*, à cause de leur habit; au lieu que ceux qui portoient le nom de Saint Augustin étoient *Superpelliceati.*

Ordres Militaires.

On peut joindre aux Chanoines Reguliers les Ordres Militaires qui prirent naissance en grand nombre dans ce Siecle-là, & qui suivirent le même esprit & la même Regle. Les plus anciens sont ceux de Saint Jean de Jerusalem ou les Hospitaliers établis dés le commencement du Siecle, pour recevoir les Pelerins qui alloient en cette Ville. Les seconds furent les Templiers instituez l'an 1118. dont la fonction étoit de pourvoir à la sureté des Pelerins, en combattant ceux qui les molestoient. Ceux de l'Ordre Teutonique qui firent profession de s'acquitter de l'un

Digitized by Google

Ordres Militaires.

& de l'autre de ces deux emplois, furent établis quelque tems aprés. A l'imitation de ces Ordres ceux de Saint Jacques & de Calatrave furent instituez en Espagne pour les pelerinages de Saint Jacques en Galice; & quelques autres en d'autres païs.

FIN.

TABLE CHRON.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE DE L'HISTOIRE ECCLESIASTIQUE DU DOUZIE'ME SIECLE DE L'EGLISE.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	*Papes.*	*Empereurs & Rois d'Occident.*	*Empereurs d'Orient.*
1100.	PASCHAL II. I. Mort de Guibert Antipape. Albert d'Atella élû Antipape à sa place, est pris au bout de quatre mois par les gens du Pape Paschal, & renfermé dans un Monastere. Theodoric créé ensuite Antipape par les Habitans de Cave, quitte trois mois aprés cette dignité, pour se faire Anachorete. Maginulphe qui lui succede sous le nom de Silvestre IV. meurt peu de temps aprés.	HENRI IV. Empereur. XLIV. Philippe I. Roi de France la quarantiéme année de son Regne. Guillaume le Roux Roi d'Angleterre, & Robert son frere Duc de Normandie. Guillaume est tué à la chasse, & Henri le plus jeune des trois freres lui succede dans le Roïaume d'Angleterre.	ALEXIS COMNENE. XX.
1101.	II.	XLV. Mort de Conrad fils de l'Empereur Henri.	XXI.
1102.	III.	XLVI. Loüis le Gros désigné Roi de France du vivant de son Pere, prend le Gouvernement des affaires. L'Empereur Henri IV. s'engage par un vœu de faire le voïage de la Terre-sainte.	XXII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1100. Hugues Abbé de Flavigni qui avoit été chassé par ses Moines, est rétabli dans son Abbaïe par le Concile de Valence.	Concile de Valence tenu au mois de Septembre. Concile de Poitiers assemblé le jour de l'Octave de la S. Martin, dans lequel Philippe I. Roi de France est excommunié. Concile d'Etampes où Philippe Evêque de Troyes est cité. Concile d'Anse qui délibere sur le voïage de la Terre-sainte,	Saint Bruno. Leon Cardinal Diacre. Pierre Theutbode. Robert Moine de Saint Remy. Domnizon Prêtre Italien. Baudry Evêque de Noyon. Sigebert Moine de Gembloux. Turgot Moine de Durham. Ives Evêque de Chartres. Anselme Doïen de Laon. Guillaume de Champeaux. Marbodus Evêque de Rennes. Brunon Evêque de Signi. Geofroi Abbé de Vendôme. Hildebert Evêque du Mans, fleurissent.
1101.		Leon de Marsi est fait d'Evêque de Sella, Cardinal Evêque d'Ostie. Saint Bruno meurt le 6. d'Octobre. Hugues Abbé de Flavigny meurt vers cette anné.
1102. Le Pape abolit l'Evêché de Lavelle, & confirme les droits de l'Eglise de Melphe.	Concile de Rome où l'Empereur Henri IV. est excommunié. Concile de Londres.	

Digitized by Google

Années de l'E vulgaire	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1103.	IV.	XLVII. Robert Duc de Normandie est dépouillé de sa Duché, & pris prisonnier par son frere Henri qui lui fait perdre la vûë. Il meurt en prison.	XXIII.
1104.	V.	XLVIII.	XXIV.
1105.	VI.	XLIX. HENRI V. s'étant revolté contre son pere est reçû & reconnu Roi par les Saxons. Il se reconcilie en apparence avec son pere, qu'il fait ensuite arrêter prisonnier au Château de Binghen, & delà conduire à Ingelheim, où il se sauve & se retire à Liege.	XXV.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1103.		Gautier est fait Evêque de Maguelone en Languedoc.
1104. Godefroi Abbe de Nogent est élû Evêque d'Amiens dans le Concile de Troyes, & Guibert lui succede dans cette Abbaïe.	Concile de Troyes, tenu le 27. Mars où Hubert Evêque de Senlis accusé de simonie, se purge par serment. Concile de Baugenci du 30. Juillet touchant la separation du Roi Philippe & de Bertrade.	Guibert Abbé de Nogent, fleurit.
1105. Henri V. chasse Erlong Evêque de VVittzbourg, & met Robert en sa place. Henri IV. excommunié de nouveau dans le Concile de Mayence, est obligé à Ingelheim de renoncer à l'Empire, & de demander à genoux l'absolution à l'Evêque d'Albane Legat du S. Siege qui la lui refuse, & le renvoïe au Pape. Son fils Henri est reconnu & couronné Roi de Germanie dans ce même Concile. Henri IV. s'étant retiré à Liege, y fait publier une Declaration, à laquelle son fils fait répondre.	Assemblée de Northusen du 29. Mai. Concile de Paris du 2 Novembre, où le Roi Philippe & Bertrade sont absous aprés avoir juré solemnellement de se séparer. Concile de Mayence tenu vers la fin de l'année contre l'Empereur Henri IV.	Philippe le Solitaire Moine Grec composa sa Dioptre ou Regle de la Vie Chrêtienne. Odon Abbé de S. Martin de Tournay est fait Evêque de Cambray, mais ensuite chassé de son vêché pour n'en vouloir pas recevoir l'Investiture de l'Empereur. Jean Prêtre ou Evêque Italien Auteur du Martrologue, fleurit.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1106.	VII. Le Pape vient en France implorer la protection du Roi contre l'Empereur.	L. Henri V. succede a l'Empereur Henri IV. son pere mort à Liege le 7. d'Aoust. I.	XXVI.
1107.	VIII.	II. Mort d'Edgard Roi d'Ecosse.	XXVII.
1108.	IX.	III. Mort de Philippe Roi de France du 26. Juillet. Loüis le Gros son fils est sacré à Orleans cinq jours aprés.	XXVIII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1106. Les Liegeois pour obtenir leur grace du nouvel Empereur, sont obligez de détetrer le corps de Henri IV. qui est porté à Spire, & mis dans un sepulchre de pierre hors de l'Eglise. Les Decrets contre les Investitures sont renouvellez dans le Concile de Guastalle. Le Pape ôte à la Metropole de Ravenne dans ce même Concile les Eglises d'Emilie pour la punir de sa rebellion.	Concile de Guastalle du 19. Octobre sous Paschal II. où l'on regle ce qui regarde les Eglises d'Allemagne & de Lombardie qui avoient été engagées dans le Schisme.	Gillebert ou Gilbert Crispin fait Abbé de VVestminster, vers cette année. Pierre Alphonse Juif Espagnol se convertit à la Religion Chrêtienne est Baptisé à Huesca & nommé par Alphonse Roy d'Espagne.
1107. Les Deputez de l'Assemblée de Mayence entrent en conference avec le Pape à Châlons pour l'affaire des Investitures, mais l'on n'y conclut rien. L'Empereur depute au Concile de Troyes qui lui accorde une année de delai pour pouvoir plaider sa cause lui-même à Rome dans un Concile general.	Assemblée de Mayence tenuë vers le commencement de l'année touchant les Investitures. Concile de Troyes en Champagne tenu par le Pape Paschal vers la Fête de l'Ascension, sur les Investitures & contre la Simonie.	Estienne Abbé de Saint Jacques de Liege, fleurit. Mort de Manassés Archevêque de Rheims.
1108.		Rodulphe est élû Abbé de S Tron aprés la mort de Thierri. Estienne Hardingue est élû Abbé de Cîteaux. Rainaud de Semur, frere de S. Hugues Abbé de Fleury, est fait Abbé de Vezelai, vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1109.	X.	IV.	XXIX.
1110.	XI. Le Pape retourne en Italie.	V. Henri V. vient en Italie. Il est couronné Roi de Lombardie à Milan par l'Archevêque Chrysolan.	XXX.
1111.	XII. Le Pape aïant refusé de couronner l'Empereur à cause des contestations survenuës pour l'execution du Traité des Investitures, est arrêté prisonnier avec les Cardinaux, & contraint de satisfaire l'Empereur, en lui accordant les Investitures.	VI. Henri aprés avoir fait un Traité avec le Pape, touchant les Investitures qui est signé & juré, & des ôtages donnez de part & d'autre, entre dans Rome le 11. Février, & oblige enfin le Pape de lui accorder les Investitures, & de le couronner Empereur le 13. d'Avril. L'Empereur repasse en Allemagne, & étant arrivé au mois d'Août à Spire, y fait enterrer le corps de Henri IV. son pere avec de magnifiques obseques suivant la permission qu'il avoit obtenuë du Pape sur le témoignage qu'on avoit rendu, qu'il étoit mort dans des sentimens de penitence.	XXXI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1109. Mort de S. Hugues Abbé de Cluny le 30. Avril.		
1110. L'Heretique Henri qui avoit commencé à dogmatiser en Provence avec Pierre de Bruis, & qui delà étoit passé à Lausane, vient vers cette année au Mans, où il prêche quelque tems ses erreurs, & d'où il est enfin chassé par l'Evêque Hildebert.	Assemblée de Ratisbonne tenuë vers le commencement de l'année, où l'Empereur declare qu'il est resolu d'aller à Rome pour y recevoir la Couronne Imperiale & regler les differens qu'il avoit avec le Pape. Concile en Hibernie tenu par Gillebert Evêque de Limerick Legat du Pape, pour regler les limites des Evêchez de ce Roïaume.	Guigue de Castre succede à Jean dans le Prieuré de la Grande Chartreuse. Ancherus Abbé de saint Riquier écrit vers cette année la Vie & les Miracles de S. Angilbert. Theofroy Abbé d'Epternach. Thibaud Clerc d'Etampes. Raoul l'Ardent. Udascalque Moine, fleurissent.
1111. Brunon Evêque de Signi & Abbé du Mont Cassin est déposé de son Abbaïe par le Pape qui la donne à un autre, parce que cet Evêque parloit trop librement contre les Investitures & contre ce que le Pape avoit fait. Leon de Marsi Cardinal Evêque d'Ostie se sauve de Rome aprés la prise de Paschal II. & court par toute l'Italie pour obliger les Peuples à prendre les armes pour le Pape.	Assemblée des Cardinaux à Rome qui casse tout ce que le Pape venoit de faire, renouvelle & confirme les Decrets de ses Prédecesseurs contre les Investitures. Concile de Jerusalem dans lequel Conon Cardinal Evêque de Palestrine & Legat du Pape en Orient excommunie l'Empereur Henri.	Nicetas Seidus. Euthymius Zigabenus Moine Grec. Philippe le solitaire Moine Grec. Hariulfe Moine de S. Riquier. Odon Moine Benedictin d'Ast. Raimond d'Agiles. Jean Pyke. Gauthier Archidiacre d'Oxford. Florent Bravon Moine de VVinchester, fleurissent. Francon est fait Abbé d'Afflighem vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1112.	XIII.	VII.	XXXII.
1113.	XIV.	VIII.	XXXIII.
1114.	XV.	IX.	XXXIV.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1112.	Concile de Latran qui annulle le Traité du Pape avec l'Empereur touchant les Investitures. Concile de Vienne tenu le 16. Septembre par Guy Archevêque de cette Ville & Legat du Pape, dans lequel le Privilege des Investitures est cassé, & l'Empereur excommunié.	Baudry Evêque de Noyon & de Tetoüane, qui avoit été elevé à l'Episcopat l'an 1097. meurt le 31. de Mai.
1113. S. Bernard se retire à Cîteaux avec trente de ses Compagnons, pour y embrasser la vie Monastique. Fondation de l'Abbaïe de la Ferté premiere Fille de Cîteaux dans le Diocese de Châlons.		Guillaume de Champeaux est fait Evêque de Châlons. Estienne est élû Evêque d'Autun, & Barthelemi de Foigny, Evêque de Laon. Odon Evêque de Cambray meurt le 19. de Juin à Doüay où il s'étoit retiré. Mort de Sigebert Moine de Gemblours, le 5. Octobre.
1114. L'Eglise d'Amiens députe au Concile de Beauvais pour redemander Godefroi leur Evêque, qui s'étoit retiré à la Grande Chartreuse. Cet Evêque écrit une Lettre à ce Concile par laquelle il declare qu'il avoit renoncé à son Evêché. Fondation de l'Abbaye de Pontigny dans le Diocese d'Auxerre.	Concile de Beauvais du 6. Decembre, dans lequel Conon Legat du Pape excommunie l'Empereur Henri.	Baudry Abbé de Bourgueil est fait Evêque de Dol. Mort de Gillebert ou Gilbert Crispin Abbé de VVestminster en cette année ou la suivante.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1115.	XVI.	X. L'Empereur Henri repasse en Italie, où il s'empare des Etats de laissez par la Princesse Mathilde morte le 24. Juillet.	XXXV.
1116.	XVII.	XI.	XXXVI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1115. Le Concile de Rheims oblige Godefroi de retourner à son Evêché d'Amiens. La contestation qui étoit entre le Chapitre de Saint Jean & celui de S. Estienne de Besançon pour le droit de Cathedrale, est jugée en faveur du premier dans le Concile de Tornus. Fondation des Abbayes de Clairvaux & de Morimond dans le Diocese de Langres. Saint Bernard est beni Abbé de Clairvaux par Guillaume de Champeaux Evêque de Châlons, le Siege Episcopal de Langres à qui cette benediction appartenoit se trouvant vacant.	Concile de Soissons tenu le 6. Janvier, qui ordonne aux Chartreux de renvoyer Godefroy dans son Evêché d'Amiens. Concile de Rheims du 27. Mars. Concile de Cologne tenu la seconde Fête de Pâques. Concile de Châlons du 12. Juillet. Dans ces trois Conciles assemblez par Conon Legat du Pape, & dans un autre tenu à Cologne les Fêtes de Noël, l'Empereur Henri est encore excommunié. Concile de Tornus.	Ernulphe ou Arnulphe Abbé de Burck est fait Evêque de Rochester. Anselme est fait Abbé de Gemblours. Pierre, depuis Bibliothecaire du Mont-Cassin, est mis âgé de cinq ans dans ce Monastere. Turstin élû Archevêque d'Iork. Mort de Turgot Moine de Durham. Ives de Chartres meurt le 23. de Decembre.
1116. La contestation entre Chrysolan & Jordanes pour l'Archevêché de Milan, est reglée en faveur de ce dernier dans le Concile de Latran.	Concile de Latran du 6. de Mars, qui révoque le Privilege des Investitures accordé à l'Empereur Henri, & renouvelle les Decrets des Papes contre ces Investitures.	Geofroy est élû Evêque de Chartres.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1117.	XVIII. Le Pape à l'approche de l'Armée de l'Empereur, quitte Rome, va au Mont-Cassin, & de-là passe dans la Poüille pour y solliciter du secours.	XII. Henri revient à Rome avec une Armée s'y fait couronner de nouveau par Maurice Burdin Archevêque de Brague. Il se retire en suite en Toscane	XXXVII.
1118.	Paschal revient à Rome avec des Troupes. Il y meurt le 18. de janvier. GELASE. II. est élû en sa place six jours aprés. Cincius de Franchipane fâché de cette élection, arrête Gelase prisonnier; mais il est bien tôt délivré par les Romains. Gelase sollicité de confirmer le Privilege des Investitures, & n'en voulant rien faire, est obligé à l'approche de l'Empereur de se sauver à Caïete, où il se fait consacrer. L'Empereur étant à Rome, y fait proclamer Pape, Maurice Burdin Archevêque de Brague, sous le nom de Gregoire VIII. Gelase passe en France, & se retire à Cluny.	XIII.	XXXVIII. Mort d'Alexis Comnene. JEAN COMNENE son fils lui succede.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1117. Le Pape confirme l'Institution de l'Ordre de Fontevrault.		Mort d'Anselme Doïen de Laon.
1118. Institution de l'Ordre des Chevaliers du Temple, dont les premiers furent Hugues de Paganis & Geofroy de Saint Aldemar. Fondation de l'Abbaye de Troisfontaines dans le Diocese de Châlons, & de celle de Fontenay dans le Diocese d'Autun.		Odon Abbé de saint Crespin de Soissons, est transferé à l'Abbaye de S. Remy de Reims.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1119.	I. Gelase meurt à Cluny le 29. de Janvier, aprés avoir designé Guy Cardinal Archevêque de Vienne qui est élû à Cluny le 1. de Février, & consacré le 14. d'Octobre sous le nom de CALIXTE. II. I.	XIV.	I.

Affaires

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1119 Guillaume de Champeaux Evêque de Châlons, & Ponce Abbé de Cluny, sont envoyez par le Pape Calixte vers l'Empereur Henri, pour commencer la negociation des Investitures. L'Empereur les renvoye avec de belles paroles. Le Pape lui députe encore deux Cardinaux, pour finir cette negociation. Ils conviennent des mêmes choses par écrit avec l'Empereur, qui promet de se trouver à Mouzon avec le Pape pour consommer cette affaire. Calixte aprés l'ouverture du Concile de Rheims, s'étant rendu à Mouzon. ne peut convenir de rien avec l'Empereur. Il revient au Concile, où il condamne les Investitures, & excommunie solemnellement l'Empereur Henri, l'Antipape Burdin & leurs adherans. Turstin élû Archevêque d'York en 1115. mais que Radulphe Archevêque de Cantorbie n'avoit pas voulu ordonner, qu'il n'eût reconnu la Primatie de l'Eglise de Cantorbie, reçoit enfin l'Ordination Episcopale des mains du Pape dans le Concile de Rheims.	Assemblée à Tribur, pour parvenir à l'accommodement des Investitures. Concile de Thoulouse tenu le 6. de Juin en presence du Pape Calixte, où les nouveaux Heretiques sont condamnez. Concile de Rheims du 21. d'Octobre contre les Investitures.	Estienne Hardingue Abbé de Cîteaux publie sa Chartre de la Charité, ou les Instituts de l'Ordre de Cîteaux. Pierre Chrysolan adresse à l'Empereur Comnene son Discours touchant la Procession du S. Esprit. Naissance de S. Thomas le Cantorbie. Mort de Florent Brazon Moine de VVinchester.

[illegible] de l'Ere vulgaire	[illegible]	[illegible]	[illegible]
1120.	II. Calixte passe en Italie, entre dans Rome [illegible] Maurice Burdin qui en est chassé, se retire à Sutri.	XV.	II.
1121.	III. Burdin est pris à Sutri & confiné dans un Monastere de Cave où il passe le reste de ses jours dans une penitence forcée.	XVI. La Saxe se souleve contre l'Empereur.	III.
1122.	IV.	XVII.	IV.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1120. Institution de l'Ordre de Prémontré par S. Norbert.		Guillaume est fait Abbé de Saint Thierri. Ulric Moine de Saint Blaise dans la Forest noire, est élevé vers cette année à l'Evêché de Constance. Robert Pullus fleurit dans les Ecoles de Paris. S. Norbert. Thomas Abbé de Maurigny, fleurissent.
1121. Brunon Evêque de Spire, & Arnoul Abbé de Fulde, sont députez à Rome par l'Assemblée de VVirtzbourg, pour y traiter l'accommodement du Pape & de l'Empereur. Barthelemi Evêque de Laon fonde l'Abbaye de Foigny dans son Diocese. Institution de l'Ordre des Carmes par un Patriarche d'Anthioche qui rassemble quelques Hermites du Mont-Carmel pour les mettre en Communauté.	Assemblée de VVirtzbourg qui appaise les troubles de l'Empire. Concile de Soissons qui oblige Pierre Abaëlard de brûler son Livre de la Trinité.	Mort de Guillaume de Champeaux Evêque de Châlons sur la fin de Janvier. Eustrate Archevêque de Nicée. Honoré d'Autun. Nicolas Moine de Soissons. Ælnothe Moine de Cantorbie. Thomas Moine d'Ely. Rupert Abbé de Duyts, fleurissent.
1122. Le Pape confirme le droit de Cathedrale adjugé à l'Eglise de Saint Jean de Besançon par le Concile de Tornus. Les Députez de l'Assemblée de VVirtzbourg étant convenus à Rome des conditions d'un accommodement entre le S. Siege & l'Empire, le Pape envoye en Allemagne Lambert Cardinal Evêque d'Ostie, & deux autres Cardinaux, qui concluënt avec l'Empereur un Traité touchant les Investitures, qui finit une querelle de plus de 50. ans.		Suger est élû Abbé de S. Denis & beni l'année suivante. Nicephore Bryennius. Jean Zonare Gilleber Evêque de Limeric, fleurissent.

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1123.	V.	XVIII.	V.
1124.	VI. Calixte II. meurt le 13. de Decembre. Aprés sa mort les Cardinaux élisent Thibaud Cardinal de Sainte Anastasie, & le veulent proclamer sous le nom de Celestin II. mais le Peuple n'approuvant pas cette élection, proclame Lambert Cardinal Evêque d'Ostie qui prend le nom d'HONORE' II. & qui est ensuite reconnu par les Cardinaux, & jouït paisiblement du Saint Siege.	XIX.	VI.
1125.	I.	L'Empereur Henri V. meurt à Utrecht le 23. de May sans enfans mâles. LOTHAIRE Duc de Saxe est élû Roi de Germanie, proclamé & couronné à Mayence le 30. d'Aoust. Conrad & Frederic neveux de l'Empereur Henri V. qui veulent s'emparer de l'Empire, & font la guerre à Lothaire, sont excommuniez par le Pape.	VII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1123.	Concile I. general de Latran tenu au mois de Mars, qui confirme le Traité fait entre le Pape & l'Empereur pour les Investitures.	Pierre Maurice, surnommé le Venerable, est fait Abbé de Cluny le jour de l'Assomption de la Vierge. Estienne est fait Evêque de Paris. Mort de Marbodus Evêque de Rennes le 11. Septembre. Mort de Brunon Evêque de Signi.
1124.		Ulger est élû Evêque d'Angers & consacré l'année suivante. Ernulphe ou Arnulphe Evêque de Rochester, meurt au mois de Mars âgé de 84. ans. Mort de Guibert Abbé de Nogent sous Coucy, le 1. Août.
1125. Le Pape approuve l'Institution de l'Ordre de Prémontré. Mathieu Prieur de Saint Martin des Champs, est fait Evêque & Cardinal par le Pape Honoré II. & envoyé Legat en France. L'Heretique Tanchelin ou Tanchelme, dogmatise en Flandres.	Concile de Londres tenu le 9. de Septembre pour la réformation des mœurs des Ecclesiastiques.	Hildebert Evêque du Mans, est fait Archevêque de Tours.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1126.	II.	II.	VIII.
1127	III. Le Pape déclare la guerre à Roger Duc de Sicile qui vouloit jouïr des Duchez de Calabre & de la Poüille, sans relever du S. Siege.	II.	IX.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1126. Alberic Condisciple de Pierre Abaëlard & sçavant Theologien, aïant été élû Evêque de Châlons aprés la mort d'Ebale, S. Bernard demande au Pape la confirmation de cette élection. L'Heretique Pierre de Bruys dogmatise en Provence & en Languedoc. Saint Norbert est appellé à Anvers pour y combattre l'Heretique Tanchelme.		Othon de Frisiggen embrasse la vie Monastique dans l'Abbaye de Morimond.
1127. Les Evêques de la Province de Sens aïant mis les Terres du Roi Louïs le Gros en interdit, à cause des persecutions qu'il faisoit souffrir à Estienne Evêque de Paris; ce Prince a recours au Pape Honoré, & obtient que cet Interdit fois levé. Saint Bernard congratule l'Abbé Suger de ce qu'il a mis la réforme dans l'Abbaye de S. Denis. Fondation de l'Abbaye d'Igny dans le Diocese de Rheims.	Synode de Nantes contre les mariages incestueux & les successions entre parens dans les Benefices, & sur le droit de fisc touchant les naufrages. Concile de Londres tenu au mois de May, dans lequel sont renouvellez la plûpart des Reglemens du Concile de Londres de l'an 1125.	Saint Norbert est fait Archevêque de Magdebourg. Saint Bernard compose un Traité des devoirs des Evêques, qu'il adresse à Henri Archevêque de Sens, & fait vers ce même temps un Discours au Clergé de Paris, intitulé, *De la Conversion.*

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1128.	IV. Le Pape excommunie Roger Duc de Sicile.	IV.	X.
1129.	V.	V. Loüis le Gros Roi de France fait couronner Philippe son fils le 14. Avril.	XI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1128. Estienne Abbé de S Jean de Chartres est fait Patriarche de Jerusalem.	Concile de Troyes tenu le 13. de Janvier, qui confirme l'institution de l'Ordre des Chevaliers du Temple, & leur prescrit une Regle & une forme d'habit blanc, sur lequel le Pape Eugene III. ordonna dans la suite qu'il y eût une Croix rouge.	Drogon ou Dreux Prieur de Saint Nicaise de Rheims, est fait premier Abbé de Saint Jean de Laon par Barthelemi de Foigny Evêque de cette ville. Pierre Bibliothecaire du Mont Cassin est chassé de ce Monastere par l'envie de ses Confreres, & se retire auprés de l'Empereur, qui le fait son Secretaire & son Chapelain, & l'employe dans diverses negociations. Rainaud de Semur Abbé de Vezelay est fait Archevêque de Lyon. Saint Bernard compose vers cette année son Traité de la Grace & du Libre-Arbitre.
1129. Le Pape envoïe Legat en Danemarc Gregoire de Crescent Cardinal de Saint Theodore.	Concile de Châlons tenu le 2. de Fevrier, dans lequel Henri Evêque de Verdun se démet de son Evêché, suivant le conseil de Saint Bernard; & Ursion Abbé de Saint Denis de Rheims est mis en sa place.	Mort de Gautier Evêque de Maguelone.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1130.	Mort d'Honoré II. le 14. Février. INNOCENT II. est élû le même jour. Schisme de Pierre de Leon, qui prend le nom d'Anaclet. Innocent est reconnu dans l'Assemblée d'Etampes, & passe en France. I.	VI. Louïs le Gros Roi de France reçoit magnifiquement le Pape Innocent à Orleans. Henri I. Roi d'Angleterre le reçoit aussi à Chartres, & le reconnoît.	XII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1130. Saint Bernard parle fortement en faveur du Pape Innocent dans le Concile d'Etampes, & son Jugement est suivi par le Concile.	Concile d'Etampes, qui reconnoît Innocent pour Pape legitime.	Hugues originaire d'Amiens, d'Abbé de Reading en Angleterre, est fait Archevêque de Roüen. Philippe est fait Evêque de Tarente vers cette année. Estienne Evêque d'Autun quitte son Evêché vers cette année, & se retire à Cluny. Isaac Evêque Armenien écrit contre les erreurs des Armeniens. Sibert Prieur de S. Pantaleon de Cologne. Geofroy Evêque de Chartres. Anselme Abbé de Gemblours. Estienne Evêque de Paris. Huges de S. Victor. Guillaume de Sommeser, Moine de Malmesbury. Orderic Vital. Eckard Abbé d'Urangen. Hugues Moine de Fleury. Hervé Moine de Bourdieux. Hugues de Foliet Moine de Corbie. Rainier Moine de Saint Laurent de Liege. Gualbert Moine de Marchiennes. Pandulphe de Pise. Fabricius Tuscus Abbé d'Abendon. Auctus Abbé de Valombre, fleurissent.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1131.	II. Entrevûë du Pape Innocent & de l'Empereur Lothaire à Liege. Le Pape visite les Abbaïes de Cluny & de Clairvaux à son retour de Liege.	VII. Philippe fils de Louïs le Gros est tué par accident, & son frere Louïs le Jeune, surnommé le Pieux, est sacré & couronné par le Pape dans le Concile de Rheims le 25. d'Octobre.	XIII.
1132.	III. Le Pape retourne en Italie.	VIII.	XIV.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1131. L'Empereur propose le rétablissement des Investitures dans son entrevûë avec le Pape à Liege; mais Saint Bernard s'y oppose, & persuade ce Prince de ne pas insister sur cette demande. Saint Bernard refuse l'Evêché de Châlons, & en fait élire Evêque Geofroy Abbé de Saint Medard de Soissons.	Assemblée de Liege le 21. de Mars. Concile de Rheims tenu au mois d'Octobre, où l'Antipape Anaclet est excommunié.	Baudry Evêque de Dol meurt le 7. Janvier. Saint Bernard attire à Clairvaux Guertic Chanoine de Tournay. Vers cette année Saint Bernard compose son Traité des Commandemens & des Dispenses. Albetic Chanoine d'Aix. Fouchet moine de Chartres. Gautier le Chancelier. Anne Comnene. Michel Glycas. Anselme Evêque d'Havelberg, fleurissent.
1132. Mort de S. Hugues Evêque de Grenoble. Saint Bernard accompagne Innocent II. en Italie, & en chemin reconcilie ceux de Genes & de Pise, & les fait déclarer pour le Pape. Démêlez d'Estienne Evêque de Paris, avec un Archidiacre de son Diocese, qui avoit mis mal-à-propos son Archidiaconé en interdit, & contre Estienne de Garlande son ennemi, qui font le sujet des Lettres que cet Evêque a écrites.		Turstin Archevêque d'Yorck. Estienne Evêque de Paris, fleurissent. Mort de Geofroy de Vendôme le 25. de Mars.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1133.	IV Lothaire rétablit le Pape Innocent dans Rome ; mais ce Prince n'en est pas plûtôt sorti pour s'en retourner en Allemagne, que l'Antipape Anaclet contraint Innocent de se retirer une seconde fois à Pise. Roger Duc de Sicile, à la sollicitation d'Anaclet qui lui avoit donné le titre de Roi, tente vainement de soustraire de l'obeïssance du Pape ceux de Pise.	IX. Lothaire est couronné Empereur à Rome par le Pape Innocent.	XV.
1134	V.	X. Paix entre Lothaire & Conrad par l'entremise de Saint Bernard.	XVI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1133. Thomas Prieur de S. Victor, est tué proche de Gournay par les parens de Thibaud Archidiacre de Paris, en revenant avec Estienne Evêque de Paris de l'Abbaïe de Chelles, où ils étoient allez pour faire quelque réforme. Cet Evêque prononce une Sentence d'excommunication contre ces meurtriers, & se retire à Clairvaux. Archembaud Soûdoyen d'Orleans est aussi tué à la suscitation de Jean Archidiacre de Sainte Croix de la même Ville.	Concile de Joarre, qui excommunie les assassins de Thomas Prieur de Saint Victor de Paris, & d'Archembaud Soûdoyen d'Orleans, & tous ceux qui les recevroient Le Pape confirme ce Jugement, & y ajoûte par une Lettre, qu'on cesseta de celebrer l'Office divin dans tous les lieux où se trouveront ces assassins, & que les Ecclesiastiques qui ont eu part à ces meurtres, seront privez de leurs Benefices.	Robert Pullus qui étoit passé de France en Angleterre vers l'an 1130. & qui depuis y avoit été pourvû de l'Archidiaconé de Rochester, rétablit l'Academie d'Oxford.
1134. Saint Bernard aprés la conclusion du Concile de Pise, est envoïé à Milan pour reconcilier les Milanois avec l'Eglise Romaine. Il y est accompagné de deux Cardinaux Legats, Guy Evêque de Pise, & Mathieu Evêque d'Albane, & de Geofroy Evêque de Chartres.	Concile de Pise tenu par le Pape contre l'Antipape Anaclet.	Estienne Hardingue Abbé de Cîteaux, meurt le 17. d'Avril. Mort de Saint Norbert Fondateur de l'Ordre de Premontré.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1135.	VI. Roger Duc de Sicile s'empare de Benevent & de Capouë qui appartenoient au Saint Siege.	XI. Henri I. Roi d'Angleterre meurt, ne laissant point d'enfans mâles parce que ses trois fils avoient été noyez l'an 1120. Estienne Comte de Boulogne fils d'Adele sa sœur, se saisit du Roïaume d'Angleterre, & dispute la Normandie à Mathilde fille de ce Prince, femme de Geffroy Plantegenest Comte d'Anjou.	XVII.
1136.	VII.	XII.	XVIII.
1137.	VIII.	XIII. Mort de Loüis VI. dit le Gros, Roi de France, le premier jour d'Août. Loüis le Jeune lui succede.	XIX.

Affaires

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1135. Saint Bernard de retour d'Italie en France, est envoïé en Guienne avec le Legat du Saint Siege, où il oblige le Duc de cette Province de reconnoître le Pape Innocent II. & de rétablir les Evêques de Poitiers & de Limoges qu'il avoit chassez.		Guillaume Abbé de S. Thierry quitte son Abbaye & se retire dans celle de Signy de l'Ordre de Cîteaux. Geofroi le Gros Moine de Tiron, écrit la Vie de S. Bernard Abbé de Tiron. Saint Bernard compose vers cette année son Traité de la loüange de la nouvelle Milice, adressé à Hugues Grand Maître des Chevaliers du Temple. Odon Abbé de S. Remy de Rheims écrit sa Lettre touchant un Miracle de S. Thomas Apôtre. Rupert Abbé de Duyts meurt le 4 de Mars.
1136. Odon Abbé de S. Remy de Rheims donne aux Chartreux le fonds de la Maison du Mont-Dieu.		Drogon ou Dreux Abbé de Saint Jean de Laon, est appellé à Rome par le Pape Innocent, qui le fait Cardinal & Evêque d'Ostie. Rodulphe Abbé de Saint Tron Pierre le Venerable Abbé de Cluny, fleurissent, Hildebert Archevêque de Tours meurt le 18. de Decembre.
1137. Saint Bernard est rappellé en Italie par le Pape qui l'envoïe ensuite vers Roger Duc de Sicile, pour l'obliger de quitter le parti de l'Antipape Anaclet. Le Saint entre en conference avec le Cardinal Pierre de Pise, qui devoit soûtenir la cause de cet Antipape, & fait changer à ce Cardinal de sentiment & de parti.		Anselme Abbé de Gemblours acheve sa Continuation de la Chronique de Sigebert, & meurt le 22. Fevrier de l'année suivante. Guigue Prieur de la grande Chartreuse meurt le 27. de Juillet. Mort de Nicephore Bryennius vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1138.	IX. Mort de l'Antipape Anaclet. Les Schismaques mettent en sa place Gregoire Cardinal qui prend le nom de Victor, mais celui-ci renonce bien-tôt aprés au Pontificat, & le Schisme est éteint.	XIV. Mort de l'Empereur Lothaire le 3. de Decembre. Le Roi de France donne la Normandie à Eustache fils d'Estienne Roi d'Angleterre.	XX.
1139.	X. Le Pape Innocent faisant la guerre à Roger Roi de Sicile qui s'étoit emparé du Duché de la Pouïlle est pris prisonnier par ce Prince, & obligé par un accommodement de lui confirmer la Donation que lui avoit faite Honoré II. du Roïaume de Sicile, du Duché de la Pouïlle & de la Principauté de Capouë, avec le titre de Roi.	I. CONRAD Duc de Franconie est proclamé Roi de Germanie. Gefroy Plantegenest Comte d'Anjou recouvre une partie de la Normandie.	XXI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	Conciles.	Auteurs Ecclesiastiques.
1138. Guillaume Abbé de S. Thierry défere à Geofroy Evêque de Chartres, & à S. Bernard les erreurs qu'il avoit trouvées dans les Livres d'Abaelard.	Concile de Londres tenu le 13. Decembre, où l'on traite des moyens de faire la paix entre les Rois de France & d'Angleterre.	Geofroy Evêque de Chartres meurt le 21. de Janvier.
Contestation entre un Moine de Cluny & Godefroy Prieur de Clairvaux pour l'Evêché de Langres.		Othon fils de Leopold Marquis d'Aûtriche, est fait Evêque de Frisinghen.
		Ulric Evêque de Constance quitte son Evêché, & retourne au Monastere de S. Blaise.
Thibaud Abbé du Bec est élû Archevêque de Cantorbie dans le Concile de Londres.		Guerric est fait Abbé d'Igny vers cette année.
Arnaud de Bresse dogmatise en Italie.		Mort de Drogon ou Dreux Cardinal Evêque d'Ostie.
1139. Philippe Evêque de Tarente, fauteur de l'Antipape Anaclet, est déposé pour ce sujet dans le Concile general de Latran.	Concile II. general de Latran tenu au mois d'Avril contre les Sectateurs de l'Antipape Anaclet, & Arnaud de Bresse, qui est chassé d'Italie.	Gillebert Evêque de Limerik Legat du Saint Siege en Hibernie, se demet de sa Legation & meurt peu de temps aprés.
L'Eglise de Rheims étant demeurée prés de deux ans sans Archevêque, & Saint Bernard aïant refusé cette dignité, Samson Prevôt de l'Eglise de Chartres est fait Archevêque de Rheims vers la fin de l'année.		
Saint Malachie Primat d'Hibernie fait le voïage de Rome.		
Mort de Saint Othon Apôtre de la Pomeranie.		

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1140.	XI.	II.	XXII.

Affaires Ecclesiastiques.

1140. Saint Bernard envoïe en Italie quelques-uns de ses Religieux, pour habiter le Monastere de S. Anastase nouvellement rebâti, & Bernard depuis Pape sous le nom d'Eugene III. en est fait Abbé.

Fondation de l'Abbaïe de Larivoir dans le Diocese de Troïes, où Saint Bernard établit Alanus Moine de Clairvaux pour premier Abbé.

Turstin Archevêque d'Yorck étant mort, cet Archevêché est contesté entre Guillaume neveu du Roi Estienne & Henri de Murdach Abbé de Fontaines; Guillaume se fait sacrer par Henri Evêque de VVinchester, mais le Pape lui refuse le *Pallium*, & l'accorde à Henri, en confirmant son élection. Neanmoins le Roi ne reconnut Henri que trois ans aprés.

Le Pape confirme le Jugement du Concile de Sens contre Pierre Abaëlard.

Heretiques découverts dans le Diocese de Cologne vers cette année.

Conciles.

Concile de Sens commencé le jour de l'Octave de la Pentecôte, dans lequel Saint Bernard combat les erreurs de Pierre Abaëlard, qui en appelle au Saint Siege, mais qui se désiste ensuite de cet appellation par l'avis de Pierre le Venerable Abbé de Cluny, dans le Monastere duquel il s'étoit retiré.

Auteurs Ecclesiastiques.

Saint Bernard écrit ses Sermons 65. & 66. contre les Heretiques de Cologne.

Il écrit aussi aux Chanoines de Lyon sa fameuse Lettre touchant la Fête de la Conception de la Vierge, que ces Chanoines avoient nouvellement introduite.

Pierre Abaëlard compose vers le même temps son Apologie.

VVaselin Momalit Prieur de Saint Laurent de Liege.

Samson Archevêque de Rheims.

Robert Pullus.

Luc Abbé de Saint Corneille de Liege.

Hugues Metellus Chanoine Regulier.

Bernard Moine de Cluny.

Ulger Evêque d'Angers, florissent.

Mort d'Estienne Evêque de Paris le 30. Juillet.

Mort de Turstin Archevêque d'Yorck.

Mort d'Ulric Evêque de Constance.

Mort d'Estienne Evêque d'Autun, & de Francon Abbé d'Afflighem vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1141.	XII.	III. Le Roi de France fait une cruelle guerre à Thibaud Comte de Champagne pour avoir retiré chez lui l'Archevêque de Bourges.	XXIII.
1141.	XIII.	IV.	XXIV. Mort de Foulques Roi de Jerusalem. Melisende sa femme a le Gouvernement pendant la minorité de son fils.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1141. Alberic Archevêque de Bourges étant mort, Pierre de la Châtre est élû en sa place, & consacré par le Pape ; mais le Roi de France ne voulant point le recevoir, son Roïaume est mis en Interdit par le Pape, qui leve ensuite cet Interdit, le Roi aïant reconnu cet Archevêque.		Arnoul Archidiacre de Sées est élû Evêque de Lisieux. Gillebert de la Porrée est fait Evêque de Poitiers. Herman Abbé de Saint Martin de Tournay. Sifroy Secretaire de Saint Othon. Ebbon & Thierry Moines. Herborde, fleurissent.
1142. Le Cardinal Yves qui avoit été Chanoine Regulier de S. Victor de Paris, est envoïé en France par le Pape, pour y prononcer une Sentence d'excommunication contre Radulphe ou Raoul Comte de Vermandois, qui avoit répudié sa femme legitime pour épouser Petronille fille du Duc d'Aquitaine. Les Evêques Barthelemi de Laon, Simon de Noyon & Pierre de Senlis auteurs de ce divorce sont interdits.		Archard Moine de Clairvaux Philippe aussi Moine de Clairvaux. Antoine Melisse Moine Grec, fleurissent. Hugues de Saint Victor meurt le 11. de Fevriet, & Pierre Abaëlard le 21. d'Avril. Mort de Thomas Abbé de Maurigny vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1143.	Mort du Pape Innocent le 24. de Septembre. CELESTIN II. est mis en sa place le même jour. I.	V.	Mort de Jean Comnene au mois d'Avril. MANUEL COMNENE lui succede. I.
1144.	Mort de Celestin II. du 8. de Mars. LUCE II. est élû en sa place peu de jours aprés. Il fait une Treve avec Roger Roi de Sicile, & implore le secours de l'Empereur Conrad contre le Peuple Romain qui s'étoit revolté & avoit eû un Patrice. I.	VI. Paix entre le Roi de France & le Comte de Champagne par l'entremise de Saint Bernard.	II.
1145	Luce meurt le 25. de Février EUGENE III. est élu en sa place, & consacré le 4. de Mars. I.	VII.	III.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1143. Yves Evêque de Frescati est envoïé Legat du Saint Siege en Angleterre. Mort de Jean Evêque de Sées, qui a pour successeur Girard Chanoine Regulier Celui-ci ne jouït pas paisiblement de cet Evêché, parce qu'il vouloit introduire dans son Eglise des Chanoines Seculiers à la place des Reguliers qui en étoient en possession.		Mort de Guillaume de Sommerset Moine de Malmesbury.
1144. Le Pape Luce confirme la Primatie de l'Eglise de Tolede sur toutes les Eglises d'Espagne.		Robert Pullus qui avoit été appellé à Rome par le Pape Innocent II. est fait Cardinal & Chancelier de l'Eglise de Rome par Luce I. Amedée, d'Abbé de Haute-Combe est fait Evêque de Lausane.
1145. Le Pape Eugene exhorte les Chrétiens à la Croisade confirme les Privileges accordez aux Croisez par Urbain II. & ordonne à Saint Bernard de prêcher la Croisade par toute la Chrétienté.		Pothon Moine de Prom. Simeon de Durham. VVolberon Abbé de S. Pantaleon de Cologne, fleurissent.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1146.	II. L'heretique Arnaud de Bresse étant retourné en Italie, fait soulever les Romains contre le Pape qui est obligé de se retirer en France.	VIII. Louïs le Jeune Roi France se fait couronner à Bourges aux Fêtes de Noël avant que d'entreprendre le voïage de la Terre-sainte.	IV

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	Conciles.	Auteurs Ecclesiastiques.
1146. Le Pape rétablit l'Evêché de Tournay, qui depuis plus de 500. ans étoit uni à celui de Noyon, & en fait Evêque Anselme Abbé de S. Vincent de Laon.		
Helie Evêque d'Orleans se démet de son Evêché, suivant les conseils de S. Bernard.		
C'étoit la coûtume des Rois de France de se faire couronner aux principales Fêtes de l'année, & suivant cette pratique Samson Archevêque de Rheims aïant fait la ceremonie du Couronnement du Roi Louïs à Bourges, au préjudice de l'Archevêque de cette Ville (Pierre de la Châtre) qui prétendoit que ce droit lui appartenoit dans son Eglise; il est privé de l'usage du *Pallium* par le Pape Eugene, à qui l'Archevêque de Bourges avoit porté ses plaintes.		
Certain Moine nommé Raoul, prêche aux Croisez qu'ils devoient avant que de partir pour la Terre-sainte, tuer tous les Juifs, qui étoient plus ennemis de JESUS-CHRIST que les Mahometans.		
Saint Bernard prêche la Croisade, & avertit les Chrétiens de la France & de la Baviere de ne pas souffrir que l'on fasse mourir les Juifs, ni même qu'on les persecute.	Concile de Chartres tenu le troisiéme Dimanche d'aprés Pâques, dans lequel Saint Bernard est élû Chef de la Croisade pour l'expedition de la Terre-sainte.	Serlon Moine de Cerisy est élû Abbé de Savigny.
		Nicolas Moine de Monstier-Ramey sort de ce Monastere pour venir trouver S. Bernard à Clairvaux.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1147.	III. Le Pape étant venu en France, est reçû magnifiquement à Paris par le Roi.	IX. L'Empereur Conrad va en Orient avec une armée pour le secours de la Terre-sainte. Le Roi de France le suit bien-tôt aprés avec une autre armée pour le même dessein.	V.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1147. L'examen de la doctrine de Gillebert de la Portée Evêque de Poitiers, est commencé en presence du Pape dans les Conciles d'Auxerre & de Paris, & le Jugement remis au Concile indiqué à Rheims pour l'année suivante. Othon Evêque de Frisinghen accompagne l'Empereur Conrad dans son voïage de la Terre-sainte. Arnoul Evêque de Lisieux accompagne aussi le Roi de France en Orient. Suger Abbé de S. Denis & Regent du Roïaume, établit des Chanoines Reguliers dans l'Abbaïe de Sainte Genevieve, à la place des Moines qui y étoient. Saint Bernard va en Guienne avec Alberic Cardinal Evêque d'Ostie, Legat du Saint Siege; il y combat les erreurs de l'Heretique Henri, & les confond par ses prédications & par quantité de Miracles. Cet Heretique voulant se sauver, est arrêté & conduit chargé de chaînes à Thoulouse, & mis entre les mains de l'Evêque. L'Abbaïe de Baume est changée en Prieuré par le Pape, à cause du mépris que les Moines de cette Abbaïe avoient fait de l'autorité du Saint Siege. Ce Titre lui est neanmoins restitué quelque temps aprés.	Concile d'Etampes tenu le Dimanche de la Septuagesime touchant l'expedition de la Terre-sainte & la Regence du Roïaume de France qui est donnée à Suger Abbé de S. Denis. Concile d'Auxerre tenu au commencement de l'année. Concile de Paris tenu vers les Fêtes de Pâques.	Mort de VVaselin Momalius Prieur de S. Laurent de Liege. Isaac est fait Abbé de l'Etoile.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1148.	IV. Le Pape aprés la tenuë de plusieurs Conciles en France, retourne en Italie.	X.	VI.
1149.	V.	XI. Le Roi de France de retour de la Terre-sainte, revêtit de la Normandie Henri fils de Matilde Comtesse d'Anjou.	VII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	Conciles.	Auteurs Ecclesiastiques.
1148. Lucas Chrisoberge, selon quelques-uns, est élevé cette année au Patriarchat de Constantinople; & selon d'autres, il ne l'est qu'en l'année 1155. Eon de l'Etoile heretique visionnaire est presenté au Pape Eugene dans le Concile de Rheims qui le condamne à une étroite prison où il meurt bientôt aprés. Gillebert de la Porrée convaincu par S. Bernard dans ce Concile, retracte ses erreurs. Haton Evêque de Troyes est déposé dans ce même Concile, & Henri Moine de Morimond est mis en sa place. Le Pape fait la Dedicace de l'Eglise de Toul. Il écrit à Sainte Hildegarde Abbesse du Mont Saint Robert, dont il louë l'esprit de prophetie. Saint Malachie qui entreprenoit un second voïage à Rome pour y aller demander le *Pallium* au Pape, meurt en chemin à Clairvaux le 2. Novembre.	Concile de Rheims tenu au mois de Mars contre Gillebert de la Porrée Evêque de Poitiers. Concile de Tréves tenu en presence du Pape Eugene qui approuve les Ecrits de Sainte Hildegarde.	Sainte Hildegarde, fleurit. Fastrede est fait premier Abbé de Chambron vers cette année. Mort d'Odon Abbé de S. Remy de Reims vers cette même année.
1149.		Saint Bernard écrit son premier Livre de la Consideration. Gilbert Folioth d'Abbé de Leychester en Angleterre est fait Evêque de Herford. Henri frere du Roi de France & Moine de Clairvaux est fait Evêque de Beauvais sur la fin de l'année. Ulger Evêque d'Angers meurt le 17. d'Octobre.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1150.	VI. Eugene aprés son retour en Italie, aïant soutenu plusieurs combats, se rend enfin maître de l'Eglise de S. Pierre.	XII. Louïs le Jeune Roi de France repudie sa femme Eleonor fille de Guillaume Duc de Guienne qu'il avoit épousée en 1137.	VIII.

Affaires

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1150. Hugues Abbé de Troisfontaine en Champagne est fait Cardinal Evêque d'Ostie. Henri & Roland Moines de Clairvaux sont aussi faits Cardinaux dans la même promotion. Philippe Archidiacre de Paris fils du Roi Loüis le Gros est élû Evêque de cette Ville ; mais il cede cet Evêché à Pierre Lombard surnommé le Maître des Sentences. Jean Moine de l'Isle d'Oxia, est élevé au Patriarchat d'Antioche vers cette année.		Saint Bernard écrit son second Livre de la Consideration, & l'envoïe au Pape Eugene. Arsenius Moine du Mont-Athos fait sa Collection de Canons. Philippe qui avoit été déposé de l'Evêché de Tarente l'an 1139. & qui s'étoit ensuite retiré à Clairvaux pour y prendre l'Habit de Religion, est fait Prieur de ce Monastere par Saint Bernard. Pierre Lombard Evêque de Paris. Falcon Magistrat de Benevent. Henri Archidiacre de Huntington. Deux Anonymes abbreviateures de Foucher. Hugues Cardinal Evêque d'Ostie. Constantin Manassés. Constantin Harmenopule. Pierre de Celles est fait Abbé de Celles vers cette année. Odon de Deuil est aussi fait Abbé de S. Corneille le Compiegne vers cette même année. Robert Pullus Cardinal meurt vers cette année. Mort de Guillaume Abbé de Saint Thierri vers cette même année.]

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1151.	VII.	XIII.	IX.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1151. Jourdain des Ursins Cardinal est envoïé Legat en Allemagne. C'est contre ce Legat que S. Bernard écrit sa Lettre 190.	Concile de Beaugenci tenu vers les Fêtes de Pâques, qui approuve le divorce du Roi de France & de sa femme Eleonor, à cause de leur parenté.	Gratien acheve sa Collection de Canons. Geoffroy Arthure Archidiacre de Saint Asaph, est fait Evêque de cette Eglise. Barthelemi Evêque de Laon aprés avoir gouverné son Eglise pendant 38. ans, se retire dans l'Abbaïe de Foigny, où il se fait Moine. Nicolas Moine de Clairvaux & Secretaire de Saint Bernard sort de ce Monastere. Alanus d'Abbé de Larivoir est fait Evêque d'Auxerre. Arnaud est fait Abbé de Bonneval. Jean Patriarche d'Antioche. Germain Patriarche de Constantinople. Andronic Camatere. Nicetas Constantinopolitain. George Archevêque de Corfou. Lucas Chrisoberge Patriarche de Constantinople. Robert Archidiacre de l'Ostrevant. Anonyme Auteur de la Vie de Saint Ludger. Thibaud Moine de Saint Pierre de Bere. Gautier Chanoine de Teroüane. Herbert Moine. Haimon Archidiacre de Châlons. Herman Juif converti de Cologne, fleurissent.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	*Papes.*	*Empereurs & Rois d'Occident.*	*Empereurs d'Orient.*
1152.	VIII.	Mort de Conrad. FRIDERIC I. lui succede. I.	X.
1153.	IX. Eugene meurt le 8. de Juillet à Tivoli. ANASTASE IV. est élû en sa place deux jours aprés. I.	II.	XI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1152. Le Pape ordonne à l'Evêque de Saintes de laisser bâtir une nouvelle Eglise à la Rochelle. Il confirme la Primatie de Tolede, & ordonne aux Evêques d'Espagne de la reconnoître. Il confirme aussi les Constitutions & les Privileges de l'Ordre de Cîteaux.		Saint Bernard acheve ses autres Livres de la Consideration. Teulfe Moine de Maurigny. Jean Moine de Marmoutier. Sainte Elisabeth Abbesse de Schonavve. Saint Ælrede Abbé de Reverbi, fleurissent.
1153. Le Pape Eugene accorde par une Bulle aux Chanoines de Saint Pierre de Rome la quatriéme partie de toutes les offrandes qui se faisoient dans cette Eglise. Henri Archevêque d'Iorck étant mort cette année, Guillaume son Competiteur qui avoit été élû & sacré Archevêque de cette Eglise l'an 1140. mais à qui Henri avoit été préferé par le Pape Innocent, va à Rome où il obtient du Pape Anastase la confirmation de sa dignité d'Archevêque d'Iorck & le *Pallium*. Il ne jouït pas longtems de cette dignité, étant mort l'année suivante. Les Cardinaux Bernard & Gregoire Legats du Pape en Allemagne, déposent Henri Archevêque de Maycence.		Suger Abbé de Saint Denis meurt le 13. de Janvier. Odon de Deuil lui succede dans cette Abbaïe. Mort de Saint Bernard le 20. d'Août. Robert Abbé de Dunes lui succede dans l'Abbaïe de Claitvaux.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1154.	II. Anastase meurt le 4. de Decembre : il a pour successeur ADRIAN IV.	III. Mort d'Estienne Roi d'Angleterre, Henri II. lui succede.	XII.
1155.	I. Arnaud de Bresse excite du trouble dans Rome contre le Pape Adrien qui met cette Ville en interdit jusqu'à ce que les Romains eussent chassé cet Heretique & ses Sectateurs : ceux-ci sont obligez de se sauver a Otricoli en Toscane où ils sont bien reçûs du peuple. Mais quelque temps aprés Arnaud de Bresse est pris prisonnier & livré au Préfet de Rome qui le fait brûler & jetter ses cendres dans le Tibre, de crainte que le peuple n'honorât ses reliques. Le Pape prononce anathéme contre Guillaume Roi de Sicile qui n'avoit pas voulu recevoir ses Lettres, parce qu'il ne lui donnoit pas le nom de Roi, & qui s'étoit emparé de quelques Terres du S. Siege.	IV. Frederic est couronné Empereur à Rome par le Pape.	XIII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1154. Le Pape Anastase confirme les Statuts des Chanoines Reguliers de Saint Jean de Latran, prend en la protection du Saint Siege l'Ordre des Chevaliers de S. Jean de Jerusalem, & confirme leurs Privileges.		Robert de Torigny de Prieur du Monastere du Bec est fait Abbé du Mont Saint Michel. Gillebert de la Porrée Evêque de Poitiers meurt le 4. Septembre. Mort d'Arnaud Abbé de Bonneval.
1155.		Gautier de Mortagne Doyen de l'Eglise de Laon en est fait Evêque à la place de Gautier de Saint Maurice successeur de Barthelemy de Foigny. Basile d'Acride Archevêque de Thessalonique fait réponse à la Lettre que lui avoit écrite le Pape Adrien pour le porter à se réünir à l'Eglise Latine. Alexandre Abbé Sicilien. Richard de Saint, Victor, fleurissent.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1156.	II. Le Pape fait la paix avec Guillaume Roi de Sicile, & lui accorde le titre de Roi des deux Siciles.	V. L'Empereur choqué de la Lettre que le Pape lui avoit écrite, chasse de ses Etats les deux Legats qui la lui avoient apportée, fait defense à tous ses Sujets d'aller à Rome, & met des Gardes sur les Frontieres pour empêcher ceux qui vouloient y aller.	XIV.
1157.	III.	VI.	XV.
1158.	IV.	VII.	XVI.
1159.	V. Mort d'Adrien du 1. septembre. Le plus grand nombre de Cardinaux élit ALEXANDRE III. Octavien est élû Antipape par quelques-uns, & soûtenu par l'Empereur. Il prend le nom de Victor III.	VIII. L'Empereur étant au Siege de Cremone, les deux Contendans pour la Papauté s'adressent à lui pour être maintenus. Il ordonne qu'ils viendront à Pavie pour y être jugés par un Concile.	XVII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1156. Different d'Adrien IV. & de Frederic touchant les termes d'une Lettre de ce Pape à l'Empereur qui marquoient qu'Adrien avoit accordé à ce Prince le bienfait insigne de la Couronne Imperiale. Le Pape est obligé de donner une autre explication aux termes de sa Lettre pour satisfaire l'Empereur ; mais il se plaint à son tour de ce que Frederic a mis son nom devant celui du Pape dans une de ses Lettres, de ce qu'il exige la foi & hommage des Evêques, de ce qu'il ne veut pas recevoir ses Legats, & de ce qu'il empêche ses Sujets d'aller à Rome.		Hugues de Poitiers Moine de Vezelay commence à écrire l'Histoire de ce Monastere. Philippe ci devant Evêque de Tarente, & depuis Prieur de Clairvaux est fait Abbé de l'Aumône de l'Ordre de Cîteaux. Othon Evêque de Frisinghen quitte son Evêché & se retire dans l'Abbaïe de Morimond, où il avoit pris l'habit avant que d'être élevé à l'Episcopat, & il y meurt au mois de Septembre de la même année. Mort de Pierre le Venerable Abbé de Cluny le jour de Noël.
1157.		Guerric Abbé d'Igny meurt le 19. d'Août. Mort de Luc Abbé de S. Corneille de Liege. Fraftrede est fait Abbé de Clairvaux vers cette année. Raoul le Noir Moine de S. Germer, fleurit.
1158. La reforme des Chanoines Reguliers de S. Victor de Paris est établie dans le Monastere de Saint Euverte à Orleans par Roger qui en étoit le 1. Abbé.		Thomas Becquet depuis Archevêque de Cantorbie, est fait Chancelier d'Angleterre par le Roi Henri II. Mort de Serlon Abbé de Savigny.
1159.		Amedée Evêque de Lausane meurt le 27. Septembre.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1160.	I. Alexandre qui n'avoit pas voulu se trouver au Concile de Pavie, aïant appris ce qui s'y étoit passé contre sa personne, excommunie l'Empereur Frederic.	IX.	XVIII.
1161.	II.	X. Le Roi de France Louïs le Jeune épouse Adelle ou Alix fille de Thibaud Comte de Champagne qui étoit mort en 1152.	XIX.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques	Conciles.	Auteurs Ecclesiastiques.
1160. Trente Heretiques Sectateurs d'Arnaud de Bresse appellés Poblicain: ou Publicains, aïant voulu passer en Angleterre pour y dogmatiser, y sont arrêtés. foüettés publiquement, marqués d'un fer chaud sur le visage, chassés, & enfin contraints de mourir de faim & de froid. Arnoul Evêque de Lizieux est envoïé Legat en Angleterre.	Concile de Pavie tenu au mois de Fevrier, qui declare nulle l'Election d'Alexandre, & l'excommunie avec ses adherans. Celle de Victor y est confirmée. Concile d'Oxford, dans lequel les Publicains ou Vaudois sont convaincus & condamnez.	Michel de Thessalonique condamné pour l'heresie des Bogomiles, se retracte & fait une Confession de Foi. Nicolas Moine de Clairvaux retourne au Monastere de Monstier-Ramey d'où il étoit sorti en 1146. Hugues Moine de Cluny. Odon de Deuil. Gilbert Abbé d'Hoilande, fleurissent. Mort de Samson Archevêque de Reims arrivée cette année ou la suivante.

1161. Les Rois de Danemarck, de Norvvege, de Hongrie, & de Boheme, six Archevêques, vingt Evêques, & plusieurs Abbez écrivent, à ce qu'on prétend, des Lettres d'excuse à l'Assemblée de Lodi, par lesquelles ils reconnoissoient Victor pour Pape legitime. Mort de Thibaud Archevêque de Cantorbie. Il a pour successeur dans cet Archevêché Thomas Becquet Chancelier d'Angleterre qui est consacré le jour de la Pentecôte.	Assemblée à Neufmarket du mois de Juillet, où l'Election d'Alexandre III est reconnuë legitime, & celle de Victor vicieuse. Assemblée de Beauvais vers le même temps, qui porte un pareil Jugement que celle de Neufmarket, en faveur du Pape Alexandre. Assemblée des Prelats de France & d'Angleterre, où assistent les deux Rois, & où se trouvent des Legats d'Alexandre & de Victor, & des Députez de l'Empereur Frederic. Alexandre y est reconnu pour Pape legitime, & Victor excommunié avec ses adherans. Assemblée à Lodi du 20. de Juin tenuë en presence de l'Empereur Frederic, laquelle confirme ce qui avoit été fait dans celle de Pavie de l'année précedente en faveur de Victor.	Atanus quitte son Evêché d'Auxerre, & se retire à Clairvaux. Gilbert Folioth est transferé de l'Evêché de Herford à celui de Londres. Et peut-être que c'est en cette année ou la suivante, que Robert de Melun lui succede dans l'Evêché de Herford. Pierre de Roye Moine de Clairvaux. Enervin Prevôt de Stemfeld. Exbert Abbé de Saint Florin. Bonacurse Milanois. Ebrard de Bethune. Michel de Thessalonique. Odon Chanoine Regulier. Albert Abbé de Hildesheim. Jean de Hexam Prevôt de Hamulstad. Nicolas Moine de Saint Alban, fleurissent.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1162.	III. Le Pape qui s'étoit refugié dans les Terres de Guillaume Roi de Sicile, en attendant l'occasion favorable de passer en France, y arrive enfin vers les Fêtes de Pâques, & y est reçû par les Rois de France & d'Angleterre qui vont au devant de lui jusqu'à Torcy sur Loire, mettent pied à terre à sa rencontre, & le conduisent en tenant chacun une des renes de son cheval.	XI. Entrevûë du Roi de France & de l'Empereur à Avignon où se trouve l'Antipape Victor, & où l'Empereur indigné contre le Roi de ce qu'Alexandre n'y étoit pas venu comme il s'étoit engagé de l'y amener, &, étant le plus fort, medite de l'arrêter prisonnier; mais le Roi est tiré de cet embarras par l'arrivée que le Roi d'Angleterre fait avancer de ce côté-là.	XX.
1163.	IV.	XII.	XXI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1162.	Conference à Avignon, qui avoit été proposée par l'Empereur pour remedier au Schisme, mais qui est rompuë, le Pape Alexandre ne s'y étant pas voulu trouver.	Henri Evêque de Beauvais est transferé à l'Archevêché de Rheims. Geofroy Abbé d'Igni succede à Fastrede dans l'Abbaïe de Clairvaux. Pierre Abbé de Celles est transferé à l'Abbaïe de S. Remi de Rheims.
1163. Jean Doïen d'Orleans est assassiné par un Seigneur, des mains de qui il avoit voulu retirer quelques biens du Chapitre d'Orleans, qu'il avoit usurpez. Origine des Contestations entre Henri II. Roi d'Angleterre & Saint Thomas Archevêque de Cantorbie,	Concile de Tours tenu en presence du Pape le 28. de Mai contre l'Antipape Victor & ses adherans, & contre les Heretiques de ce Siecle. Assemblée de VVestminster, où Saint Thomas de Cantorbie encourt la disgrace du Roi d'Angleterre, en refusant d'observer les Coûtumes du Roïaume sans restriction. Concile de Sens touchant l'assassinat de Jean Doïen de l'Eglise d'Orleans.	Arnoul Evêque de Lisieux prononce son Discours de l'Unité & de la Liberté de l'Eglise dans le Concile de Tours. Henri frere du Roi de France est transferé de l'Evêché de Beauvais à l'Archevêché de Rheims. Fastrede Abbé de Clairvaux & ensuite de Cîteaux meurt le 21. d'Avril.

Digitized by Google

Années de l'Ere du gaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1164.	V. Mort de l'Antipape Victor à Luques. Ceux de son parti élisent Guy de Crême, qui prend le nom de Paschal III.	XIII.	XXII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.

1164. Saint Thomas de Cantorbie se repent de ce qu'il a fait dans l'Assemblée de Clarendon, & s'abstient de celebrer jusqu'à ce que le Pape qui étoit alors à Sens, lui eût accordé l'absolution de cette faute.

Le Roi d'Angleterre députe au Pape, pour lui demander que l'Archevêque d'York soit fait Legat du S. Siege en Angleterre, & que les Coûtumes de ce Roïaume soient confirmées par l'autorité du S. Siege, & observées par les Evêques d'Angleterre.

Le Pape ne lui accorde que la Legation de l'Archevêque d'York avec cette restriction, que ce Legat n'auroit aucune Jurisdiction sur la personne de l'Archevêque de Cantorbie, & que les Evêques continuëroient d'obéïr à celui-ci comme à leur Primat.

Saint Thomas de Cantorbie se retire en France aprés la tenuë de l'Assemblée de Clarendon, qui vouloit l'obliger de se démettre de son Archevêché. Il est tres-favorablement reçû du Roi de France & du Pape, qui lui ordonne de garder son Archevêché.

Conciles.

Assemblée de Clarendon au mois de Janvier, dans laquelle Saint Thomas de Cantorbie & les autres Prelats d'Angleterre sont contraints de confirmer certaines Coûtumes du Roïaume, & de s'obliger par serment de les observer sans restriction.

Assemblée de Northampton contre Saint Thomas de Cantorbie.

Autours Ecclesiastiques.

Richard de Saint Victor est fait Prieur de ce Monastere.

Huges Moine de Saint Sauveur de Lodeve.

Laurent Moine de Liege.

Sainte Hildegarde Abbesse.

Adam Ecossois Chanoine Regulier.

Jean de Salisbery Evêque de Chartres.

Geofroi Arthure Evêque de S. Asaph, fleurissent.

Mort de Pierre Lombard Evêque de Paris, le 10. Juillet.

Maurice de Sully lui succede dans cet Evêché.

Huges Archevêque de Roüen, meurt le 10. de Novembre.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1165.	VI. Alexandre repasse en Italie, & fait son entrée dans Rome au mois de Novembre.	XIV. Naissance de Philippe Auguste Roi de France.	XXIII.
1166.	VII.	XV. L'Empereur Frederic passe en Italie avec une armée pour remettre l'Antipape Paschal en possession du Saint Siege.	XXIV.

Affaires

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	Conciles.	Auteurs Ecclesiastiques.
1165.		Estienne qui depuis fut Evêque de Tournay, se fait Chanoine Regulier dans le Monastere de Saint Euverte d'Orleans. Philippe de Harveng Abbé de Bonne esperance. Jean Bourguignon Magistrat de Pise, fleurissent. Mort de Sainte Elizabeth Abbesse de Schonavve.
1166. Alexis Atiltene Oeconome de l'Eglise de Constantinople cite dans le Synode de cette Ville contre Nicephore Patriarche de Jerusalem le Canon 37. du Concile de Trulles. Les Deputez du Roi d'Angleterre aïant assisté l'Assemblée de VVirtzbourg, se rendent à Rome pour y demander satisfaction sur l'affaire de Saint Thomas de Cantorbie. Le Pape fait réponse au Roi leur Maître avec tant de fermeté, que ce Prince est obligé de desavoüer ce que ces Deputez avoient fait dans l'Assemblée de VVirtzbourg. Saint Thomas de Cantorbie est fait Legat du S. Siege en Angleterre, & en cette qualité condamne & casse les Coûtumes qui avoient été publiées à Clarendon, excommunie tous ceux qui les observeroient ou les feroient observer, & menace d'anathême le Roi d'Angleterre.	Synode de Constantinople tenu par Lucas Chrysoberge Patriarche de cette Ville. Assemblée de VVirtzbourg tenuë aux Fêtes de la Pentecôte, dans laquelle l'Empereur oblige par serment la plûpart des Seigneurs & des Prélats qui la composoient, de ne reconnoître point d'autre Pape que Paschal. Les Députez du Roi d'Angleterre qui étoit broüillé avec le Pape Alexandre, à cause des differends qu'il avoit avec Thomas Archevêque de Cantorbie, font le même serment.	Alexis Aristene. Simeon Logothete, fleurissent. Mort de Saint Ælrede Abbé de Reverbi.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1167.	VIII.	XVI. L'Empereur défait les Romains dans une bataille, se rend maître d'une partie de la Ville de Rome & de l'Eglise de Saint Pierre; mais la maladie qui se met dans son armée, l'oblige ensuite de se retirer promptement en Lombardie.	XXV.
1168.	IX. Les Italiens animez par la Sentence du Concile de Latran, se revoltent contre l'Empereur, reconnoissent le Pape Alexandre, & chassent les Evêques schismatiques.	XVII.	XXVI.
1169.	X Le Pape Alexandre qui s'étoit retiré à Benevent, en revient sur la fin de l'année. Les Romains ne veulent le recevoir qu'à condition qu'il fera abbatre les murs de Frescati qu'il avoit fait fortifier. Le Pape le fait mais les Romains le voyant manqué de parole, il fait resortifier Frescati & retourne à Benevent.	XVIII. L'Empereur est défait par les Milanois, & se sauve avec peine en Allemagne. Entrevûë des Rois de France & d'Angleterre à Saint Denis touchant l'affaire de S. Thomas de Cantorbie, où l'on ne convient de rien. Le Roi d'Angleterre fait couronner son fils Henri par l'Archevêque d'Yorck à VVestminster, au préjudice de l'Archevêque de Cantorbie à qui ce droit appartenoit.	XXVII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1167. Jean d'Oxford député à Rome par le Roi d'Angleterre, obtient du Pape qu'il envoïera deux Legats pour vuider l'affaire de l'Archevêque de Cantorbie, & fait suspendre l'autorité de cet Archevêque jusqu'à l'arrivée de ces deux Legats. Michel Anchiale est élevé sur le Siege Patriarchal de Constantinople vers cette année.		Hugues de Poitiers Moine de Vezelay acheve l'Histoire de ce Monastere. Alanus Evêque d'Auxerre quitte son Evêché & se retire à Clairvaux. Pierre de Blois passe en Sicile, où il est choisi pour Precepteur & ensuite Secretaire de Guillaume II. Roi de Sicile. Geoffroy Prieur de Vigeois est ordonné Prêtre. Guillaume de Tyr est fait Archidiacre de cette Eglise. Mort de Lucas Chrysoberge Patriarche de Constantinople. Mort de VVolberon Abbé de S. Pantaleon de Cologne.
1168. S. Thomas de Cantorbie refuse pour Juges de son different avec le Roi d'Angleterre, les Legats du Pape dans l'Assemblée de Gisors, & s'y défend si bien, qu'elle se separe sans rien conclure. Il obtient du Pape quelque tems aprés, la revocation de ces deux Legats.	Concile de Latran, dans lequel le Pape Alexandre prononce une Sentence de déposition contre l'Empereur Frederic. Assemblée à Gisors au mois de Novembre.	Mort d'Odon de Deuil Abbé de Saint Corneille de Compiegne, & ensuite de Saint Denys.
1169. Negociations infructueuses des deux autres Legats du Pape touchant l'accommodement de l'Archevêque de Cantorbie avec le Roi d'Angleterre. Le Roi d'Angleterre mécontent de ces deux derniers Legats, en demande deux autres qui lui sont accordez, mais qui ne réussissent pas mieux dans leur Legation que les précedens. Le Pape revoque la suspension de l'autorité de l'Archevêque de Cantorbie, interdit l'Archevêque d'Iork & les Evêques qui avoient assisté au Couronnement du fils du Roi d'Angleterre.		Mort de Henri Evêque de Troïes vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1170.	XI. L'Antipape Paſchal meurt. Ceux de ſon parti lui ſubſtituent Jean Abbé de Strume ſous le nom de Calixte III.	XIX. Entrevuë des Rois de France & d'Angleterre à Saint Germain en Laye qui font la paix entre eux.	XXVIII. Manuel Comnene fait propoſer au Pape la réünion de l'Egliſe Grecque avec la Latine en cas qu'il veüille le couronner Empereur d'Occident ; mais le Pape lui répond que la choſe étant trop difficile, il ne peut lui accorder ce qu'il demande.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	Conciles.	Auteurs Ecclesiastiques.
1170. Theorianus est envoïé en Armenie par l'Empereur Manuel Comnene, pour travailler à la réünion de cette Eglise avec l'Eglise Grecque. Il y gagne le Patriarche des Armeniens. L'entrevûë des Roïs à Saint Germain en Laye, où se trouvent les Legats du Pape & S. Thomas de Cantorbie, ne produit rien pour l'accommodement de cet Archevêque avec son Prince. Rotrou Archevêque de Roüen, & Bernard Evêque de Nevers, sont envoïez par le Pape vers le Roi d'Angleterre, avec ordre de mettre son Roïaume en interdit, s'il ne veut se reconcilier avec l'Archevêque de Cantorbie, & donner la paix à l'Eglise. Ce Prince se rend à leurs remontrances, & les prie même de travailler à cet accommodement, qui est enfin terminé cette année. L'Archevêque d'Iork & les Evêques de Londres & de Salisbery, que Saint Thomas de Cantorbie avoit excommuniez, lui suscitent de nouvelles affaires en Angleterre, & il n'est pas plûtôt arrivé à Cantorbie, qu'il y est martyrisé dans son Eglise vers les Fêtes de Noël.		Henri Archevêque de Rheims écrit au Pape & aux Cardinaux en faveur de Dreux Chancelier de l'Eglise de Noïon. Pierre de Poitiers Chancelier de l'Eglise de Paris compose son Livre des Sentences. Jean de Cornvvall. Geroque Prevôt de Reichersperg. Et un Anonyme Doïen du même lieu. Pierre de Riga Chanoine de Rheims. Godefroy de Viterbe. Silvestre Giraud Evêque de S. Davids, fleurissent. Naissance de Saint Dominique. Mort d'Isaac Abbé de l'Etoile vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1171.	XII.	XX.	XXIX.
1172.	XIII.	XXI.	XXX.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1171. Le Roi d'Angleterre députe à Rome, pour s'y justifier touchant le meurtre de Saint Thomas de Cantorbie. Le Pape lui envoïe deux Legats, pour l'obliger de faire satisfaction à l'Eglise, & excommunie cependant les meurtriers. Le Roi se soûmet avec humilité à la penitence que lui imposent les Legats, casse les Coûtumes publiées à Clarendon, & reçoit enfin l'absolution à la porte de l'Eglise. Richard succede à Saint Thomas dans l'Archevêché de Cantorbie. Les assassins de Saint Thomas de Cantorbie vont à Rome pour se faire absoudre; le Pape leur ordonne d'aller à Jerusalem: l'un d'eux petit en y allant, les deux autres y passent le reste de leur vie en penitence, enfermez dans un lieu appellé *Monte-nigro.*		Pierre de Blois écrit sa Lettre aux Chanoines de Beauvoir sur la mort de Saint Thomas de Cantorbie.
1172. Guarin ou VVarin est fait cinquiéme Abbé de S Victor de Paris. Henri II. Roi d'Angleterre est absous dans le Concile d'Avranches.	Concile de Lombez, dans lequel l'Heretique Olivier & ses Sectateurs appellez Bons-hommes, sont convaincus & condamnez. Concile de Cassel en Hibernie tenu au mois d'Octobre. Concile d'Avranches.	Mort de Gilbert Abbé d'Hoilande.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	*Papes.*	*Empereurs & Rois d'Occident.*	*Empereurs d'Orient.*
1173.	XIV.	XXII. Le jeune Roi d'Angleterre se revolte contre son pere qui est obligé d'aller au Tombeau de S. Thomas de Cantorbie pour implorer son assistance.	XXXI.
1174.	XV.	XXIII.	XXXII.
1175.	XVI.	XXIV. L'Empereur fait la guerre en Italie.	XXXIII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1173. Canonization de Saint Thomas de Cantorbie.		Richard de Saint Victor meurt le 10. de Mars.
1174. Canonization de Saint Bernard du 18. Janvier.		Guillaume Archidiacre de l'Eglise de Tyr est élevé au mois de May à la dignité d'Archevêque de cette Eglise. Mort de Gautier de Mortagne Evêque de Laon.
1175. Le Pape approuve l'Institution de l'Ordre des Chevaliers de Saint Jacques en Espagne, & de celui des Religieux de l'Abbaïe de S. Sauveur de Messine. Geofroy Arthure Evêque de Saint Asaph, qui avoit quitté son Evêché à cause de quelques troubles arrivez dans le païs de Galles, & qui s'étoit retiré auprés du Roi Henri, qui lui avoit donné l'Abbaïe d'Abendon, est sollicité dans le Concile de Londres de retourner à son Evêché; mais n'en voulant rien faire, on pourvoit à son Evêché & à son Abbaïe, & il demeure sans Titre.	Concile de Londres tenu le Dimanche avant l'Ascension, où se trouvent les deux Henris Rois d'Angleterre.	Geofroy qui de l'Abbaïe d'Igny avoit été transferé à celle de Clairvaux, étant passé en Italie, y est fait Abbé de Fossanova, & deux ans aprés de Hautecombe. Jean Cinname. Theorianus. Hugues Etherianus, fleurissent. Mort de Henri Archevêque de Rheims le 13. de Novembre. Mort de Michel Anchiale Patriarche de Constantinople, vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1176.	XVII.	XXV. L'armée de l'Empereur est entierement défaite par les Troupes des Milanois, & ce Prince obligé d'envoïer des Ambassadeurs vers le Pape Alexandre pour faire la paix.	XXXIV.
1177.	XVIII. Entrevûë du Pape Alexandre & de l'Empereur Frederic au mois de Juillet à Venise où la paix de l'Eglise est concluë. Par cette paix Guillaume Roi de Sicile obtient une Tréve de 15. ans avec l'Empereur, & les Lombards une de 7	XXVI.	XXXV.
1178.	XIX. Le Pape est rappellé d'Anagnia à Rome par le Clergé, par le Senat & par le Peuple de cette Ville. L'Antipape Calixte obtient son pardon en venant se jetter aux pieds du Pape.	XXVII.	XXXVI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1176. Le Pape approuve l'Institution & les Constitutions de l'Ordre des Chartreux.		
1177. Le Pape envoïe un Legat à un Roi des Indes, vulgairement appellé le Prête-Jean.	Concile de Venise tenu par le Pape le 16. Septembre, dans lequel la Paix est confirmée, & l'anathéme renouvellé contre ceux qui n'étoient pas revenus au sein de l'Eglise.	Etienne de Tournai est transferé de l'Abbaïe de S. Euverte d'Orleans à celle de Ste Genevieve de Paris aprés la mort de l'Abbé Aubert. Henri Abbé de Hautecombe est fait Abbé de Clairvaux, & peu de temps aprés Cardinal par le Pape Alexandre.
1178. Eskile Archevêque de Londen Primat & Legat du S. Siege en Danemarck & en Suede, & Regent de ces deux Roïaumes, quitte ces Dignitez pour se faire Religieux à Clairvaux, où il meurt quatre ans aprés. Absalon lui succede dans l'Archevêché de Londen. Saxon le Grammaitien Prevôt de Roschild est envoïé à Paris par Absalon Archevêque de Londen, pour amener des Religieux de Sainte Genevieve en Danemarck. On découvre dans Toulouse un grand nombre d'Heretiques, qui sont excommuniez & bannis du païs par le Legat du Pape assisté de quelques Evêques, & qui se retirent dans l'Albigeois, où Roget Comte d'Albi les favorise, & se sert d'eux pour tenir l'Evêque de sa Ville prisonnier. Depuis ce temps ces Heretiques sont appellez Albigeois.		Henri Abbé de Clairvaux accompagne le Legat du Pape à Toulouse pour en chasser les Heretiques.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1179.	XX.	XXVIII. Louïs le Jeune Roi de France fait sacrer & couronner à Rheims son fils Philippe.	XXXVII.
1180.	XXI.	XXIX. Mort de Louïs le Jeune Roi de France le 18. ou le 20. de Septembre. Son fils Philippe Auguste lui succede.	XXXVIII. Manuel Comnene meurt le 6. d'Octobre. ALEXIS COMNENE lui succede.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1179. Guillaume Archevêque de Tyr assiste au Concile de Latran, & en dresse les Actes. Les Heretiques d'Albi sont condamnez & excommuniez dans le Concile general de Latran, qui dit qu'ils étoient appellez Cathares, Paratiens, Publicains, & qu'ils avoient quantité d'autres noms.	Concile III. general de Latran commencé le 2. de Mars.	Laborant est fait Cardinal. Jean de Salisbery est élû Evêque de Chartres. Pierre Abbé d'Igny est fait Abbé de Clairvaux.
1180.		Arnoul Evêque de Lisieux aïant encouru la disgrace du Roi d'Angleterre, se retire dans le Monastere de Saint Victor de Paris. Garnier de Rochefort est fait Abbé d'Auberive. Jean Hermite écrit vers cette année la Vie de Saint Bernard. Thierri Moine écrit aussi son Histoire vers cette même année. Mort de Sainte Hildegarde Abbesse du Mont S. Robert, le dix-sept de Septembre. Mort d'Adam Ecossois Chanoine Regulier, vers cette année. Mort de Nicolas Moine de Clairvaux vers cette même année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1181.	XXII. Alexandre III. meurt le 27. Août ou le 21. de Septembre LUCE III. est mis en sa place	XXX.	I.
1182.	I.	XXXI.	II.
1183.	II.	XXXII. Henri le plus jeune des trois fils du Roi d'Angleterre meurt.	ANDRONIC COMNENE fait mourir Alexis & s'empare de l'Empire. I.
1184.	III.	XXXIII.	II.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1181. Henri Evêque d'Albi aïant en qualité de Legat du Saint Siege, assemblé des troupes, va en Gascogne pour en chasser les Heretiques Poblicains ou Publicains, qui y tenoient quantité de Châteaux. Ils feignent, pour éviter cet orage, d'abjurer leurs erreurs; mais étant passé, ils vivent comme auparavant.		Baudoüin de Devonshire, d'Abbé de Ferden est fait Evêque de VVinchester. Richard Prieur de Hagulstad. Ermengard ou Ermengaud. Bernard Abbé de Fontcaud. Mort de Jean de Salisbery Evêque de Chartres, cette année ou la suivante.
1182.		Pierre de Celles d'Abbé de Saint Remy de Rheims est fait Evêque de Chartres à la place de Jean de Salisbery. Le Cardinal Laborant écrit sa Collection de Canons. Mort d'Arnoul Evêque de Lisieux le 31. Août. Alanus meurt le 14. d'Octobre à Clairvaux où il s'étoit retiré.
1183. Plus de sept mille Heretiques Albigeois sont tuez dans le Berri par les Habitans du païs.		Pierre de Blois écrit une Lettre de consolation au Roi d'Angleterre sur la mort de son fils Henri. Mort de Philippe de Harveng Abbé de Bonne-Esperance.
1184.	Concile de Verone tenu en presence du Pape & de l'Empereur Frederic touchant l'execution du Traité de Paix de Venise.	

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1185.	IV. Luce III. meurt le 25. Novembre à Verone. URBAIN III. lui succede.	XXXIV.	III. ISAAC L'ANGE tuë Andronic, & s'empara de l'Empire.
1186.	I. Le Pape fâché de la Lettre que lui avoit écrite l'Assemblée de Geinlenheusen, veut excommunier l'Empereur mais ceux de Verone le supplient de ne pas fulminer cette excommunication dans leur ville.	XXXV. Henri fils de l'Empereur Frederic épouse Constance fille de Roget Roi de Sicile.	I.
1187.	II. Le Pape étant sorti de Verone dans le dessein d'excommunier l'Empereur, meurt le 17. d'Octobre avant que de le pouvoir faire. GREGOIRE VIII. lui succede le jour suivant; mais il meurt deux mois aprés, le 16. de Decembre.	XXXVI. Naissance de Louïs VIII. Roi de France, pere de Saint Louïs, le 5. Septembre.	II. La Ville de Jerusalem est prise sur les Chrétiens le 2. d'Octobre par Saladin Roi de Syrie & d'Egypte, ainsi au bout de 88. ans finit le Roïaume de Jerusalem.

Affaires

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1185. Contestations entre le Pape Urbain & l'Empereur Frederic touchant les Terres laissées par la Princesse Mathilde à l'Eglise de Rome, sur la dépouille des Evêques aprés leur mort, que l'Empereur prétendoit lui appartenir, & sur les Taxes que l'on faisoit païer aux Abbesses.		Baudoüin de Devonshire est transferé de l'Evêché de VVinchester à l'Archevêché de Cantorbie aprés la mort de Richard successeur de S. Thomas. Jean Phocas Moine Grec fait le voïage de la Terre-sainte, & à son retour écrit la Relation de ce qu'il avoit vû & remarqué. Robert Paululus Prêtre d'Amiens. Gervais Prêtre de Chicester. Odon Abbé de Bel, fleurissent.
1186. Le Pape envoïe le *Pallium* à Baudoüin Archevêque de Cantorbie. Saint Hugues Prieur de l'Ordre des Chartreux est fait Evêque de Lincolne.	Assemblée de Geinlenheusen, dans laquelle il est résolu d'écrire au Pape touchant les Droits prétendus de l'Empereur.	Godefroy de Viterbe acheve son Histoire universelle & la dédie au Pape. Il meurt cette même année. Robert de Torigny Abbé du Mont S. Michel meurt le 24. Juin, & Pierre Abbé de Clairvaux le 29. Octobre. Celui-ci a pour successeur dans l'Abbaïe de Clairvaux Garnier de Rochefort Abbé d'Auberive.
1187. Lettre Circulaire du Pape Gregoire à tous les Fidéles, pour les exhorter au secours de la Terre-sainte. Jeûne établi par ce Pape pendant cinq ans, pour tous les Vendredis depuis l'Avent jusqu'à Noël, avec abstinence de chair les Mercredis & les Samedis.		Geofroy Prieur de Vigeois. Thierri Moine. Pierre le Mangeur, fleurissent. Mort de Pierre de Celles Evêque de Chartres le 17. de Fevrier, & de Gilbert Folioth Evêque de Londre, le 18. du même mois.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1188.	Aprés vingt jours de vacance, CLEMENT III. est élû à la place de Gregoire VIII. le 6. de Janvier. I.	XXXVII.	III.
1189.	II.	XXXVIII. Henri II. Roi d'Angleterre meurt. Richard son fils lui succede. Les Rois de France & d'Angleterre partent pour l'expedition de la Terre-sainte. La Reine Mere & son frere Guillaume de Champagne Cardinal Archevêque de Rheims ont le gouvernement du Roïaume de France pendant l'absence du Roi. Guillaume le Bon Roi de Sicile meurt sans enfans. Constance sa tante femme de Henri fils de l'Empereur veut lui succeder : mais Tancrede frere naturel de cette Princesse s'empare du Roïaume.	IV.
1190.	III.	XXXIX. Mort de l'Empereur Frederic en Orient. Son fils HENRI IV lui succede. Les Rois de France & d'Angleterre arrivent au mois d'Août à Messine & y sejournent plus de six mois.	VI.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1188. Philippe Auguste Roi de France impose une Taxe dans son Roïaume pour son voïage d'Orient, à laquelle on donne le nom de Decimes de Saladin.		Henri Cardinal Evêque d'Albane, meurt le 14. de Juillet.
1189. Guillaume Evêque d'Eli, & Legat du Saint Siege en Angleterre, est fait Regent du Roïaume, pour le gouverner pendant l'absence du Roi Richard, qui va en Orient. Baudoüin de Devonshire Archevêque de Cantorbie, accompagne le Roi d'Angleterre dans son voïage de la Terre-sainte.		
1190.		Neophyte. Anonyme Auteur du Voïage des Danois dans la Terre-Sainte, fleurissent. Mort de Richard Prieur d'Hagulstad Mort de Guillaume Archevêque de Tyr vers cette année.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	Papes.	Empereurs & Rois d'Occident.	Empereurs d'Orient.
1191.	Clement III. meurt le 10. d'Avril & CELESTIN III. est mis en sa place. I.	I. Henri est couronné Empereur par le Pape Celestin, & sa femme Constance Imperatrice. Richard Roi d'Angleterre s'empare du Roïaume de Chypre, en emmene un riche butin, & donne ce Roïaume à Guy de Luzignan en échange de celui de Jerusalem que Richard esperoit conquerir sur les Infideles.	VI.
1192.	II. Le Pape excommunie l'Empereur Henri, parce qu'il retient prisonnier Richard Roi d'Angleterre.	II. Richard Roi d'Angleterre est arrêté prisonnier en revenant de la Terre-sainte par Leopold Duc d'Autriche, & mis entre les mains de l'Empereur Henri qui le tint prisonnier 14. mois. Pendant sa prison Jean son frere surnommé Sans-terre, s'empare du Roïaume d'Angleterre.	VII.
1193.	III.	III. Philippe Roi de France épouse Batilde selon quelques-uns, ou Isemburge selon d'autres, sœur de Canut Roi de Danemark; mais il s'en separe quelque tems aprés sous prétexte de parenté.	VIII.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1191. Evrard d'Avesnes Evêque de Tournay étant mort, Pierre Chantre de l'Eglise de Paris est élû en sa place ; mais Guillaume Archevêque de Rheims s'oppose à cette Election, & fait élire l'année suivante Estienne Abbé de Sainte Genevieve de Paris. Prise de la Ville d'Acre par les Chrétiens sur les Infideles en Orient. Le Pape Celestin ordonne aux Evêques d'Angleterre d'excommunier tous ceux qui ne voudront pas obeïr à l'Evêque d'Eli Regent du Roïaume.		Elie de Coxide Abbé de Dunes. Richard Abbé du Mont-Cassin. Saxon le Grammaitien Prevôt de Roschilde. Theodore Balsamon Patriarche d'Antioche, fleurissent. Baudoüin de Devonshire Archevêque de Cantorbie meurt en Orient cette année ou la suivante.
1192. Le Pape confirme les Droits & les Privileges des Eglises & du Roïaume d'Ecosse. Canonization de Saint Ubaud Evêque d'Engubio.		Estienne Abbé de Sainte Genevieve de Paris est élû Evêque de Tournay. Garnier de Rochefort Abbé de Clairvaux est fait Evêque de Langres.
1193. George Xiphilin est élû Patriarche de Constantinople.		Demetrius Tornicius écrit vers cette année son Traité de la Procession du Saint Esprit.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	*Papes.*	*Empereurs & Rois d'Occident.*	*Empereurs d'Orient.*
1194.	IV.	IV. Richard Roi d'Angleterre délivré de prison, reprend ses Etats.	IX.
1195.	V.	V.	X. Isaac l'Ange est déposé, & ALEXIS L'ANGE est mis en sa place, I.
1196.	VI.	VI. L'Empereur Henri passe en Italie avec une puissante armée, & se rend maître de la Sicile qui lui appartenoit par sa femme. Il traite si cruellement les Siciliens, que cette Princesse touchée de leurs malheurs, contraint par force son Mari de leur donner une paix raisonnable,	II,

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclesiastiques.*
1194. Le Pape commet l'Evêque de Lincolne pour informer des desordres & des crimes de Geofroy Archevêque d'Iork. Michel de Corbeil Doïen de l'Eglise de Paris, qui avoit été élû Patriarche de Jerusalem, est fait Archevêque de Sens.		Jean Evêque de Lydde. Loup Protospate, fleurissent. Mort de Jean Bourguignon Magistrat de Pise.
1195. Le Pape fait Hubert Archevêque de Cantorbie Legat du S. Siege en Angleterre, & ordonne aux Evêques de ce Roïaume de le reconnoître en cette qualité. Il commet Simon Doïen de l'eglise d'Iorck pour gouverner cette Eglise, & ordonne à Geofroy qui en étoit Archevêque de se rendre à Rome pour s'y justifier.	Synode d'Iork tenu au mois du Juin. Concile de Montpellier du mois de Decembre.	Gautier Chanoine Regulier de S. Victor. Garnier Chanoine Regulier du même Monastere. Robert de Flamesbure. Othon de S. Blaise. Jean Brompton Abbé de Jorval. Alulfe Moine de Saint Martin de Tournay, fleurissent.
1196.		Gilbert de Sempringham. Barthelemy Evêque d'Oxford. Gervais Moine de Cantorbie. Odon de Chirton. Nicolas Chanoine de Liege. Sibrand Abbé de Mariegarde, fleurissent. Maurice de Sully Evêque de Paris meurt le 11. de Septembre.

Digitized by Google

Années de l'Ere vulgaire.	*Papes.*	*Empereurs & Rois d'Occident.*	*Empereurs d'Orient.*
1197.	VII. Le Pape consent que Frederic fils de l'Empereur Henri soit couronné Roi de Sicile, moïennant mille marcs dargent qui lui seroient donnez, & autant aux Cardinaux.	VII. Mort de l'Empereur Henri à Messine. L'Empire est disputé entre Philippe frere de Henri & Othon Duc de Saxe.	III.
1198.	Celestin III. meurt le 8. de Janvier : INNOCENT III. lui succede. I.	Philippe Auguste Roi de France est excommunié le 6. de Decembre par le Legat du Pape Pierre de Capouë, & son Royaume mis en interdit, parce qu'il ne vouloit pas reprendre sa femme Batilde qu'il avoit repudiée, ni quitter Matie fille du Duc d'Aquitaine qu'il avoit épousée. La publication de cette Sentence est neanmoins remise jusqu'aprés les Fêtes de Noël.	IV.
1199.	II.	III. Mort de Richard Roi d'Angleterre. Jean Sans-terre s'empare de ses Etats au préjudice d'Artur Duc de Bretagne fils de Geofroy aîné de Jean Sans-terre.	V.

Digitized by Google

Affaires Ecclesiastiques.	*Conciles.*	*Auteurs Ecclésiastiques.*
1197. L'Archevêque de Messine étant allé consulter le Pape sur le défunt Empereur qui étoit mort excommunié, ne peut obtenir que ce Prince soit inhumé en Terre-sainte que du consentement de Richard Roi d'Angleterre, & aprés avoir rendu l'argent qu'on avoit exigé de lui pour sa rançon.		Bertrand Abbé de la Chaise-Dieu. Raoul Tortarius. Anonyme Auteur de l'Histoire de Jerusalem. Chrêtien Moine de Clairvaux. Gautier de Châtillon. Thomas Moine de Cîteaux. Gonthier Moine de S. Amand. Jean Chartreux des Portes. Estienne de Chaulmet Chartreux, fleurissent.
1198. Le Pape Innocent remet Dol & les autres Evêchez de Bretagne sous la Juridiction de l'Archevêché de Tours.	Concile de Sens qui dépose l'Abbé de S. Martin de Nevers, suspend le Doïen de l'Eglise de cette Ville accusés de l'heresie des Poblicains, & les envoïe au Saint Siege.	Raoul de Diceto Doïen de S. Paul de Londres. Guillaume le Petit Chanoine Regulier de Neufbrige, fleurissent. Mort de Pierre le Mangeur le 20. Octobre.
1199. Le Roi de France se fait relever de la Sentence d'excommunication portée contre lui par le Legat du Pape en quittant la fille du Duc d'Aquitaine & reprenant sa premiere femme. Il ne laisse pas de la repudier encore quelque tems aprés. Jean Camatere est élevé au Patriarchat de Constantinople.		Jean Camatere. Zacharie Evêque de Chrysople. Olivier de Coiogne. Gautier de Vinesauf. Roger de Hoveden, fleurissent. Mort de George Xiphilin Patriarche de Constantinople.

Digitized by Google

TABLE CHRONOLOGIQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES DU DOUZIE'ME SIECLE, ET DE LEURS OUVRAGES.

SAINT BRUNO,

INSTITUTEUR DE L'ORDRE DES CHARTREUX,

Fleurit à Reims vers l'an 1075. Se retire à la Grande Chartreuse l'an 1086. Va en Italie l'an 1090. Mort l'an 1101. *page. 527. & suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

DEUX Lettres.

Ouvrages supposez.

Tous les autres Ouvrages qui lui sont attribuez, & qui

Digitized by Google

ſont de Brunon Evêque de Signi.

HUGUES,
ABBE' DE FLAVIGNY,

Elû Abbé en 1097. Mort l'an 1101. *pag.* 649.

Ovrage veritable que nous avons.

Chronique de Verdun.

LEON
CARDINAL DIACRE,

Fleurit ſous le Pontificat d'Urbain II. à la fin du ſiecle précedent. *p.* 650.

Ouvrages manuſcrits.

Lettres.

PIERRE THEUTBODE,

Fleurit à la fin de l'onziéme ſiecle, & au commencement du douziéme. *p.* 644.

Ouvrage veritable, &c.

Hiſtoire de la Croiſade.

AUTEUR ANONYME
ITALIEN,

Fleurit à la fin du ſiecle précedent. *p.* 644.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Quatre Livres de l'Histoire de la Croisade.

ROBERT
MOINE DE S. REMY DE REIMS,

Fleurit à la fin de l'onziéme siecle & au commencement du douziéme. *p.* 644.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de la Croisade.

DOMNIZON
PRESTRE,

Fleurit à la fin de l'onziéme siecle & au commencement du douziéme. *p.* 656. & 657.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de la Princesse Mathilde.

BAUDRY
EVESQUE DE NOYON ET DE TEROÜANE,

Fait Evêque l'an 1097. Mort l'an 1112. le 31. de Mai. *p.* 649.

Ouvrage veritable, &c.

Chronique des Eglises de Cambray & d'Arras.

Digitized by Google

ODON

EVESQUE DE CAMBRAY,

D'Abbé de Saint Martin de Tournay fait Evêque de Cambray, l'an 1105. Mort l'an 1113. le 19. de Juin. *p.* 605.

Ovrages veritables que nous avons.

Commentaire sur le Canon de la Messe.

Trois Livres sur le Peché originel.

Traité en forme de Dialogue contre un Juif touchant la necessité de l'Incarnation & de la Grace de JESUS-CHRIST.

Ecrit touchant le Peché de blasphême contre le Saint Esprit.

Ecrit pour expliquer la Concordance des Evangelistes.

Sermon sur la Parabole de l'Evangile du mechant Fermier.

SIGEBERT

MOINE DE GEMBLOURS,

Fleurit à la fin de l'onziéme siecle & au commencement du douziéme. Mort le 5. Octobre 1113. *p.* 515.

Ouvrages veritables, &c.

Continuation de la Chronique de S. Jerôme.

Traité des Auteurs Ecclesiastiques.

Digitized by Google

Lettre écrite au nom du Clergé de Liege & de Cambray.

Vies de S. Sigebert, de S. Guibert, & de S. Maclou.

Ouvrages perdus.

Vie de Saint Thierri.

Passion de Sainte Luce, & sa Défense, avec un Sermon à la loüange de cette Sainte.

Passion des Martyrs Thebéens en vers.

Réponse à la Lettre de Gregoire VII. à Herman Evêque de Mets.

Apologie pour les Messes des Prêtres mariez.

Réponse aux Habitans de Treves sur le Jeûne des Quatre-Temps.

L'Ecclesiaste en vers Heroïques.

Traité sur la Réformation des Cycles.

TURGOT

MOINE DE DURHAM,

Fleurit à la fin de l'onziéme siecle & au commencement du douziéme. Mort l'an 1115. *p.* 641.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de l'Eglise de Durham jusqu'à l'an 1096.

IVES

EVESQUE DE CHARTRES,

Fait Abbé des Chanoines Reguliers de Saint Quentin de Beauvais, l'an 1078. Ordonné Evê-

Digitized by Google

que de Chartres l'an 1092. Mort l'an 1115. le 23. Decembre. *p.* 1. *& suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Deux cent quatre-vingt-neuf Lettres.
La Pannormie.
Le Decret.

Ouvrages supposez.

Deux Chroniques.

GISLEBERT, ou GILBERT CRISPIN
ABBE' DE WESTMINSTER,

Fait Abbé de Westminster vers l'an 1106. Mort l'an 1114. ou 1115. *p.* 602. *&* 607.

Ouvrage veritable, &c.

Conference avec un Juif touchant la Religion.

Ouvrages manuscrits.

Homelie sur le Cantique des Cantiques.
Discours sur les Préfaces de Saint Jerôme sur la Bible.
Traité des Pechez.

LEON DE MARSI
CARDINAL EVESQUE D'OSTIE,

Fait Cardinal Evêque d'Ostie, l'an 1101. Mort le 12. de Mars peu aprés l'an 1115. *p.* 649.

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nout avons.

Chronique du Mont-Cassin.

PIERRE ALPHONSE

JUIF ESPAGNOL CONVERTI,

Converti l'an 1106. *p.* 603.

Ouvrage veritable, &c.

Dialogue sur la Verité de la Religion Chrétienne.

ESTIENNE

ABBE' DE S. JACQUES DE LIEGE,

Fleurit au commencement du siecle, vers l'an 1107. *p.* 660.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Modoalde.

ANSELME

DOÏEN DE L'EGLISE DE LAON;

Fleurit au commencement du douziéme siecle. Mort l'an 1117. *p.* 361. & 602.

Ouvrages perdus.

Commentaires sur l'Ecriture sainte, & autres Traitez.

PASCHAL

Digitized by Google

PASCHAL II.
PAPE,

Elevé au Pontificat l'an 1099. le 12. d'Août. Mort en 1118. le 18. de Janvier. *p.* 48. *& suiv.* 118. 126. *& suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Lettres.
Fragmens de quelques autres Lettres.

JEAN
PRESTRE ou EVESQUE ITALIEN,

Fleurit au commencement du siecle. *p.* 601.

Ouvrage veritable, &c.

Le Micrologue.

ANSCHERUS
ABBE' DE S. RIQUIER,

Fleurit à la fin de l'onziéme siecle & au commencement du douziéme. *p.* 656.

Ouvrage veritable, &c.

Vie & Miracles de S. Angilbert.

THEOFROY
ABBE' D'EPTERNACH,

Fleurit vers le commencement du siecle. *p.* 656.

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nous avons.

Vie de Saint Wilbrode.

THIBAUD
CLERC DE L'EGLISE D'ETAMPES;

A fleuri & Professé dans les Ecoles de Caën & d'Oxford vers le commencement de ce siecle, *p.* 604.

Ouvrages veritables, &c.

Cinq Lettres.

RADULPHE, ou RAOUL L'ARDENT,

Fleurit au commencement du siecle. *p.* 605.

Ouvrages veritables, &c.

Divers Sermons.

UDASCALQUE
MOINE,

Fleurit sous Paschal II. au commencement du siecle. *p.* 641.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire du Differend entre Herman Evêque d'Augsbourg & Egmon Abbé de S. Ulric.

Digitized by Google

NICETAS SEIDUS,

Fleurit vers le commencement du siecle. *p. 664.*

Ouvrage manuscrit.

Traité contre les Latins sur la primauté de l'Eglise de Rome, dont il y a quelques Fragmens dans Allatius.

EUTHYMIUS ZIGABENUS, MOINE GREC,

Fleurit au commencement du siecle. *p. 661.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Panoplie dogmatique de la Foi Orthodoxe.
Commentaires sur les Pseaumes, sur les Cantiques & sur les Evangiles.

PHILIPPE LE SOLITAIRE MOINE GREC,

Fleurit au commencement du siecle. *p. 662.*

Ouvrage veritable, &c.

La Dioptre, ou la Regle de la Vie Chrétienne.

HARIULFE MOINE DE S. RIQUIER,

Digitized by Google

Fleurit au commencement du siecle. *p.* 650.

Ouvrages veritables que nous avons.

Chronique de Saint Riquier.
Vie de Saint Arnoul.
Relation des Miracles de Saint Riquier.
Vie de S. Maldegisile.

ODON
MOINE BENEDICTIN D'AST,

Fleurit au commencement de ce siecle. *p.* 534.

Ouvrage veritable, &c.

Commentaire sur les Pseaumes.

RAIMOND D'AGILES
CHANOINE DU PUY,

Fleurit au commencement du siecle. *p.* 645.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de la Croisade.

JEAN PYKE
ANGLOIS,

Fleurit vers le commencement du siecle. *p.* 640.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire des Rois Anglois, Saxons, & des

Digitized by Google

Danois qui ont regné en Angleterre.

GAUTIER
ARCHIDIACRE D'OXFORD,

Fleurit vers le commencement du siecle. p. 640.

Ouvrage veritable que nous avons.

Traduction de l'Histoire d'Angleterre de Godefroy de Monmouth.

GELASE II
PAPE,

Elevé au Pontificat le 24. de Janvier de l'an 1118. Consacré le 24. Fevrier ensuivant. Mort le 29. de Janvier de l'an 1119. *p.* 105. 106. 136. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Sept Lettres.

FLORENT BRAVON,
MOINE DE WINCHESTER,

Fleurit au commencement du siecle. Mort l'an 1119. *p.* 634.

Ouvrages veritables, &c.

Chronique.

Digitized by Google

Genealogie des Rois d'Angleterre.

GUILLAUME DE CHAMPEAUX
EVESQUE DE CHALONS,

Fleurit vers le commencement de ce siecle dans les Ecoles de Paris. Fut fait Evêque de Châlons l'an 1113. Mort le 25. Janvier 1121. *p.* 107. 109. 359. 360. 368. *&* 606.

Ouvrages perdus.

Livre de Sentences.
Plusieurs autres Traitez.

MARBODUS
EVESQUE DE RENNES.

Fleurit à Angers sur la fin du siecle précedent. Fut fait Evêque de Rennes l'an 1096. Mort l'an 1123. le 11. Septembre. *p.* 534. *& suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Poësies, dont voïez le Catalogue, *p.* 535.
Six Lettres.

BRUNON
EVESQUE DE SIGNI.

Fleurit au commencement du siecle. Mort l'an 1123. *p.* 99. 102. *&* 532.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons

Commentaires sur le Pentateuque, sur le Livre de Job, sur les Pseaumes, sur le Cantique des Cantiques, & sur l'Apocalypse.

Cent quarante-cinq Sermons.

Un Traité sur le Cantique de Zacharie.

Traité de l'Incarnation & de la Sepulture de JESUS-CHRIST.

Ecrit de l'usage des Azymes contre les Grecs.

Vie du Pape Leon IX.

Traité sur la corruption du Siecle.

Vie de Saint Pierre d'Anagnia.

Six Livres de Discours Moraux attribuez à S. Bruno.

Deux Lettres.

Traité des Sacremens, ou des Ceremonies de l'Eglise.

CALIXTE II.

PAPE,

Elû Pape le 1. de Fevrier 1119. Consacré le 14. d'Octobre de la même année. Mort l'an 1124. le 13. de Decembre. *p.* 101. 107. *& suiv.* 120. 121. 135. 138. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Trente-six Lettres.

Ouvrages supposez.

Quatre Sermons sur Saint Jacques.

Digitized by Google

GUIBERT
ABBE' DE NOGENT SOUS-COUCY,

Elû Abbé l'an 1104. Mort l'an 1124. le 1. Août *p. 501. & suiv. 645. & 646.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Traité de la Prédication.

Dix Livres de Commentaires Moraux sur la Genese.

Tropologie sur les Propheties d'Osée & d'Amos, & sur les Lamentations de Jeremie.

Traité contre les Juifs.

Traité de la Réalité du Corps de JESUS-CHRIST dans l'Eucharistie.

Traité des Loüanges de la Vierge Marie.

Traité de la Virginité.

Trois Livres des Gages ou des Reliques des Saints.

Histoire des Croisades, intitulée, *Gesta Dei per Francos.*

Vie de Guibert, par lui-même.

Sermon sur le dernier Verset du septiéme Chapitre de la Sagesse.

Ouvrages perdus.

Sentences tirées des Evangiles.

Commentaires sur les autres petits Prophetes, *manuscrits.*

ERNULPHE, ou ARNULPHE,
EVESQUE DE ROCHESTER,

Né l'an 1040. Fait Evêque de Rochester

Digitized by Google

l'an 1115. Mort au mois de Mars de l'an 1124. âgé de 84. ans. *p.* 522. *& suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Deux Lettres.

GAUTIER
EVESQUE DE MAGUELONE;

Fait Evêque l'an 1103. Mort l'an 1129. *p.* 607.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre servant de Préface au Commentaire de Lietbert sur les Pseaumes qu'il publia.

RAINAUD DE SEMUR
ARCHEVESQUE DE LYON,

Est fait Abbé de Vezelay vers l'an 1108. Assiste en cette qualité au Concile de Troïes, de l'an 1128. Est fait Archevêque de Lyon la même année, & meurt l'année suivante le 7. d'Août, *p.* 656.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Hugues Abbé de Cluny.

HONORE' II.
PAPE,

Elevé au Pontificat l'an 1124. Mort l'an 1130. le 14. de Fevrier. *p.* 141. 146. *&* 147.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Onze Lettres.

BAUDRY
EVESQUE DE DOL;

Fait Evêque l'an 1114. Mort l'an 1131. le 7. Janvier. *p.* 644.

Ouvrages veritables, &c.

Histoire de la Croisade.
Memoire touchant le Monastere de Fécamp.
Vie de Saint Hugues Archevêque de Rouën.
Autres Vies de Saints.

GEOFROY
ABBE' DE VENDÔME, ET CARDINAL;

Fait Abbé de Vendôme l'an 1093. Et Cardinal peu de temps aprés. Mort l'an 1132. le 25. Mars. *p.* 477. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Cinq Livres de Lettres.
Traité du Corps & du Sang de Jesus-Christ.
Traité des Elections contre les Investitures.
Deux autres Traitez contre les Investitures.
Traité des Dispenses.
Discours sur les qualitez de l'Eglise.

Digitized by Google

Explications sur l'Arche d'Alliance.

Traité des Sacremens du Baptême, de la Confirmation, de l'Onction des Malades, & de l'Eucharistie.

Traité de la Réïteration des Sacremens.

Traité pour prouver que les Evêques ne doivent rien exiger pour les Benedictions & les Consecrations.

Reglement sur les Confessions des Moines.

Discours sur trois Vertus des Pasteurs.

Entretien entre Dieu & le Pecheur.

Quatre Hymnes ou Proses.

Onze Sermons.

HILDEBERT
EVESQUE DU MANS & ensuite ARCHEVESQUE DE TOURS,

Elû Evêque du Mans l'an 1098. Transferé à l'Archevêché de Tours l'an 1125. Mort l'an 1132. ou selon d'autre, l'an 1136. le 18. Decembre. *p.* 336. *& suiv.* 488. *& suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Quatre-vingt trois Lettres.

Neuf autres Lettres données par le Pere Dachery.

Deux Proses sur la Nativité de Nôtre Seigneur.

Paraphrase en vers sur le Canon de la Messe.

Deux Sermons.

Un Discours Synodique.

Vie de Hugues Abbé de Cluny.

Epitaphe de Berenger.

Digitized by Google

Lettre à Reginolde.

Préface de la Vie de Sainte Radegonde.

Ouvrage perdu.

Traité de la Virginité.

ESTIENNE HARDINGUE
ABBE' DE CÎTEAUX,

Fait Abbé l'an 1108. Mort l'an 1134. le 17. d'Avril. *p.* 158. 159. & 531.

Ouvrages veritables que nous avons.

Chartre de la Charité.

Le petit Commencement de l'Ordre de Cîteaux.

Discours sur la Mort d'Alberic.

Discours adressé à Saint Bernard.

PIERRE GROSOLAN, ou CHRYSOLAN,

Fleurit vers l'an 1120. *p.* 94. 104. & 663.

Ouvrage veritable, &c.

Discours à Alexis Comnene.

EUSTRATE
ARCHEVESQUE DE NICE'E,

Fleurit vers l'an 1120. *p.* 663. & 664.

Digitized by Google

Ouvrages manuscrits.

Réponse à Chrysolan.
Quelques autres Traitez.

HONORE' LE SOLITAIRE ECOLATRE DE L'EGLISE D'AUTUN.

Fleurit vers l'an 1120. *p.* 517. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Traité des Lumieres de l'Eglise ou des Ecrivains Ecclesiastiques.
Catalogue des Heretiques.
Catalogue Chronologique des Papes.
La Perle de l'Ame, ou Traité de l'Office Divin divisé en quatre Livres.
Traité de l'Image du monde en trois Livres.
La Philosophie du Monde.
Traité de la Prédestination & du Libre-Arbitre.
Questions sur les Proverbes & sur l'Ecclesiaste.
Commentaire sur le Cantique des Cantiques.
Sceau de la Vierge Marie.

Ouvrages perdus.

Eclaircissement sur l'Eglise, sur Jesus-Christ & sur la Vie éternelle.
Le Miroir de l'Eglise.
Le Scandale contre l'Incontinence des Prêtres.
Sommaire Historique.

Digitized by Google

Traité sur l'Eucharistie.

Traité de la Vie éternelle.

L'Echelle du Ciel.

Extraits de S. Augustin en forme de Dialogue.

Traité du Pape & de l'Empereur.

Commentaires sur les Pseaumes & sur les Cantiques.

Quelques Homelies sur les Evangiles qui n'avoient point été expliquées par Saint Gregoire.

La Clef de la Physique.

La Nourriture de l'esprit sur les Fêtes de Nôtre Seigneur & des Saints.

Quelques Lettres.

Ouvrage supposé.

Commentaire Moral sur le Cantique des Cantiques.

NICOLAS
MOINE DE SOISSONS,

Fleurit vers l'an 1120. *p. 656.*

Ouvrage veritable que nous avons.

Vie de Saint Godefroy.

ÆLNOTHE
MOINE DE CANTORBIE.

Fleurit vers l'an 1120. *p. 657.*

Ouvrage veritable, &c.

Vie & Passion de Canut Roi de Dannemark.

Digitized by Google

THOMAS
MOINE D'ELY,

Fleurit vers l'an 1120. *p.* 661.

Ouvrage veritable, &c.

Vie & Translation de Sainte Ethildrite.

SAINT NORBERT
ARCHEVESQUE DE MAGDEBOURG ET INSTITUTEUR DE L'ORDRE DE PRE'MONTRE'.

Se retire à Prémontré l'an 1120. Est fait Archevêque de Magdebourg l'an 1127. Mort l'an 1134. *p.* 185. *&* 530.

Ouvrage veritable, &c.

Discours Moral en forme d'Exhortation.

RUPERT
ABBE' DE DUYTS,

Fleurit au commencement du siecle. Mort l'an 1135. le 4. de Mars. *p.* 720. *& suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Traité de la Trinité & de ses Ouvrages, divisé en trois Parties, & contenant des Commentaires sur presque toute l'Ecriture Sainte.

Digitized by Google

Commentaires sur les douze Petits Prophetes ; & sur le Cantique des Cantiques.

Treize Livres de la Victoire du Verbe de Dieu.

Commentaire de la Gloire du Fils de Dieu sur Saint Matthieu.

Commentaires sur l'Evangile de S. Jean, & sur l'Apocalypse.

Traité de la Glorification de la Trinité, & de la Procession du Saint Esprit.

Traité de l'Office divin.

GUIGUE

PRIEUR DE LA GRANDE CHARTREUSE.

Fait Prieur l'an 1110. Mort le 27. Juillet 1137. âgé de 50. ans & de 30. de Religion. *p.* 301. 303. 327. *&* 528.

Ouvrages veritables que nous avons.

Statuts de l'Ordre des Chartreux.

Vie de Saint Hugues Evêque de Grenoble.

Meditations.

Traité de la Vie Contemplative, ou l'Echelle du Cloître.

Quatre Lettres.

Ouvrages perdus.

Quelques autres Lettres.

Traité de la Verité & de la Paix, *manuscrit dans la Chartreuse de Cologne.*

NICEPHORE

Digitized by Google

NICEPHORE BRYENNIUS MACEDONIEN,

Fleurit vers l'an 1120. Mort vers l'an 1137. *p.* 678.

Ouvrage veritable que nous avons.

Histoire Bizantine depuis l'an 1057. jusqu'à l'an 1081.

JEAN ZONARE SECRETAIRE D'ETAT DE CONSTANTINOPLE,

Fleurit vers l'an 1120. *p.* 679.

Ouvrages veritables, &c.

Annales, ou Histoire Ecclesiastique.
Commentaires sur les Canons.
Discours sur l'Impureté.
Canon de la Sainte Vierge.
Préface sur les Poësies de Saint Gregoire de Nazianze.
Cinquante-six Lettres.

Ouvrages perdus.

Explication des Canons sur la Pâque.
Quelques Sermons.
Ouvrage Poëtique sur la Procession du Saint Esprit.

Digitized by Google

GEOFROY
EVESQUE DE CHARTRES,

Elû Evêque de Chartres l'an 1116. Mort le 21. de Janvier 1138. *p.* 183. 238. 611. & 612.

Ouvrage veritable que nous avons.

Lettre à Estienne Evêque de Paris.

ANSELME
ABBE' DE GEMBLOURS,

Fait Abbé l'an 1115. Mort l'an 1138. le 22. de Fevrier. *p.* 635.

Ouvrage veritable, &c.

Continuation de la Chronique de Sigebert.

DROGON, ou DREUX
CARDINAL EVESQUE D'OSTIE,

De Prieur de S. Nicaise de Reims, fait Abbé de S. Jean de Laon, l'an 1128. Et Cardinal l'an 1136. Mort l'an 1138. *p.* 608.

Ouvrages veritables, &c.

Sermon sur la Passion de Jesus-Christ.
Traité de la Création & de la Redemption du premier Homme.

Digitized by Google

Ecrit sur les sept Dons du Saint Esprit.
Traité de l'Office Divin.

PIERRE DE LEON

ANTIPAPE sous le nom D'ANACLET II.

Ouvrages veritables que nous avons.

Trente-huit Lettres.

PIERRE

BIBLIOTHECAIRE DU MONT-CASSIN,

Se fait Moine dans l'Abbaïe du Mont-Cassin, l'an 1115. En est chassé l'an 1128. *p. 608.*

Ouvrages veritables, &c.

Traité des Hommes Illustres du Mont-Cassin.
Quatriéme Livre de la Chronique du Mont-Cassin.
Traité sur les Lettres Romaines.

Ouvrages perdus.

Sermons.
Vies de Saints.
Histoire des Justes du Mont-Cassin.
Exposition de la Regle de Saint Benoît.
Scholies sur l'Ancien Testament.
Quelques Hymnes.
Quelques Lettres, &c.

Digitized by Google

ESTIENNE
EVESQUE D'AUTUN,

Fait Evêque en 1113. Quitte son Evêché aprés l'an 1129. Mort vers l'an 1140. *p.* 607.

Ouvrage veritable que nous avons.

Traité sur les Prieres & les Ceremonies de la Messe.

RODULPHE
ABBE' DE SAINT TRON,

Elû Abbé l'an 1108. Mort l'an 1140. *p.* 614. 615. *&* 616.

Ouvrages veritables, &c.

Chronique de l'Abbaïe de Saint Tron.
Vie de Saint Lietbert Evêque de Cambray.
Lettre à Sibert Moine de Saint Pantaleon.

Ouvrage manuscrit.

Traité contre les Simoniaques, dont le Pere Mabillon a donné les Argumens.

SIBERT
PRIEUR DE S. PANTALEON de Cologne.

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 614. *&* 615

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nous avons.

Lettre à Rodulphe Abbé de S. Tron.

GILLEBERT

EVESQUE DE LIMERIK,

Fait Evêque avant l'année 1110. Mort vers l'an 1140. *p.* 605.

Ouvrages veritables, &c.

Deux Lettres.

FRANCON

ABBE' D'AFFLIGHEM,

Fait Abbé vers l'an 1111. Mort vers l'an 1140. *p.* 606.

Ouvrages veritables, &c.

Douze Livres de la Grace & de la Misericorde de Dieu.

Lettre contre les Moines qui quittent l'habit de Religion.

Lettre à des Religieuses.

Ouvrages perdus.

Sermons sur la Vierge.

TURSTIN

ARCHEVESQUE D'IORK,

Elû Archevêque d'Iork l'an 1115. Ordonne

Digitized by Google

l'an 1119. Mort l'an 1140. *p.* 260. *&* 659.

Ouvrages veritables que nous avons.

Lettre à Guillaume Archevêque de Cantorbie.
Origine du Monastere de Rippon des Fontaines.

ULRIC
EVESQUE DE CONSTANCE,

Fait Evêque vers l'an 1120. Quitte son Evêché l'an 1138. Mort l'an 1140. *p.* 658.

Ouvrages veritables, &c.

Vies de Saint Gebehard & de Saint Conrad.

ESTIENNE
EVESQUE DE PARIS.

Fait Evêque l'an 1123. Mort l'an 1140. le 30. de Juillet. *p.* 611.

Ouvrages veritables, &c.

Plusieurs Lettres.

HUGUES DE S. VICTOR
CHANOINE REGULIER,

Né dans le Territoire d'Ipres en Flandres, l'an 1098. Fleurit vers l'an 1130. Mort l'an 1142. le 11. de Fevrier. *p.* 723.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Notes litterales sur le Pentateuque, sur le Livre des Juges, sur les Livres des Rois, & sur quelques Pseaumes.

Explications des Lamentations de Jeremie, & des Propheties de Joël & d'Abdias.

Notes sur les Livres de Saint Denys, de la Hierarchie.

Le Soliloque de l'Ame.

L'Eloge de la Charité.

Discours sur la maniere de prier.

Discours sur l'Amour de l'Epoux & de l'Epouse.

Quatre Livres sur la Vanité du Monde.

Cent Sermons.

Eruditions Didascaliques.

Traité de la Puissance & de la Volonté de Dieu.

Opuscules sur l'Incarnation.

Mélanges de l'Erudition Theologique.

Dialogue entre le Maître & l'Ecolier.

Somme des Sentences.

Traité des Sacremens.

PIERRE ABAELARD
FAMEUX PHILOSOPHE,

Fleurit dés le commencement du siecle dans l'Université de Paris. Fut condamné dans le Concile de Soissons de l'an 1121. & dans celui de Sens de l'an 1140. Mort l'an 1142. le 21. d'Avril, âgé de 63. ans. *pag.* 148. 163. 164. 213. *& suiv.* 244. 359. *& suivantes.* 688.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Lettres à Heloïſſe & à d'autres.
Introduction à la Theologie.
Son Apologie.
Explications ſur l'Oraiſon Dominicale & ſur les Symboles des Apôtres & de S. Athanaſe.
Réponſe aux Problêmes d'Heloïſſe.
Traité ſur les Hereſies.
Commentaire ſur l'Epître aux Romains.
Sermons.

Ouvrages perdus

Dialectique.
Notes ſur Ezechiel.
Morale intitulée *Connois-toi toi-même.*
Un Livre intitulé l'*Oüi & le Nom.*
Traité ſur l'Ouvrage de la Création.
} Ces deux derniers ſont manuſcrits dans la Bibliotheque de S. Germain des Prez.

GUILLAUME DE SOMMERSET MOINE DE MALMESBURY,

Fleurit vers l'an 1130. Mort l'an 1143. *p.* 642.

Ouvrages veritables, &c.

Hiſtoire d'Angleterre.
Hiſtoire des Evêques de ce Roiaume.
Vie de Saint Adelme.

Digitized by Google

THOMAS
ABBE' DE MAURIGNY,

Fleurit depuis le commencement du siecle; Mort vers l'an 1142. *p.* 613.

Ouvrage veritable que nous avons.

Lettre à Saint Bernard.

ORDERIC VITAL
MOINE DE SAINT EVROU,

Né l'an 1075. Fleurit vers l'an 1130. Mort aprés l'an 1142. *p.* 635.

Ouvrages veritables, &c.

Treize Livres d'Histoire Ecclesiastique.

INNOCENT II.
PAPE,

Elû Pape le 14. Fevrier 1130. Mort le 24. Septembre. 1143. *p.* 79. 142. 147. 160. 200. & 385.

Ouvrages veritables, &c.

Quarante-huit Lettres.

CELESTIN II.
PAPE,

Elevé au Pontificat le 24. Septembre 1143.

Digitized by Google

Mort le 8. Mars 1144. *p.* 145. 149. & 150.

Ouvrages veritables que nous avons.

Trois Lettres.

LUCE II.
PAPE,

Elevé au Pontificat l'an 1144. Mort l'an 1145. le 25. de Fevrier. *p.* 145. 150. 329. & 330.

Ouvrages veritables, &c.

Dix Lettres.

ECKARD,
ABBE' D'URANGEN,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 634.

Ouvrages veritables, &c.

Chronique.
Lettres & Sermons.

Ouvrage perdu.

Lanterne des Moines.

HUGUES
MOINE DE FLEURI,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 83. & 635.

Ouvrages veritables, &c.

Chronique.

Digitized by Google

Deux Livres de la Puissance Roïale & de la Dignité Sacerdotale.

HERVE'
MOINE DE BOURDIEUX,

Fleurit vers l'an 1130. *p. 602. & 610.*

Ouvrage veritable que nous avons.

Commentaire sur les Epîtres de S. Paul.

Ouvrages perdus.

Exposition du Livre de la Hierarchie Celeste de Saint Denys.

Commentaires sur la Genese, sur Isaïe, sur les Lamentations de Jeremie, sur la fin de la Prophetie d'Ezechiel, sur l'Ecclesiaste, sur les Livres des Juges, de Ruth, & de Tobie, sur les douze petits Prophetes, sur les Epîtres de S. Paul.

Plusieurs Sermons.

Traité sur les Leçons de l'Office.

Livre des Miracles de la Vierge.

Explication du Traité de la Céne attribué à Saint Cyprien.

HUGUES DE FOLIET,
MOINE DE CORBIE,

Fleurit vers l'an 1130. *p. 611. & 725.*

Ouvrages veritables, &c.

Quatre Livres du Cloître de l'Ame.

Digitized by Google

Quatre autres Livres de l'Ame.

Le Livre de la Medecine de l'Ame.

Deux Livres des Oiseaux.

Traité de la Fuite du Mariage, ou des Nôces charnelles & spirituelles.

Miroir du Pecheur.

Ouvrages douteux.

Discours de la Chair & de l'Esprit.

Quatre Livres de l'Arche Mystique & de l'Arche de Noë.

RAINIER
MOINE DE S. LAURENT DE LIEGE.

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 650.

Ouvrage veritable que nous avons.

Traité des Hommes Illustres de son Abbaïe & de Liege.

GUALBERT
MOINE DE MARCHIENNES.

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 657.

Ouvrages veritables, &c.

Deux Livres des Miracles de Sainte Rictrude

PANDULPHE DE PISE,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 657.

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nous avons.

Vie du Pape Gelase II.

FABRICIUS TUSCUS
ABBE' D'ABENDON,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 657.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Adelme.

AUCTUS
ABBE' DE L'ORDRE DE VALOMBRE,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 657. *&* 658.

Ouvrages veritables, &c.

Vie de Saint Jean Gualbert.
Vie de Bernard Hubert.
Relation de la Translation de la Tête de Saint Jacques.

ALBERT, ou ALBERIC
CHANOINE D'AIX,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 645.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de la Croisade jusqu'à l'an 1120.

Digitized by Google

FOUCHER
MOINE DE CHARTRES.

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 645.

Ouvrage veritable que nous avons.

Histoire de la Croisade jusqu'à l'an 1124.

GAUTIER LE CHANCELIER,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 645.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de la Croisade depuis l'an 1115. jusqu'à l'an 1119.

ANNE COMNENE
FILLE D'ALEXIS COMNENE,

Née l'an 1083. Fleurit vers l'an 1130. *p.* 679.

Ouvrage veritable, &c.

L'Alexiade contenant l'Histoire d'Alexis Comnene.

ISAAC
EVESQUE ARMENIEN,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 664.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Deux Traitez contre les Armeniens.

MICHEL GLYCAS
SICILIEN.,

Fleurit vers l'an 1130. *p.* 668.

Ouvrage veritable, &c.

Annales depuis le commencement du Monde jusqu'à la mort d'Alexis Comnene.

ANSELME
EVESQUE DE HAVELBERG,

Fleurit aprés l'an 1130. *p.* 609.

Ouvrage veritable, &c.

Conference entre les Grecs & lui sur les contestations de l'Eglise Grecque & de la Latine.

GEOFROY LE GROS
MOINE DE TIRON,

A écrit l'an 1135. *p.* 658.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Bernard Abbé de Tiron.

Digitized by Google

WASELIN MOMALIUS
PRIEUR DE SAINT LAURENT de Lieges.

Fleurit vers l'an 1140. Mort l'an 1147. *p.* 616.

Ouvrage veritable que nous avons.

Lettre à Gauſelin Abbé de S. Florin.

ODON
ABBE' DE S. REMI DE REIMS,

Eſt transferé de l'Abbaïe de Saint Creſpin de Soiſſons à celle de S. Remy de Reims en 1118. Ecrit vers l'an 1135. Mort vers l'an 1148. *p.* 658.

Ouvrage veritable, &c.

Relation d'un Miracle de Saint Thomas.

ULGER
EVESQUE D'ANGERS,

Elû Evêque d'Angers en 1124. Conſacré en 1125. Mort le 17. Octobre 1149. *p.* 613.

Ouvrages veritables, &c.

Lettre au Pape Innocent II. en faveur de l'Abbaïe de Sainte Marie de Roë.

Eloge de Marbodus Evêque de Rennes.

ROBERT

Digitized by Google

ROBERT PULLUS
CARDINAL,

Fleurit dans les Ecoles de Paris l'an 1120. Rétablit l'Academie d'Oxford en 1133. Fut fait Cardinal l'an 1144. Mort vers l'an 1150. *p.* 712. *& suivantes.*

Ouvrage veritable que nous avons.

Livre de Sentences.

Ouvrages perdus.

Commentaire sur les Pseaumes.
Commentaire sur l'Apocalypse.
Traité du Mépris du Monde.
Quatre Livres touchant la parole des Docteurs.
Un Livre de Leçons.
Plusieurs Sermons.

GUILLAUME
ABBE' DE SAINT THIERRI.

Fait Abbé de S. Thierri l'an 1120. Se retire a Signi l'an 1135. Mort vers l'an 1150. *p.* 244. 299. 300. 303. 379. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Premier Livre de la Vie de Saint Bernard.
Lettre aux Chartreux du Mont-Dieu.
Traité de la Contemplation de Dieu.

Digitized by Google

Traité de la Dignité de l'Amour.
Le Miroir de la Foy.
L'Enigme de la Foy.
Livre de Méditations.
Traité de la nature du Corps & de l'Ame.
Traité contre Abaëlard.
Un Livre des Oeuvres de Guillaume de Conches.
Traité du Sacrement de l'Autel.
Exposition sur le Cantique des Cantiques.

SUGER
ABBE' DE SAINT DENYS,

Elû Abbé l'an 1122. Mort l'an 1153. le 13. de Janvier âgé de 70. ans. *p.* 152. 153. 154. 334. & 652.

Ouvrages veritables que nous avons.

Vie de Louïs le Gros.
Diverses Lettres.

EUGENE III.
PAPE,

Elû Pape l'an 1145. Consacré le 4. de Mars. Mort l'an 1153. le 8. de Juillet. *p.* 145. 151. & *suiv.* 163. 245. 258.

Ouvrages veritables, &c.

Soixante & seize Lettres.
Un Privilege en faveur des Evêques de la Province de Bourges.

Digitized by Google

Trois Lettres écrites à S. Bernard lorſqu'il étoit Abbé de S. Anaſtaſe.

SAINT BERNARD
ABBE' DE CLAIRVAUX,

Se retire à Cîteaux l'an 1113. Eſt fait Abbé de Clairvaux en 1115. Aſſiſte aux Conciles de Troïes & de Châlons l'an 1128. & 1129. Soûtient fortement la cauſe d'Innocent II. l'an 1130. & 1131. Accompagne ce Pape à Rome l'an 1132. Y aſſiſte à un Concile, & eſt envoïé à Milan l'an 1134. Revient en France, & eſt envoïé par le Roi vers le Duc de Guienne l'an 1135. Eſt rappellé en Italie par le Pape, l'an 1137. Combat Pierre Abaëlard dans le Concile de Sens de l'an 1140. Eſt appellé en Aquitaine contre Henri & ſes Sectateurs l'an 1147. Convaint Gillebert de la Porrée dans un Concile tenu à Reims l'an 1148. Meurt le 20. d'Août de l'an 1153. *pag.* 142. 143. 144. 158. *& ſuiv.* 345. 383. *& ſuiv.* 402. *& ſuiv.* 414. *& ſuivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Quatre cens dix-ſept Lettres.
Cinq Livres de la Conſideration.
Traité ſur les mœurs & les devoirs des Evêques.
Traité de la Converſion.
Traité des Commandemens & des Diſpenſes.
Apologie à Guillaume Abbé de S. Thierri.
Eloge de la nouvelle Milice.
Traité des degrez de l'humilité & de l'orgueil.

Digitized by Google

Traité de l'Amour de Dieu.

Traité de la Grace & du Libre-arbitre.

Lettre à Huges de Saint Victor.

Vie de Saint Malachie.

Sermons sur les Dimanches & les Fêtes de l'année, & sur d'autres matieres.

Sermons sur le Cantique des Cantiques.

Jugement arbitral entre l'Evêque & le Comte d'Auxerre parmi les Lettres.

Projet de Lettre sur la Croisade.

Ouvrages supposez.

Lettres 418. & suivantes jusqu'à la 423.

Méditation pieuse sur la connoissance de la Nature humaine.

Traité de l'édification de la Maison interieure.

Traité de la Charité.

Vie Mystique.

Méditations sur la Passion & sur la Resurrection de JESUS-CHRIST.

Traité des Vertus.

Exposition de l'Oraison Dominicale.

Plusieurs Sermons, & quelques Proses.

ARNAUD
ABBE' DE BONNEVAL,

Elû Abbé en 1151. Mort vers l'an 1154. *p.* 305.

Ouvrages veritables que nous avons.

Traité des Paroles de JESUS-CHRIST sur la Croix.

Digitized by Google

Traité des Oeuvres Cardinales de J. C.
Traité de l'Ouvrage des six jours.
Discours des loüanges de la Vierge.
Méditations.
Second Livre de la Vie de S. Bernard.

Ouvrages manuscrits.

Commentaire sur le Pseaume 44.
Opuscule des sept dons du Saint Esprit.

GILLEBERT DE LA PORRE'E
EVESQUE DE POITIERS,

Elû Evêque de Poitiers l'an 1141. Ses sentimens condamnés dans une Assemblée tenuë à Auxerre l'an 1147. & dans le Concile de Reims de l'an 1148. Mort le 4. Septembre 1154. *p.* 407. *& suivantes* 688.

Ouvrage veritable que nous avons.

Lettre sur l'Eucharistie.

Ouvrages perdus.

Commentaires sur les Pseaumes & sur les Epîtres de S. Paul.
Traité de Theologie sur la Trinité.

ANASTASE IV.
PAPE,

Elû Pape le 10. de Juillet de l'an 1153. Mort le 4. de Decembre de l'année suivante. *p.* 416. *&* 431.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Douze Lettres.

PIERRE MAURICE
surnommé LE VENERABLE
Abbé de Cluny.

Né l'an 1093. Elû Abbé de Cluny le 15. Août 1123. Mort le 25. Decembre 1156. *p.* 222. 232. 250. 311. *& suiv.* 339.

Ouvrages veritables que nous avons.

Lettres.
Traité sur la Divinité de Jesus-Christ.
Ouvrage contre les Juifs.
Traité contre les Petrobusiens.
Deux Livres de Miracles.
Sermon sur la Transfiguration de Nôtre-Seigneur.
Diverses Piéces Poëtiques.
Statuts de son Ordre.

Ouvrages perdus.

Cinq Livres contre l'Alcoran.
Trois Sermons.

OTHON
EVESQUE DE FRISINGHEN,

Fait Evêque de Frisinghen en 1138. Se retire à

Digitized by Google

l'Abbaïe de Morimond l'an 1156. Mort au mois de Septembre de la même année. *p.* 635. & 688.

Ouvrages veritables que nous avons.

Histoire Chronologique divisée en huit Livres.
Deux Livres des actions de Frederic Barberousse.

GUERRIC
ABBE' D'IGNY,

Vient à Clairvaux l'an 1131. Est fait Abbé d'Igny vers l'an 1138. Mort l'an 1157. le 19. d'Août. *p.* 303.

Ouvrages veritables, &c.

Sermons.

LUC
ABBE' DE S. CORNEILLE proche de Liege,

Fleurit vers l'an 1140. Mort l'an 1157. *p.* 619.

Ouvrage veritable, &c.

Commentaire sur le Cantique des Cantiques.

HUGUES METELLUS
CHANOINE REGULIER DE S. LEON de Toul,

Fleurit vers l'an 1140. *p.* 259. 347. & 613.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Une Lettre sur l'Eucharistie, donnée par le Pere Mabillon.

Deux autres Lettres, parmi celles de S. Bernard.

Et plusieurs autres, manuscrites dans la Bibliotheque du College de Clermont.

BERNARD
MOINE DE CLUNY.

Fleurit vers l'an 1140. *p.* 613.

Ouvrages veritables, &c.

Trois Livres en Vers rimez sur le mépris du siecle.

HERMAN
ABBE' DE S. MARTIN DE TOURNAI.

Fleurit vers l'an 1140. *p.* 650.

Ouvrages veritables, &c.

Relation du rétablissement de l'Eglise de S Martin de Tournay.

Trois Livres des miracles de Sainte Marie de Laon.

Ouvrage manuscrit.

Traité sur l'Incarnation.

Digitized by Google

SIFROY
SECRETAIRE DE S. OTHON,

EBBON
MOINE DU MONASTERE DE S. MICHEL,
proche de Bamberg,

THIMON
MOINE BENEDICTIN,

ET

HERBORDE,

Fleurirent vers l'an 1140. *p.* 659.

Ouvrage veritable que nous avons.

Vie de Saint Othon Apôtre de Pomeranie.

ARCHARD
MOINE DE CLAIRVAUX,

Fleurit vers l'an 1140. *p.* 658.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Geselin.

PHILIPPE
MOINE DE CLAIRVAUX,

Fleurit vers l'an 1140. *p.* 303. & 304.

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nous avons.

Lettre à Samſon Archevêque de Reims.

BARTHELEMY DE FOIGNY
EVESQUE DE LAON,

Fait Evêque de Laon l'an 1113. Fonde l'Abbaïe de Foigny l'an 1121. Eſt ſuſpendu l'an 1142. Renonce peu de temps aprés à ſon Evêché, & ſe retire l'an 1151. à Foigny, où il ſe fait Moine, *p.* 259. *&* 619.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre Apologetique à Samſon Archevêque de Reims.

ANTOINE MELISSE
MOINE GREC,

Fleuriſt dans ce ſiecle : on ne ſçait pas certainement l'année. Quelques-uns le mettent vers l'an 1140. *p.* 674.

Ouvrage veritable, &c.

Recueil de Lieux communs, ou Maximes tirées des Peres.

POTHON
MOINE DE PROM,

Fleurit vers l'an 1145. *p.* 208. *&* 617.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Cinq Livres sur l'Etat de la Maison de Dieu.
Traité de la grande Maison de la Sagesse.

SERLON
ABBE' DE SAVIGNY,

Fait Abbé l'an 1146. Mort l'an 1158. *p.* 618.

Ouvrage manuscrit.

Traité sur l'Oraison Dominicale.

AMEDE'E
EVESQUE DE LAUSANE,

D'Abbé de Hautecombe fait Evêque de Lausane l'an 1144. Consacré le 21. de Janvier 1145. Mort le 27. Septembre 1159. *p.* 617.

Ouvrages veritables, &c.

Huit Sermons à la loüange de la Vierge.

ADRIEN IV.
PAPE,

Elevé au Pontificat l'an 1156. *p.* 416. 432. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Quarante-sept Lettres.
Un Privilege.

Digitized by Google

SAMSON
ARCHEVESQUE DE REIMS,

Fait Archevêque l'an 1139. Mort l'an 1160. ou 1161. *p.* 161. *&* 259.

Ouvrages veritables que nous avons.

Lettres au Pape Innocent II.
Chartre en faveur de l'Abbaïe de Clairvaux.

PHILIPPE
EVESQUE DE TARENTE,

Fait Evêque vers l'an 1130. Déposé l'an 1139. Se retire à Clairvaux. En est fait Prieur l'an 1150. Et Abbé de l'Aumône l'an 1156. Mort aprés l'an 1160. *p.* 617.

Ouvrages veritables, &c.

Vingt-cinq Lettres.

FASTREDE
ABBE' DE CLAIRVAUX,

Est fait premier Abbé de Chambron vers l'an 1148. Et troisiéme Abbé de Clairvaux vers l'an 1157. Ensuite Abbé de Cîteaux. Mort l'an 1163. le 21. d'Avril. *p.* 260.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre à un Abbé de son Ordre.

Digitized by Google

PIERRE LOMBARD
EVESQUE DE PARIS,

Fleurit depuis l'an 1120. Fait Evêque de Paris l'an 1159. Mort l'an 1164. le 20. de Juillet. *pag.* 689. *& suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Livre des Sentences.
Commentaires sur les Pseaumes & sur les Epîtres de Saint Paul.

HUGUES
ARÇHEVESQUE DE ROÜEN,

Fait Archevêque l'an 1130. Mort l'an 1164. le 10. de Novembre. *p.* 514. *&* 612.

Ouvrages veritables, &c.

Trois Livres d'Instructions à son Clergé contre les Heretiques de son tems.
Deux Lettres.

SIMEON DE DURHAM

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 641.

Ouvrages veritables, &c.

Histoire d'Angleterre copiée de Turgot, continuée jusqu'à l'an 1154.

Digitized by Google

Histoire des Rois de Danemark.
Lettre à Hugues Doïen d'Iork.
Relation du Siege de Durham.

GRATIEN

MOINE DE S. FELIX DE BOULOGNE,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 731. *& suivantes.*

Ouvrage veritable que nous avons.

Accord des Canons discordans, ou Livre des Decrets, vulgairement appellé *le Decret.*

FALCON

MAGISTRAT DE BENEVENT,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 651.

Ouvrage veritable, &c.

Une Chronique jusqu'à l'an 1140.

HENRI

ARCHIDIACRE DE HUNTINGTON,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 639.

Ouvrages veritables, &c.

Histoire d'Angleterre jusqu'à l'an 1154.
Traité du Mépris du monde.

Ouvrages manuscrits.

Lettre sur les Rois Bretons.

Digitized by Google

Opuſcule ſur les Provinces de Bretagne.
Vies des Saints d'Angleterre.

DEUX ANONYMES
ABREVIATEURS DE FOUCHER,

Fleurirent vers l'an 1150. *p.* 646.

Ouvrages veritables que nous avons.

Abregez de l'Hiſtoire de Foucher ; le premier jusqu'à l'an 1106. & le ſecond depuis l'an 1110. jusqu'à l'an 1124.

HUGUES
CARDINAL EVESQUE D'OSTIE,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 259.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre ſur la mort du Pape Eugene III.

CONSTANTIN MANASSE'S,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 669.

Ouvrage veritable, &c.

Abregé d'Hiſtoire depuis le commencement du monde jusqu'au Regne d'Alexis Comnene.

CONSTANTIN HARMENOPULE,
JUGE DE THESSALONIQUE,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 669.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons

Traité des Sectes des Heretiques.
Confession de Foi.
Dictionnaire.

JEAN
PATRIARCHE D'ANTIOCHE,

Fleurit vers l'an 1150. *p. 669.*

Ouvrage veritable, &c.

Traité contre la Coûtume de donner des Monasteres à des Laïques.

GERMAIN
PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE,

Fleurit vers l'an 1150. *p. 673.*

Ouvrages veritables, &c.

Deux Homelies.

ARSENIUS
MOINE DU MONT-ATHOS,

Fleurit vers l'an 1150. *p. 673.*

Ouvrage veritable, &c.

Collection de Canons.

ANDRONIC

Digitized by Google

ANDRONIC CAMATERE,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 674.

Ouvrages manuscrits.

Traité sur la Procession du Saint Esprit.

Conference entre l'Empereur Manuel & le Patriarche des Armeniens.

Traité des deux Natures en Jesus-Christ.

NICETAS
CONSTANTINOPOLITAIN,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 669.

Ouvrage veritable que nous avons.

Traité Apologetique pour le Concile de Chalcedoine contre les Armeniens.

BASILE D'ACRIDE
EVESQUE DE THESSALONIQUE,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 675.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre au Pape Adrien.

ROBERT
ARCHIDIACRE DE L'OSTREVANT,

Fleurit vers le milieu du siecle. *p.* 659.

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nous avons.

Vie de Saint Aibert.

ANONYME
AUTEUR DE LA VIE DE S. LUDGER;

Fleurit vers le milieu du Siecle. *p.* 659.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Ludger.

THIBAUD
MOINE DE S. PIERRE DE BEZE;

Fleurit vers le milieu du siecle. *p.* 659.

Ouvrage veritable, &c.

Actes des Miracles de S. Prudence.

GAUTIER
CHANOINE DE TEROÜANE;

Fleurit vers le milieu du siecle. *p.* 659.

Ouvrage veritable, &c.

Vie & Martyre de Charles le Bon Comte de Flandres.

Digitized by Google

HERBERT,
MOINE,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 341.

Ouvrage veritable que nous avons.

Lettre contre les Heretiques de Perigueux.

HAIMON
ARCHIDIACRE DE CHALONS,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 259.

Ouvrages veritables, &c.

Deux Lettres.

HERMAN
JUIF CONVERTI DE COLOGNE,

Fleurit vers le milieu du siecle. *p.* 660.

Ouvrage veritable, &c.

Ecrit sur sa Conversion.

TEULFE
MOINE DE MAURIGNY,

Fleurit vers l'an 1150. *p.* 653.

Ouvrage veritable, &c.

Chronique de Hildesheim.

Digitized by Google

JEAN
MOINE DE MARMOUTIER,

Fleurit vers le milieu du siecle. *p.* 651.

Ouvrage veritable que nous avons.

Histoire des Actions de Godefroi Plantegenet.

SAINTE ELISABETH
ABBESSE DE SCHONAWE,

Née l'an 1129. Fleurit vers l'an 1155. Morte l'an 1165. le 17. de Juin. *p.* 623.

Ouvrages veritables, &c.

Trois Livres de Visions & de Revelations.
Un Livre de Lettres.

S. AELREDE, ou ETHELREDE
ABBE' DE REVERBY,

Fleurit vers l'an 1150. Mort l'an 1166. *p.* 302. & 628.

Ouvrages veritables, &c.

Trente Sermons sur le treiziéme Chapitre d'Isaïe.
Le Miroir de la Charité.
Traité de l'Amitié spirituelle.
Vingt six Sermons.
Fragment de l'Histoire d'Angleterre.
Vie de S. Edoüard.

Digitized by Google

GEORGE
ARCHEVESQUE DE CORFOU,

Flurit vers l'an 1150. Mort l'an 1167. *p.* 674.

Ouvrage veritable que nous avons.

Monodie en l'honneur de l'Abbé Nectaire.

Ouvrages manuſcrits.

Traité du Purgatoire.
Traité de l'Uſage du Pain-levé.

LUCAS CHRISOBERGE
PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE,

Elevé au Patriarchat de Conſtantinople l'an 1148. ou 1155. Mort l'an 1167. *p.* 675.

Ouvrages veritables, &c.

Treize Statuts ſur la Diſcipline.

WOLBERON
ABBE' DE S. PANTALEON
de Cologne.

Fleurit vers l'an 1150. Mort l'an 1167. *p.* 619.

Ouvrage veritable que nous avons.

Commentaire ſur le Cantique des Cantiques.

Digitized by Google

ODON DE DEUIL
ABBE' DE S. CORNEILLE
de Compiegne & ensuite de S. Denys.

Est fait Abbé de S. Corneille de Compiegne vers l'an 1150. Ensuite de S. Denys, aprés la mort de Surer l'an 1152. Mort en 1168. *p.* 652.

Ouvrage veritable, &c.

Relation du Voïage de Louïs VII. en Orient.

HENRI
EVESQUE DE TROÏES.

Succede à Haton Evêque de Troïes déposé dans le Concile de Reims de l'an 1148. Mort vers l'an 1169. *p.* 259.

Ouvrage veritable, &c.

Chartre de Donation à l'Abbaïe de Clairvaux.

ISAAC
ABBE' DE L'ETOILE,

Fait Abbé de l'Etoile l'an 1147. Mort vers l'an 1170. *p.* 629.

Ouvrages veritables que nous avons.

Sermons.
Traité de l'Esprit & de l'Ame.
Lettre sur le Canon de la Messe.

Digitized by Google

ALEXANDRE
ABBE' SICILIEN,

A fleuri aprés l'an 1154. *p.* 651.

Ouvrages veritables, &c.

Quatre Livres d'Histoire de la Vie & des Actions de Roger Roi de Sicile.

RAOUL LE NOIR
MOINE DE SAINT GERMER,

Fleurit vers l'an 1157. *p.* 620.

Ouvrages veritables, &c.

Vingt Livres de Commentaires sur le Levitique.

ROBERT DE MELUN
EVESQUE DE HERFORD,

Fait Evêque sur la fin de sa vie, vers l'an 1163. *p.* 717.

Ouvrage manuscrit.

Somme de Theologie.

SAINT THOMAS
ARCHEVESQUE DE CANTORBIE,

Né l'an 1119. Elevé à l'Archevêché de Cantorbie l'an 1161. Martyrisé l'an 1170. *p.* 445. *& suivantes.*

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Six Livres de Lettres qu'il a écrites ou qu'on lui a écrites.

GILBERT
ABBE' D'HOILANDE,

Fleurit aprés l'an 1150. Mort en 1172. *p.* 299. 621.

Ouvrages veritables, &c.

Continuation du Commentaire de S. Bernard sur le Cantique des Cantiques.
Sept Traitez Ascetiques.
Quatre Lettres.

RICHARD DE S. VICTOR
CHANOINE REGULIER,

Fleurit aprés l'an 1150. Mort en 1173. le 10. de Mars. *p.* 726.

Ouvrages veritables, &c.

Recueil de Questions sur l'Ecriture Sainte divisé en dix Livres attribué à Hugues de S. Victor.
Traitez critiques sur le Tabernacle, sur le Temple, & sur la Chronologie des Livres des Rois & des Paralipomenes.
Explication du Temple décrit dans Ezechiel.
Commentaires Allegoriques sur les Pseaumes, & sur le Cantique des Cantiques.

Digitized by Google

Questions sur les Epîtres de Saint Paul.

Commentaire sur l'Apocalypse.

Traitez dogmatiques sur la Trinité, sur les attributs que l'on approprie aux Personnes Divines, de l'Incarnation d'Emanuel, de la puissance de lier & délier, sur le peché contre le S. Esprit, sur des difficultez de l'Ecriture Sainte, sur le Saint Esprit, sur la difference du peché mortel & du veniel.

Plusieurs Traitez de spiritualité, dont vous trouverez le Catalogue, *p.* 726.

GAUTIER DE MORTAGNE
EVESQUE DE LAON,

Fait Evêque l'an 1155. Mort l'an 1174. *p.* 234. *&* 618.

Ouvrages veritables que nous avons.

Cinq Lettres.

HENRI
ARCHEVESQUE DE REIMS,

Fait Archevêque de Reims l'an 1162. Mort le 13. Novembre 1175. *p.* 626.

Ouvrages veritables, &c.

Deux Lettres en faveur de Dreux Chancelier de l'Eglise de Noyon.

Digitized by Google

MICHEL ANCHIALE
PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE,

Elevé au Patriarchat de Constantinople vers l'an 1167. Mort vers l'an 1175. *p.* 682.

Ouvrages veritables que nous avons.

Quelques Statuts Synodiques.

Ouvrage manuscrit.

Conference avec l'Empereur Manuel.

HUGES
MOINE DE CLUNY.

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 659.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre sur les Vertus de Hugues Abbé de Cluny.

La Vie du même.

PIERRE DE ROYE
MOINE DE CLAIRVAUX,

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 260.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre au Prevôt de l'Eglise de Noyon.

Digitized by Google

ENERVIN
PREVÔT DE STEMFELD

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 343. & 345.

Ouvrage veritable que nous avons.

Traité contre des Heretiques de Cologne.

EKBERT
ABBE' DE S. FLORIN.

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 345. & 623.

Ouvrages veritables, &c.

Treize Discours contre les Heretiques appellez Cathares.

La Vie de Sainte Elisabeth Abbesse de Schonawe sa sœur.

Deux Sermons.

BONACURSE
MILANOIS,

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 347. & 348.

Ouvrage veritable, &c.

Traité contre les Cathares & contre les autres Heretiques de son tems.

Digitized by Google

EBRARD DE BETHUNE

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 597. & 598.

Ouvrage veritable que nous avons.

Traité contre les Manichéens de son tems.

MICHEL DE THESSALONIQUE
DEFENSEUR DE L'EGLISE de Constantinople.

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 675.

Ouvrage veritable, &c.

Confession de Foi.

ODON
CHANOINE REGULIER DE S. AUGUSTIN

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 623.

Ouvrages veritables, &c.

Sept Lettres sur les devoirs des Chanoines Reguliers.

HUGUES DE POITIERS
MOINE DE VEZELAY,

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 653.

Ouvrage veritable, &c.

Chronique de l'Abbaïe de Vezelay.

Digitized by Google

ADELBERT, ou ALBERT
ABBE' DE HILDESHEIM,

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 653.

Ouvrage veritable que nous avons.

Relation de la Restitution de son Monastere aux Benedictins.

JEAN DE HEXAM
PREVÔT DE HAGULSTAD,

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 642.

Ouvrage veritable, &c.

Continuation de l'Histoire des Rois de Danemarc de Simeon de Durham jusqu'à l'an 1154.

NICOLAS
MOINE DE S. ALBAN,

Fleurit vers l'an 1160. *p.* 208. 560. *&* 561.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre sur la Fête de la Conception de la Vierge.

HUGUES
MOINE DE S. SAUVEUR DE LODEVE.

Fleurit vers l'an 1164. *p.* 660.

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nous avons.

Vie de Ponce Laraze.

LAURENT
MOINE DE LIEGE;

Fleurit depuis l'an 1150. *p.* 652.

Ouvrage veritable, &c.

Chronique des Evêques de Verdun.

NICOLAS
MOINE DE CLAIRVAUX,
& Secretaire de S. Bernard.

Sort de son Monastere de Monstier-Ramey pour venir trouver S. Bernard à Clairvaux l'an 1146. En sort l'an 1151. Et retourne à Monstier-Ramey vers l'an 1160. Mort vers l'an 1180. *p.* 302. & 304.

Ouvrages veritables, &c.

Quelques Sermons.
Cinquante cinq Lettres.

SAINTE HILDEGARDE
ABBESSE DU MONT SAINT ROBERT,

Née l'an 1098. Fut en grande reputation vers

Digitized by Google

l'an 1150. Morte l'an 1180. le 17. de Septembre. *p.* 152. *&* 621.

Ouvrages veritables que nous avons.

Lettres Spirituelles.
Visions.
Réponses à plusieurs Questions sur l'Ecriture.
Explication de la Regle de Saint Benoît & du Symbole de Saint Athanase.

ADAM
ECOSSOIS CHANOINE REGULIER de Prémontré.

Fleurit vers l'an 1160. Mort vers l'an 1180. *p.* 625.

Ouvrages veritables, &c.

Commentaire sur la Regle de S. Augustin.
Traité du triple Tabernacle de Moïse.
Traité des trois genres de Contemplation.
Quarante-sept Sermons.

GEOFROY ARTHURE
EVESQUE DE S. ASAPH.

Elû Evêque l'an 1151. Mort vers l'an 1180. *p.* 640.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de la Grande Bretagne.

Digitized by Google

ALEXANDRE III.
PAPE,

Elevé au Pontificat l'an 1159. Mort l'an 1181. *p.* 418. *& suiv.* 436. *& suiv.* 544.

Ouvrages veritables que nous avons.

Deux cent cinquante Lettres en divers Recueils.

JEAN DE SALISBERY
EVESQUE DE CHARTRES,

Fleurit depuis l'an 1160. Fait Evêque de Chartres l'an 1179. Mort en 1181. ou 1182. *p.* 476. *&* 557.

Ouvrages veritables, &c.

Traité, intitulé, *Polycratique*, ou *des Badineries des Seigneurs de la Cour.*
Trois cent & une Lettres.
Vie de S. Thomas de Cantorbie.

Ouvrage douteux.

Commentaire sur les Epîtres de S. Paul.

ARNULPHE, ou ARNOUL
EVESQUE DE LIZIEUX.

Fait Evêque l'an 1141. Accompagne le Roi Louïs

Digitized by Google

Louïs le Jeune au Voïage de la Terre-sainte en 1147. Est envoïé Legat en Angleterre en 1160. Se retire au Monastere de S. Victor en 1180. Mort l'an 1182. le 31. Août. *p.* 540. *& suivantes.*

Ouvrages veritables que nous avons.

Plusieurs Lettres.
Quelques Poësies.
Discours contre Pierre de Leon Antipape.
Sermon sur l'Annonciation de la Vierge.

ALANUS
EVESQUE D'AUXERRE.

Fait Abbé de Larivoir en 1140. Et Evêque d'Auxerre en 1151. Se retire à Clairvaux l'an 1167. Mort l'an 1182. le 14. d'Octobre. *p.* 304. *&* 660.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Bernard.

PHILIPPE DE HARVENG
ABBÉ DE BONNE-ESPERANCE,

Fleurit depuis l'an 1150. Mort l'an 1183. *p.* 624.

Ouvrages veritables, &c.

Vingt & une Lettres.
Commentaire sur le Cantique des Cantiques.
Moralitez sur ce même Livre.
Discours sur le Songe de Nabuchodonosor,

Digitized by Google

ſur la Chûte du premier Homme, & ſur la Damnation de Salomon.

Six Traitez ſur la Dignité, la Science, la Juſtice, la Continence, l'Obéïſſance, & le Silence des Clercs.

Vies de Saint Auguſtin & de Saint Amand.

La Paſſion de S. Cyrice & de Sainte Julite.

La Paſſion de Saint Salvius.

Vies de Saint Foillan, de Saint Giſlene, de Saint Landelin, de Sainte Ide, & de Sainte Valtrude.

La Paſſion de Sainte Agnés en vers Elegiaques.

Diverſes Pieces Poëtiques.

Quelques Epitaphes.

LUCE III.
PAPE,

Elevé au Pontificat l'an 1181. Mort l'an 1185. le 25. de Novembre. *p.* 428. 439. *&* 440.

Ouvrages veritables, &c.

Trois Lettres.

ALEXIS ARISTENE
OECONOME DE L'EGLISE de Conſtantinople,

Fleurit vers l'an 1170. *p.* 676.

Ouvrage veritable, &c.

Notes ſur une Collection de Canons.

Digitized by Google

SIMEON LOGOTHETE

Fleurit vers l'an 1170. *p.* 676.

Ouvrage perdu.

Notes sur une Collection de Canons.

Ouvrage manuscrit.

Traité sur la Création du Monde.

JEAN DE CORNWAL,

Fleurit vers l'an 1170. *p.* 623.

Ouvrages manuscrits.

Discussion de la Philosophie humaine, & des Heresies.

Traité sur le Sacrement de l'Autel & sur le Canon de la Messe.

GEROQUE
PREVÔT DE REICHERSPERG,
ET UN
ANONYME
DOÏEN DU MESME LIEU,

Fleurirent vers l'an 1170. *p.* 624.

Ouvrages manuscrits.

Traitez sur l'Incarnation contre Folmar Prevôt de Trieffenstein.

Digitized by Google

PIERRE DE RIGA
CHANOINE DE REIMS,

Fleurit vers l'an 1170. *p.* 626.

Ouvrage manuſcrit.

Livre intitulé, *Aurore*, qui contient l'Hiſtoire du Livre des Rois & des Evangiles en vers.

GODEFROY DE VITERBE,

Fleurit vers l'an 1170. Mort l'an 1186. *p.* 637.

Ouvrage veritable que nous avons.

Chronique Univerſelle, intitulée *Pantheon.*

Ouvrage manuſcrit.

Genealogie de tous les Rois.

ROBERT DE TORIGNY
ABBE' DU MONT S. MICHEL,

De Prieur du Monaſtere du Bec eſt fait Abbé du Mont S. Michel l'an 1154. Mort le 24. Juin 1186. *p.* 514. 637. & 638.

Ouvrages veritables, &c.

Supplément & Continuation de la Chronique de Sigebert.

Digitized by Google

Traité des Abbaïes de Normandie

Lettre & Préface d'un Commentaire sur les Epîtres de S. Paul.

Ouvrages manuscrits ou perdus.

Commentaire sur les Epîtres de S. Paul.

Histoire du Monastere du Mont S. Michel.

Histoire de Henri II. Roi d'Angleterre.

PIERRE
ABBE' DE CLAIRVAUX,

D'Abbé d'Igny est fait Abbé de Clairvaux en 1179. Mort le 29. Octobre 1186. *p.* 629.

Ouvrages veritables que nous avons

Quelques Lettres.

PIERRE DE CELLES
EVESQUE DE CHARTRES

Elû Abbé de Celles en 1150. Transferé à l'Abbaïe de S. Remy de Reims l'an 1162. Fait Evêque de Chartres l'an 1182. Mort l'an 1187. le 17. de Fevrier. *p.* 208. 334. 559. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Plusieurs Sermons.

Trois Livres des Pains.

Exposition Mystique & Morale du Tabernacle.

Digitized by Google

Traité de la Conſcience.
Traité de la Diſcipline du Cloître.
Neuf Livres de Lettres.

GILBERT FOLIOTH
EVESQUE DE LONDRES,

D'Abbé de Leyceſter fait Evêque d'Herford en 1149. Transferé de cet Evêché à celui de Londres en 1161. Mort l'an 1187. le 18. de Fevrier. *p.* 624.

Ouvrages veritables que nous avons.

Commentaire ſur le Cantique des Cantiques.
Sept Lettres.

URBAIN III.
PAPE,

Elevé ſur le S. Siege l'an 1185. Mort le 17. Octobre 1187. *p.* 428. *&* 441.

Ouvrages veritables, &c.

Cinq Lettres.

GREGOIRE VIII.
PAPE,

Elevé au Pontificat le 18. d'Octobre 1187. Mort le 16. Decembre de la même année. *p.* 429. *&* 441.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Trois Lettres.

HENRI
ABBE' DE CLAIRVAUX
& Cardinal,

D'Abbé de Hautecombe fait Abbé de Clairvaux en 1177. Et depuis Cardinal Evêque d'Albane par Alexandre III. Mort le 4. Juillet 1188. *p. 629.*

Ouvrages veritables, &c.

Traité de la Cité de Dieu en exil.
Quelques Lettres.

GEOFROY
ABBE' DE CLAIRVAUX,
ensuite de Fossanova & de Hautecombe en Italie.

Il avoit été Disciple & Secretaire de S. Bernard. D'Abbé d'Igny il fut fait Abbé de Clairvaux l'an 1162. Etant passé en Italie en 1175. il y fut fait Abbé de Fossanova, & deux ans aprés de Hautecombe. Mort vers la fin du siecle. *p.* 300. 301. 303. 304. 411. & 414.

Ouvrages veritables, &c.

Déclamations, ou Discours sur les Paroles de Saint Pierre avec JESUS-CHRIST.

Digitized by Google

Le troisiéme Livre de la Vie de Saint Bernard.
Panegyrique de Saint Bernard.
Description de Clairvaux.
Lettre au Cardinal d'Albane contre Gillebert de la Porrée.
Autre Traité contre le même.
Lettre à Josbert sur l'Oraison Dominicale.
Lettre à l'Evêque de Constance.

Ouvrages perdus.

Traité sur le Cantique des Cantiques.
Vie de S. Pierre de Tarentaise.
Quelques Sermons.

GUILLAUME
ARCHEVESQUE DE TYR,

Fait Archevêque de Tyr l'an 1174. Mort vers l'an 1190. *p.* 646. & 648.

Ouvrage veritable que nous avons.

Histoire de la Croisade jusqu'à l'an 1183.

Ouvrage perdu.

Histoire des Empereurs d'Orient depuis l'an 614. jusqu'à l'an 1184.

RICHARD
PRIEUR DE HAGULSTAD,

Fleurit vers l'an 1180. Mort l'an 1190. *p.* 653 & 654.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Histoire de Hagulstad.
Histoire des Actions du Roi Estienne.
Celle de la guerre de Stantardius.

CLEMENT III.
PAPE,

Elevé au Pontificat le 6. Janvier de l'an 1188. Mort l'an 1191. le 10. d'Avril. *p.* 429. & 442.

Ouvrages veritables, &c.

Sept Lettres.

BAUDOUIN
ARCHEVESQUE DE CANTORBIE,

D'Abbé de Forden fait Evêque de Winchester l'an 1181. Archevêque de Cantorbie l'an 1185. Mort l'an 1191. ou 1192. *p.* 628.

Ouvrages veritables, &c.

Seize Traitez de pieté.
Traité de la Recommendation de la Foi.
Traité du Sacrement de l'Autel.

JEAN BOURGUIGNON
MAGISTRAT DE PISE,

Fleurit aprés l'an 1150. Mort l'an 1194. *p.* 625.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Traduction du Traité de la Foi Orthodoxe de S. Jean Damascene & des huit Livres de la Philosophie de Nemesius.

MAURICE DE SULLY
EVESQUE DE PARIS,

Fait Evêque de Paris l'an 1164. Mort l'an 1196. le 11. Septembre. *p.* 590. *&* 627.

Ouvrages manuscrits.

Sermons sur les Dimanches de l'année.
Instructions pour ses Prêtres.

ERMENGARD ou ERMENGAUD,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 797. *&* 599.

Ouvrage veritable, &c.

Traité contre les Manichéens & autres Heretiques de son temps.

JEAN
HERMITE,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 304.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Bernard.

Digitized by Google

BERNARD
ABBE' DE FONTCAUD,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 597. 599.

Ouvrage veritable que nous avons.

Traité contre les Vaudois.

JEAN CINNAME LE GRAMMAIRIEN,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 676.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire des Empereurs Jean & Manuel Comnene.

THEORIANUS,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 676. & 677.

Ouvrage veritable, &c.

Conferences avec les Armeniens.

HUGUES ETHERIANUS,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 678.

Ouvrages veritables, &c.

Ecrit pour la défense des Latins contre les Grecs.

Traité de l'état de l'Ame.

Digitized by Google

ROBERT PAULULUS
PRESTRE D'AMIENS,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 627.

Ouvrages veritables, &c.

Trois Livres des Offices de l'Eglise.
Canon de l'Offrande Myſtique.

GERVAIS
PRESTRE DE CHICESTER

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 627

Ouvrage manuſcrit.

Commentaire ſur le Prophete Malachie.

ODON
ABBE' DE BEL,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 627.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre à ſon Frere, Novice dans l'Abbaïe d'Igny.

LABORANT
CARDINAL,

Fait Cardinal l'an 1179. *p.* 628.

Digitized by Google

Ouvrages manuscrits.

Collection de Canons.
Traité de la Justice.
Trois Lettres à Hugues Archevêque de Palerme.

GEOFROI
PRIEUR DE VIGEOIS,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 654.

Ouvrage veritable que nous avons.

Chronique de l'Histoire de France.

THIERRY
MOINE,

Fleurit vers l'an 1180. *p.* 654.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de Norvege.

CELESTIN III.
PAPE,

Elevé au Pontificat l'an 1191. Mort l'an 1198. le 20. Octobre. *p.* 429. 442. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Dix-sept Lettres.

Digitized by Google

PIERRE LE MANGEUR
DOÏEN DE S. PIERRE DE TROYES,

Fleurit vers la fin du siecle. Mort l'an 1198. le 8. de Janvier. *p.* 631.

Ouvrages veritables que nous avons.

Histoire Scholastique.
Sermons imprimez sous le nom de Pierre de Blois.

GARNIER DE ROCHEFORT
ABBE' DE CLAIRVAUX, & ensuite Evêque de Langres.

Fait Abbé d'Auberive l'an 1180. Abbé de Clairvaux l'an 1186. Evêque de Langres l'an 1192. Mort aprés l'an 1198. *p.* 629.

Ouvrages veritables, &c.

Quelques Sermons.

GEORGE XIPHILIN
PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE,

Elevé au Patriarchat l'an 1193. Mort l'an 1199. *p.* 681.

Ouvrages veritables, &c.

Quelques Ordonnances Ecclesiastiques.

Digitized by Google

JEAN PHOCAS
MOINE GREC,

Fleuri vers l'an 1190. *p.* 681.

Ouvrage veritable que nous avons.

Relation du Voïage de la Terre-ſainte.

NEOPHYTE
MOINE GREC RECLUS,

Fleurit vers l'an 1190. *p.* 681.

Ouvrage veritable, &c.

Relation des malheurs de l'Iſle de Chypre.

DEMETRIUS TORNICIUS,

A écrit vers l'an 1193. *p.* 681.

Ouvrage manuſcrit.

Traité de la Proceſſion du S. Eſprit.

JEAN
EVESQUE DE LYDDE,

Fleurit vers l'an 1194. *p.* 681.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre à Michel Patriarche de Jeruſalem.

LOUP PROTOSPATE,

Fleurit vers la fin du ſiecle. *p.* 682.

Digitized by Google

Ouvrage manuscrit.

Chronique.

PIERRE DE POITIERS
CHANCELIER DE L'EGLISE DE PARIS

Fleurit vers l'an 1170. Mort l'an 1200. *p.* 717.

Ouvrage veritable que nous avons.

Livre de Sentences.

Ouvrages perdus.

Commentaire sur l'Exode, le Levitique, les Nombres.
Autre Commentaire sur les Pseaumes.

PIERRE DE BLOIS
ARCHIDIACRE DE BATH,

Passa en Sicile en 1167. Revint en France peu de temps aprés. Passa en Angleterre & y fleurit jusqu'à la fin du siecle. Mort l'an 1200. *p.* 561. *& suivantes.*

Ouvrages veritables, &c.

Cent quatre-vingt-trois Lettres.
Soixante-cinq Sermons.
Dix-sept Opuscules.

ANONYME

Digitized by Google

ANONYME
AUTEUR DU VOÏAGE DES DANOIS dans la Terre-sainte,

Fleurit vers l'an 1190. *p.* 654.

Ouvrage veritable que nous avons.

Voïage des Danois dans la Terre-sainte en 1185.

GAUTIER
CHANOINE REGULIER DE S. VICTOR,

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 718.

Ouvrage perdu.

Traité contre les quatre Labirinthes de France.

GARNIER
CHANOINE ET SOUPERIEUR de l'Abbaïe de S. Victor.

Fleurit à la fin du siecle. *p.* 630.

Ouvrage veritable, &c.

Gregorien.

ROBERT DE FLAMESBURE
CHANOINE REGULIER DE S. VICTOR.

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 632.

Ouvrage manuscrit.

Penitentiel.

Digitized by Google

THIERRY
ABBE',

Fleurit vers la fin du ſiecle. *p.* 622.

Ouvrage veritable que nous avons.

Vie de Sainte Elizabeth Abbeſſe de Schonawe.

OGER
ABBE' DE LUCEDIA,

Fleurit vers la fin du ſiecle. *p.* 302.

Ouvrages veritables, &c.

Quinze Sermons ſur la Céne.

OTHON DE S. BLAISE,

Fleurit vers la fin du ſiecle. *p.* 638.

Ouvrage veritable, &c.

Continuation de la Chronique d'Othon de Friſinghen juſqu'à l'an 1190.

ALULFE
MOINE DE S. MARTIN DE TOURNAY,

Fleurit vers la fin du ſiecle. *p.* 628.

Ouvrage manuſcrit.

Gregorial, dont le Pere Mabillon a donné la Préface.

Digitized by Google

JEAN BROMPTON
ABBE' DE JORVAL,

Fleurit vers la fin du siecle ou dans le suivant. p. 638.

Ouvrage veritable que nous avons.

Chronique depuis l'an 588. jusqu'à l'an 1198.

GILBERT DE SEMPRINGHAM,

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 629.

Ouvrages veritables, &c.

Deux Livres de Constitutions pour son Ordre.

BARTHELEMY
EVESQUE D'OXFORD,

Fleurit à la fin du siecle. *p.* 632.

Ouvrage manuscrit.

Penitentiel.

ODON DE CHIRTON,

Fleurit à la fin du siecle. *p.* 632.

Ouvrages manuscrits.

Somme de la Penitence.
Homelies.

Digitized by Google

GERVAIS
MOINE DE CANTORBIE,

Fleurit à la fin du siecle *p.* 640.

Ouvrages veritables que nous avons.

Chronique depuis l'an 1122. jusqu'à l'an 1199
Vies des Archevêques de Cantorbie.
Relation de l'Embrasement & du Rétablissement de l'Eglise de Cantorbie.
L'Image des Discordes entre les Moines de Cantorbie, & Baudouïn leur Archevêque.

NICOLAS
CHANOINE DE LIEGE,

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 659.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Lambert.

SIBRAND
ABBE' DE MARIEGARDE EN FRISE,

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 660.

Ouvrage veritable, &c.

Vie de Saint Frederic Fondateur de cette Abbaïe.

BERTRAND
ABBE' DE LA CHAISE-DIEU,

Fleurit vers vers la fin du siecle. *p.* 660.

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nous avons.

Histoire de la Vie & des Miracles de Robert premiere Fondateur de cette Abbaïe.

ROUL TORTARIUS

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 660.

Ouvrage veritable, &c.

Livre des Miracles de S. Benoît.

ANONYME
AUTEUR DE L'HISTOIRE DE JERUSALEM,

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 648.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de Jerusalem depuis l'an 1177. jusqu'à l'an 1190.

CHRESTIEN
MOINE DE CLAIRVAUX,

Fleurit à la fin du siecle. *p.* 629. & 650.

Ouvrage manuscrit.

Recueil de Sermons.

Digitized by Google

GAUTIER DE CHASTILLON,

Fleurit à la fin du siecle. *p.* 630.

Ouvrage veritable que nous avons.

L'Alexandreïde.

Ouvrages manuscrits.

Trois Livres de Dialogues contre les Juifs.

THOMAS
MOINE DE CÎTEAUX,

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 630.

Ouvrage veritable, &c.

Commentaire sur le Cantique des Cantiques.

GONTHIER
MOINE DE S. AMAND,

Fleurit vers la fin du siecle. *p.* 654.

Ouvrages veritables, &c.

Poëme intitulé, *Ligurin.*
Traité du Jeûne & de l'Aumône.
Vie de S. Cyrice & de Sainte Julite.

JEAN
CHARTREUX DES PORTES,

Fleurit à la fin du siecle. *p.* 632.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Cinq Lettres.

ESTIENNE DE CHAULMET
CHARTREUX DES PORTES,

Fleurit à la fin du ſiecle. *p.* 633.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre à des Novices.

OLIVIER DE COLOGNE,

Fleurit à la fin du ſiecle. *p.* 646.

Ouvrage veritable, &c.

Relation de la Priſe de Damiette.

RICHARD
ABBE' DU MONT-CASSIN,

Fleurit vers la fin du ſiecle. Mort au commencement du ſiecle ſuivant. *p.* 609.

Ouvrage veritable, &c.

Continuation de l'Hiſtoire des Hommes Illuſtres du Mont-Caſſin de Pierre le Bibliothecaire.

ELIE DE COXIDE
ABBE' DE DUNES,

Fleurit vers la fin du ſiecle. Mort l'an 1203.

Digitized by Google

le 16. d'Août. *p.* 632.

Ouvrages veritables que nous avons.

Deux Discours au Chapitre de Cîteaux.

ESTIENNE
EVESQUE DE TOURNAY,

Se fait Chanoine Regulier l'an 1165. Est élû Abbé de Sainte Genevieve l'an 1177. & Evêque de Tournay l'an 1203. le 11. de Septembre. *p.* 588. *& suiv.* 734.

Ouvrages veritables, &c.

Deux cent quatre-vingt-sept Lettres divisées en trois Parties.

Ouvrages perdus.

Commentaire sur le Decret de Gratien.
Plusieurs Sermons.

SAXON LE GRAMMAIRIEN
PREVÔT DE ROSCHILD,

Fleurit vers la fin du siecle. Mort l'an 1204. *p.* 655.

Ouvrage veritable, &c.

Histoire de Danemarc jusqu'à l'an 1186.

Digitized by Google

THEODORE BALSAMON
PATRIARCHE D'ANTIOCHE,

Fleurit depuis l'an 1180. jusqu'à l'an 1203. *p.* 682.

Ouvrages veritables que nous avons.

Commentaires sur les Canons, & sur le Nomocanon de Photius.

Recueil de Constitutions Ecclesiastiques.

Résolutions des diverses Questions Canoniques.

Réponses aux Demandes de Marc Patriarche d'Alexandrie.

Deux Lettres.

JEAN CAMATERE
PATRIARCHE DE CONSTANTINOPLE,

Elevé au Patriarchat l'an 1199. Mort l'an 1206. *p.* 684.

Ouvrage veritable, &c.

Lettre au Pape Innocent III.

ZACHARIE
EVESQUE DE CHRYSOPLE,

On le croit du douziéme siecle. *p.* 633.

Ouvrage veritable, &c.

Commentaire sur la Concorde d'Ammonius.

Digitized by Google

SILVESTRE GIRAUD
EVESQUE DE SAINT DAVIDS.

Fleurit vers l'an 1180. Mort au commencement du siecle suivant. *p.* 642.

Ouvrages veritables que nous avons.

Histoire naturelle d'Angleterre.
Topographie d'Hibernie.
Histoire de la Conquête d'Hibernie par Henri II. Roi d'Angleterre.
Itineraire du païs de Galles.
Vies de Saints, & Lettres.

RAOUL DE DICETO
DOÏEN DE S. PAUL DE LONDRES.

Fleurit vers la fin du siecle. Mort aprés l'an 1200. *p.* 655.

Ouvrage veritable, &c.

Chronique jusqu'à l'an 1198.

GUILLAUME LE PETIT
CHANOINE REGULIER DE NEUTBRIGE, ou Neubourg,

Fleurit vers la fin du siecle. Mort l'an 1208. *p.* 350. & 637.

Digitized by Google

Ouvrage veritable que nous avons.

Histoire d'Angleterre depuis l'an 1066. jusqu'à l'an 1197.

GEOFROY ou GAUTIER DE VINESAUF,

Fleurit sous le Pontificat d'Innocent III. tout à la fin du siecle. *p.* 652.

Ouvrage veritable, &c.

Itineraire de Richard Roi des Anglois.

ROGER DE HOVEDEN PROFESSEUR D'OXFORD,

Fleurit au commencement du siecle suivant. *p.* 649.

Ouvrage veritable, &c.

Continuation de l'Histoire d'Angleterre de Bede jusqu'à l'an 1202.

JACQUES DE VITRY CARDINAL,

Fleurit dans le treiziéme siecle. Mort l'an 1244. *p.* 647.

Digitized by Google

Ouvrages veritables que nous avons.

Histoire d'Orient divisée en trois Livres.
Deux Lettres sur la prise de Damiette.

Fin de la Table Chronologique des Auteurs Ecclesiastiques du XII. Siecle & de leurs Ouvrages.

Digitized by Google

TABLE

DES ACTES, DES LETTRES ET DES CANONS DES CONCILES TENUS DANS LE DOUZIE'ME SIECLE DE L'EGLISE.

Conciles.	*Années.*	*Actes, Lettres, Formules & Canons.*
Concile d'Etampes, *page* 30.	1100.	Lettre Synodique de ce Concile dans Yves de Chartres.
Concile de Valence, *p.* 749.	1100.	Extraits d'Actes de ce Concile dans les Historiens du tems.
Concile de Poitiers, *p.* 33. 343. 750.	1100.	Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres & dans les Historiens du tems, & seize Canons.
Concile d'Anse, *p.* 753.	1100.	Extraits d'Actes dans Hugues de Flavigny.

Digitized by Google

Conciles.	*Années.*	*Actes, Lettres, Formules & Canons.*
Concile de Rome, *p.* 86.	1102.	Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.
Concile de Troïes, *p.* 656. & 754.	1104.	Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.
Concile de Baugenci, *p.* 46. 47. & 752.	1104.	Extraits d'Actes de ce Concile dans Yves de Chartres.
Concile de Paris, 51. & 753.	1105.	Actes de ce Concile dans une Lettre au Pape.
Assemblée de Northuse, *p.* 88.	1105.	Extraits d'Actes dans les Auteurs du tems.
Concile de Mayence, *p.* 89. & 90.	1105.	Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de Guastalle, *p.* 91.	1106.	Actes de ce Concile & trois Capitules.
Concile de Mayence, *p.* 92.	1107.	Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de Troïes, *p.* 55. 93. & 94.	1107.	Mention de ce Concile dans Yves de Chartres & dans d'autres Auteurs du tems.
Concile en Hibernie, *p.* 605.	1110.	Extrait d'Actes dans les Auteurs du tems.
Assemblée de Ratisbonne, *p.* 94.	1110.	Mention de cette Assemblée dans les Auteurs contemporains.
Concile de Jerusalem, *p.* 101.	1111.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de Latran, *p.* 99.	1112.	Actes de ce Concile. Lettres qui le concernent, & témoignages des Auteurs du tems.

Digitized by Google

Conciles.	*Années.*	*Actes, Lettres, Formules & Canons.*
Concile de Vienne, *p.* 101.	1112.	Actes de ce Concile & Lettre de Guy Archevêque de Vienne.
Concile de Beauvais, *p.* 101. & 754.	1114.	Fragmens d'Actes & de Reglemens de ce Concile.
Concile de Reims, *p.* 101. & 755.	1115.	Extrait d'Actes tiré d'un Auteur contemporain.
Concile de Châlons, *p.* 101.	1115.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de Tornus, *p.* 135.	1115.	Mention de ce Concile dans les Lettres du Pape Paschal II.
Concile de Cologne, *p.* 101.	1115.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de Latran, *p.* 102. & 663.	1116.	Actes de Concile rapportez par l'Abbé d'Urspergé.
Concile de Toulouse, 351. & 755.	1119.	Dix Canons.
Concile de Reims, *p.* 108.	1119.	Actes & cinq Canons de ce Concile.
Assemblée à Tribur, *p.* 107.	1119.	Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.
Concile de Soissons, *p.* 365.	1121.	Mention de ce Concile dans Pierre Abaëlard & dans les Auteurs du tems.
Concile I. general de Latran, *p.* 123.	1123.	Actes & vingt-deux Canons.
Concile de Londres, *p.* 757.	1125.	Dix-sept Decrets.

Digitized by Google

Conciles.	*Années.*	*Actes, Lettres, Formules & Canons.*
Synode à Nantes, *p.* 495.	1127.	Actes de ce Synode dans Hildebert du Mans.
Concile de Londres, *p.* 758.	1127.	Douze Canons.
Concile de Troïes, *p.* 160. 178. 288.	1128.	Extraits des Actes de ce Concile, avec la Regle des Templiers qui y fut publiée.
Concile de Châlons. *p.* 160.	1129.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile d'Etampes, *p.* 142. 160.	1130.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de Joarre, *p.* 147.	1130.	Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems. Lettres des Evêques.
Concile de Reims, *p.* 143 161. & 759.	1131.	Actes tirez de divers Auteurs & 17. Canons
Assemblée de Liege, *p.* 142. 143. 160.	1131.	Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.
Concile de Pise, *p.* 161. 231. 325.	1134.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de Londres, *p.* 758.	1138.	Actes & dix-sept Canons.
Concile II. general, de Latran, *p.* 144. & 736.	1139.	Trente Canons.
Concile de Sens, *p.* 163. 215. 216. 244. 382. & *suiv.*	1140.	Histoire de ce Concile dans les Auteurs du tems. Lettre des Evêques au Pape Innocent.

Concile

Digitized by Google

Conciles.	*Années.*	*Actes, Lettres, Formules & Canons.*
Concile de Chartres. *p.* 248. 333.	1146.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile d'Etampes, *p.* 164.	1147.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile d'Auxerre, *p.* 164. & 408.	1147.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Concile de Paris, *p.* 164. & 408.	1147.	Extrait d'Actes dans les Auteurs du tems.
Concile de Reims, *p.* 164. 357. 409. 410. & *suiv.* 760.	1148.	Extraits d'Actes de ce Concile dans les Auteurs du tems. Retractation de Gillebert de la Porrée. 18. Canons.
Concile de Tréves, *p.* 621.	1148.	Mention de ce Concile dans les Lettres du Pape Eugene III. & dans Tritheme.
Concile de Pavie, *p.* 418. 419. 420. 545. 546.	1160.	Actes de ce Concile. Lettres de l'Empereur Frederic & des Evêques.
Concile d'Oxford, *p.* 351.	1160.	Actes de ce Concile raportez par Guillaume de Neubrige.
Assemblée de Neufmarket, 419.	1161.	Mention de cette Assemblée dans l'Addition de Robert à la Chronique de Sigebert.

Digitized by Google

Conciles.	*Années.*	*Actes, Lettres, Formules & Canons.*
Assemblée de Beauvais, *p.* 419. 547. & 548.	1161.	Mention de cette Assemblée dans Robert de Torigny & dans Arnoul de Lizieux.
Concile de Toulouse, *p.* 420.	1161.	Actes raportez par les Auteurs du tems.
Assemblée de Lodi, *p.* 421.	1161.	Extrait d'Actes dans les Auteurs du tems.
Assemblée à Avignon, *p.* 422.	1162.	Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.
Concile de Tours, *p.* 351. 423. 553. & 760.	1163.	Extraits d'Actes dans les Auteurs contemporains. Sermon d'Arnoul Evêque de Lizieux. Dix Canons.
Assemblée de Westminster, *p.* 447.	1163.	Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.
Concile de Sens, *p.* 589.	1163.	Plainte dressée par Estienne de Tournay, & Lettre au Roi de France.
Assemblée de Clarendon, *p.* 449.	1164.	Actes de cette Assemblée.
Assemblée de Northampton, *p.* 453.	1164.	Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.
Assemblée de Virtzbourg, *p.* 423. 457. & 458.	1166.	Mention de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.

Digitized by Google

Conciles.	*Années.*	*Actes, Lettres, Formules & Canons.*
Concile de Latran. *p.* 424.	1168.	Mention de ce Concile dans les Auteurs du tems.
Assemblée à Gisors, *p.* 460.	1168.	Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du tems.
Concile d'Avranches, *p.* 764.	1172.	Actes raportez par Roger de Hoveden contenant l'Absolution de Henri Roi d'Angleterre. Une Lettre d'Alberic Legat du S. Siege, & treize Canons.
Concile de Cassel, en Hibernie. *p.* 763.	1172.	Huit Canons.
Concile de Londres, *p.* 640. & 765.	1175.	Dix-neuf Canons.
Concile de Lombez, *p.* 352.	1176.	Actes de ce Concile.
Assemblée de Venise, *p.* 426. & *suiv.*	1177.	Histoire de cette Assemblée dans les Auteurs du tems, & dans les Lettres du Pape Alexandre III. & de l'Empereur Frederic.
Concile III. general, de Latran. *p.* 356. & 740.	1179.	Vingt-sept Chapitres.
Assemblée de Geinlenheusen, *p.* 429.	1186.	Mention dans les Auteurs du tems.

Digitized by Google

Synode d'Iork, 1195. p. 767. — Actes de ce Synode qui contiennent douze Canons.

Concile de Montpellier, 1195. p. 770. — Actes de ce Concile contenant divers Reglemens.

Concile de Sens, 1198. p. 357. — Extraits d'Actes de ce Concile.

Fin de la Table des Actes, des Lettres & des Canons des Conciles du XII. Siecle de l'Eglise.

Digitized by Google

TABLE
DES OUVRAGES DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES DU DOUZIE'ME SIECLE.
Disposez par Ordre des Matieres.

Traitez contre les Juifs.

Dialogue contre un Juif, composé par Odon Evêque de Cambray, *page* 605
Conference de Gilbert Crispin Abbé de Westminster avec un Juif, 602 & 607
Dialogue de Pierre Alphonse Juif converti, 603
Traité de Guibert Abbé de Nogent contre les Juifs, 505
Traité de Pierre le Venerable de Cluny, 334
Ecrit sur la Conversion de Herman Juif de Cologne, par lui même, 660
Traité contre les Juifs, de Pierre de Blois, 588.

Ouvrages Theologiques.

Panoplie de la Foi Orthodoxe, par Euthymius Zigabenus, *page* 661

Digitized by Google

Traitez de Rupert Abbé de Duyts de la Trinité, & autres Ouvrages du même, 720. & *suivantes.*

Erudition Didascalique.
Traité de la Puissance & de la Volonté de Dieu.
Opuscules sur l'Incarnation.
Mélanges sur l'Erudition Theologique.
Dialogue entre le Maître & l'Ecolier.
Somme des Sentences.
Traité des Sacremens.
Notes sur la Hierarchie de Saint Denys.
} par Hugues de S. Victor, *p.* 723. & *suiv.*

Introduction à la Theologie, par Pierre Abaëlard, 390 & *suivantes.*

Apologie, du même, 385

Explications sur l'Oraison Dominicale & sur les Symboles des Apôtres & de S. Athanase, du même, 399

Livre contre les Heresies, du même, *ibid.*

Lettre de S. Bernard à Hugues de S. Victor, 295.

Traité contre Abaëlard, par Guillaume Abbé de S. Thierri, 379. 380. 381.

Traité de la nature du Corps & de l'Ame, par le même, 300

Traité de la Divinité de Jesus-Christ, par Pierre le Venerable Abbé de Cluny, 334

Livre des Sentences de Robert Pullus, 712 & *suiv.*

Lettres de Gautier de Mortagne, 618

Traité des Sentences de Pierre Lombard, 689 & *suiv.*

Digitized by Google

Confession de Foi de Constantin Harmenopule, 669
Oeuvres dogmatiques de Richard de Saint Victor, 728
Confession de Foi de Michel de Thessalonique, 675
Traité & Lettre contre Gillebert de la Porrée, par Geofroy Abbé de Clairvaux, 411 & 414
Livre des Sentences de Pierre de Poitiers, 717

Traitez sur le Peché originel, sur la Grace, & sur la Prédestination.

Trois Livres du Peché originel, par Odon Evêque de Cambray, 605
Traité de la Prédestination & du Libre-arbitre, par Honoré d'Autun, 518
Traité de la Grace & du Libre-arbitre, par S. Bernard, 291
Lettres de S. Bernard aux Chanoines de Lyon, du Moine Nicolas & de quelques autres Auteurs sur la Fête de la Conception de la Vierge, 204 208 & 560

Traitez contre les Heretiques.

Deux Traitez d'Isaac Evêque Armenien contre les Armeniens, 664
Traité de Nicetas contre les mêmes, 669
Conference de Theotianus avec les Armeniens, 677
Plusieurs Lettres de S. Bernard contre les Heretiques de son tems, 165. & *suiv.*
Traité de Pierre le Venerable Abbé de Cluny contre les Petrobusiens, 335 & 339.
Instructions & Lettres de Hugues Archevêque

Digitized by Google

de Roüen, 514 & 612
Traité du Moine Herbert contre les Heretiques de Perigueux, 341
Traité d'Enervin contre les Heretiques de Cologne, 344 & suiv.
Traité d'Exbert contre les Cathares, 345
Traité de Bonacurse contre les mêmes, 347
Traité d'Ebrard de Bethune contre les Manichéens, 597 & 598
Traité d'Ermengard contre les Manichéens de son tems, 599
Traité contre les Vaudois, par Bernard Abbé de Fontcaud, ibid.

Traitez contre les Grecs.

Traité de l'usage des Azymes, par Brunon de Signi, 532
Ecrit de Pierre Chrysolan, & Réponse d'Eustrate, 663 & 664
Traité de la Procession du S. Esprit de Rupert Abbé de Duyts, 722
Conference d'Anselme Evêque de Havelberg avec les Grecs, 609
Lettre de Basile d'Acride Archevêque de Thessalonique au Pape Adrien, 675
Traité contre les Grecs par Hugues Etherianus, 678
Lettre au Pape Innocent III. par Jean Camatere, 684

Ouvrages sur les Sacremens.

Huitiéme & neuviéme Opuscules de Geofroy Abbé de Vendôme, 485 & 486
Traité des Oeuvres Cardinales de J. C. par Ar-

Digitized by Google

naud Abbé de Bonneval, où il est parlé du Baptême, de l'Eucharistie & de la Confirmation. 305
Instructions de Huges Archevêque de Roüen, *page 612.*

Ouvrages sur l'Eucharistie.

Traité de la Réalité du Corps de Jesus-Christ dans l'Eucharistie, par Guibert Abbé de Nogent, 506
Lettre d'Arnulphe Evêque de Rochester, 523
Le premier Opuscule de Geofroy Abbé de Vendôme, 482
Traité du Sacrement de l'Autel, de Guillaume Abbé de S. Thierri, 300
Lettre de Hugues Metellus, 615
Traité du Sacrement de l'Autel, par Baudoüin Archevêque de Cantorbie, 628

Ouvrages de Discipline.

Lettre écrite au nom du Clergé de Liege & de Cambray contre le Pape Paschal II. par Sigebert de Gemblours, 515
Commentaire sur la Messe, par Odon Evêque de Cambray, 605
Deux cens quatre-vingt-neuf Lettres d'Yves de Chartres, 3. *& suiv.*
La Pannormie & le Decret du même, 78. *& suivantes.*
Lettres du Pape Paschal II. 126. *& suiv.*
Cinq Lettres de Thibaud Clerc de l'Eglise d'Etampes, 604
Lettres du Pape Gelase II. 136 *& suiv.*
Lettres de Marbodus Evêque de Rennes, 535
Traité des Sacremens & des Ceremonies de

Digitized by Google

l'Eglise, par Brunon de Signi, 533
Traité du même sur la corruption du siecle ou sur l'invalidité des Ordinations des Simoniaques, *ibid.*
Deux Lettres du même, *ibid*
Trente-six Lettres du Pape Calixte II. 138 *& suivantes.*
Traité des Reliques des Saints, par Guibert Abbé de Nogent, 506 *& suiv.*
Deux Lettres d'Ernulphe ou Arnulphe Evêque de Rochester, 522 *& suiv.*
Lettres de Geofroy Abbé de Vendôme, 478 *& suiv.*
Traité des Investitures & autres Opuscules, du même, 482 *& suiv.*
Onze Lettres du Pape Honoré II. 147
Lettres de Hildebert Evêque du Mans, 489 *& suiv.*
Traité sur les Ceremonies de la Messe, par Estienne Evêque d'Autun, 607
Commentaires sur les Canons, & Lettres de Jean Zonare, 679
Traité de l'Office Divin d'Honoré d'Autun, 517
Traité de l'Office Divin de Rupert Abbé de Duyts, 722
Lettres de Guigue, 529
Traité de l'Office Divin, par Drogon ou Dreux Cardinal Evêque d'Ostie, 608
Lettres de Pierre de Leon Antipape sous le nom d'Anaclet, 157
Lettres d'Estienne Evêque de Paris, de Geofroy Evêque de Chartres, & de Henri Archevêque de Sens, 611 *&* 612
Digitized by Google

Lettre de Rodulphe Abbé de Saint Tron à Sibert sur ce que l'on donne en entrant en Religion, 615
Extraits d'un Livre du méme sur la Simonie, *ibid.*
Lettre de Jean Patriarche d'Antioche touchant l'origine & le progrés du Monachisme, 669
Deux Lettres de Gillebert Evêque de Limmeric, 625
Lettres du Pape Innocent II. 147. *& suiv.*
Lettres de Celestin II. 150
Lettres de Luce II. *ibid.*
Lettres de Pierre Abaëlard, 359 *& suiv.*
Lettre de Waselin Momalius à Gausselin, 616
La plûpart des Lettres de S. Bernard, 165. *& suiv.*
Cinq Livres de la Consideration, du même, 260
Traité sur les mœurs & devoirs des Evêques, du même, 269
Traité des Commandemens & des Dispenses, 270
Lettres de Pierre le Venerable Abbé de Cluny, 312 *& suiv.*
Lettre de Gillebert de la Porrée sur la Consecration de l'Eucharistie sans vin, 415
Lettres de Hugues Metellus, 259 347 *&* 613
Lettres du Pape Eugene III. 151. *& suiv.*
Lettres d'Anastase IV. 431
Lettre Apologetique de Barthelemi de Foigny, 619
Decret de Gratien, 731 *& suiv.*
Collection de Canons d'Arsenius Moine du Mont Athos, 673
Treize Statuts de Lucas Chrisoberge, 675
Digitized by Google

Lettres du Pape Adrien IV. 432 & *suiv.*
Lettres d'Alexandre III. 436 & *suiv.*
Lettres de Luce III. 437
Lettres d'Urbain III. 441
Lettre de Gregoire VIII. *ibid.*
Lettres d'Odon Chanoine Regulier sur les devoirs de ceux de son Ordre, 623
Lettres d'Arnoul Evêque de Lizieux, 540
Discours contre Pierre de Leon, du même, 553
Statuts Synodiques de Michel Anchiale, 682
Notes sur les Canons, par Alexis Aristene & par Simeon Logothete, 676
Lettres du Pape Clement III. 442
Trois Livres des Offices de l'Eglise, par Robert Paululus, 627
Canon de l'Offrande Mystique, du même, *ibid.*
Instruction pour les Prêtres, par Maurice de Sully, 627
Lettres du Pape Celestin III. 442
Ordonnances Ecclesiastiques de George Xiphilin Patriarche de Constantinople, 681
Lettres de Pierre de Blois, 562 & *suiv.*
Opuscules du même, 585
Lettres d'Estienne de Tournay, 589 & *suiv.*
Commentaires sur les Canons, par Theodore Balsamon, & autres Ouvrages du même, 682

Ouvrages de Critique sur la Bible.

Ecrit d'Odon Evêque de Cambray pour expliquer la Concordance de l'Evangile, 605
Réponses de Pierre Abaëlard aux Questions d'Heloïsse, 399
Traitez sur le Tabernacle, sur le Temple, sur la Chronologie des Livres des Rois & des Parali-

Digitized by Google

pomenes, & une Explication du Temple décrit dans Ezechiel, par Richard de S. Victor, 727
Discours de Philippe de Harveng sur le songe de Nabuchodonosor, sur la chûte du premier homme & sur la damnation de Salomon, 624
Commentaire de Zacharie Evêque de Chrisople sur la Concorde d'Ammonius, 633

Commentaires sur l'Ecriture Sainte.

Traité sur l'Ouvrage des six jours, par Arnaud Abbé de Bonneval. 305
Commentaires sur le Pentateuque, sur le Livre de Job, sur les Pseaumes, sur le Cantique des Cantiques, & sur l'Apocalypse, par Brunon Evêque de Signi, 533
Traité sut le Cantique de Zacharie, du même, *ibid.*
Traité sur la Sepulture de JESUS-CHRIST du même, *ibid.*
Vingt Livres de Commentaires sur le Levitique, par Raoul le Noir, 620
Dix Livres de Commentaires sur la Genese, par Guibert Abbé de Nogent, 505
Cinq Livres sur les Propheties d'Osée & d'Amos, & sur les Lamentations de Jeremie, *ibid.*
Notes Litterales sur le Pentateuque, sur le Livre des Juges, sur les Livres des Rois, & sur quelques Pseaumes, par Hugues de S Victor, 723
Explications des Lamentations de Jeremie & des Propheties de Joël & d'Abdias, par le même, *ibid.*
Questions sur toute l'Ecriture, par Richard de S. Victor, 727
Commentaires du même sur les Pseaumes, sur

Digitized by Google

le Cantique des Cantiques, sur les Epîtres de S. Paul & sur l'Apocalypse, 728
Sermons sur le Cantique des Cantiques, par S. Bernard, 298
Continuation des Sermons sur le Cantique des Cantiques par Gilbert d'Hoilande, 299
Exposition sur le Cantique des Cantiques, par Guillaume Abbé de S. Thierri, 300
Commentaire sur le Cantique des Cantiques, par Wolberon Abbé de S. Pantaleon, 619
Commentaire sur le Cantique des Cantiques, par Luc Abbé de S. Corneille, *ibid.*
Commentaire sur le même Livre, par Philippe de Harveng, 624
Commentaire sur le Cantique des Cantiques, par Gilbert Folioth, 624
Commentaire sur le Cantique des Cantiques, par Thomas Moine de Cîteaux, 630
Commentaire sur le Prophete Malachie, par Gervais Prêtre de Chicester, 627
Commentaire sur les Pseaumes, par Odon Moine d'Ast, 534
Commentaires sur les Cantiques & sur les Evangiles, par Euthymius Zigabenus, 661
Préface de Gautier Evêque de Maguelone sur le Commentaire de Lietbert sur les Pseaumes, 607
Questions sur les Proverbes & sur l'Ecclesiaste, par Honoré d'Autun, 520
Commentaire sur le Cantique des Cantiques, par le même, *ibid*
Commentaires sur toute l'Ecriture, intitulé Traité de la Trinité par Rupert Abbé de Duyts, 720 *& suiv.*

Digitized by Google

Commentaires du même sur les douze petits Prophetes, sur le Cantique des Cantiques, sur l'Evangile de S. Matthieu, sur celui de S. Jean, & sur l'Apocalypse, *ibid.*

Traité de la Victoire du Verbe de Dieu & de la Glorification de la Trinité & de la Procession du S. Esprit, par le même, *ibid.*

Commentaire sur les Epîtres de S. Paul, par Hervé Moine de Bourdieux, 602 & 610

Commentaire d'Abaëlard sur l'Epître aux Romains, 400

Ouvrages d'Histoire generale.

Continuation de la Chronique de S. Jerôme, par Sigebert de Gemblours, 516

Traité des Auteurs Ecclesiastiques du même, *ibid.*

Chronique de Florent Bravon, 634

Histoire Bizantine de Nicephore Bryennius, 678

Histoire Ecclesiastique de Jean Zonare, 679

Traité des Auteurs Ecclesiastiques. } par Honoré d'Autun, 517

Catalogue des Heretiques. } par Honoré d'Autun, 517

Catalogue Chronologique des Papes. } par Honoré d'Autun, 517

Chronique d'Eckard Abbé d'Urangen, 634

Chronique de Hugues Moine de Fleuri, 635

Continuation de la Chronique de Sigebert, par Anselme Abbé de Gemblours, *ibid.*

Histoire Ecclesiastique d'Orderic Vital, *ibid.*

L'Alexiade d'Anne Comnene, 679

Annales de Michel Glycas, 668

Histoire Chronologique d'Othon de Frisinghen, 635

Digitized by Google

Histoire de l'Empereur Frederic Barberousse, par le même, 637
Chronique de Falcon, 651
Histoire de Constantin Manassés, 669
Traité des Sectes des Heretiques, par Constantin Harmenopule, *ibid.*
Histoire de Jean Cinname, 676
Chronique de l'Histoire de France, par Geofroy Prieur de Vigeois, 654
Histoire de Norwege, par Thierri Moine, *ibid.*
Histoire Scholastique de Pierre le Mangeur, 631
Chronique Universelle, de Godefroy de Viterbe, 637
Continuation de la Chronique de Sigebert, par Robert de Torigny, 638
Continuation de la Chronique d'Othon de Frisinghen, par Othon de S. Blaise, *ibid.*
Chronique de Jean Brompton, *ibid.*
Chronique de Gervais Moine de Cantorbie, 640.
Chronique de Raoul de Diceto, 655

Histoires des Croisades, ou des Conquêtes des Chrêtiens en Orient.

Histoire de Pierre Theutbode, 644
Histoire d'un Auteur Anonyme Italien, *ibid.*
Histoire de Robert Moine de S. Remy de Reims, *ibid.*
Histoire de Raimond d'Agiles, 645
Histoire de Guibert Abbé de Nogent, intitulée *Gesta Dei per Francos*, 512
Histoire de Baudry Evêque de Dol, 644
Histoire d'Alberic Chanoine d'Aix, 645
Histoire de Foucher Moine de Chartres, *ibid.*
Histoire

Digitized by Google

Histoire de Gautier le Chancelier, *ibid.*
Histoires de deux Anonymes Abreviateurs de Foucher, 646
Relation du Voïage du Roi Louïs VII. en Orient, par Odon de Deuil, 652
Histoire de Guillaume Archevêque de Tyr, 647
Relation du Voïage de la Terre-sainte, par Jean Phocas, 681
Relation des malheurs de l'Isle de Chypre, par Neophyte, *ibid.*
Voïage des Danois dans la Terre-sainte, par un Anonyme, 654
Histoire de Jerusalem, par un Anonyme, 648
Relation de la Prise de Damiete, par Olivier de Cologne, *ibid.*
Histoire de Jacques de Vitry, 647

Histoires d'Angleterre.

Histoire de l'Eglise de Durham, par Turgot, 641
Histoire des Rois Anglois, par Jean Pyke, 640
Traduction de l'Histoire d'Angleterre de Godefroy de Montmouth, par Gautier Archidiacre d'Oxford, *ibid.*
Genealogie des Rois d'Angleterre, par Florent Bravon, 634
Histoire d'Angleterre & des Evêques de ce Roïaume, par Guillaume de Sommerset, 642
Histoire d'Angleterre de Simeon de Durham, & autres Ouvrages du même, 641
Histoire d'Angleterre, par Henri de Huntington, 639
Fragment d'Histoire d'Angleterre de S. Aelrede, 620

Digitized by Google

Continuation de l'Histoire des Rois Danois de Simeon de Durham, par Jean de Hexam, 642
Histoire de la Grande Bretagne, par Geofroy Arthure, 640
Histoire d'Angleterre de Guillaume de Neutbrige ou Neubourg, 350 & 637
Vies des Archevêques de Cantorbie & autres Relations touchant cette Eglise, par Gervais Moine de Cantorbie, 640
Itineraire du Roi Richard, par Geofroy de Vinesauf, 652
Histoire d'Angleterre, & autres Ouvrages de Silvestre Giraud Evêque de S. Davids, 642
Continuation de l'Histoire Ecclesiastique d'Angleterre de Bede, par Roger de Hoveden, 649
Histoire de Danemarck de Saxon le Grammairien, 655

Chroniques particulieres.

Chronique des Eglises de Cambray & d'Arras, par Baudry Evêque de Noyon, 649
Chronique du Mont-Cassin, par Leon de Marsi, *ibid.*
Chronique de S. Riquier, par Hariulfe, 650
Chronique de Verdun, par Hugues de Flavigny, 649
Histoire du Differend de Herman Evêque d'Augsbourg, & d'Eginon Abbé de Saint Ulric, par Udascalque, 651
Traité des Hommes illustres, & quatriéme Livre de la Chronique du Mont-Cassin, par Pierre Bibliothecaire de cette Abbaïe, 608
Chronique de l'Abbaïe de Saint Tron, par Rodulphe, 614

Digitized by Google

Traité de l'Origine du Monastere de Rippon des Fontaines, par Turstin Archevêque d'York, & une Lettre du même, 260 & 659
Memoire touchant le Monastere de Fecamp, par Baudry Evêque de Dol, 644
Traité des Hommes illustres de l'Abbaïe de Saint Laurent de Liege, par Rainier Moine de cette Abbaïe, 650
Relation du Rétablissement de l'Eglise de S. Martin de Tournay, par Herman, *ibid.*
Chronique de Hildesheim, par Teulfe, 653
Histoire des Actions de Godefroy Plantegenest, par Jean Moine de Marmoutier, 651
Vie & Actions de Roger Roi de Sicile, par Alexandre, *ibid.*
Chronique de l'Abbaïe de Vezelay, par Hugues de Poitiers, 653
Relation de la Restitution du Monastere de Hildesheim aux Benedictins, par Albert, *ibid.*
Chronique des Evêques de Verdun, par Laurent Moine de Liege, 652
Histoire de Hagulstad, par Richard, 654
Histoire des Abbaïes de Normandie, par Robert de Torigny, 638
Continuation de l'Histoire des Hommes illustres du Mont-Cassin de Pierre Bibliothecaire, par Richard Abbé du Mont-Cassin, 609

Vie de Saints & d'autres personnes.

Vie de la Princesse Mathilde, par Domnizon, 657
Vie de Hugues Abbé de Cluny, par Rainaud de Semur, 656. Par Hildebert Evêque du Mans, 500. Et par Hugues Moine de Cluny, 659

Digitized by Google

Vies de S. Sigebert, de S. Guibert, & de S. Maclou, par Sigebert de Gemblours, 515
Vie de S. Modoalde, par Estienne Abbé de S. Jacques de Liege, 660
Vie & Miracles de Saint Angilbert, par Anscherus, 656
Vie de S. Wilbrode, par Theofroy; *ibid.*
Vie de Saint Arnoul, Relation des Miracles de S. Riquier, & Vie de S. Maldegisile, par Hariulfe, 650
Vies du Pape Leon IX. & de S. Pierre d'Anagnia, par Brunon de Signi, 533
Vie de Guibert Abbé de Nogent, par lui-même, 512
Eloge de la Vierge, par le même, 506
Vie de S. Godefroy, par Nicolas Moine de Soissons, 656
Vie & Passion de Canut Roi de Danemarc, par Aelnothe, 657
Vie & Translation de S. Etheldrite, par Thomas Moine d'Ely, 661
Vie de Saint Hugues Evêque de Grenoble, par Guigue, 528
Vie de S. Bernard Abbé de Tiron, par Geofroy le Gros, 658
Vie de S. Liebert, par Rodulphe Abbé de S. Tron, 614
Vies de Saint Gebehard & de S. Conrad, par Ulric Evêque de Constance, 658
Vie de S. Hugues Archevêque de Rouën, & autres, par Baudry Evêque de Dol, 644
Deux Livres des Miracles de Sainte Rictrude, par Gualbert Moine de Marchiennes, 657
Vie du Pape Gelase II. par Pandulphe de Pise, *ibid.*

Digitized by Google

Vie de Saint Adelme, par Fabricius Tuſcus, *ibid.* & par Guillaume de Sommerſet, 642
Vies de S. Jean Gualbert, & de Bernard Hubert, avec l'Hiſtoire de la Tranſlation de le Tête de S. Jacques, par Auctus, 658
Relation d'un Miracle de Saint Thomas par Odon Abbé de S. Remy de Reims, *ibid.*
Vie de S. Malachie, par S. Bernard, 297
Vies de S. Bernard, par Guillaume Abbé de S. Thierri, par Arnaud Abbé de Bonneval, par Geofroy Abbé de Clairvaux, par Alanus Evêque d'Auxerre, avec d'autres Relations de ſes Miracles & de ſa Vie, 303 & 304
Hiſtoire des Actions de Guillaume de Conches, par Guillaume Abbé de S. Thierri, 300
Deux Livres de Miracles, par Pierre le Venerable, 335
Vie du Roi Louïs le Gros, par Suger Abbé de S. Denys, 652
Trois Livres de Miracles de Sainte Marie de Laon, par Herman Abbé de Saint Martin de Tournay, 650
Vie de S. Othon Apôtre de Pomeranie, par divers Auteurs, 659
Vie de S. Geſelin, par Archard, 658
Lettre ſur la Mort du Pape Eugene III. par Hugues Cardinal Evêque d'Oſtie, 259
Vie de S. Albert par Robert Archidiacre de l'Oſtrevant, 659
Vie de S. Ludger, par un Anonyme, *ibid.*
Actes des Miracles de S. Prudence, par Thibaud Moine de S. Pierre de Beze, *ibid.*
Vie & Martyre de Charles le Bon, par Gautier Chanoine de Teroüane, *ibid*

Digitized by Google

Vie de Saint Edoüard, par Saint Aelrede, 620
Vie de Saint Thomas de Cantorbie, par divers Auteurs, & Lettres du même Saint, 473
Vies de Sainte Elizabeth Abbesse de Schonawe, par Exbert, 623 & par Thierry Abbé, 622
Vie de Ponce Laraze, par Hugues Moine de Saint Sauveur, 660
Vies de plusieurs Saints, par Philippe de Harveng, 624
Vie de Saint Lambert, par Nicolas Chanoine de Liege, 659
Vie de S. Frederic, par Sibrand, 660
Histoire des Miracles de Robert Abbé de la Chaise-Dieu, par Bertrand, *ibid.*
Livre des Miracles de Saint Benoît, par Roul Tortarius, *ibid.*
Vie de Saint Cyrice & de Sainte Julite, par Gonthier, 654

Ouvrages de Morale, de pieté, & de spiritualité.

La Dioptre ou la Regle de la Vie Chrétienne, par Philippe le Solitaire, 662
Discours Moraux de Brunon de Signi attribuez à Saint Bruno, 533
Traité de la Virginité, par Guibert Abbé de Nogent, 506
Les 12. 13. 14. & 15. Opuscules de Geofroy Abbé de Vendôme, 486 & 487
Traité de la Philosophie du Monde, d'Honoré d'Autun, 518
Discours de S. Norbert, 530
Méditations & Traité de la Vie contemplative, ou l'Echelle du Cloître, par Guigue, 529
Traité des Graces ou de la Misericorde de

Digitized by Google

Dieu, & une Lettre à des Religieuses, par Francon Abbé d'Afflighem, 606
Lettres & Discours d'Eckard Abbé d'Urangen, 634
Deux Livres de la Puissance Roïale & de la Dignité Sacerdotale, par Hugues Moine de Fleury, 835
Ouvrages de Hugues de Foliet Moine de Corbie, 611 & 725
Le Soliloque de l'Ame.
L'Eloge de la Charité.
Discours sur la maniere de prier.
Discours sur l'Amour de l'Epoux & de l'Epouse.
Quatre Livres sur la vanité du Monde.
} par Hugues de Saint Victor. p. 725.
Plusieurs Lettres de S. Bernard, 165 & suiv.
Traité de la Consideration du même, 260
Traité sur les mœurs & les devoirs des Evêques, du même, 269
Traité de la Conversion, du même, ibid.
Traité des Commandemens & des Dispenses, du même, 270
Eloge de la nouvelle Milice, par le même, 287
Traité des degrez de l'humilité, par le même, 289
Traité de l'Amour de Dieu, du même, 290
Lettre aux Chartreux du Mont-Dieu.
Traité de la Contemplation de Dieu.
Traité de la Dignité de l'Amour.
Le Miroir de la Foi.
L'Enigme de la Foi.
Méditations.
} par Guillaume Abbé de Saint Thierri, p. 299 & 300

Traité des Paroles de Jesus-Christ sur la Croix. } par Arnaud Abbé de Bonneval, 305
Traité des Oeuvres Cardinales de Jesus-Christ.
Traité de l'Ouvrage des six jours.
Méditations.

Lettres de Pierre le Venerable Abbé de Cluny, 312 *& suiv.*

Recueil des Maximes des Peres, par Antoine Melisse Moine Grec, 674

Cinq Livres de la Maison de Dieu, & un Traité de la Sagesse, par Pothon Moine de Prom, 208 *&* 617

Traité sur l'Oraison Dominicale, par Serlon, 618

Lettres de Nicolas Moine de Clairvaux, 304

Traité du Mépris du Monde, par Henri de Huntington, 639

Visions & Lettres de Sainte Elisabeth Abbesse de Schonawe, 623

Miroir de Charité. } par S. Aelrede, *p.* 302 *&* 620
Traité de l'Amitié spirituelle.

Traitez Ascetiques & Lettres de Gilbert d'Hoilande, 621

Traitez de Spiritualité, de Richard de Saint Victor, 729

Lettres, Visions & Réponses de Sainte Hildegarde, 622

Moralitez sur le Cantique des Cantiques. } par Philippe de Harveng, *p.* 625
Lettres.
Traitez sur les Vertus des Clercs.

Traitez du Triple Tabernacle de Moïse, &

Digitized by Google

des trois genres de Contemplation, par Adam Ecossois, 625
Policratique de Jean de Salisbery, 473 557 & 558
Lettres du même, *ibid.*
Lettres & Oeuvres de Pierre de Celles, 559 & 560
Lettres de Geofroy Abbé de Clairvaux, 301
Seize Traitez de pieté, & un Traité de la Recommendation de la Foi, par Baudoüin Archevêque de Cantorbie, 629
Traité de l'Esprit & de l'Ame, par Isaac Abbé de l'Etoile, *ibid.*
Traité de la Cité de Dieu en exil, & Lettres de Henri Abbé de Clairvaux, *ibid.*
Lettres de Pierre Abbé de Clairvaux, *ibid.*
Gregorien de Garnier de S. Victor, 630
Lettres de Jean Chartreux des Portes, 632
Lettre d'Estienne de Chaulmet Chartreux du même lieu, 633
Traité du Jeûne & de l'Aumône, par Gonthier Moine de S. Amand. 654

Sermons.

Traité de la Prédication, par Guibert Abbé de Nogent, 502
Discours d'Odon Evêque de Cambray touchant le peché de blasphême contre le S. Esprit, & sur la Parabole du méchant Fermier, 605
Sermons de Raoul l'Ardent, *ibid.*
Cent quarante-cinq Sermons de Brunon de Signi, 533
Sermon de Guibert Abbé de Nogent sur le dernier Verset du Chapitre VII. de la Sagesse, 513

Digitized by Google

Onze Sermons de Geofroy Abbé de Vendôme, 487
Deux Sermons & un Discours Synodique de Hildebert Evêque du Mans, 500
Discours de Drogon ou Dreux Cardinal Evêque d'Ostie, 608
Cent Sermons de Hugues de S. Victor, 725
Sermons de Pierre Abaëlard, 400
Huit Sermons à la loüange de la Vierge, d'Amedée de Lausane, 617
Sermons de S. Bernard sur les Dimanches & les Fêtes, & autres jours de l'année, & sur diverses matieres, 298
Discours à la loüange de la Vierge, par Arnaud Abbé de Bonneval. 305
Sermon sur la Transfiguration de Nôtre-Seigneur, par Pierre le Venerable, 335
Sermons de Guerric Abbé d'Igny, 303
Sermons de Germain Patriarche de Constantinople, 673
Sermons de S. Aelrede, 302 & 620
Quarante-sept Sermons d'Adam Ecossois, 625
Deux Sermons d'Exbert, 623
Sermon sur l'Annonciation de la Vierge, par Arnoul Evêque de Lizieux, 556
Sermons de Pierre de Celles. 559
Discours sur les paroles de Saint Pierre, par Geofroy Abbé de Clairvaux, 301
Sermons de Maurice de Sully, 627
Sermons de Pierre le Mangeur, 631
Quinze Sermons d'Oger Abbé de Lucedia, 302
Sermons d'Isaac Abbé de l'Etoile, 629
Sermons de Garnier Abbé de Clairvaux, *ibid.*
Soixante-cinq Sermons de Pierre de Blois, 585
Digitized by Google

Ouvrages Monastiques.

Deux Lettres de S. Bruno, 528
Onziéme Opuscule de Geofroy Abbé de Vendôme, 486
Chartre de la Charité, ou Constitutions de l'Ordre de Cîteaux, par Estienne Hardingue, 532
Traité intitulé, *Le petit commencement de l'Ordre de Cîteaux*, & deux Discours du même, *ibid.*
Statuts de l'Ordre des Chartreux, par Guigue, 528
Lettre de Francon contre les Moines Apostats, 606
Apologie de S. Bernard à Guillaume Abbé de S. Thierri, 277
Traité des Commandemens & des Dispenses, du même, 270
Quelques Lettres, du même, 165 *& suiv.*
Lettres de Pierre le Venerable Abbé de Cluny, 312 *& suiv.*
Statuts de l'Ordre de Cluny, recueillis par le même, 335
Lettre de Pierre de Roye Moine de Clairvaux, 260
Lettre de Fastrede Abbé de Clairvaux, *ibid.*
Explication de la Regle de S. Benoît, par Sainte Hildegarde, 622
Commentaire sur la Regle de Saint Augustin, par Adam Ecossois, 625
Lettre d'Odon Abbé de Bel, 627
Constitutions de Gilbert de Sempringham, 629
Discours d'Elie de Coxide, 632

Digitized by Google

Ouvrages Poëtiques.

Poësies de Marbodus Evêque de Rennes, 534 & 535
Quatre Hymnes de Geofroy de Vendôme, 487
Deux Proses sur la Nativité de Nôtre-Seigneur, & une Paraphrase en Vers du Canon de la Messe, par Hildebert Evêque du Mans, 500
Pieces Poëtiques de Pierre le Venerable, 335
Trois Livres en Vers rimez sur le Mépris du siecle, par Bernard Moine de Cluny, 613
Monodie de George de Corfou en faveur de l'Abbé Nectaire, 674
Poësies de Philippe de Harveng, 625
Poësies d'Arnoul Evêque de Lizieux, 555
Poëme intitulé *Ligurin*, par Gonthier Moine de S. Amand, 654

Fin de la Table des Ouvrages par ordre des Matieres.

Digitized by Google

TABLE ALPHABETIQUE DES AUTEURS ECCLESIASTIQUES, DU DOUZIE'ME SIECLE DE L'EGLISE.

A

ABAELARD fameux Philosophe, *pages* 148 163 164 213. *& suivantes*, 244 359. *& suiv.* 688
ADAM Ecossois, Chanoine Regulier, 625
ADELBERT ou ALBERT Abbé de Hildesheim, 653
ADRIEN IV. Pape, 416 432 *& suiv.*
AELNOTHE Moine de Cantorbie, 657
S. AELREDE ou ETHELREDE Abbé de Reverby, 302 620
ALANUS Evêque d'Auxerre, 304 & 660
ALBERT ou ALBERIC Chanoine d'Aix, 645
ALEXANDRE III. Pape, 418 *& suiv.* 436 *& suiv.* 544
ALEXANDRE Abbé Sicilien, 651
ALEXIS ARISTENE Oeconome de l'Eglise de Constantinople, 676
ALULFE Moine de S. Mar-

Digitized by Google

tin de Tournay, 628
AMEDE'E Evêque de Lausane, 617
ANACLET Antipape, 142 & *suiv.* 157 & 163
ANASTASE IV. Pape, 416 & 431
ANDRONIC CAMATERE, 674
ANNE COMNENE, 679
Deux ANONYMES Abreviateurs de l'Histoire de FOUCHER, 646
ANONYME Auteur de l'Histoire de Jerusalem, 648
ANONYME Auteur du Voïage des Danois dans la Terre-sainte, 654
ANONYME Italien, Auteur des Gestes des François en Orient, 644
ANONYME Auteur d'un Traité sur la Conception de la Vierge, attribué à S. Anselme, 208
ANONYME Auteur de la Vie de S. Ludger, 659
ANONYME Doïen de Reichersperg, 624
ANSCHERUS Abbé de Saint Riquier, 656
ANSELME Abbé de Gemblours, 635
ANSELME Doïen de Laon, 361 & 602
ANSELME Evêque de Havelberg, 609
ANTOINE MELISSE Moine Grec, 674
ARCHAD Moine de Clairvaux, 658
ARIULPHE Moine de S. Riquier; *voïez* HARIULFE.
ARNAUD Abbé de Bonneval, 305
ARNULPHE ou ARNOUL Evêque de Lizieux, 540 & *suiv.*
ARNULPHE ou ERNULPHE Evêque de Rochester, 522 & *suiv.*
ARSENIUS Moine du Mont Athos, 673
AUCTUS Abbé de Valombre, 657 & 658
AUTEURS ANONYMES, 208 624 644 646 648 654 & 659
AUTEUR DU MICROLOGUE, 601

B

BALSAMON Patriarche d'Antioche, *p.* 682
BARTHELEMI Evêque d'Oxford, 632

Digitized by Google

BARTHELEMI DE FOIGNY Evêque de Laon, 259 619
BASILE D'ACRIDE Archevêque de Thessalonique, 675
BAUDOÜIN DE DEVONSHIRE Archevêque de Cantorbie, 628
BAUDRY Evêque de Dol, 644
BAUDRY Evêque de Noïon & de Teroüane, 649
S. BERNARD Abbé de Clairvaux, 142 143 144 158 & *suiv.* 345 385 & *suiv.* 402 & *suiv.* 414 & *suiv.*
BERNARD Abbé de Saint Anastase, ensuite Pape sous le nom d'Eugene III. 145 151 & *suiv.* 163 245 & 258
BERNARD Abbé de Fontcaud, 597 & 599
BERNARD Moine de Cluny, 613
BERTRAND Abbé de la Chaise-Dieu, 660
BONACURSE, 347 & 348
S. BRUNO, 527 & *suiv.*
BRUNON Evêque de Signi, 99 102 & 532

C

CALIXTE II. Pape, 101 107 & *suiv.* 120 121 135 158 & *suiv.*
CELESTIN II. Pape, 145 149 & 150
CELESTIN III. Pape, 429 442 & *suiv.*
CHRETIEN Moine de Clairvaux, 629 & 630
CHRYSOLAN ou GROSOLAN, 94 104 & 663
CLEMENT III. Pape, 429 & 442
CONSTANTIN HARMENOPULE, 669
CONSTANTIN MANASSES, 669

D

DEMETRIUS TORNICIUS, 681
DOMNIZON Prêtre, 656 & 657
DROGON ou DREUX Cardinal Evêque d'Ostie, 608

E

EBBON Moine de S. Michel, 659
EBRARD DE BETHUNE, 597 & 598

Digitized by Google

ECKARD Abbé d'Urangen, 634
EKBERT Abbé de S. Florin, 345 623
ELIE DE COXIDE Abbé de Dunes, 632
SAINTE ELIZABETH Abbesse de Schonawe, 623
ELNOTHE Moine de Cantorbie : *Voïez* AELNOTHE.
ENERVIN Prevôt de Stemfeld, 343. 344 & 345
ERMENGARD ou ERMENGAUD, 597 & 599
ERNULPHE ou ARNULPHE Evêque de Rochester, 522 & *suiv.*
ESTIENNE Abbé de S. Jacques de Liege, 660
ESTIENNE Evêque d'Autun, 607
ESTIENNE Evêque de Paris, 611
ESTIENNE Evêque de Tournay, 588 & *suiv.* 734
ESTIENNE DE CHAULMET, Chartreux des Portes, 633
ESTIENNE HARDINGUE Abbé de Cîteaux, 158 159 & 531
S. ETHELREDE ou AELREDE Abbé de Reverby, 302 & 620
EUGENE III. Pape, 145 151 & *suiv.* 163 245 258
EUSTRATE Archevêque de Nicée, 663 & 664
EUTHYMIUS ZIGABENUS Moine Grec, 661

F

FABRICIUS Tuscus Abbé d'Abendon, 657
FALCON Magistrat de Benevent, 651
FASTREDE Abbé de Clairvaux, 260
FLORENT BRAVON Moine de Winchester, 634
FOUCHER Moine de Chartres, 645
FRANCON Abbé d'Affligham, 606

G

GARNIER DE ROCHEFORT Abbé de Clairvaux, & ensuite Evêque de Langres, 629
GARNIER DE S. VICTOR, 630
GAUTIER Archidiacre d'Oxford, 640
GAUTIER Chanoine de Teroüane, 659

GAUTIER

Digitized by Google

GAUTIER Chanoine Regulier de S. Victor, 718
GAUTIER Evêque de Maguelone, 607
GAUTIER LE CHANCELIER, 645
GAUTIER DE CHATILLON, 630
GAUTIER DE MORTAGNE, Evêque de Laon, 234 & 6 8
GELASE II. Pape, 105 106 136 & *suiv.*
GEOFROY Abbé de Clairvaux, Disciple de Saint Bernard, 300 301 303 304 411 & 414
GEOFROY Abbé de Vendôme, 477 & *suiv.*
GEOFROY Evêque de Chartres, 183 258 611 & 612
GEOFROY, Prieur de Vigeois, 654
GEOFROY ARTHURE Evêque de S. Asaph, 640
GEOFROY LE GROS Moine de Tiron, 658
GEOFROY ou GAUTIER DE VINESAUF, 652
GEORGE Archevêque de Corfou, 674
GEORGE XIPHILIN Patriarche de Constantinople, 681
GERMAIN Patriarche de Constantinople, 673
GEROQUE Prevôt de Reichersperg, 624
GERVAIS Moine de Cantorbie, 640
GERVAIS Prêtre de Chicester, 627
GILBERT Abbé d'Hoilande, 299 & 621
GILBERT FOLIOTH Evêque de Londres, 624
GILBERT DE SEMPRINGHAM, 629
GILLEBERT Evêque de Limmeric, 605
GILLEBERT DE LA PORRE'E Evêque de Poitiers, 407 & *suiv.* 688
GISLEBERT ou GILBERT CRISPIN Abbé de Westminster, 602 & 607
GODEFROY DE VITERBE, 637
GONTHIER Moine de S. Amand, 654
GRATIEN, 731 & *suivantes.*
GREGOIRE VIII. Pape, 429 & 441
GROSOLAN ou CHRYSOLAN, 94 104 & 663
GUALBERT Moine de Marchiennes, 657

Digitized by Google

GUERRIC Abbé d'Igny, 303
GUIBERT Abbé de Nogent, 501 & *suiv.* 645 & 646
GUIGUE DE CASTRE Pricur de la Grande Chartreuse, 301 303 527 & 528
GUILLAUME Abbé de Saint Thierri, 244 299 300 303 379 & *suiv.*
GUILAUME Archevêque de Tyr, 646 & 648
GUILLAUME DE CHAMPEAUX Evêque de Châlons, 107 109 359 360 361 & 606
GUILLAUME LE PETIT Chanoine Regulier de Neutbrige, ou Neubourg, 350 & 637
GUILLAUME DE SOMMERSET, Moine de Malmesbury, 642
GUY Archevêque de Vienne depuis Pape sous le nom de CALIXTE II. 101 107 & *suiv.* 120 121 135 138 & *suivantes.*

H

HAIMON Archidiacre de Châlons, 259
HARIULFE Moine de Saint Riquier, 650
HELOÏSSE Abbesse du Paraclet, 359 & *suiv.* 369 & *suiv.* 389
HENRI Abbé de Clairvaux, 629
HENRI Archevêque de Reims, 626
HENRI Archevêque de Sens, 611 & 612
HENRI Archidiacre de Huntington, 639
HENRI Evêque de Troïes, 259
HERBERT Moine, 341
HERBORDE, 659
HERMAN Abbé de Saint Martin de Tournay, 650
HERMAN Juif converti de Cologne, 660
HERVÉ Moine de Bourdieux, 602 & 610
HILDEBERT Evêque du Mans, & ensuite Archevêque de Tours, 194 195 336. & *suiv.* 488 & *suiv.*
SAINTE HILDEGARDE Abbesse du Mont Saint Robert, 152 & 621
HONORÉ II. Pape, 141 146 & 147
HONORÉ LE SOLITAIRE Ecolâtre de l'Eglise d'Autun, 517 & *suiv.*
HUGUES Abbé de Flavigny, 649

Digitized by Google

HUGUES Archevêque de Rouën, 514 & 612
HUGUES Cardinal Evêque d'Ostie, 259
HUGUES Moine de Cluny 659
HUGUES Moine de Fleury, 83 & 635
HUGUES Moine de S. Sauveur de Lodeve, 660
HUGUES ETHERIANUS 678
HUGUES DE FOLIET Moine de Corbie, 611 & 725
HUGUES METELLUS Chanoine Regulier, 259 347 & 613
HUGUES DE POITIERS Moine de Vezelay, 653
HUGUES DE S. VICTOR, 723

I

JACQUES DE VITRY Cardinal, 647
JEAN Prêtre ou Evêque Italien, Auteur du Micrologue, 601
JEAN Evêque de Lydde, 681
JEAN Hermite, 304
JEAN Chartreux des Portes, 632
JEAN Moine de Marmoutier, 651
JEAN Patriarche d'Antioche, 669
JEAN BOURGUIGNON Magistrat de Pise, 625
JEAN BROMPTON Abbe de Jorval, 638
JEAN CAMATERE Patriarche de Constantinople, 684
JEAN CINNAME LE GRAMMAIRIEN, 676
JEAN DE CORNWAL, 623
JEAN DE HEXAM Prevôt de Hagulstad, 642
JEAN PHOCAS Moine Grec, 681
JEAN PYKE Anglois, 640
JEAN DE SALISBERY Evêque de Chartres, 476 & 557
JEAN ZONARE Secretaire d'Etat de Constantinople, 679
INNOCENT II. Pape, 79 142 147 160 200 & 385
ISAAC Abbé de l'Etoile, 629
ISAAC Evêque Armenien, 664.
IVES Evêque de Chartres, 1 & *suivantes.*

Digitized by Google

L

LABORANT Cardinal, 628
LAURENT Moine de Liege, 652
LEON Cardinal Diacre, 650
LEON DE MARSI Cardinal Evêque d'Ostie, 649
LOUP PROTOSPATE, 682
LUC Abbé de S. Corneille, 619
LUCAS CHRISOBERGE Patriarche de Constantinople, 675
LUCE II. Pape, 145 150 329 & 330
LUCE III. Pape, 428 439 & 440

M

MARBODUS Evêque de Rennes, 534 & *suiv.*
MAURICE DE SULLY Evêque de Paris, 590 & 627
MICHEL ANCHIALE Patriarche de Constantinople, 682
MICHEL DE THESSALONIQUE, 675
MICHEL GLYCAS Sicilien, 668
MICROLOGUE, 601

N

NEOPHYTE Moine Grec Reclus, 681
NICEPHORE BRYENNIUS Macedonien, 678
NICETAS Constantinopolitain, 669
NICETAS SEÏDUS, 664
NICOLAS Chanoine de Liege, 659
NICOLAS Moine de Clairvaux, 302 & 304
NICOLAS Moine de Saint Alban, 208 560 & 561
NICOLAS Moine de Soissons, 656
S. NORBERT, 185 & 530

O

ODON Abbé de Bel, 627
ODON Abbé de S. Remy de Reims, 658
ODON Chanoine Regulier, 623
ODON Evêque de Cambrai, 605
ODON Moine Benedictin d'Ast, 534
ODON DE CHIRTON, Anglois, 632

Digitized by Google

ODON DE DEUIL Abbé de S. Corneille de Compiegne, 652
OGER Abbé de Lucedia, 302
OLIVIER DE COLOGNE, 648
ORDERIC VITAL Moine de S. Evrou, 635
OTHON Evêque de Frisinghen, 635 & 688
OTHON DE S. BLAISE, Moine Benedictin, 638

P

PANDULPHE DE PISE, 657
PASCHAL II. Pape, 84 & suiv. 118 126 & suiv.
PHILIPPE Evêque de Tarente, 617
PHILIPPE Moine de Clairvaux, 303 & 304
PHILIPPE DE HARVENG Abbé de Bonne-Esperance, 624
PHILIPPE LE SOLITAIRE Moine Grec, 662
PIERRE Abbé de Clairvaux, 629
PIERRE Abbé de Cluny, 222 & 250
PIERRE Bibliothecaire du Mont-Cassin, 608
PIERRE ABAELARD, 148 163 164 213. & suiv. 244 359 & suiv. 688
PIERRE ALPHONSE Juif Espagnol converti, 603
PIERRE DE BLOIS Archidiacre de Bath, 561 & suiv.
PIERRE DE CELLES Evêque de Chartres, 208 334 559 & suiv.
PIERRE GROSOLAN ou CHRYSOLAN, 94 104 & 663
PIERRE DE LEON Antipape sous le nom d'ANACLET II. 142 & suiv. 157 & 163
PIERRE LOMBARD Evêque de Paris, 689 & suiv.
PIERRE LE MANGEUR Doïen de Saint Pierre de Troïes, 631
PIERRE DE POITIERS Chancelier de l'Eglise de Paris, 717
PIERRE DE RIGA Chanoine de Reims, 626
PIERRE DE ROYE Moine de Clairvaux, 260
PIERRE THEUTBODE, 644
PIERRE LE VENERABLE Abbé de Cluny, 222 232

Digitized by Google

250 311 & *suiv.* 339 388 & 389
POTHON Moine de Prom, 208 & 617
PULLUS Cardinal, 712 & *suivantes.*

R

RADULPHE ou RAOUL L'ARDENT, 605
RAIMOND D'AGILES Chanoine du Puy, 645
RAINAUD DE SEMUR Archevêque de Lyon, 656
RAINIER Moine de Saint Laurent de Liege, 650
RAOUL DE DICETO Doïen de S. Paul de Londres, 655
RAOUL LE NOIR Moine de S. Germer, 620
RICHARD Abbé du Mont-Cassin, 609
RICHARD Prieur de Hagulstad, 653 & 654
RICHARD DE S. VICTOR, 727
ROBERT Archidiacre de l'Ostrevant, 659
ROBERT Moine de S. Remy de Reims, 644
ROBERT DE FLAMESBURE Chanoine Regulier de Saint Victor, 632
ROBERT DE MELUN Evêque de Hertford, 717
ROBERT PAULULUS Prêtre d'Amiens, 627
ROBERT PULLUS Cardinal, 712 & *suiv.*
ROBERT DE TORIGNY Abbé du Mont S. Michel, 514 637 & 638
RODULPHE Abbé de Saint Tron, 614 615 & 616
ROGER DE HOVEDEN, Professeur d'Oxford, 649
ROUL TORTARIUS, 660
RUPERT Abbé de Duyts, 720 & *suiv.*

S

SAMSON Archevêque de Reims, 191 & 259
SAXON LE GRAMMAIRIEN, Prévôt de Roschild, 655
SERLON Abbé de Savigny, 618
SIBERT Prieur de S. Pantaleon, 615
SIBRAND Abbé de Mariegarde, 660
SIFROY Secretaire de Saint Othon, 659
SIGEBERT Moine de Gemblours, 515
SILVESTRE GIRAUD,

Digitized by Google

Evêque de S. Davids, 642
SIMEON DE DURHAM, 641
SIMEON LOGOTHETE, 676
SUGER Abbé de S. Denys, 152 153 154 334 & 652

T

TEULFE Moine de Maurigny, 653
THEODORE BALSAMON, Patriarche d'Antioche, 682
THEOFROY Abbé d'Epternach, 656
THEORIANUS, 676 & 677
THEUTBODE, 644
THIBAUD Clerc de l'Eglise d'Etampes, 604
THIBAUD Moine de Saint Pierre de Beze, 659
THIERRI Abbé, 622
THIERRI Moine, 654
THIMON Moine Benedictin, 659
S. THOMAS Archevêque de Cantorbie, 445 & *suiv.*
THOMAS Abbé de Maurigny, 613
THOMAS Moine de Cîteaux, 630
THOMAS Moine d'Ely, 661
TURGOT Moine de Durham, 641
TURSTIN Archevêque d'Iork, 260 & 659

V

UDASCALQUE Moine, 651
ULGER Evêque d'Angers, 613
ULRIC Evêque de Constance, 658
URBAIN III. Pape, 428 & 441
WASELIN MOMALIUS Prieur de S. Laurent de Liege, 616
WOLBERON Abbé de Saint Pantaleon de Cologne, 619.

Y

YVES Evêque de Chartres, *Voïez* IVES.

Z

ZACHARIE Evêque de Chrysople, 635
ZONARE Secretaire d'Etat de Constantinople, 679

Fin de la Table Alphabetique des Auteurs Ecclesiastiques du douzième Siecle de l'Eglise.

Digitized by Google

TABLE ALPHABETIQUE DES CONCILES TENUS DANS LE DOUZIE'ME SIECLE DE L'EGLISE.

	Années.	Pages.
A		
Concile d'Anse,	1100	753
Assemblée d'Avignon,	1162	422
Concile d'Avranches,	1172	764
Concile d'Auxerre,	1147	164 & 408
B		
Concile de Baugenci,	1104	46 47 & 752
Concile de Beauvais,	1114	101 & 754
Assemblée de Beauvais,	1161	419 547 & 548
C		
Concile de Cassel, en Hibernie,	1172	763

Digitized by Google

	Années.	Pages.
Concile de Châlons,	1115	101
Concile de Châlons,	1129	160
Concile de Chartres,	1146	248 & 333
Assemblée de Clarendon,	1164	449
Concile de Cologne,	1115	101

E

Concile d'Etampes,	1100	30
Concile d'Etampes,	1130	142 & 160
Concile d'Etampes,	1147	164

G

Assemblée de Geinlenheusen,	1186	439
Assemblée à Gisors,	1168	460
Concile de Guastalle,	1106	91

H

Concile en Hibernie,	1110	605

I

Concile de Jerusalem,	1111	101
Synode d'Iork,	1165	767
Concile de Joarre,	1130	147

L

Concile de Latran,	1112	99
Concile de Latran,	1116	102 & 663
Concile I. general de Latran,	1123	123

Digitized by Google

	Années.	Pages.
Concile II. general de Latran,	1139	144 & 756
Concile de Latran,	1168	424
Concile III. general de Latran,	1179	356 & 740
Assemblée de Liege,	1131	142 143 160
Assemblée de Lodi,	1161	421
Concile de Lombez,	1176	352
Concile de Londres,	1125	757
Concile de Londres,	1127	758
Concile de Londres,	1138	*ibid.*
Concile de Londres,	1175	640 & 765

M

Concile de Mayence,	1105	89 & 90
Concile de Mayence,	1107	92
Concile de Montpellier,	1195	770

N

Synode de Nantes,	1127	495
Assemblée de Neufmarket,	1161	419
Assemblée de Northampton	1164	453
Assemblée de Northuse,	1105	88

O

Concile d'Oxford,	1160	351

P

Concile de Paris,	1105	51 & 753
Concile de Paris,	1147	164 & 408
Concile de Pavie,	1160	418 419 420 545 546

Digitized by Google

	Années.	Pages
Concile de Pise,	1134	161 232 325
Concile de Poitiers,	1100	33 34 35 & 750

R

Assemblé de Ratisbonne,	1110	94
Concile de Reims,	1115	101 & 755
Concile de Reims,	1119	108
Concile de Reims,	1131	143 161 & 759
Concile de Reims,	1148	164 357 409 410 & suiv. 760
Concile de Rome,	1102	86

S

Concile de Sens,	1140	163 215 216 244 382 & suivantes.
Concile de Sens,	1163	589
Concile de Sens,	1198	357
Concile de Soissons,	1121	365

T

Concile de Tornus,	1115	135
Concile de Toulouse,	1119	351 & 755
Concile de Toulouse,	1161	420
Concile de Tours,	1163	351 423 553 & 760
Concile de Tréves,	1148	621
Assemblée de Tribur,	1119	107
Conciles de Troïes,	1104	656 & 754

Digitized by Google

	Années.	Pages.
Concile de Troïes,	1107	55 93 & 94
Concile de Troïes,	1128	160 178 & 288

V.

Concile de Valence,	1100	749
Assemblée de Venise,	1177	426 & suiv.
Concile de Vienne,	1112	101
Assemblée de Westminster,	1163	447
Assemblée de Virtzbourg,	1166	423 457 & 458

Fin de la Table Alphabetique des Conciles tenus dans le douzième Siecle.

Digitized by Google

TABLE

DES MATIERES PRINCIPALES;

Contenuës dans ce Volume.

A

Abbez. Que ce n'est pas tant la Benediction d'un Evêque, que l'Election des Moines qui fait la promotion d'un Abbé, *pages* 27. & 28. Défense aux Evêques de rien exiger pour la Benediction des Abbez, 752. Des habits Pontificaux qu'ils usurpoient, 778. Privilege accordé par le Pape à l'Abbé de Cluny de porter la crosse & la mitre, 134. Cet usage blâmé, 578. Ornemens qu'ils ne peuvent porter en officiant, sans en avoir obtenu le Privilege du Saint Siege. 751

Abbesses. Simplicité qu'elles doivent avoir dans leurs habits, 758. & 759

Absolution, refusée aux criminels condamnez à mort, 775. & 776

Abstinence des Vendredis & des Samedis, comment observée, 776. Abstinence de viande commandée aux Religieux de l'Ordre de Saint Benoît, même de Cluny, 333

Academies. Leur commencement, 775

Accidens. Questions sur la nature des accidens qui restent dans l'Eucharistie aprés la Consecration, 403

Adele Comtesse de Chartres. Remontrance d'Ives de Chartres à cette Comtesse, 4. Ses differends avec l'Evêque & le Clergé de Chartres, 41. 42. 43. 44. 45. 55.

Adelecie Dame du Puiset. Son accommodement avec Ives de Chartres touchant les vexations que ceux du Puiset avoient exercées contre l'Eglise de Chartres. 23. Continuation de ces vexations suivies d'excommunications, 28. 62

Adultere, sujet à l'excommunication, 7. & 8. Cas où il ne rompt point le mariage, 42. Si une

Digitized by Google

femme adultere doit être separée d'avec son mari, 65. Qu'une femme soupçonnée d'adultere sans aucune preuve, ne se doit point purger par l'épreuve du fer chaud, mais par serment, 72. 77. Que ceux qui ont contribué à un adultere, ou qui en sont coupables, ne peuvent rendre témoignage contre la femme adultere, 67. 72. Soupçons mal fondez touchant un adultere, 62

Affranchis. Enfans d'Affranchis exclus du Clergé, 42

Albert d'Atella Antipape, pris prisonnier, & renfermé, 85

Albigeois. Heretiques du douziéme siecle, pourquoi ainsi appellés, 355. Leurs erreurs, 352. *& suivantes*. Leur condamnation, *ibid.* & 440.

Ames. Leur spiritualité, 512

Amour de Dieu. Diverses sortes & degrez de l'amour de Dieu, 290

Anachoretes, Sentiment d'Ives de Chartres touchant les Anachorètes, 60

Anges. Traité des Anges du Maître des Sentences, 699. & 700.

Angleterre. Droits prétendus par le Roi d'Angleterre sur les Ecclesiastiques & les Eglises de son Roiaume, 449. *& suiv.*

Annonciation de la Vierge. Dispute sur le jour de cette Fête, 665

Antechrist. Opinion qu'il devoit venir dans le douziéme Siecle, 185

Apparitions. Si elles sont réelles, 512

Appellations. Des Appellations dans les Jugemens, 64. & 65. Abus des Appellations au Saint Siege, 210. *& suiv.* 264. *& suiv.* 498. 499. 540. 541. & 772. Reglement sur ces Appellations, 742. Lettres d'Apel appellées *Apostoli*. 541 & 542

Archidiaconez, ne doivent être donnez qu'à des Diacres, 123. 737. 741. 755

Archiprêtres, doivent être Prêtres, 123

Armeniens. Leurs Erreurs & leurs Pratiques refutées, 665. *& suiv.* Leurs Jeûnes, *ibid.*

Arnaud de Bresse. Son Histoire, ses Erreurs & sa condamnation, 349. & 350 Sa condamnation par les Papes, 148. 152. 440. Lettres de S. Bernard contre cet heretique, 217

Eglise d'Arras. Division de cette Eglise & de celle de Cambray, 127. 132. & 134

Attributs. Des Attributs de Dieu, 390. *& suiv.*

Digitized by Google

Autres Questions sur la distinction des Attributs de l'Essence & des Personnes Divines, 407. & *suiv.* Questions sur les Attributs de Dieu traitées par le Maître des Sentences, 696. 697. De la Presence de Dieu en tous lieux, 618. 697

Aumône. Un Evêque loüé d'avoir donné ses biens de son vivant aux pauvres, 178. & 194. Difference des Aumônes que l'on fait pendant sa vie, & des Legs, 178

Autel. Que la Pierre consacrée d'un Autel perd sa consecration en changeant de lieu, 27. & 30. Et qu'il n'en est pas de même des Autels portatifs, *ibid.* Autels acquis sous le titre de Personats, 6

Auteurs prophanes. Si l'on s'en peut servir en parlant de la Religion, 393. 562. 563

Azile. Droit d'Azile pour les Eglises, 738

B

B*aptême.* Necessité du Baptême pour le salut, 507. Effets du Baptême, 486. Ceremonies du Baptême, 486. Ceremonies du Baptême dans le douziéme siecle, 763. 775. Nombre des Parrains, 768. Questions sur le Baptême, 295. 296. 618. Question sur la validité d'un Baptême donné sous une forme extraordinaire, 255. & 590. Erreurs des Petrobusiens & autres Heretiques du douziéme Siecle sur le Baptême, 339. 341. & *suiv.* 598. & *suiv.*

Barbançons. Heretiques de ce nom, leurs erreurs & leur condamnation, 352. & *suiv.* 356

Eglise de Beauvais, long-temps gouvernée par de méchans Evêques, 31. Exhortée par Ives de Chartres d'en choisir un bon, 35

Abbaïe du Bec. Accommodement entre les Moines de cette Abbaïe & ceux de Molesme, fait par Ives de Chartres, 6. 14. & 15

Benediction. Que celle que les Abbez reçoivent dans leur promotion n'est qu'une simple Priere, 28. 32. De celle que reçoivent les Moines dans leur Profession, 15

Benefices. Comment, & à qui ils doivent être donnez, 234. 741. 743. 746. 751. 757. 764. Ne doivent être reçûs de la main des Laïques, 739. 751. 757. Ne doivent être prétendus comme par droit de succession, 494. 496. 738. 756. 757. Collation des Benefices à charge d'ames ne se peut faire sans le consentement de l'Evêque, 124.

Digitized by Google

Défense de rien exiger pour les presentations aux Benefices, 736. 766. Ni de les acheter ou de les vendre, 736. 755. Pluralité de Benefices défenduë, 33. 34. 234. 745. 758. Qu'on ne peut, sans dispense du Pape, en posseder deux, 76. Défenses de diviser les Prébendes, 760. & de donner des Eglises à ferme pour un an, 764. Sçavoir si l'on doit accepter ou refuser un Archevêché, 174. 175. Prebendes unies à un Monastere, 313. Benefices qui obligent à se faire ordonner dans le temps, 764

Besançon. Differend entre deux Eglises de cette Ville pour le droit de Cathedrale, 134. 135. 138

Biens d'Eglise. Que les Princes & les Laïques n'en doivent point avoir la disposition, 124. Reglemens contre ceux qui s'en emparent, 53. 65. 110. 125. Obligation de rendre aux Evêques ceux qui leur appartiennent, 61. & 62. Que les Laïques ne doivent avoir aucune part aux offrandes ni aux dixmes, 752. 756. 760. 761. Immunité des biens d'Eglise, 756. 763. Que la possession de l'an & jour pour les Eglises suffit, 754. Question sur ceux qui sont acquis par les Moines, 57. Qu'un Evêque ne peut pas donner à un Abbé les biens d'une Communauté, 65. S. Bernard soûtient que des Laïques peuvent les restituer valablement à des Moines, 242. Et Pierre de Cluny, que les Laïques peuvent avoir des dixmes & des biens d'Eglise, 320. & 321. Que les biens que les Ecclesiastiques ont amassez des revenus de l'Eglise, doivent appartenir aux Eglises, 746 Impositions sur les biens d'Eglise défenduës, 747. & 770. Déchargez de toute redevance, 762. 763. Ordonnances pour les conserver, 761. & 762. Défense de piller les biens des Clercs aprés leur mort, 736

Abbaie de Bonneval. Donation faite à cette Abbaïe par Ives de Chartres, 78

Bonshommes. Heretiques de ce nom condamnés dans des Conciles, 352. & *suiv*.

C

Cabaret. Interdit aux Ecclesiastiques, 766

Calices. De quelle matiere ils doivent être, 767, 769

Cambray. Plaintes de l'Eglise de Cambray contre le Pape, 127. Division de cette Eglise & de celle d'Arras, *ibid*. 132. & 134.

Canons. De leurs differences, 79

Cardinaux.

Digitized by Google

Cardinaux. Leur Dignité, 773. Choſis de toutes les Nations, *ibid.*

Carmes. Etabliſſement de l'Ordre des Carmes, 778. 779

Cas reſervez au Pape. L'abſolution de ceux qui ont battu un Eccleſiaſtique, 738. 759. 762. 775

Cathares. Heretiques du douziéme ſiecle & leurs erreurs, 347. 348. *& ſuiv.* condamnés dans pluſieurs Conciles. *ibid.* Anathematiſés par Luce III. 440

Catechumenes. Ceremonie de faire les enfans Catechumenes à la porte de l'Egliſe, 763

Celibat. Ordonné par les Canons aux Clercs qui ſont dans les Ordres ſacrez, & les peines portées contre les Clercs mariez, concubinaires, ou qui habitent avec des femmes, 64. 88. 110. 125. 126. 129. 133. 737. 745. 752. 757. 766. 767, 769. Qu'un homme ne peut embraſſer le Celibat que du conſentement de ſa femme, 71

Chanoines Reguliers. Obſervations ſur les Chanoines Reguliers, 779. Leur état relevé au-deſſus de celui des Moines, 14. Qu'ils peuvent adminiſtrer les Sacremens & faire les Fonctions Curiales, 26. 64. & 751. Que ceux qui avoient des Cures dépendoient de l'Abbé, & étoient amovibles à ſa volonté, 592. Conduite d'un Chanoine Regulier qui avoit quitté ſa Cure pour retourner dans ſon Abbaïe, deſaprouvée, 192. Chanoines Reguliers reçûs dans des Monaſteres, 170. Ne peuvent rentrer dans le Clergé s'étant faits Moines, 19. Reproche à un Chanoine qui avoit quitté la Vie Reguliere, 169. Ceux qui quittent leur profeſſion privez de la Communion de l'Egliſe, 756. Veſtiges de la Regularité dans le Chapitre de Reims, 592

Charité. Des devoirs & de l'étenduë de cette Vertu, 587

Egliſe de Chartres. Uſage de cette Egliſe touchant certaines retributions condamné par Ives de Chartres, 43. 44. & aboli, 74. 75. Ceux qui ne pouvoient obtenir des Benefices dans cette Egliſe, 47. 48. Conteſtation entre cette Egliſe & l'Abbaïe de Marmoutier pour l'Egliſe de Saint Nicolas de Courbeville, 74. 75. 76. 78.

Chevaliers. Divers Ordres de Chevalerie, 779. De l'inſtitution de ceux du Temple, 287. & 288

Citeaux. Fondation du

Monastere de Cîteaux, 158. Monasteres de cet Ordre, 159. Etat de l'Ordre de Cîteaux dans le douziéme Siecle, 777

Clefs. Sentimens des anciens Scholastiques sur la puissance des Clefs, 728

Clercs. Autoritez que rapporte Ives de Chartres pour relever la dignité des Clercs au-dessus des Moines, 14. De la loy de ne point recevoir dans le Clergé ceux qui ne sont pas nez en legitime mariage, 593. Quels doivent être les Habits des Clercs, 736. 766. 769. Obligez par les Canons de vivre dans le Celibat, 88. 123. 125. 129. 133. 737. 752. 766. 767. & 769. Qu'ils ne doivent avoir des femmes suspectes chez eux, 123. 745. 757. Défendu aux Clercs de prendre des Charges seculieres, 745. d'exercer la Judicature, *ibid.* & 763. d'assister aux Jugemens de mort, 766. & d'aller au Cabaret, *ibid.* La milice leur est défenduë & le port d'armes, 759. Maniere de se purger des crimes dont ils sont soupçonnez, 62. & 63. La connoissance de leurs causes interdite aux Laïques, 45. Ne peuvent être jugez par des Juges Laïques que pour des crimes qui meritent la mort, 35. & 38. Clercs orgueilleux & débauchez, 198. Ceux qui quittent leur profession privez de la Communion de l'Eglise, 756. Défense de piller leurs biens aprés leur mort, 736

Cluny Etat de l'Ordre de Cluny dans le douziéme Siecle, 777. Droit des Abbez de Cluny de porter la Crosse & la Mître, 134. Differens de l'Ordre de Cluny & de celui de Cîteaux, 222. 236. 250. 315. *jusqu'à* 324. Déreglemens de l'Ordre de Cluny, 277. & *suiv.* Apologie de l'Ordre de Cluny, 315. & *suiv.* 328

Commandemens. Des Commandemens & des Dispenses de leurs differentes especes & de leurs differentes obligations, 270. 271

Communion. Ordonnée sous les deux especes separément, 131. Qu'on ne doit pas faire difficulté de recevoir la Communion d'un Prêtre soupçonné de mauvaise vie, 45. & 46. Quand des personnes mariées doivent s'abstenir de la recevoir, 616. & 617. Refusée aux criminels condamnez à mort, 775. 776

Conception de la Vierge. Lettre de S. Bernard sur la Fête de la Conception, 204.

Digitized by Google

Sentimens d'autres Auteurs sur ce sujet, 208. 209. 560. 561

Conciles. Conciles Generaux, 123. 735. Autorité des Papes dans les derniers Conciles, 772

Concubine. S'il est permis d'épouser sa Concubine, 7

Confession. Sa necessité, 482. 600. Que celle des pechez legers peut se faire à tous les Fideles, 58

Confirmation. Effets de la Confirmation, 486

Cotteraux. Heretiques de ce nom. Leurs erreurs & leur condamnation, 352. *& suiv.* 356

Cour de Rome. Sa Domination & ses Exactions blâmées, 224. 262. 263. 264. 569. 570. 593.

Criminels. L'Absolution & la Communion refusées à ceux qui étoient condamnés à mort, 775. *&* 776

Croisades. Indulgences & Privileges accordez aux Croisez, 124. 151. 441

Croix. Respect dû à la Croix, 666. Les Heretiques du XII. siecle rejettoient le culte de la Croix, 339. *& suiv.* 598. *& suivantes.*

Cures. Peuvent être possedées par des Chanoines Reguliers, 26. 27. 64. Fonctions Curiales défenduës aux Moines, 751. Permises aux Chanoines Reguliers, *ibid.*

D

Daimbert Archevêque de Sens. Quand élû Archevêque, 20. Oppositions de Hugues Archevêque de Lion touchant son Ordination, combatuës par Ives de Chartres, *ibid.* 21. 22. 24. 25. Est ordonné par le Pape malgré ces oppositions, 28. *&* 29.

Dialectique. Défense de la Dialectique, 376

Dieu. De la presence de Dieu en tous lieux, 618. 697 Questions sur les attributs de Dieu traitées par le Maître des Sentences, 696. 697. Si Dieu peut faire ce qu'il ne fait pas, 397. 402. 403. 404. 698. 726, En quoi consiste son immutabilité, 398. 406. 526. De la maniere & de l'obligation d'aimer Dieu, 290

Dispenses. De leurs differentes especes, 270. *&* 271. Que les Dispenses qui sont données sans raison ne servent de rien, 168. 172. 173. 266. 267. 772. Regles touchant les Dispenses, 272. 550

Dixmes. Reglemens sur les Dixmes, 125. 761. 762. 763. 765. 767. 769. Obligation de les rendre aux Evêques, 737. Ne doivent

appartenir à des Laïques, 560. 760. 761. Que les Laïques en peuvent posseder selon Pierre de Cluny, 321. Que les Moines ne doivent pas en acheter des Laïques pour les convertir à leur profit, 59. L'Ordre de Cîteaux refuse de les païer ; ce qui paroît injuste à Pierre de Blois, 576

Doyennez. Ne doivent être donnez qu'à des Prêtres, 123. 737. 741. 755.

Droit Canon. Decret de Gratien reçû & enseigné publiquement aussi-tôt qu'il parut, 731. 734. Collections de Decretales fausses, 596

E

E*Cclesiastiques.* Voïez *Clercs.*

Ecoles. Bel éloge des Ecoles de Paris, 565

Ecriture Sainte. Que l'étude du Texte Hebreu est necessaire pour l'intelligence de l'Ecriture Sainte. 378. Nouvelle maniere de commenter l'Ecriture Sainte, 720

Eglise. Unité & liberté de l'Eglise. 553. Ordonnances du Pape Paschal II. reformées en France, parce qu'elles n'étoient pas favorables aux Libertez de l'Eglise Gallicane, 40

Eglise, Temple. Defendu de rien exiger pour la consecration des Eglises, 758. Les Heretiques du XII. Siecle ne vouloient ni Eglise ni Temple, ni Autels, 339. *& suiv.* 597. *& suiv.*

Elections. Celles des Papes reservées aux Cardinaux, 773. Reglement pour l'Election des Papes, 740. Quelle Election du Pape est canonique, 545. Comment on doit proceder à l'Election d'un Evêque, 201. 202. 203. 218. Necessité de l'Election & de la Consecration pour faire un Evêque, 482. 483. Que l'Election doit être faite par le Clergé, 36. 490. Que les Chanoines doivent appeller des personnes de pieté dans les Elections des Evêques, 739. Que l'on doit suivre dans l'Election la plus grande & la plus saine partie, 746. Comment les Papes en deviennent les Maîtres, 772

Empire. Que l'Empire n'est point un don du Pape, 417. 433

Entrée en Religion. Défendu de rien exiger pour l'entrée en Religion, 745. 746. 766. 777.

Eon de l'Etoile. Heretique ridicule, 357

Epreuves. Celle du fer chaud desaprouvée par Ives

Digitized by Google

de Chartres pour la justification d'une femme soupçonnée d'adultere, 72. 7. Que les Evêques ne doivent subir aucune épreuve pour se justifier, 28

Estienne de Garlande. Estimé indigne de l'Evêché de Beauvais par Ives de Chartres, 31. 32. qui est neanmoins obligé d'écrire en sa faveur au Pape Paschal, qui ne laisse pas de rejetter son élection, 33. 34. & 35. Gualon élû en sa place, 36. 37. Son scrupule pour être élû Evêque de Paris, levé par Ives de Chartres, 73

Eucharistie. Diverses Questions sur la Celebration de l'Eucharistie, 523. & *suiv.* Questions sur la nature des accidens qui restent dans l'Eucharistie aprés la Consecration, 403. 404. Intention de consacrer des Hosties, necessaire pour qu'elles le soient, 509. 510. Que la Consecration des méchans Ministres est valable, 538. La présence réelle prouvée, 482. 506. 509. 510. Que Jesus-Christ est tout entier sous chaque parcelle, 510. Donnée sous les deux especes, 495. 525. Usage de la donner trempée dans du vin blanc, par Hildebert du Mans, 495. condamné dans un Concile, 767. Si le pain trempé que Nôtre-Seigneur donna à Judas étoit son Corps, ou non 495. 506. Quelle doit être portée aux malades avec respect par des Ecclesiastiques, 758. Qu'elle n'est point absolument necessaire pour le salut, 507. Défense de la garder plus de huit jours, 758. De l'usage du pain azyme pratiqué par les Armeniens dans la celebration de l'Eucharistie, 665. Erreurs de plusieurs Heretiques du XII. Siecle sur l'Eucharistie, 339. & *suiv.* 597. & *suiv.* S. Bernard presente l'Eucharistie au Duc de Guienne pour le confondre, 144.

Eudes grand Senechal de Normandie. Conseil que lui donne Ives de Chartres touchant la conduite qu'il doit tenir à l'égard d'un Evêque accusé de simonie, 11. & 12

Evêques. De leur Election, 45. 201. 202. 203. 218. 482. 483. 490. 739. 746. Conditions requises pour être élevé à l'Episcopat, 741. Que celui qui est élû Evêque perd ses autres Benefices, *ibid.* Age requis pour être Evêque, *ibid.* Du droit des Rois sur les Elections des Evêques, 21. 22. De leurs devoirs, de leurs vertus & de leurs vices, 269. 564. 565. 566. 587

Digitized by Google

De l'obéïssance qui leur est dûë, 57. 58. Du Jugement des Evêques, 11. & 12. Qu'ils ne peuvent être cités à un Concile hors de leur Province que par le S. Siege, 68. 69. Prétentions d'un Legat touchant les Ordinations des Evêques de France combatuës par Ives de Chartres, 19. 20. & suiv. Vie d'un Evêque, 594. Sçavoir s'il est à propos qu'il y en ait en Cour. 564. 565. 576. 577. Déreglement de la conduite de quelques Evêques, 198. 210

Eunuque. Cas où un Eunuque peut être élevé aux Ordres sacrez, 67. 68

Excommunication. Cause pour laquelle on peut la porter, 127. Portée pour violement de paix, 74. Que les Rois ne doivent point être excommuniez, 128. Qu'un Evêque peut excommunier ses Diocesains d'un autre avec la permission du Pape, 28. Qu'on ne doit pas excommunier une personne avant que son procez lui soit fait, 52. 53. Que les excommunications n'ont point d'effet à l'égard du civil, 127. 128. Qu'on ne peut excommunier ceux qui confessent des pechez secrets, 57. Si un Prêtre doit se separer exterieurement de la Communion d'un coupable qui lui a confessé secretement un crime qui merite l'excommunication, 49. Défense de recevoir à la Communion les excommuniez par leur Evêque, 40. 124. 736. Excommunication portée par un Evêque contre un Seigneur, & pourquoi levée par un autre, 23. Si l'on est obligé d'éviter toutes sortes d'excommuniez, 57. Secours qu'on peut donner aux excommuniez, 57. 58. Plusieurs Chapitres de Chanoines qui ont le droit d'excommunier, 39. Privilege des Rois pour faire absoudre des excommuniez, 23

Exemptions. Abus des Exemptions, 266. 573. 778. Celles des Moines défenduës, 125. 139. Exemptions soutenuës, 478. 479.

Extreme-Onction. Qu'elle se peut reïterer, 338

F

F*Aux-monnoïeurs.* Condamnés dans un Concile, 125

Femmes. Que leur commerce avec des Ecclesiastiques est scandaleux, 61. 70. 123

Fête de l'Annonciation de la Vierge. Dispute sur le jour de cette Fête, 665

Digitized by Google

Fête de la Nativité de Nôtre Seigneur. Solemnité avec laquelle on la doit celebrer, 665

Fête des Lumieres. Temps de cette Fête, 667

Flambard Evêque de Durham. Ses entreprises sur l'Evêché de Lisieux, 48. 49

G

Gautier Abbé de Saint Maur des Fossez. Conseils que lui donne Ives de Chartres sur la conduite de son Monastere, 11

Abbaïe de Sainte Geneviève. Réforme établie dans cette Abbaïe, par Suger, 153

Geofroy Evêque de Chartres. Déposé, & Ives mis en sa place, 2. 4. Tentatives pour son rétablissement, *ibid.* 3. 5. & 6.

Geofroy Abbé de Vendôme. Reproches que lui fait Ives de Chartres, 60. 63

Geofroy Chanoine de Tours. Son differend avec Gislebert neveu de l'Archevêque de Tours, 61

Gillebert de la Porrée Sa Doctrine & son Histoire, 407. & *suiv.* Ses Erreurs combatuës par Saint Bernard, 164. 408. & *suiv.* Et condamnées dans un Concile de Reims, 410. & *suiv.*

Grace. Accord de la Liberté & de la Grace, 291. 518. 519. 520. 586. Sentimens du Maître des Sentences sur la Grace & le Libre-Arbitre, 701. Sentimens d'Abaëlard sur la Grace, 402. 403. 405

Grandmont. Ordre de Grandmont, quand & par qui institué, 778

Gualon élû Evêque de Beauvais. Oppositions à son Election soutenuë par Ives de Chartres, 36. 37. Transferé a l'Evêché de Paris, 47. 53. Et ensuite à l'Evêché de Beauvais, 73

Guibert Antipape. Temps de sa mort, 84. Son corps déterré & jetté à la voirie, 91

Guillaume, Archidiacre d'Evreux. Fait Evêque de Lisieux, 49 50

Guillaume Clerc de l'Eglise de Chartres; fait Evêque de Paris, 16. 17

Guillaume Duc de Guienne. Moïen dont se sert S. Bernard pour confondre ce Duc, 144. 162

Guy du Puiset. Ses vexations contre l'Eglise de Chartres suivies d'excommunication. 62

H

Habits. Quels doivent être ceux des Clercs, 736. 766. 769. Ceux des Abbesses, 758. 759. La

Digitized by Google

Benediction des Habits Sacerdotaux reservée à l'Evêque, 751

Hebreu. Que l'Etude du Texte Hebreu est necessaire pour l'intelligence de l'Ecriture, 378

Henri IV. Empereur. Ses differends avec le Pape Paschal. II. 85. *& suiv.* Excommunié par ce Pape dans un Concile ; & Formule de cette excommunication, 86. Propose de faire un voïage à la Terre-sainte, 87. Cause de la révolte de son fils, *ibid.* Mis en prison & dépossedé, 89. Se sauve à Liege, où il fait publier une Déclaration contre son fils, 90. Réponse de son fils à cette Déclaration, *ibid.* Temps de sa mort, 91. Son corps porté à Spire, & mis dans un Sepulchre hors de l'Eglise, *ibid.*

Henri V. Empereur ; se revolte contre son pere, 87. Est reconnu Empereur par les Saxons, *ibid.* Quoique défait par son pere, il trouve le moïen de se rétablir, & de s'emparer de ses tresors, 88. 89. Son infidelité dénaturée à l'égard de son pere, *ibid.* Ses contestations avec le Pape Paschal touchant les Investitures, 92. *& suiv.* 118. 119. Force le Pape de les lui accorder, 96. 97. Est excommunié pour cela dans plusieurs Conciles, 104. Ses differends avec le Pape Calixte touchant les mêmes Investitures, 109. Son accommodement avec ce Pape, 111. *& suiv.* 119. 120. 121

Henri II. Roi d'Angleterre. Histoire de ses differends avec S. Thomas de Cantorbie, 445. *jusqu'à* 476

Henri Heretique. Histoire de cet Heretique & ses Erreurs, 336. *& suiv.* Ses Erreurs combattuës par S. Bernard, 164. 226. 227. 228

Heresies. Histoire des Heresies & des Heretiques du XII. Siecle, 213. *& suiv.* 336. *jusqu'à* 416. 440

Hildebert, ou *Aldebert Archidiacre du Mans.* Avis que lui donne Ives de Chartres touchant sa conduite passée, & touchant son Election à l'Evêché du Mans, 77

Hilgode Evêque de Soissons. Quitte son Evêché, pour entrer dans la Retraite, 32. Oppositions à ce qu'il soit fait Abbé combattuës par Ives de Chartres, *ibid.*

Homicide. Est un peché, quoique commis en son corps défendant, 494. Exclut un Prêtre du Sacrifice de la Messe, *ibid.* Si une

Digitized by Google

Femme qui a épousé l'homicide de son mari, en peut être separée, 53

Hôpital de Châteaudun. Mis sous la protection de l'Eglise de Chartres, 77

Hosties. Intention de consacrer des Hosties, necessaire pour qu'elles le soient, 510

Hubert Evêque de Senlis. Lettres d'Ives de Chartres en faveur de cet Evêque accusé de crimes, 71. 73

Hugues Archevêque de Lyon. Remontrances d'Ives de Chartres, pour procurer à cet Archevêque la Legation de France, 10. 38. Droits qu'il s'attribuë en qualité de Legat, 19. 20. Ces Droits combatus par Ives de Chartres, *ibid. & suiv.*

Hugues Evêque de Grenoble. Sa Canonisation, 149

Hugues Comte de Troïes. Avis d'Ives de Chartres à ce Comte, touchant le Mariage du Roi, 63. Et touchant le Celibat, 71

Hugues Vicomte de Chartres. Son differend avec le Comte Rotroque, 52. 53. & 54

Hugues Seigneur du Puiset. Excommunié à cause des vexations qu'il faisoit à l'Eglise de Chartres, 39. Ses restitutions, 41

Humiliez ou Pauvres de Lyon. Heretiques de ce nom anathematisez, 440

I

Jean Archevêque de Lyon. Prétention de cet Archevêque combatuës par Ives de Chartres au nom de l'Archevêque de Sens & de ses Suffragans, 68. & 69. Réponses de cet Archevêque de Lyon, 69. & 70

Jean Evêque d'Orleans. Ses brigues pour avoir cet Evêché, 18. 24. 26. Qu'il obtient en faisant déposer son Prédecesseur Sanction, 24. Est ordonné malgré les oppositions d'Ives de Chartres, *ibid.* 25. 26. & 28. Contestation qu'il a avec Ives de Chartres touchant une excommunication que celui-ci avoit fulminée contre des Diocesains de l'Evêché d'Orleans, 28

Abbaïe de S. Jean du Val. Fondation de cette Abbaïe, 78

Eglise de Jerusalem. Des Droits de ses Patriarches, & de leur Jurisdiction, 129. 130. 131

Jesus-Christ. Sa Divinité clairement établie dans l'Ecriture Sainte, 334. Et prouvée contre les Juifs, *ibid.* & 604. Que le Corps de Jesus-Christ a été réel & veritable, 664

Digitized by Google

Jeûne. Comment observé dans le XII. Siecle, 776. Reglement pour celui des Quatre-Temps du mois de Juin, 88. Jeûne pendant l'Avent conseillé, 765. Jeûne extraordinaire pour la guerre de la Terre-sainte, 441. Jeûnes des Armeniens, 666

Ignorance. Pechez d'ignorance, 297

Images. Usage & Culte des Images, 506

Immutabilité de Dieu. En quoi elle consiste, 398. 406. 526

Incarnation. L'Incarnation du Fils de Dieu connuë par les Prophetes, 296. Et par les Anges, 297. Expliquée par Gautier de Mortagne, 618. Traité de l'Incarnation par le Maître des Sentences, 703. *& suiv.*

Incendiaires. Peines contre eux, 738

Indulgences, accordées pour ceux qui visitent les Tombeaux des Apôtres, 104. Pour la guerre de la Terre-sainte, 124. 151. 442

Investitures. Origine, progrés, ceremonies, & contestations sur les Investitures, 113. *& suiv.* Usages des Investitures en France, en Angleterre & dans les autres Etats, 121. 122. 123. 133. 148. Usage de ce Droit par les Rois de France autorisé par Ives de Chartres, 21. & 22. Sentimens d'Ives de Chartres & de quelques autres Evêques de France, touchant les Investitures, 68. 69. Combatuës par Geofroi Abbé de Vendôme, 479. 483. 484. 485. Défenduës par le Pape Paschal, 133. Et condamnées dans le Concile de Guastalle, 92. L'Empereur Henri IV. les prétend même à l'égard des Papes, 93. Elles lui sont contestées par le Pape Paschal, *ibid.* Raisons alleguées de part & d'autre, *ibid.* Propositions faites par l'Empereur au Pape, au sujet des Investitures, & acceptées par le Pape, 95. Opposition des Evêques d'Angleterre à ce Traité, 96. Projet de Bulle du Pape, pour le leur faire accepter, 130. Le Pape arrêté prisonnier, accorde à l'Empereur les Investitures, 97. Les Cardinaux declarent nul ce que le Pape avoit fait, 98. & 99. Le Concile de Latran le révoque 99. & 100. Plusieurs Conciles en font de même, & condamnent l'Empereur Henri, 101. Un second Concile de Latran casse tout ce que le Pape avoit fait sur les Investitures, 102. 103. & 104. Propositions d'accommo-

Digitized by Google

dement sur les Investitures, 107. 108. 109. Condamnées dans le Concile de Reims, 110. Conclusion du Traité touchant les Investitures entre le Pape & l'Empereur, arrêtée à VVormes, 111. Confirmée dans le Concile de Latran, 113. 138. L'Empereur Lothaire veut faire rétablir les Investitures, 142. 143.

Josepins. Heretiques de ce nom anathematisés, 440.

Ives Evêque de Chartres. Fait Superieur des Chanoines Reguliers des S. Quentin de Beauvais, 2. Et ensuite Evêque de Chartres à la place de Geofroi deposé, *ibid.* Consacré par le Pape au refus de l'Archevêque de Sens, *ibid.* 3. 4. 5. Cité à un Concile, où il ne paroît point, & où son Ordination est condamnée, *ibid.* 3. 5. Appelle du Jugement de ce Concile au Pape, 3. 6. Ses efforts pour empêcher le mariage du Roi Philippe avec Bertrade, 7. Sa prison pour s'être opposé à ce mariage, 9. Moïens qu'il condamne & ceux qu'il propose pour sa délivrance, *ibid.* Remontrances qu'il fait au Roi touchant son mariage, *ibid.* & 10. Raisons qui l'obligent de ne pas venir à la Cour, 9. 12. & de ne pas comparoître au Concile de Reims où il avoit été cité, 13. Se démet de la Prevôté de S. Quentin de Beauvais entre les mains de l'Evêque de cette Ville, 12. & 13. Dissuade le Pape de donner l'absolution au Roi Philippe excommunié à cause de son mariage avec Bertrade, 16. & 17. Refuse de prêter serment au Comte de Chartres & de Blois hors de sa Ville, 17. Raisons qui l'obligent de prier le Pape d'accepter la démission de son Evêché, 24. 45. Ses differends avec le Roi Louïs le Gros, 39. & 41. Temps de sa mort, 3

Justice Ecclesiastique. Défendu aux Evêques de nommer des personnes pour juger à leur place, 761. Quand elle a commencé d'être exercée par des Officiaux, 774. Doit être exercée gratuitement, 769. Les procés & les chicanes des Tribunaux Ecclesiastiques condamnez, 261. Que les Rois & les Princes ont pouvoir de juger les Ecclesiastiques, en consultant les Evêques, 738

Justice seculiere. Défendu aux Ecclesiastiques d'exercer la Judicature, 765

Digitized by Google

L

Laïques. Qu'ils peuvent selon Pierre de Cluny avoir des dixmes & des biens d'Eglise, 321. 322

Legats du Pape. De leur autorité, 20. *& suiv.* Ne peuvent pas toûjours convoquer des Conciles, 19. Desordres commis par les Legats, 237. 239

Lepreux. On leur accorde une Eglise & un Prêtre, 747. 748

Liberté. Accord de la liberté & de la grace, 291. 292. Définition de la liberté, *ibid.* Diverses sortes de liberté, 292. 294. Sentimens du Maître des Sentences sur le Libre-arbitre & la Grace, 701

Loüanges. Sentiment que l'on doit avoir des loüanges que l'on donne, 177

Louis le Gros Roi de France. Manifeste pour justifier le Sacre de ce Prince, 58. Causes de son indignation contre Ives de Chartres, 39. 41. Repris par Ives de Chartres touchant un present qu'il demandoit à cet Evêque, 61. Lettres de S. Bernard sur la persecution que ce Prince faisoit souffrir à Estienne Evêque de Paris, 182. 183

Lyon. Primatie de Lion reconnuë par Saint Bernard, 204

M

Macabées. Pourquoi ils sont les seuls de tous les Saints de l'Ancien Testament dont l'Eglise fait la Fête, 183

Maginulphe ou Silvestre IV. Antipape opposé à Paschal II. 85

Maître d'Ecole. Etablissement d'un Maître d'Ecole dans chaque Eglise Cathedrale, 747. Défendu à ces Maîtres de loüer leurs Ecoles, 759

Manassés II. Sa promomotion à l'Archevêché de Reims, 17

Manassés Evêque de Meaux. Son Election approuvée par Ives de Chartres qui consent aussi à son Ordination, 39. 40. Moïen proposé par Ives de Chartres pour détruire l'opposition faite à cette Election, 40

Manichéens. Heretiques qui ont renouvellé dans le XII. Siecle les erreurs des Manichéens, 344. 346. *& suiv.* 599. *& suiv.*

Mariage. De la penitence qu'on doit imposer à un Prêtre qui dans la Benediction Nuptiale en a changé les ceremonies & les pa-

Digitized by Google

roles, 41. Condamné par quelques Heretiques du XII. Siecle, 344. *& suiv.* 599. *& suiv.* Empêchemens du Mariage, 581. Entre parens défendu & déclaré nul, 16. 50. 74. 124. 130. 738. 757. 763. Mariage défendus sujets à l'excommunication, 495. 496. Si une fille qui a été mariée à un homme lequel est mort sans avoir eu de commerce charnel avec elle, peut épouser son frere, 490. Si le crime d'impudicité commis avec la mere de sa femme peut rompre le mariage, 68. Quelle peine merite un homme qui a eu un commerce charnel avec la sœur de sa femme avant que d'être marié, 66. Raisons qui empêchent de separer une femme qui a épousé le meurtrier de son mari, 53. Mariages des Clercs dans les Ordres declarez nuls, 125. 126. 737. 773. Si ceux des Moines le sont, 276. Décision d'Ives de Chartres touchant le Mariage d'un Chanoine de Paris, 64. Qu'un homme qui a fait une promesse de mariage à une femme & en épouse une autre, doit être separé de celle qu'il a épousée, 50. 51. 52. Que la preuve d'une promesse de mariage ne se doit point faire par un combat singulier, mais par témoins, 56. Mariages clandestins défendus, 767. Separation des personnes mariées permise pour cause d'adultere & autres, 522. 523. Nul entre deux enfans au berceau, 71. Défendu entre des enfans qui ne sont pas nubiles, 767, Si des Enfans de six ans ou moins peuvent être fiancez ou mariez, & s'ils le sont, & que l'un d'eux vienne à mourir, le survivant peut épouser le frere ou la sœur du mort, 35. Si une fille promise en mariage par son pere avant qu'elle ait l'usage de la raison, est engagée, 44. Qu'on ne peut épouser les deux sœurs l'une aprés l'autre, quoique le mariage n'ait pas été consommé avec la premiere, 71. S'il est permis d'épouser sa concubine, 7. Qu'un homme qui a épousé une concubine malade est obligé de la reconnoître pour sa femme, 48. Qu'une femme accouchée deux ou trois mois aprés son mariage ne doit pas être separée d'avec son mari, 58. S'il doit subsister entre un Juif & une Juïve, quand l'un des deux se fait Chrétien, 41. 67. Si celui d'un homme libre avec une esclave peut sub-

Digitized by Google

sister, 65. Formalitez dans la séparation d'un homme libre marié avec une esclave, 70. Si une femme qui a fait vœu du vivant de son mari est tenuë de ce vœu, 565. Si une femme grosse peut se marier, 49

Abbaïe de Marmoutier. Confirmation de deux concessions faites à cette Abbaïe, 78. Contestation entre l'Eglise de Chartres & cette Abbaïe touchant une Eglise, 74. 75. 76. 78

Messe. Précautions qu'on doit prendre pour la bien celebrer, 768. Ce que doit faire un Prêtre quand il arrive qu'il n'y a que de l'eau dans le Calice, 188. 189. 415. Abus de ceux qui se servoient de lie & de miettes de pain dans la Celebration de la Messe, 438. Qu'il n'est pas necessaire de la dire tous les jours, 577. 578. Utilité du Sacrifice de la Messe, 552. Qu'il doit être offert pour tous, *ibid.* & 553. Ne peut être celebrée par un Prêtre homicide, 494. Qu'on ne doit pas faire difficulté d'entendre la Messe d'un Prêtre soupçonné de mauvaise vie, 45. 46, Défense d'entendre la Messe des concubinaires, 737. Retribution pour les Messes en usage, 776. Défense de faire marché des Messes ni de les donner pour penitence, 768. Erreurs des Heretiques du douziéme Siecle sur la Messe, 339. & *suiv.* 599. & *suiv.*

Metropolitains. Qu'ils ne doivent rien entreprendre dans les Eglises de leurs suffragrans sans leur consentement, 30

Ministres. Que la Consecration des mechans Ministres est valable, 538. Qu'il ne faut pas se séparer d'avec eux qu'ils ne soient condamnez, *ibid.*

Moines, De l'origine & du progrez du Monachisme, 373. 374. & *suiv.* Diversité des Ordres Monastiques avantageuse, 579. 580. Sentimens d'Ives de Chartres sur l'Etat Monastique, 14. Sçavoir si leur état est plus excellent que celui des Chanoines Reguliers, 375. Diverses Observations touchant les Moines, 777. De l'oblation d'un enfant à un Monastere par les parens, 168. Les ceremonies de cette oblation, *ibid.* Sçavoir si un Moine qui a été beni par un simple Moine, doit recevoir une autre benediction de l'Abbé, 15. Si leur profession peut être reïterée, 16. Dans quelle obligation ils sont d'observer leur Regle

Digitized by Google

170. & *suiv.* De l'obeïssance qu'ils doivent à leurs Superieurs, 59. Soumis aux Evêques, & leurs Exemptions défendues, 125. 139. En quoi consiste la perfection du Moine, 494. 495. Permis de passer dans un Monastere où l'on pratique la Regle plus parfaitement, 174. 180. 181. 187. 188. 193. 592. Regles sur la sortie d'un Moine de son Monastere, 275. 321. De l'obligation de demeurer dans son Monastere, 275. 276. 277. Qu'un Moine ne doit point sortir de son Monastere pour aller dans un autre, & qu'il doit y revenir, 165. 170. 171. 172. 173. 180. 191. 233. 580. Ne doivent point d'eux-mêmes sortir de leur Cloître ni se mêler des affaires du monde, mais le peuvent s'ils y sont appellez, 184. 229. 583. Défense de sortir de leur Monastere pour apprendre ou enseigner le Droit Civil, ou pour exercer la Medecine, 761. Chanoine Regulier qui s'est fait Moine, ne peut rentrer dans le Clergé, 19. Moines ou Chanoines Reguliers qui quittent leur Profession, privez de la Communion, 756. 759. S'ils doivent posseder des Eglises ou non, 852. 321. 322. Leurs privileges soûtenus, 321. Qu'ils ne doivent avoir ni Autels ni Dixmes, 751. Ne peuvent faire les Fonctions Curiales, 125. 751. Vices & déreglemens des Moines, 276 & *suiv.*

Monastere. Abus de les donner à des Laïques, 671. 672. 673. Abus des Exemptions qui leur étoient accordées, 778

Monition. Necessité des Monitions Canoniques, 742

Morts Prieres pour les Morts rejettées par les Heretiques du douziéme siecle, 339. & *suiv.* 599. & *suiv.*

Mysterium Fidei. Pourquoi ces paroles ajoûtées à celles de Jesus-Christ dans la Consecration, 74

N

Nativité de Nôtre-Seigneur. Solemnité avec laquelle on en doit celebrer la Fête, 665

S. Nicaise de Meulan. Donation de cette Eglise à l'Abbaïe du Bec, 78

Nicolaïtes. Clercs concubinaires ainsi appellez, 88

S. Nicolas de Courbeville. Cette Eglise contestée entre l'Evêque de Chartres & les Moines de Marmoutier, 74. 75. 76. Commissaires

Digitized by Google

dans cette affaire, 75. Jugée par l'Evêque & le Comte de Chartres, 78

Normandie. Evêques de Normandie excommuniez, 76

O

O*Beïssance.* Jusqu'où doit aller l'Obeïssance, 172. 273. 274. 277

Oblations. Exactions palliées du nom d'Oblation & de Benediction, 43

Office Divin. De l'Office Divin & de ses parties, 518. S'il est a propos de faire de nouvelles Prieres, & par qui elles doivent être faites, 253. 254. 330. Moïen d'Ives de Chartres pour rendre ses Chanoines plus assidus à l'Office Divin, 64

Officiaux. Leur établissement dans le douziéme Siecle, 774. Danger de cet emploi, 566. 567. Abus qu'on y commet, *ibid.*

Offrandes. Ne doivent appartenir à des Laïques, 752. 756. 760. 761

Onction des Malades. Qu'elle ne doit pas être reïterée, 73 Et qu'elle le peut être, 331. Effets de l'Onction des Malades, 485

Oraison Dominicale. S'il faut dire dans l'Oraison Dominicale, *Nôtre pain quotidien*, ou *Nôtre pain supersubstantiel*, 376. & 377

Ordination. Qu'on ne doit promouvoir aux Ordres sacrez que des personnes qui aïent les qualitez necessaires. 496. Défendu de conferer l'Ordre de Prêtrise sans Titre, 742. 764. Défense d'ordonner les Clercs d'un autre Diocese, 766. Ordinations des enfans des Prêtres prohibées, 136. 496. 555. 738. Permises en Angleterre, 133. De la Loi de ne point admettre aux Ordres ceux qui ne sont pas nez en legitime mariage, 593. Cas où un Eunuque peut être élevé aux Ordres, 67. 68. Quelle peine merite un Prêtre qui en recevant les Ordres n'a eu d'autre fin qu'un gain temporel, 65. 66. Quelle peine merite aussi un Diacre qui s'est fait ordonner sans avoir reçû la Benediction Clericale, 56. 57. Que les Ordinations faites par de mauvais Ministres sont valides, 538. Celles des Schismatiques declarées nulles, 124. 133. 134. 741. 761. Quelquefois confirmées, 92. Privilege prétendu par les Moines de Cluny de se faire ordonner par tel Evêque qu'ils voudront, 326

P

P*Ain azyme.* De l'usage du Pain azyme pratiqué par les Armeniens, 665

Paix

Digitized by Google

Paix. Excommunication pour violement de paix, 74. Reglemens touchant la Paix ou Treve de Dieu, 737.747

Palea. Ce que c'est dans les Decrets de Gratien, 732

Pallium. Son usage interdit à Richer Archevêque de Sens, 3. 17

Papes. Leur Election reservée aux Cardinaux, 773. Reglement pour leur Election, 740. Que l'Empereur doit avoir part à leur Election, 92. Quelle Election d'un Pape est canonique. 545. 546. Qualitez devoirs & obligations des Papes, 260. *jusqu'à* 269. Accroissement de la puissance des Papes dans le douziéme Siecle, 772. Cas qui leur est reservé, 738. 759. 762. 775. Que les Papes ne font point de difficulté de révoquer ce qu'ils ont avancé par surprise, 212.

Parjures. Excommunication solemnelle des parjures, 769

Passagiens Heretiques du douziéme Siecle & leurs erreurs. 349. Anathematisés, 440.

Patarins. Heretiques de ce nom, leurs erreurs. & leur condamnation, 352. *& suiv.* 356. 440

Pauvres de Lyon. Voïez *Humiliez.*

Pauvreté. Bel éloge de cette vertu, 178. 194

Pechez. Doctrine du Maître des Sentences sur les pechez, 702. *& suiv.* Pechez d'ignorance, 297. Question sur la rémission des pechez, 66. 67

Peines. Celles des damnez ne sont point corporelles selon Guibert, 512

Pelerins. Peine ordonnée contre ceux qui leur font quelque tort, 125

Penitens. Qu'on ne peut mettre en penitence publique ceux qui confessent des pechez secrets, 57. Fausses penitences, 738. 739. Temperamens proposez par Ives de Chartres pour la reconciliation des impenitens, 53. 54

Personats. Origine des Personats, 6. & 774

Petrobusiens. Heretiques du douziéme Siecle, & leurs erreurs, 339. 341. *& suiv.*

Philippe Evêque de Troies. Cité à un Concile, où il ne comparoît point, 30

Philippe I. Roi de France. Lettres d'Ives de Chartres, pour s'opposer au mariage de ce Prince avec Bertrade, 7. 8. Persecutions qu'il fait à cet Evêque, 8. 9. Les remontrances qu'il en reçoit, 9. 10. 12. Lettres d'Ives de Chartres touchant l'Excommunication de ce Prince, 31. 36. 37. 46. 47. Excommunié de nouveau dans un Concile de Poitiers, 750. Absous de cette Excommunication en quittant Bertrade, 752. 753

S. Pierre de Châteaudun. Donation de cette Eglise faite par Ives de Chartres au Monastere de Bonneval, 78

Digitized by Google

Pierre d'Anagnia. Sa Canonisation & sa Fête, 129
Pierre Abaëlard. Son accusation par S. Bernard, 214. 215. 216. 244. Sa condamnation, 215. 216. Sa condamnation par le Pape, 148. 163. 164. 216. Son Histoire, examen de sa Doctrine, ses diverses condamnations, 360. *& suiv.* Erreurs qu'on lui impute, 214. 379. *& suiv.* Son Apologie, 387. Examen de sa doctrine, 400
Pierre de Bruis. Histoire de cet Heretique, & ses erreurs, 336. 339. 340
Poblicains ou Publicains. Heretiques du XII. Siecle, leurs erreurs & leur condamnation, 350. *& suiv.* 356. *& 357*
Prebendes. Défense de les diviser, 760. Prébendes unies à un Monastere, 313
Prédestination. Explication de la Prédestination par le Maître des Sentences, 698. *& suiv.*
Prédication. Instruction sur la maniere de prêcher, 502. *& suiv.*
Préfaces. Nombre des Préfaces, 767
Prémontré. Etablissement de l'Ordre de Prémontré, 779
Presentations. Défense de rien exiger pour les Présentations aux Benefices, 766
Prêtres. Défense d'ordonner des Prêtres sans Titre, 742. 764. Que la Consecration des méchans Prêtres est valable, 538. Qu'il ne faut pas se separer d'avec eux; qu'ils ne soient condamnez, *ibid.* Quelle peine merite un Prêtre qui a profané les Sacremens devant la statuë d'une femme, 51. & un Prêtre incendiaire, 60. Qu'ils doivent perdre leurs Benefices & être chassez du Clergé s'ils se marient, 64. 766. Enfans des Prêtres exclus des Benefices de leurs peres, 764. 766. Voïez *Clercs.*
Prieres. S'il est à propos de composer de nouvelles Prieres pour l'Office Divin, & par qui elles doivent être faites, 253. 254. *&* 330. Celles pour les Morts rejettées par les Heretiques du douziéme Siecle, 339. *& suiv.* De l'utilité des Prieres pour les Défunts, 54. 55
Primatie en France. Ce Droit contesté entre Richer Archevêque de Sens & Hugues Archevêque de Lyon, 17. Le Roi Louïs demande la révocation de celle de Lyon, 140. Confirmation de celle de Bourges, 156
Privileges. Abus des Privileges, reformez, 744

Q

S. *Quentin de Beauvais.* Cette Abbaïe en quel temps & par qui fondée, 2. De ses Privileges, 14. 17.

R

Radulphe Archevêque de Reims. Contestation entre le Roi Louïs le Gros & cet Archevêque, reglée par Ives de Chartres, 58. 59. Ju-

Digitized by Google

gement rendu par cet Archevêque, desapprouvé par Ives de Chartres, 73

Radulphe Archevêque de Tours. Ses accusations contre l'Abbé de Marmoutier condamnées par Ives de Chartres, 37. 38

Radulphe Evêque de VVorchester. Transferé à l'Archevêché de Cantorbie, 72

Regles. Quelle est l'obligation d'observer les Regles Monastiques, & sous quelle peine elles obligent, 270. *& suiv.*

Religieux. Argent que l'on exige, ou que l'on donne pour entrer en Religion, 539 615. 616. Défendu de rien exiger pour ceux qui entrent en Religion, 744. 745. 777. Regle pour les Religieuses, 373. 374. Ne doivent point sortir seules de leur Monastere, ni sans permission, 497. Défenses qui leur est faite de demeurer dans des maisons particulieres, 739. De chanter en chœur avec des Moines, *ibid.* Peines contre celles qui se marient. 737. Voïez *Moines.*

Reliques. Erreur & abus sur les Reliques, 508. 509. *& suiv.* Fausses Reliques de Jesus-Christ & des Saints, 509. 510. 511. Abus de ceux qui les portent pour gagner de l'argent, 509. 751. 752.

Revelations. Celles de Sainte Hildegarde & de Sainte Elisabeth de Schonavve approuvées, 152. 621

Reims. Vestiges de Regularité dans l'Eglise de cette Ville, 592

Richer Archevêque de Sens. Ses oppositions à l'Ordination & à l'Etablissement d'Ives de Chartres dans son Evêché, 2. 3. 5. 6. 13. Interdit pour ce sujet de l'usage du *Pallium*, 3. A permission s'en servir dans l'Ordination d'un Evêque de Paris, 17. De son differend avec l'Archevêque de Lyon pour la Primatie, *ibid.* Temps de sa mort, 20

Robert d'Arbrisselles. Repris sur de faux bruits par Geofroi Abbé de Vendôme, 480. Et par Marbodus Evêque de Rennes, 536. 537

Rois. Ménagement qu'on doit garder à l'égard des Rois, 219. 220. Liberté avec laquelle on doit leur parler, 220. 221. Qu'ils ne doivent point être excommuniez, 127. 128

Rostelin Clerc de l'Eglise de Compiegne. Conseils que lui donne Ives de Chartres, 4. 5

S

Sacre des Rois. Prétentions de l'Eglise de Reims touchant le Sacre des Rois de France, combatuës par Ives de Chartres, 58

Sacremens. Ne peuvent être consacrez ni administrez que par ceux qui sont dans les Ordres sacrez, 24. Qu'ils ne sont pas rendus inutiles par l'indignité des Ministres,

Digitized by Google

57. Défense de rien recevoir pour leur administration, 739. 752. 756. 757. 761. 766. 773. De la réiteration des Sacremens, 486. Erreurs des Heretiques du douziéme Siecle sur les Sacremens, 338. & suiv. 598. 612. Questions traitées par le Maître des Sentences sur les Sacremens, 706. & suiv.

Saints. Qui sont ceux qui doivent être reconnus pour Saints, 507. Autres Questions sur les Saints & sur le culte, 507. 508. De l'Intercession des Saints & des Prieres qu'on leur adresse, 493

Sanction Evêque d'Orleans. Ordonné Evêque par Ives de Chartres, 17. 18. Avis d'Ives de Chartres à cet Evêque, 33. Déposé par Hugues Archevêque de Lyon Legat du S. Siege, 24 25.26.

Sepulture Ecclesiastique Défendu de rien exiger pour la sepulture Ecclesiastique, 766 Qu'on ne doit pas la refuser à ceux qui meurent dans la Communion de l'Eglise, 34. Ceux à qui elle est interdite, 65. 737. 738. Cas où elle est refusée à un Moine, 19

Serment de fidelité. Peut être dissous étant prêté à un autre qu'à son legitime Seigneur, 27

Silvestre IV. Antipape. Le dernier des Antipapes opposez à Paschal II. 85

Simon Comte de Niofle. Excommunié pour cause d'adultere, 7. 8. Contestation sur son absolution; ibid.

Simonie. Traité de la Simonie, 615. Condamnée dans des Conciles, 88. 100. 123. Les Evêques obligez de ne rien exiger, 486. 490. Défense de rien exiger pour l'administration des Sacremens, 739. 752. 756. 757. 761. 766. 773. ni pour des Presentations aux Benefices, 736. 766. ni pour la Tonsure Monachale, ou Benediction des Abbez, 751. 752. Ni pour la Consecration d'une Eglise, 758. Ni d'acheter ou de vendre des Benefices, 736. 755. Exactions de la Cour de Rome blâmées, 264. 569. 593. Peine contre les Simoniaques, 736

Sodomites. Condamnez à des peines tres-rigoureuses, 745

Soissons. Entreprise de Manassés Archevêque de Reims contre le Clergé de l'Eglise de Soissons, 30. 31. Condamnée par Ives de Chartres, ibid.

T

Tables d'Autel. Qu'elles perdent leur consecration en changeant de lieu, 27. 30

Tanchelme, ou *Tanchelin.* Ses Erreurs, 342.

Témoins. Ceux qui sont recusables pour le fait d'adulre, 67. 72.

Templiers. De l'Institution des Chevaliers du Temple ou Templiers, 287. & suiv.

Testament. Dispositions Testamentaires ordonnées par

Digitized by Google

un Concile, 763
Theodoric Antipape. Quitte le titre de Pontife, pour se faire Anachorete, 85
Theologie Scholastique. Son origine & son progrés, 684. *& suiv.* Des premiers Scholastiques, *ibid.* Pierre Lombard Chef des Scolastiques, 689. Abregé de sa Theologie, 691. Theologie de Robert Pullus, 714. Introduction à la Theologie de Pierre Abaëlard, 389. *& suiv.* Methode des Theologiens Scholastiques blâmée, 718. 719. Justification de cette Methode, 393. 394. Reproches contre la Methode d'Abaëlard, 619. 719. Abus de la Scholastique, 595
Thibaud Comte de Chartres. Son differend avec Guillaume Comte de Nevers, qu'il tenoit prisonnier, 76
Thomas Prieur de S. Victor de Paris. Meurtre de ce Saint Homme, 199. 200
Titre. Titre Ecclesiastique necessaire pour l'Ordination, 742. 764
Tolede. Primatie de l'Eglise de Tolede confirmée par le Pape, 126. 140
Tombeaux. Indulgences accordées à ceux qui visitent les Tombeaux des Apôtres, 104
Tonsure. Celle des Moines reservée aux Evêques ou aux Abbez, 751. Défense de rien exiger pour cette Tonsure, *ibid.*
Tournay. Raisons d'Ives de Chartres pour empêcher le Pape Paschal II. de donner un Evêque à l'Eglise de Tournay, 10. Rétablissement de cet Evêché, 155
Tournois. Défendus, 737. 738. 739
Translations. Celles des Evêques défenduës, si ce n'est dans le cas de necessité, 104. Qu'elles ne se peuvent faire sans la permission du Saint Siege, 47
Transubstantiation. Ce terme emploié par Pierre de Celles & Estienne d'Autun, 560. Et par Pierre de Blois, 583.
Treve de Dieu. Reglemens touchant cette Treve, 737. 747. Défenses de la violer, 125. Obligation de l'observer pendant quatre jours de la semaine, 16. Cas où un homicide ne rompt point cette Treve, 32. 33.
Trieverdins. Heretiques de ce nom dans le XII. Siecle, leurs erreurs & leur condamnation, 352. *& suiv.* 356
Trinité. Questions traitées par le Maître des Sentences sur ce Mystere, 692. *& suiv.* Principes d'Abaëlard pour expliquer la Trinité, 390. *& suiv.* 400. 401. 402. 403. *&* 719. *& suiv.* Cette Methode rejettée, 214. 619
Trisagion. Addition au Trisagion usitée parmi les Armeniens, 666. 677

V

Valois. Heretiques ainsi appellés, 598
Viatique. Qu'on ne doit

Digitized by Google

pas le donner aux personnes qui ont des vomissemens, 72

Vicaires. Les Curez des grandes Paroisses obligez d'en avoir, 764. Ceux qui veulent avoir des Benefices des Titulaires, interdits de leurs fonctions dans le Diocese, 767. Vicaires annuels défendus, 764

Vie Eremitique. Conseillée par Ives de Chartres pour un Cenobite, 75

Vierge Marie. Eloge de la Vierge, 506. Sermons à sa loüange, 617. Questions touchant sa Science & ses Graces, 326. 327

Visite. Droit de visite limité, 742. Droit de procuration, 758

Vocation. Sçavoir si l'on doit accepter ou refuser un Archevêché, 174. 175

Vœux. Les plus excellens rendent nuls les moins parfaits, 186. Si une femme qui a fait vœu du vivant de son mari est tenuë de ce vœu, 565

Usure. Condamnée, 737. 748. 757. 760.

Vulgrin Chancelier de l'Eglise de Chartres. Refus qu'il fait de l'Evêché de Dol, 55

X

Xbates. Heretiques de ce nom, 598

Additions & Corrections.

PAge 2. 6. *ligne* 30. zeel, *lisez*, zele. *p.* 234. *l.* 15. Gautiet, *ajoûtez*, de Mortagne. *p.* 3. 9. *l.* 23. l'an 1139. *lis.* l'an 1138. *p.* 534. *dans le titre de* Marbodus, *au lieu d'*Evêques, *lis.* Evêque *p.* 580. *l.* 8. au nom de Richard, *lis.* au nom de Baudoüin. *p.* 589. *l.* 2. vaguer, *lis.* vâquer. *p.* 602. *l.* 25. *aprés* Manuscrits, *ajoûtez*, Il mourut l'an 1117. *p.* 610. *l.* 28. du Bourg de Dol, *lis.* de Bourdieux. Ibid. & p. 611. en marge, *de Dol*, lisez, *de Bourdieux*. *p.* 617. *l.* 16. jusqu'à 1149. *lis.* jusqu'à 1159. *p.* 619. en marge, *Gautier de Mauritanie*, lisez, *Gautier de Mortagne*. *p.* 623. en marge, ôtez *Folmar Prevôt de Trieffenstein*. *p.* 624. *lig.* 2. 18. *& en marge.* GAROMUS, *lisez* GAROCHUS ou GEROQUE. *Ibid.* l. 19. par Gretper, lisez par Gretzer. *p.* 629. *l.* 9. Isaac Abbé de l'Etoile, &c. à fleuri vers sa fin du Siecle, *ajoûtez*, Il a été Abbé de l'Etoile depuis 1147. jusques vers l'an 1170. *Ibid.* *l.* 14. On le croit aussi Auteur d'une Lettre sur le Canon de la Messe qui est dans le premier Tome du Spicilege, *ajoûtez*, mais cela n'est pas; elle est d'Isaac Evêque de Langres qui vivoit dans le 9. Siecle. *p.* 635. *l.* 30. *aprés* l'an 1608. *ajoûtez*, Cet Auteur est mort le 22. Fevrier. 1138 *p.* 644. *l.* 23. le 27. Janvier, *lisez* le 7. Janvier. *p.* 653. *l.* 15. *& en marge* ALDEBERT, *lisez* ADELBERT. *p.* 656. *l.* 16. fut élû Abbé de Vezelay, *ajoûtez* vers l'an 1108. *Ibid.* l. 17. de l'an 1104. *lis.* de l'an 1128. *Ibid.* l. 19. l'an 1109. *lis.* l'an 1129. *p.* 659. *l.* 1. *aprés* l'an 1140. *ajoûtez*, Selon d'autres, cet Auteur est ACHARD DE BRIDLINGTON Chanoine Reguliet, fait Abbé de S. Victor de Paris en 1155. & Evêque d'Avranches en 1162. Mort en 1171. *p.* 660. *l.* 4. de Tréves, *lis.* de Troïes. *Ibid.* en 1153. *lis.* en 1151. *p.* 690. *l.* 28 l'an 1150. *lis.* l'an 1159. *p.* 712. *l.* 32. le 3. *lis.* le 4. *p.* 740. *l.* 1. l'an 1173. *lis.* l'an 1179. *p.* 943. aprés la ligne 19. ajoûtez *Ouvrage veritable, &c.* Traité de Geroque en faveur de Gregoire VII. *Ibid.* *aprés la ligne* 22. *ajoûtez*, De l'état corrompu de l'Eglise. par Geroque. *p.* 984. *aprés la lig.* 9. *ajoûtez*, Traité de Geroque en faveur de Gregoire VII. *p.* 614.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

U. C. BERKELEY LIBRARIES

C046740793

Digitized by Google